

L'ACTION UNIVERSITAIRE

Hommage

à

l'Université de Montréal

à l'occasion

de son

Vingt-cinquième anniversaire

d'autonomie

Association Générale des Diplômés de l'Université de Montréal

COMITÉ EXÉCUTIF :

M. Jules Labarre, président ;
M. Gérard Parizeau, 1er vice-président ;
M. Lucien Piché, secrétaire ;
M. Henri Gaudefroy, trésorier ;
M. René Guénette, président du comité de publication ;
Dr Stephen Langevin, ancien président ;
Dr Louis-Charles Simard, président sortant de charge.

CONSEIL GÉNÉRAL :

Les membres du comité exécutif et les délégués suivants :

Agronomie : M. Henri C. Bois et M. Gustave Toupin ;
Chirurgie dentaire : Dr Alphonse Plessis-Belair et Dr Adolphe L'Archevêque ;
Droit : Me André Montpetit et Me Émile Mascotte ;
H.E.C. : M. Jean Nolin et M. Roland Philie ;

Lettres : M. Jean Vallerand et M. Jean Houpert ;
Médecine : Dr Oscar Mercier et Dr J.-A. Vidal ;
Médecine vétérinaire : Dr Paul Villeneuve et Dr G.-T. Labelle ;
Optométrie : M. Léopold Gervais et M. Charlemagne Bourcier ;
Pharmacie : M. Rodolphe Dagenais et M. Léopold Bergeron ;
Philosophie : M. Damien Jasmin et M. l'abbé J.-Bernard Gingras ;
Polytechnique : M. Léon Duchastel et M. Roland Bureau ;
Sciences : M. Gustave Prévost et M. Roger Lamontagne ;
Sciences sociales : Mlle Rolande Provencher et M. Paul-Galt Michaud ;
Théologie : M. l'abbé Maurice Gagnon ; M. l'abbé Irénée Lussier ;
Le président de l'Association générale des étudiants ;
Trésorier honoraire : l'honorable Henri Groulx ;
Vérificateur honoraire : M. Jean Valiquette (H.E.C.).

COMITÉ DE PUBLICATION :

M. René Guénette, président ; MM. Roger Beaulieu, Rex Desmarchais, Raymond Desrosiers, Roger Duhamel, Alfred Labelle, Léon Lortie, Jean Nolin, Fernand Seguin, M. l'abbé J.-Bernard Gingras.

COMITÉ DES RECHERCHES :

Dr Louis-Charles Simard, président ; Mgr Olivier Maurault, MM. Louis Bourgoïn, Jean Bruchési, Louis Casaubon, Gérard Parizeau, Dr Georges Préfontaine, MM. Paul Riou, Jacques Rousseau, Jules Labarre, secrétaire.

COMITÉ DU FONDS DES ANCIENS :

M. A.-S. McNichols, président, Sénateur Élie Beaugard, Juge Séverin Létourneau, Docteurs Stéphane Langevin, Louis-Charles Simard, Ernest Charron, MM. J.-Édouard Labelle, Oswald Mayrand, Alphonse Raymond, M. J.-A.-M. Charbonneau, Me Émery Beaulieu, M. Étienne Crevier, secrétaire ; Gérard Parizeau, trésorier.

L'Action Universitaire est l'organe de l'Association générale des Diplômés de l'Université de Montréal.

Les articles publiés dans *l'Action Universitaire* n'engagent que la responsabilité de leurs signataires.

Rédacteur en chef : JEAN-PIERRE HOULE

Rédaction et administration ; Service de la publicité :

Raymond Desrosiers, 2900, boulevard du Mont-Royal, Tél. AT. 9451

Impression et expédition : Imprimerie St-Joseph, Montréal, P.Q.

Abonnement : \$1.00 au Canada et à l'étranger. *L'Action Universitaire* paraît chaque mois, sauf juillet et août.

HOMMAGES À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

à l'occasion du

VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE

DE SON INCORPORATION

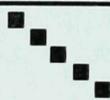
COUVRETTE-SAURIOL, LIMITÉE

Bernard Couvrette, L.L.B., 1929

Président et dir.-général



ÉPICIERS EN GROS



50 De Brésoules

HARBOUR 8151

MONTREAL

*Meilleurs Vœux à
l'Université de Montréal*

J.-HENRI ACHIM

Doreur et argenteur

967, S.-LAURENT MONTRÉAL
HARBOUR 8775

*Hommage à l'Université de Montréal
à l'occasion du
vingt-cinquième anniversaire de
son incorporation*

**CRÉDIT FONCIER
FRANCO-CANADIEN**

5 EST, RUE SAINT-JACQUES
MONTRÉAL

Pour votre

LABORATOIRE

APPAREILS

VERRERIE

REACTIFS

Adressez-vous à

**CANADIAN LABORATORY
SUPPLIES, LIMITED**

403 ouest, St-Paul,
Montréal, Québec

*Hommages à l'Université
de Montréal*

**MILLET, ROUX & CIE
LIMITÉE**

Produits scientifiques sélectionnés et
instruments pour la Médecine
et la Chirurgie.

1215, RUE ST-DENIS MONTRÉAL
CANADA



*Hommages à l'Université
de Montréal*



COMPAGNIE CIBA LIMITÉE

FABRICANTS DE PRODUITS
PHARMACEUTIQUES

1235, ave MCGILL COLLEGE
Montréal, P.Q.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUR LA VIE

La Sauvegarde

Siège social
MONTRÉAL

CONTRATS D'ASSURANCE-VIE
SOUS TOUTES SES FORMES

*Lunettes et verres
ophtalmiques.*

J.-O. GIROUX

Optométriste-Opticien
diplômé

Membre de l'A.E.P.O.
de Paris

Assisté de Messieurs
A. Philie, J.-A. Allaire,
G. Guernon, O.O.D.

Bureaux chez

Dupuis Frères
LIMITÉE

MONTRÉAL


HOMMAGE


 **CAISSE** 
NATIONALE
D'ÉCONOMIE

41 ouest, rue S. - Jacques
Montréal - HArbour 3291



CIGARETTES
SWEET
CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

Une réponse idéale à la soif...



Le délicieux
Nectar
Mousseux

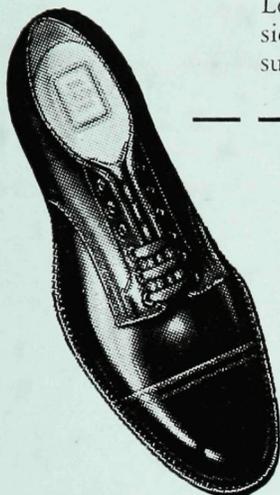
CHRISTIN

AUSSI

- Bière d'épinette • Cream Soda
- Orangeade • Dry Ginger Ale

L'Histoire de la chaussure

La chaussure à bout allongé et pointu reparait sous Louis XIV ; elle est de brocart et de velours, avec nœuds de dentelle ou d'étoffes précieuses retenus par une boucle d'argent. Les talons, généralement très élevés, sont de bois rouge. Le Roi-Soleil fit même peindre sur les siens des scènes illustrant ses victoires sur le Rhin.



Les SLATER unissent
l'élégance et la solidité au chaussant
le plus parfait.

SLATER

POUR HOMMES ET FEMMES



Sans l'ardoise
nulle chaussure
n'est Slater



Avec les hommages de

ASGRAIN & HARBONNEAU
Limitée

MONTREAL

HOMMAGES DE

LA BANQUE D'ÉPARGNE

de la Cité et du District de Montréal

Hommages à l'Université de Montréal

AL. BENOIT-BENOIT PROTECTAL INC.

Jean M. Tremblay, B.A.O., prés.

POUR VOS LUNETTES D'APPROCHE

1617, RUE SAINT-DENIS

MONTREAL

PLateau 4904

Hommages à l'Université de Montréal

QUINCAILLERIE DURAND, LIMITÉE

Spécialistes en Construction

804 ouest, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

MArquette 2484

PAQUETTE

&

PAQUETTE

ASSURANCES GÉNÉRALES

276 OUEST, RUE ST-JACQUES — MA. 3261 *

GÉRARD-P. PAQUETTE — PIERRE PAQUETTE

Hommages à l'Université

PAYETTE

RADIO, ENRG.

910, rue Bleury

Montréal

Compliments de

Ng. Valiquette

Spécialistes du meuble depuis 50 ans

915 est, RUE STE-CATHERINE

PLateau 8811

Tél. DOLLARD 7910

TÉL. 4-3146

LES UNIFORMES



TOUS GENRES D'UNIFORMES LAVABLES

2383 est, rue Beaubien
MONTRÉAL

32, Chemin Gouin
QUÉBEC



Tél. CRescent 4768

Soir : DO. 7919 - CR. 8646

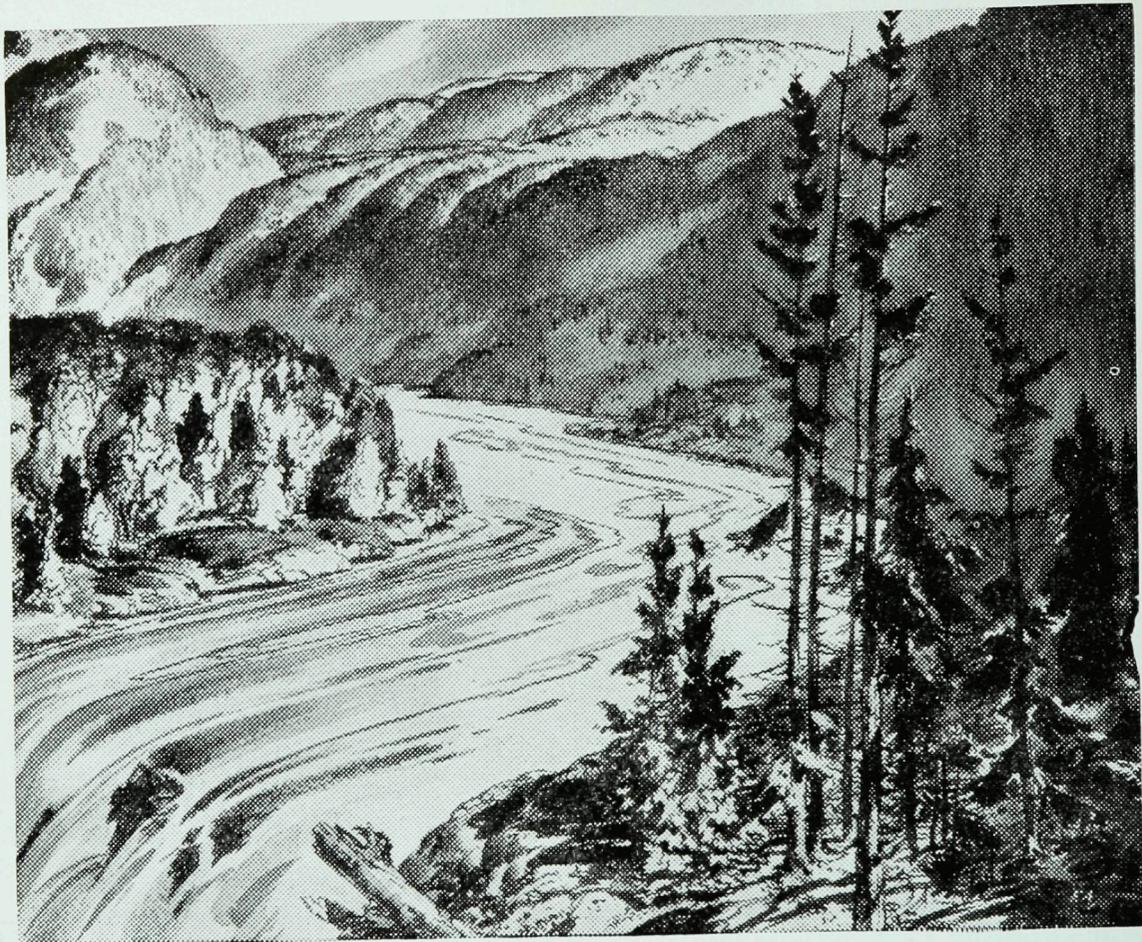
LA PLOMBERIE NATIONALE Enrg.

RÉPARATIONS ET AMÉLIORATIONS

Service rapide — Jour et nuit

AdéLard Hudon & Fils, prop.

119 ouest, rue ST-VIATEUR



Un fleuve d'or

NUIT ET JOUR, le St-Maurice déverse un flot ininterrompu de dollars dans la bourse des citoyens du Québec. Au cours des dix dernières années, près de 70 millions de dollars ont été payés en salaires aux employés de l'industrie électrique. Pour y arriver il a fallu harnacher les rapides et les chutes d'eau de la province.

La contribution indirecte du grand cours d'eau à la prospérité générale a été encore plus grande; chacun en a tiré son profit.

L'énergie électrique à bon marché est l'aimant qui a attiré de nouvelles industries

dans la province. Ces industries ont fourni aux gens du Québec les moyens de trouver plus d'emplois lucratifs dans les confins de la province. Le développement industriel a changé des villages en villes et des villes en grands centres. Chaque nouvel arrivé amène avec lui sa femme et ses enfants qu'il

faut loger, nourrir, vêtir et chauffer. Le menuisier, le constructeur, l'agriculteur, l'épicier, le drapier, le charbonnier se ressentent tous favorablement de sa venue.

Le St-Maurice a vraiment été un fleuve d'or pour les habitants de la province de Québec.

Le prix de vente moyen du kilowatt-heure de la Compagnie Shawinigan est inférieur au prix moyen analogue de tout autre réseau d'électricité sur le continent nord-américain; c'est là un élément qui a largement contribué à l'expansion de l'industrie et du commerce dans la province de Québec.

TRANSPORT • CONSTRUCTION • GÉNIE CIVIL

The **Shawinigan**

WATER & POWER CO.

ELECTRICITÉ • PRODUITS CHIMIQUES



LE DERNIER QUART DE SIÈCLE ET LE PROCHAIN

— I —

Les vingt-cinq dernières années ont vu de grandes choses se passer à l'Université.

La succursale montréalaise de Laval, fondée en 1876, avait depuis longtemps atteint sa majorité ; en fait, elle l'avait doublée, quand Rome et Québec s'entendirent pour la doter de deux chartes qui proclamaient son émancipation et lui donnaient le nom d'Université de Montréal. Depuis ce jour, dans l'immeuble jadis magnifique de la rue Saint-Denis, incendié deux fois et devenu insuffisant, les Facultés s'étaient développées et même multipliées. Les anciennes avaient renouvelé leur outillage, les nouvelles avaient démontré leur utilité par leur succès. La Faculté des Sciences, en particulier, répondant à un besoin urgent, voyait ses étudiants augmenter tous les jours ; l'École des sciences sociales, économiques et politiques, venue, elle aussi, à son heure, provoquait la création de deux écoles semblables à Québec et à Ottawa ; la Faculté de Philosophie et la Faculté des Lettres, toutes les deux reconnues comme nécessaires dans une université catholique et latine, attendaient de meilleurs jours pour s'épanouir selon les désirs de leurs fondateurs. L'année 1926 assista à l'élaboration des plans de la nouvelle Université, que des administrateurs clairvoyants et hardis voulaient édifier au flanc du Mont-Royal. À l'automne de 1942, en l'année du III^e centenaire de la fondation de Montréal, les Facultés se transportaient enfin dans l'immense édifice construit pour elles, et solennellement inauguré en juin de l'année suivante.

Une œuvre de cette envergure n'est jamais terminée. Comme tout être vivant, elle veut grandir et se fortifier. Il ne s'est pas passé une journée, depuis 1942, sans qu'un progrès ne se soit manifesté dans l'installation matérielle, dans l'organisation des cours, dans la formation du personnel enseignant et administratif.

Il a été souvent question d'enquêtes sur l'Université comme s'il s'était agi de révéler au public des mystères d'iniquité. Les enquêtes ont duré des mois ; les rapports qu'on en a faits reposent dans les archives, à la disposition de ceux qui veulent les consulter ; les rajustements et les améliorations recommandés ont été, autant que possible, exécutés. Ceux qui doutent encore

de leur efficacité et qui laissent entendre que s'ils disaient tout ce qu'ils savent, l'Université aurait à se voiler la face, non seulement s'illusionnent mais manquent d'égard envers une noble institution qui a bien mérité de la patrie et qui lui fait honneur.

Ceux qui, la comparant à d'autres maisons de haut enseignement, refusent de reconnaître, dans les rangs de son personnel, des professeurs illustres, des savants, bref, des vedettes, ou bien n'ont jamais consulté son annuaire, ou bien, comme disent les Anglais, « speak through their hat »...

Heureusement, l'Université a la vie dure. Elle l'a prouvé dans le passé en résistant aux assauts de la calomnie, de l'hostilité et de l'indifférence. Elle puise même dans ses épreuves un regain de force et de vitalité. Aussi envisage-t-elle l'avenir avec une inébranlable confiance. L'avenir, en effet, se présente pour elle vraiment grandiose.

— II —

Le « campus » de l'Université de Montréal est très vaste. Le bâtiment actuel, si grand qu'il soit, n'occupe que le cinquième ou le sixième de sa longueur. Au-dessus et au-dessous du Boulevard du Mont Royal qui le traverse de part en part, il reste beaucoup d'espace. Ce sera la tâche du prochain quart de siècle de le remplir.

Les Administrateurs qui travaillèrent aux plans de la future université et de ses dépendances, prévirent dès les débuts une maison d'étudiants, des jeux en plein air, un stade sportif et une patinoire. Si nous sériions ces projets dans l'ordre d'urgence, la maison d'étudiants devra passer la première : une maison de quatre ou cinq cents chambres, avec une chapelle, une salle à manger, un gymnase. Pendant l'année académique, elle logera les étudiants de la campagne ; pendant les vacances, elle recevra les hôtes étrangers inscrits aux cours d'été, de lettres, de philosophie, de sciences, ou venus pour assister à des congrès et à des conférences. Cette maison s'impose à cause de l'éloignement des grands hôtels et de l'absence de maisons de pension dans le quartier. S'élevant au milieu des arbres, à quelques minutes de marche des Facultés, elle serait un séjour idéal pour les travailleurs intellectuels.

Le stade devra utiliser la vaste carrière qui se trouve à l'entrée sud-est du campus, à l'extrémité de la rue Bellingham. La patinoire ou arena le voisînera, à quelques pas, le long de l'avenue Maplewood. Il y a des années qu'un comité des sports s'est donné pour objectif ces deux constructions, dont

l'utilité du point de vue de la culture physique, est indiscutable. La guerre les avait rendues moins urgentes, la paix va les remettre à l'ordre du jour. D'autres sports attendent qu'on leur assigne leurs quartiers. Les terrasses depuis longtemps préparées attendent leurs jeux de tennis. Jusqu'ici, seul le ski a trouvé les moyens de s'installer à demeure : il s'est construit un monte-pente et s'est tracé des pistes à travers les arbres de la forêt.

Dans cette forêt, pourquoi n'aurions-nous pas, un jour, un théâtre de plein-air, comme à l'Université de San Francisco, comme à l'Université de Bâton-Rouge ou de la Caroline du Nord ? La pente du terrain, le rideau d'arbres, l'absence des bruits de la rue, tout s'y prêterait.

Au même niveau du campus, en bordure du cimetière, nous devrions aussi voir surgir un observatoire astronomique et un observatoire météorologique. Pourquoi avoir recours indéfiniment à des institutions étrangères, en cet ordre de choses ?

Descendons des hauteurs ! Le long de l'avenue Maplewood, il y a place pour une École des Hautes Études Commerciales et pour une École Polytechnique, pour un Institut d'Études Médiévales, et pour un Musée de Sciences naturelles, et pour une Galerie de Beaux-Arts, et pour un Conservatoire de Musique, et peut-être pour un Externat classique...

À l'extrémité ouest du campus, autour de l'Hôpital universitaire, qui est censé occuper les trois ailes non encore terminées du bâtiment central, pourquoi n'élèverions-nous pas une couronne d'hôpitaux spécialisés : radium, pédiatrie, orthopédie, neurologie, etc. ?

Enfin, rien n'empêche que, à l'exemple de l'Université Catholique de Washington, l'Université de Montréal ne s'entoure, en dehors du campus, de maisons d'étude qui seraient la propriété des divers instituts religieux d'enseignement ? Déjà les Pères Franciscains ont leur Maison Saint-Bonaventure. Pourquoi maintenant les Frères des Écoles Chrétiennes, l'École Normale Secondaire, etc., n'auraient-ils pas les leurs ?

Certes, nous avons taillé là un travail considérable pour le prochain quart de siècle. Ce travail n'est pourtant pas impossible. Heureux ceux qui en verront la réalisation !

*Olivier MAURALT, p.s.s.
Recteur*

NOTRE CHARTE PONTIFICALE

Monseigneur Émile CHARTIER

Ancien vice-recteur (1920-44)

Bossuet voyait dans la sagesse la caractéristique du sénat de la Rome païenne. La sagesse a passé à ce sénat de la Rome chrétienne que sont les cardinaux et les Comités ou les Congrégations auxquels ils président. Seulement, elle est ici d'autant plus éclairée que les intérêts de Dieu, les seuls qu'elle ait à traiter, dépassent infiniment les intérêts matériels qui seuls pré-occupaient les Pères conscrits.

Ces intérêts étant aussi durables que celle qui les transige, la Ville éternelle n'a pas à compter avec le temps. Néanmoins, elle le sait tout comme le poète : *Le temps respecte peu ce que l'on fait sans lui.*

Aussi, bien des années s'écoulaient-elles parfois avant que sa prudence prononce sur l'un d'eux le mot définitif.



La question universitaire Laval-Montréal est un échantillon, entre mille autres, de cette tournure de l'esprit romain. La solution apportée à ce problème se répartit, dans l'ordre canonique, entre trois documents fondamentaux.

Avant même la Lettre apostolique *Inter varias* qui, le 13 mai 1876, constituait canoniquement l'Université Laval, un décret de la Propagande, publié le 9 mars par le cardinal Franchi et signé par S. S. Pie IX, créait à Montréal une succursale de l'institution québécoise : Québec régissait Montréal, à Montréal. Le 2 février 1889,

la Constitution *Jamdudum*, publiée par le cardinal Jacobini et signée par S. S. Léon XIII, transformait la succursale en une *altera sedes* : Québec régissait encore Montréal, mais de Québec. Le 30 octobre 1927, la Constitution apostolique *Christiani orbis*, publiée par le cardinal Bisleti et signée par S. S. Pie XI, détachait l'un de l'autre les deux sièges et rendait autonome celui de Montréal : Montréal se régirait toute seule, sans Québec.

Ce dernier document avait eu une préface : le Rescrit *Quum Illmi*, publié le 8 mai 1919 par le même cardinal Bisleti et signé par S. S. Benoît XV, qui portait déjà la même décision, mais subordonnait à deux conditions l'octroi de la Constitution précitée.

Comment le problème universitaire Laval-Montréal, posé dès 1850, soulevé en 1865, 1876, 1889 et 1919, est-il parvenu à se résoudre en 1927, après soixante-quinze années d'instances auprès de Rome ? L'heure est peut-être venue, pour l'unique survivant, de produire son témoignage sur la dernière phase de ce procès canonique.



En février 1918, l'évêque auxiliaire de Montréal, Mgr Georges Gauthier, succédait, comme vice-recteur de l'Université Laval à Montréal, à Mgr Gaspard Dauth, démissionnaire pour raison de mauvaise santé. Le prestige dû à son caractère épis-

copal et à son éloquence reconnue, son entregent et ses relations d'amitié avec les chefs de presque toutes les Facultés civiles aideraient à prévenir, à atténuer du moins, les frictions que pouvait susciter la fusion déjà projetée de tous les corps en un seul. Dès le mois d'avril, en collaboration avec le secrétaire général, le nouveau vice-recteur prépara un *Mémoire des évêques*, qu'il devait présenter à la Congrégation romaine des Séminaires et Universités.

Sur les entrefaites, le gouvernement canadien le chargea de visiter les camps militaires d'Europe où séjournèrent encore des catholiques et des Canadiens français ; le vice-recteur consacra à cette mission le temps des vacances universitaires. Mais l'occasion était trop favorable pour qu'il ne poussât pas jusqu'à Rome. Il s'y rendit à l'automne et y présenta le *Mémoire*, qu'il distribua aux principaux membres de la Congrégation des Études, entre autres aux cardinaux Bisleti, Vannutelli, de Laï et Lega. Ainsi alertée, la Congrégation pria l'un de ses *minutanti* — au nom prédestiné, puisqu'il s'appelait Mgr Cardinali — de dresser l'historique complet de la question et de lui préparer un rapport (*relatio*) à son sujet. Le problème se trouvant ainsi soulevé à Rome, le vice-recteur, sa mission militaire terminée, rentra à Montréal le 7 décembre.

Peu avant ce retour, le Délégué apostolique aux Antilles, Mgr Benedetti, était par hasard de passage à Montréal ; on y remarqua son insistance à se renseigner sur la question universitaire. Par hasard encore, un autre prélat romain, récemment rentré de sa Délégation en Australie et chargé de mission aux États-Unis en attendant d'aller prendre au Secrétariat d'État du Vatican le poste d'assistant pour les Affaires extérieures, Mgr Ceretti, eut à Montréal, avant de se rendre à Québec,

plusieurs entretiens sur les affaires de l'Université soit avec Mgr Bruchési soit avec le secrétaire général. Enfin, et toujours par hasard, le Délégué apostolique à Washington, Mgr Fumasoni-Biondi, venait rejoindre à l'archevêché de Montréal ses deux collègues et conférait avec eux, à ce que l'on croit, sur le problème Laval-Montréal.

Ils s'accordèrent sur un point : l'à-propos, pour l'archevêque de Montréal et vice-chancelier, d'aller en personne appuyer à Rome la démarche préalable du vice-recteur son auxiliaire. Son nom avait toujours eu de quoi flatter les oreilles des Italiens. Ses voyages précédents lui avaient permis d'exercer, sur les prélats de la cour romaine, son habituelle séduction. Le trône de Saint-Pierre était occupé par son confrère d'ordination, S.S. Benoît XV. Ancien professeur à Laval de Québec, ancien vice-recteur à Laval de Montréal, il devait connaître comme personne les deux aspects de la question. Surtout, il convenait que, les fondements d'une université à Montréal ayant été jetés par Mgr Bourget, ce fût l'un des plus vifs admirateurs du grand évêque, son successeur aussi, qui procurât à l'entreprise son couronnement.



Persuadé sans peine et résolu dès lors à partir, Mgr Bruchési s'imposa deux démarches préalables. Dans l'une il obtint de son ami de cœur, le cardinal Bégin, une lettre autographe ; le chancelier de Laval y déclarait que le vice-chancelier de Montréal, en sollicitant de Rome la séparation absolue des deux institutions, le faisait en plein accord de pensée et de sentiment avec lui. D'autre part, Mgr Bruchési obtenait du recteur du collège Ste-Marie, le R. P. Arcand, S.J., une lettre

également autographe ; le supérieur y acceptait que sa maison se vît retirer, si cela devenait nécessaire, le privilège dont l'avait gratifiée la Constitution *Jamdudum*. Muni de ces deux documents officiels et de quelques lettres officieuses, comme celles du premier ministre l'honorable Lomer Gouin et de l'honorable Thomas Chapais, Mgr Bruchési s'embarqua le 23 janvier 1919.

Arrivé à Rome le premier samedi de février, il apprit le soir même qu'une députation de Laval y séjournait depuis quelque temps, en vue d'activer la canonisation du premier évêque de Québec. Prenant les devants, l'archevêque de Montréal alla, dès le lendemain matin, rendre visite aux délégués, les deux archivistes de l'Université : Mgr Amédée Gosselin, qui venait à peine de quitter le rectorat, et l'abbé B.-Philippe Garneau, le futur vicaire général. Outre le *Mémoire* qu'ils avaient remis à la Congrégation en opposition à la requête montréalaise, ces députés avaient apporté eux aussi deux documents : une lettre dactylographiée, avec signature autographe du cardinal Bégin, priant le Pape de considérer comme non avenue sa lettre autographe à Mgr Bruchési ; une lettre de Sir Charles Fitzpatrick, pour lors gouverneur de la province, demandant à Rome de maintenir à tout prix le *statu quo*. L'entrevue fut tout à fait cordiale de part et d'autre.



Ce même jour, S. S. Benoît XV faisait savoir à son confrère d'ordination qu'Elle l'attendait au plus tôt, à la date qui lui conviendrait le mieux. Deux jours après, Mgr l'archevêque se présentait devant le Pape, qui l'accueillit à bras ouverts et le retint une heure entière. L'unique témoin

de la scène peut la reconstituer exactement, à l'aide des notes prises au sortir même de l'audience : on y verra quelle intimité reliait ce vrai fils à ce vrai Père.

Après l'évocation émue de maints souvenirs communs, Mgr entra dans le sujet. — « Très Saint Père, je suis venu à Rome en vue surtout de poser une question dont le règlement aura été l'acte le plus important, *et le dernier peut-être*, de mon épiscopat de vingt-deux années. » Mgr prévoyait-il dès lors la réclusion que lui réservaient les vingt années à venir ? « Malheureusement, cette question, je n'ai pas le droit de la poser. » — « Eh ! qu'est-ce donc qui vous le défend, Mgr ? » — « Ceci, Très Saint Père. »

Mgr l'archevêque tendit au Pape un exemplaire du décret du cardinal Franchi (9 mars 1876). La dernière clause frappait d'excommunication ou de suspense *ipso facto*, selon le cas, quiconque oserait, après cette publication, soulever de nouveau le problème universitaire. Le texte relu, le Saint Père dit énergiquement : « Mgr, ce qu'un Pape a cru opportun pour son temps, un autre Pape peut le penser inopportun pour le sien ; ce qu'un Pape a cru bon de décréter, un autre Pape peut trouver à propos de le rescinder. Allez-y, Mgr, posez votre question sans crainte ; le Pape actuel sera trop heureux de vous écouter. »

Là dessus, Mgr l'archevêque reprit : « Très Saint Père, je suis venu demander au Pape de décréter la séparation complète des deux sièges de l'Université Laval et l'indépendance de celui de Montréal. J'ose solliciter en plus de Votre Sainteté la permission de ne pas quitter Rome sans rapporter avec moi le décret. » — « Quand Votre Grandeur a-t-elle l'intention de rentrer en son lointain pays ? » — « S'il plaît à Votre Sainteté, je voudrais partir, au plus tard, le 15 mai, afin de retourner à

Montréal en juillet, après quelques courses indispensables en France. »

Le Saint Père eut alors un sourire et, levant les bras au ciel, dit finement : « Comme vous y allez, Mgr ! Oubliez-vous que vous donnez à peine trois mois à la Congrégation pour régler une affaire qui traîne depuis soixante-dix ans ? » — « C'est au Pape que je m'adresse, Très Saint Père, et non aux Congrégations. » — « Seulement, voilà, Mgr : le Pape est la main qui signe ; les têtes qui pensent et les bras qui exécutent sont ailleurs. Vous savez que les services administratifs ne sont pas toujours faciles à mettre en branle et sont lents à se mouvoir, surtout à Rome. » — « Sans doute, Très Saint Père. Est-ce que toutefois le Pape n'est pas assez puissant pour faire penser les têtes plus vite et faire agir les bras plus rondement ? » — « Benoît XV peut toujours essayer, Mgr ; mais Il ne peut s'engager à réussir. En tout cas, Il ne désire qu'une chose : vous donner la plus entière et la plus prompte satisfaction. »

À ce moment, le Pape prit sur son pupitre la *Gerarchia cattolica* et l'ouvrit au chapitre de la Congrégation des Séminaires et Universités. — « Voici, Mgr, ce que, vous, vous allez faire. La Congrégation compte vingt-trois membres actifs, la plupart cardinaux, en plus de ses consultants. Vous vous donnerez la peine de les visiter tous, une fois au moins. De son côté, le Pape les verra aussi, à l'occasion de l'audience hebdomadaire qu'Il leur accorde. Voyez surtout ceux qui, pour des raisons spéciales, portent aux affaires du Canada un intérêt plus immédiat : l'âme des Congrégations, cardinal de Lai ; l'avocat dans votre cause, cardinal Lega ; vos anciens délégués, les cardinaux Merry del Val et Sbaretta ; le préfet et le secrétaire de la Propagande, les cardinaux Van Rossum et Laurenti ; le cardinal français

Billot et le R. Père Lépicié ; le cardinal anglais Dom Gasquet ; le rédacteur des Brefs, Mgr Verde ; le général des Jésuites, le Père Ledochowski. Il en est d'autres que vous n'aurez pas même besoin d'entrevoir, le Pape se réservant de causer de l'affaire avec eux : son secrétaire d'État, cardinal Gasparri ; son vicaire général, cardinal Pompili ; notre confrère d'ordination, cardinal Georgi. Les sous-secrétaires d'État, Mgr Ceretti et Mgr Tedeschini, sont déjà parfaitement au courant. Voyez les autres, Mgr, deux et trois fois au besoin. Votre plaidoirie terminée, attendez avec patience la réunion spéciale de la Congrégation, que je ferai convoquer. Mais retenez ceci, comme conclusion de cette première audience : *Benoît XV fait de votre affaire, Mgr, son affaire.* »

L'entrevue ayant pris fin sur cette promesse de tout repos, Mgr sortit les larmes aux yeux et se rendit à la secrétairerie d'État.



Car aussitôt commença le chassé-croisé des visites recommandées par le Pape. Du 7 février au 25 avril, ce fut une course à pied continue, la grève simultanée des tramways et des taxis, qui dura presque tout ce temps, obligeant ainsi le visiteur à battre les pavés de Rome. Les connaisseurs se représenteront facilement la fatigue de la marche entre le Collège canadien et le Vatican, par exemple. Elle se renouvela vingt fois : quatre pour des audiences papales ; quatre pour des entrevues avec les sous-secrétaires d'État ou le majordome ; le reste pour l'assistance à la prédication quadragésimale et à la retraite pascale, en compagnie du Pape et des cardinaux. Une seule fois, pour une audience du soir avec Mgr Tedeschini, on eut à son service la voiture du gérant romain de la Croix-Rouge.

Ces courses épuisaient d'autant plus que la sustentation était plus maigre. Descendu au Collège canadien, qui n'avait alors d'autre habitant que l'aimable M. Robin, P.S.S., Mgr l'archevêque prenait en sa compagnie le petit déjeuner : un simple café et un modeste quignon, dont les miettes devenaient le soir de la sciure de bois. Pour les deux autres repas, l'on se rendait à la Procure voisine de Saint-Sulpice. Là encore, le rationnement réduisait le menu à des purées et au même pain infect ; le jeudi midi seulement, l'on pouvait déguster un mince et étroit morceau de viande. Le soir, quand on réintérait le Collège canadien, privé de feu et de ravitaillement, pour y faire le bilan de la journée, organiser le programme du lendemain et élaborer les mémoires nécessaires, on était encore moins fourbu qu'affamé et transi.

Malgré ces privations et ces fatigues, Mgr l'archevêque de Montréal était infatigable. Sa messe dite au petit jour, il se faisait l'humble servant de son compagnon ; puis, trois et quatre fois le jour, on prenait, avec les mémoires appropriés en poche, une direction différente pour aborder un personnage différent. On se rendait au palais Brancaccio ou à celui de la Propagande ; on longeait le Tibre, pour visiter le cardinal Bisleti, le cardinal Billot ; ou bien on le franchissait pour atteindre au Transtévère le cardinal Gasquet, au Janicule le cardinal Sbaretto, à la place Ste-Marthe le cardinal Merry del Val et, près du château S.-Ange, Mgr Benedetti. Le retour avait lieu par S.-Laurent in Damaso et S.-André della Valle, où l'on trouvait le cardinal de Laï et l'ambassadeur de France, monsieur Émile Mâle.



Le témoin est à même de l'attester : pas une seule fois, au cours de ces pénibles

randonnées, Mgr l'archevêque n'aborda la question par le même biais avec ses divers interlocuteurs ; pas une seule fois, dans ses divers entretiens avec le même consultant, il ne lui présenta le même aspect du problème. Dès l'arrivée, il toisait l'interlocuteur, devinait la difficulté qui occupait son esprit à ce moment et la lui faisait exposer dans tout son jour. Alors, il faisait sauter l'obstacle, avec la souplesse qu'il tenait de ses origines italiennes, avec cette volubilité qu'il devait à son don des langues, à sa maîtrise en italien comme en latin, en anglais comme en français.

D'après l'un, une seule université était tout ce qu'il fallait pour une population comme celle du Québec ; c'était l'objection commune et fondamentale. L'archevêque s'acharnait à le répéter : « Il ne s'agit pas de créer une nouvelle institution, mais de séparer deux maisons existantes, associées, malgré leur éloignement, par un mariage forcé. » Comment admettre qu'une ville de plus d'un million de population, qui a déjà chez elle tout le mécanisme de son enseignement supérieur, soit assujettie pour cet objet, si peu étroitement que ce soit, à une ville de quatre-vingt mille habitants ! Rome elle-même aurait-elle l'idée de subordonner sa Grégorienne à l'Université catholique de Milan ?

Pour un autre, l'Université Laval, dressée sur le cap Diamant, faisait un pendant assez efficace à l'Université McGill, campée sur les flancs du mont Royal. Pour l'archevêque, la seconde ville française du monde, la ville aux cent clochers, se devait de transformer, en face de ce bastion anglais et protestant, son embryon d'Université en un monument aussi imposant, comme un hommage à sa langue et à sa foi. Cet idéal, elle ne pourrait jamais l'atteindre, tant que sa maison d'ensei-

gnement supérieur, chose existante encore une fois et non chose à créer, n'aurait pas ses coudées franches. De quel œil dédaigneux McGill elle-même ne devait-elle pas voir sa rivale maintenue par Rome sous l'autorité d'une institution étrangère à la métropole !

Aux yeux d'un troisième, la finance ne serait jamais suffisante à sustenter deux établissements de ce calibre. L'archevêque répondait : « La finance ayant suffi à les maintenir quand ils étaient unis, il n'y a pas de raison pour qu'elle ne parvienne pas à les alimenter après leur séparation. »

À ceux qui insistaient sur la seconde lettre du cardinal Bégin l'archevêque opposait cette réflexion : « Une lettre dactylographiée ne saurait représenter, comme la première lettre tout entière autographe, les vrais sentiments de son signataire. » Quant à celle du gouverneur, sur lequel une condamnation judiciaire d'ordre financier avait récemment jeté de l'ombre, l'archevêque l'écartait en arguant : « Dans un pays démocratique, où *le roi règne mais ne gouverne pas*, l'opinion du représentant du roi ne saurait prévaloir contre celle du chef du gouvernement provincial. »

Enfin, on avait lu quelque part cette invraisemblable interrogation : « Que deviendra le catholicisme dans le Québec, le jour où l'Université Laval ne sera plus seule à y avoir la main haute sur l'enseignement supérieur ? » En réponse, l'archevêque de Montréal soutint que l'orthodoxie du métropolitain et de ses suffragants devait suffire à l'Université. Celle du métropolitain, Laval lui-même l'avait reconnue en confiant pendant quatre ans à l'abbé Bruchési l'une de ses chaires de théologie. D'ailleurs, si Rome jugeait douteuse la doctrine du futur chancelier de

Montréal, quand elle ne l'avait jamais jugée telle alors qu'il était vice-chancelier, elle n'avait qu'à lui désigner un remplaçant d'une sécurité doctrinale absolue.



Les plaidoiries épuisées, Rome n'attendait plus, pour déterminer le jour de la convocation, que le *votum* du Délégué apostolique au Canada, Mgr Pietro di Maria. Dès que ce document lui fut parvenu, Sa Sainteté fixa le 29 avril pour la date de la réunion plénière de la Congrégation.

Le dimanche précédent, la Procure de Saint-Sulpice offrait le vin en l'honneur de Mgr Bruchési. Outre la douzaine de cardinaux qui y prirent part, avec des archevêques et des évêques, les ambassadeurs de France et d'Angleterre auprès du Saint-Siège, on y vit figurer Mgr Maglione, alors camérier secret, comme représentant personnel de Sa Sainteté Benoît XV. Le 28, le même Mgr Maglione eut l'ordre d'aller avertir tous les cardinaux membres de la Congrégation que le Saint Père désirait les voir tous présents à l'assemblée du lendemain. Le matin du 29, le Pape en personne alla rappeler à son secrétaire d'État l'heure de la réunion, « pour être bien sûr », dit-il plus tard en plaisantant, « qu'un homme du poids du cardinal Gasparri serait là avec les autres ». Un seul fut excusé, le cardinal Bisleti, préfet de la Congrégation, tombé gravement malade au cours de la semaine précédente.

En son absence et par un véritable hasard, le Légat du Pape au Congrès eucharistique de Montréal, en 1910, se trouva chargé d'exposer la question, en sa qua-

lité de vice-préfet. À cause de cette éventualité, le cardinal Vincent Vannutelli avait eu, la veille, un long entretien avec Mgr Bruchési et son compagnon, pour s'éclairer sur certains détails. Ce que fut son exposé, ce qui se dit au cours de cette Congrégation plénière, naturellement nul n'en sut rien. Seulement, quand le cardinal eut fait son rapport au Pape dans l'après-midi, il apprit le soir même à Mgr l'archevêque, de la part de Sa Sainteté, que le vote favorable avait été unanime. Après soixante-dix années d'attente, l'Université Laval à Montréal devenait *ipso facto* l'Université de Montréal tout court.



Il n'y avait plus à régler que le statut canonique de l'institution autonome. Le secrétaire de la Congrégation, Mgr Jacques Sinibaldi, avait eu pour élève autrefois le secrétaire de Mgr l'archevêque de Montréal ; il avait aussi servi de juge lors de l'examen pour le doctorat, que le secrétaire avait subi devant l'Académie romaine de Saint-Thomas. Il invita son ancien élève à coopérer avec lui dans la rédaction d'un document qui devancerait la future Bulle pontificale. De cette collaboration sortit, le 8 mai, le *Rescrit Quum Illmi*, signé par le cardinal Bisleti à peine rétabli, et lu devant lui.

Un premier article proclamait l'autonomie tant attendue.

Le second assignait à l'institution indépendante le nom de *Universitas Montis Regii*. Cette désignation prévenait la confusion avec le Montréal de Sicile, *Montis Regalis*, et le Montréal de France, *Regiomontani* ; elle écartait en même temps les hybrides *Marianopoli* et *Marianopolitanæ*. Un instant, on avait pensé à Université « française et catholique » ; à la

suggestion du préfet lui-même et de son secrétaire, il fut convenu que la première épithète serait exclue de tous les textes et que la seconde serait réservée pour le préambule seul de la charte civile.

Le programme des études et le régime disciplinaire devaient, en vertu du troisième article, être conformes aux prescriptions de S. S. Léon XII, dans le *Quod divina sapientia* du 25 août 1824. La Constitution *Deus scientiarum Dominus* de S. S. Pie XI en 1931 a modifié du tout au tout ce dispositif.

Le quatrième article marquait les limites territoriales de la nouvelle juridiction universitaire ; elles coïncideraient avec les bornes mêmes de la province ecclésiastique de Montréal. Les collèges affiliés que contenait cette province étaient conséquemment détachés de Laval et rattachés à la nouvelle Université. L'article ne comportait pas de réserve à l'égard du collège Ste-Marie. C'est que le T. R. Père Ledochowski, donnant suite à la lettre du Père Arcand et approuvant les motifs d'un mémoire rédigé là dessus à sa demande, avait accepté d'abord que cette maison rentrât sous le régime commun. C'est seulement le lendemain de son retour à Montréal, soit le 1^{er} août, que Mgr Bruchési reçut ce télégramme : « Privilège Sainte-Marie maintenu. Card. Bisleti. »¹

1. Cette injonction de Rome, notre parlement savait que l'Université ne la discuterait même pas. Aussi, à la suggestion de l'honorable Thomas Chapaïs, rédigea-t-elle en ces termes la fin de l'article 7, où la charte civile statue sur l'affiliation des collèges classiques : « Dans le statut d'affiliation qui pourra être arrêté entre l'Université et les collèges tenus par les RR. PP. Jésuites, l'Université aura la faculté de (au lieu de *devra*) tenir compte du privilège qui leur a été jusqu'ici reconnu par l'Université Laval, conformément, quant à la nature du privilège, aux prescriptions de la Constitution *Jamdudum* du 2 février 1889. » Cette Constitution toutefois ne parle pas des « collèges tenus par les RR. PP. Jésuites », mais uniquement, comme le télégramme du 1^{er} août, du « collège Sainte-Marie ».

Tout en faisant pressentir la Bulle définitive, un cinquième et dernier article en subordonnait l'octroi à deux conditions : la fusion en un seul corps de toutes les Facultés jusque là indépendantes les unes des autres ; la concession à ce corps unique de l'indépendance par le gouvernement de la province. L'intention de la Congrégation, en suspendant ainsi la Bulle, était précisément de pousser les autorités universitaires à atteindre au plus tôt ces deux objets, dont d'ailleurs elles se préoccupaient vivement depuis un an. Elle eut pleine et prompte satisfaction : le travail de la fusion était achevé en décembre 1919 ; le 20 février 1920, après un magistral exposé de son vice-président, le député Adrien Beaudry, notre Assemblée législative adoptait à l'unanimité — chose inouïe, paraît-il, dans son histoire — la loi qui accordait son indépendance, dans l'ordre civil, à l'Université de Montréal ou Montreal University (et non pas University of Montreal).

Pour lui donner communication de ce document avant de le présenter à la signature du Pape, le cardinal Bisleti avait fait convoquer Mgr l'archevêque de Montréal. Quand il eut terminé sa lecture, le secrétaire Mgr Sinibaldi ne put se retenir d'ajouter en italien, avec la jovialité qui ne le quitta jamais : « Art. 6. Si les chefs de la nouvelle Université ne sont pas satisfaits de ces clauses, il n'y aura qu'à leur attacher une pierre au cou et à les précipiter dans le fleuve S.-Laurent. » L'hilarité fut générale autant que bienfaisante.

À l'automne de 1919, le Collège canadien rouvrait ses portes, fermées depuis la guerre. Aux neuf étudiants qu'il reçut bientôt en audience Benoît XV déclara : « Si Nous avons donné à la question Laval-Montréal la solution que vous savez, ce n'était ni pour déplaire à Québec, ni

pour faire plaisir à Montréal, mais parce que le souci du bien public Nous l'imposait. »

Il n'y avait plus qu'à mériter la Bulle définitive. Elle arriva en octobre 1927. Ce retard eut un double et heureux effet : il permit à l'Université d'élaborer ses règlements et de les mettre à l'épreuve ; il lui donna le temps de fournir à Rome de nouveaux renseignements sur l'état d'esprit de ses administrateurs et de ses professeurs.

Cette dernière mesure était on ne peut plus opportune. Des hommes de talent et de vertu avaient cru découvrir dans la charte civile des faiblesses, du point de vue catholique. Sans prévenir les autorités de Montréal, ils avaient signalé ces prétendues lacunes, comme ils en avaient d'ailleurs le droit, dans un *Mémoire* à la Congrégation des Études, et cela dès la fin de 1920 ou au début de 1921. Bien que la Congrégation n'eût pas pris la dénonciation au tragique, le document constituait un nuage qu'il importait de dissiper. Une circonstance imprévue servit ici l'Université.

À la fin de juin 1921, devait avoir lieu à Londres un Congrès des universités de l'Empire. Celle de Montréal y avait délégué le nouveau vice-recteur et le nouveau secrétaire général. Après entente, ils quittèrent Montréal assez tôt pour avoir le temps de pousser jusqu'à Rome et se trouver quand même à Londres dès l'ouverture du Congrès.

Dans la Ville éternelle, ils furent reçus par tous ceux qui avaient eu quelque part aux transactions de 1919, depuis Mgr Cardinali, le rédacteur du rapport préliminaire, jusqu'au cardinal Vincent Vannutelli, l'auteur du rapport final, en passant par le préfet et même tout le personnel

de la Congrégation des Études. À l'aide d'une lettre de créance de Mgr Bruchési, ils eurent surtout l'insigne honneur d'une audience de trois quarts d'heure, le 21 juin, auprès de Sa Sainteté Benoît XV.

Ils avaient à peine eu le temps d'exécuter les révérences protocolaires que le Pape, s'adressant au vice-recteur, lui dit à brûle-pourpoint : « Depuis que vous êtes venu, il y a deux ans, il s'est passé, je crois, deux gros événements : la maladie du vénérable Mgr Bruchési et l'incendie de votre maison. Renseignez-moi d'abord exactement sur ces deux faits ; nous causerons ensuite de la Charte. » Les visiteurs satisfirent de leur mieux Sa Sainteté, en répondant à ses multiples questions. Puis, ils prirent congé du Pape en se jetant à genoux pour implorer sa bénédiction sur leurs familles et sur leur œuvre.

Le secrétaire général eut alors une véritable inspiration. Saisissant la main de son compagnon et levant les yeux sur ceux de Sa Sainteté, il lui dit : « Très Saint Père, daignez voir dans ce geste le symbole de l'esprit universitaire à Montréal : esprit d'union étroite entre le clergé et les laïcs. » Et Benoît XV, tout en les bénissant, répondit : « C'est très bien, cette alliance, monsieur le secrétaire. Assurez tous vos collègues que le Pape la bénit de tout cœur. Puisse-t-elle se maintenir, se resserrer encore et porter des fruits toujours plus abondants ! » Une photographie, tirée à la sortie du Vatican, rappelle à la fois cette scène et cette audience.

En 1926, accompagné du vicaire général actuel, Mgr Albert Valois, Mgr Georges Gauthier, chancelier en exercice, profitait de son voyage *ad limina* comme administrateur apostolique de Montréal pour hâter la conclusion de l'affaire. Il

apportait d'abord à la Congrégation, en vue d'une approbation définitive, les règlements universitaires ; cette approbation, accordée pour dix ans, le 10 mars 1928, fut ratifiée à toujours, le 30 novembre 1936. Mgr Gauthier insistait surtout pour qu'on émit le dernier document canonique, maintenant que l'Université avait satisfait à toutes les exigences romaines et que son monumental immeuble de la montagne était en bonne voie d'exécution.

De son côté, le vice-recteur était appelé à professer à la Sorbonne de Paris, entre mars et juin 1927, un cours sur *La vie de l'esprit au Canada français*. À l'insu de tous, excepté du recteur qui était alors Mgr Vincent Piette, il se rendit à Rome pour y passer les vacances de Pâques et mettre, si possible, une dernière main à la roue. Il eut l'avantage d'approcher là ceux qui étaient le plus immédiatement intéressés à la question universitaire.



Ainsi préparé, l'octroi de la Bulle définitive devait aboutir plus tôt que plus tard. Ce fut la Constitution apostolique *Christiani orbis*, datée du 30 octobre 1927.

La traduction française en fut faite en collaboration, à l'archevêché de Montréal, par deux membres de la Faculté des Lettres, le doyen et le professeur de latin, l'abbé Oscar Maurice, depuis curé de S.-Denis à Montréal. Mgr Bearzotti, le si intelligent et si pittoresque secrétaire de la Délégation apostolique, alors de passage dans la métropole, voulut bien s'associer à l'entreprise.

Après un historique analogue à celui qui figure au début de cette étude, reconnaissant que l'Université de Montréal

« a satisfait à toutes les conditions posées en 1919 », Sa Sainteté Pie XI déclarait : « De l'avis des cardinaux eux-mêmes, Nous avons décidé de constituer et de proclamer absolument et parfaitement autonome l'Université de Montréal. Nous suppléons, pour autant qu'il est nécessaire, le consentement de ceux qu'intéresse la question ou qui estiment qu'elle les regarde. Par la présente, de notre autorité suprême, Nous constituons et proclamons cette université autonome et indépendante. Nous lui concédons tous les droits et privilèges dont jouissent les institutions du même genre, que le Saint-Siège a établies ou approuvées, et nous lui imposons les devoirs et obligations auxquels le droit commun soumet ces mêmes institutions. »

À la suite d'éloges pour le passé et d'encouragements pour l'avenir, Sa Sainteté donnait à sa décision valeur perpétuelle en décrétant : « La lettre présente, signée de Nous, gardera toujours sa validité et son efficacité », ajoutant : « Ce que Notre autorité statue par cette lettre, aucun homme en aucun temps n'aura le droit ni de s'en écarter ni de le contrecarrer ni d'y contredire de façon quelconque. » Après soixante-quinze ans, le Chef suprême de l'Église réglait ainsi définitivement, dans l'ordre canonique, la question Laval-Montréal et scellait la dernière page d'une histoire agitée.

Un jour, dans le trajet par chemin de fer entre Québec et Montréal, lors des premières rumeurs concernant la demande par Montréal de son autonomie universitaire, un voyageur affirmait à son voisin : « Jamais Rome n'acceptera de soustraire Montréal à l'influence de Laval. » C'était un petit prophète. Plus tard, au cours du même trajet et presque à l'heure où le Pape tranchait la question, un autre voyageur déclarait avec une absolue conviction : « Vous savez, Montréal a bien

un Rescrit ; mais, la Bulle, elle ne l'obtiendra jamais. » C'était un très petit prophète.



Et maintenant, après tant de luttes qui semblaient devoir écarter toute solution pacifique, si l'on cherche ce qui a rendu possible l'autonomie présente de l'Université de Montréal, trois explications entre autres paraissent s'imposer.

Au frontispice de cette histoire, apparaît la grande figure de Mgr Ignace Bourget. Ce type de saint n'a touché à rien qui n'ait passé par mille épreuves ; mais il n'a non plus touché à rien qui n'ait abouti, après les pires difficultés, à une fin heureuse. L'Université de Montréal n'est, avec bien d'autres, qu'un anneau de la longue chaîne d'œuvres prodigieuses marquées au coin de son génie apostolique.

À l'autre bout de cette histoire, se dresse la figure, grande elle aussi, de Mgr Paul Bruchési. Après avoir obtenu le Rescrit qui proclamait le triomphe de sa cause, l'archevêque quittait Rome le cœur en joie, mais l'esprit en deuil. Il n'eut pas plus tôt atteint Bordeaux que les spécialistes reconnurent chez lui les symptômes d'un épuisement total. Le verdict, confirmé à Paris peu de jours après, contraignit le malade à rentrer au pays plus vite qu'il n'eût fallu. Sur le pont du même vaisseau, où voisinaient leurs chaises longues, les deux délégations de Québec et de Montréal échangeaient des conversations d'une cordialité tempérée. Le 10 octobre 1919, un dimanche, il inaugurait, par un premier séjour à l'hôpital, une réclusion forcée qui allait se prolonger pendant vingt ans. Ce que le prélat, sous le coup de cette torture morale et pendant toute la durée de l'horrible crise, manifesta de résignation, de patience et même d'héroïsme, personne ne l'a mieux

dit que Son Excellence Mgr Antoniutti, l'actuel Délégué apostolique, alors que, au *soixantenaire* sacerdotal de l'archevêque, il communiait de sa main le vénérable malade. Une souffrance pareille, endurée de cette façon, du moins entre le Rescrit du 8 mai 1919 et la Bulle du 30 octobre 1927, n'est-elle pas la rançon qui méritait, au dernier champion d'une longue lutte, ce triomphe définitif de la cause la plus chère à son cœur ?

Pourtant, la raison fondamentale de ce succès est sans doute celle que S. S. Benoît XV en personne signalait à Mgr Bruchési, le 10 mai 1919. Ce jour-là, l'archevêque de Montréal allait prendre congé du Pape et lui faire des adieux qu'il présageait peut-être définitifs. Vers la fin de l'entrevue, le Souverain Pontife se rapprocha de son ami et lui dit, en lui parlant bien dans les yeux : « Mgr, vous vous demandez peut-être pourquoi une question, si longtemps et parfois si violemment débattue, s'est résolue si facilement et en si peu de temps, après tout. Je me fais un devoir de vous l'expliquer, afin que cela serve d'instruction à d'autres.

« *Non in turbatione Dominus*, Mgr. Tant que le problème fut l'occasion de querelles acerbes, Rome ne lui a donné que des solutions partielles, provisoires ;

cela a duré de 1875 à 1895 environ. Depuis 1898 à peu près, c'est-à-dire depuis le tout début de votre épiscopat, Mgr, la paix s'est faite ; sur cette question, les journaux ont cessé de se renvoyer des articles violents, les professeurs de s'asséner des brochures passionnées. La paix ainsi rétablie, Rome pouvait dire le mot définitif, parce qu'elle était sûre d'être entendue. Aussi a-t-elle profité de cette atmosphère de calme pour prononcer enfin la parole de justice.

« Mgr, Rome n'agira jamais autrement. Et laissez-moi faire ici une application concrète de ce principe de sa conduite : chaque fois que vos journaux mettront de l'avant le nom d'un prêtre quelconque comme le candidat possible à un évêché, dites-vous bien que Rome l'écartera à peu près infailliblement. Voyez-vous, Mgr, Rome ne peut pas même avoir l'air de se laisser dicter ses nominations par des journalistes, si bien intentionnés qu'ils soient. »



Cette étude ne pouvait se clore sur une explication plus lumineuse. Elle rappelle la page où Bossuet évoque la pacification universelle par laquelle Dieu prépara la naissance du Prince de la Paix.

IL FAUT FAIRE LE POINT

Yvon CHARRON, p.s.s.

Une institution a quelque chose de l'individu humain ; la courbe de vie que décrit chacun de nous sur la terre, l'institution la reproduit à quelques degrés ; mise au monde, croissance, autonomie, maturité, mort... sont des mots susceptibles d'avoir un sens dans l'un et l'autre cas.

La vie autonome pour une Université — et plus encore vingt-cinq années d'autonomie — sont donc une réalité, voire une grande réalité et partant digne de mention. Et l'on comprend que l'on s'en soit ému Boulevard Mont-Royal. Sans doute, il ne faut rien exagérer et vingt-cinq années de vie autonome ne signifient pas la même chose pour un individu et pour une université : maturité dans le premier cas et seulement prime jeunesse dans le deuxième. Mais, quand même, vingt-cinq années d'initiatives personnelles avec pleine responsabilité, sont une tranche d'importance dans l'œuvre totale ; il y a là une étape, c'est sûr, et tout naturellement un très spécial besoin de réflexion s'est fait jour en l'âme de notre Université. On pourra le constater, les lignes qui suivent n'ont pas d'autre raison d'être.

L'objet de nos réflexions ? Rien d'autre que nous-mêmes ; savoir : la faculté de théologie aperçue aux deux ou trois points de vue qui seuls permettent de s'en faire une idée juste, ses initiatives d'ordre intellectuel et purement internes d'abord, puis les relations que par plaisir et par devoir elle entretient avec les facultés-

sœurs, enfin l'influence qu'à titre d'école de savoir théologique supérieur, elle doit finir par exercer sur la région montréalaise du pays.

À quelles fins pratiques réfléchir ainsi ? Afin de mieux savoir qui nous sommes, afin de voir plus clair en nous-mêmes, pour saisir de quoi est faite l'âme de notre université catholique et canadienne-française, pour faire le point, comme on dit en langage de marine et déterminer la position du navire. Est-il besoin de le rappeler, tout être arrive dans l'existence avec une formule de vie qui doit être sa norme ; le gaspillage des énergies commence lorsque celle-ci est méconnue tout comme, à l'opposé, il y a vie vraie, vie pleine, vie intense, quand la norme inspire, respect et fidélité, en pratique.

*
* *

LES RÉSULTATS ACQUIS

On voudra bien nous pardonner de tenir le lecteur quelques instants dans l'énumération des faits et dates qui suivent. La vérité est, selon nous, que leur nomenclature n'est qu'apparemment stérile ; en réalité elle est nécessaire à quiconque veut savoir qui nous sommes. Les quelques dates sur lesquelles pivotent nos

origines universitaires révèlent comment notre autonomie présente est en réalité le fruit d'un siècle de patient labeur ; ces mêmes dates nous disent que notre autonomie est le monument élevé peu à peu, depuis 1850, par les efforts concordants de laïques, de prêtres, d'évêques, et, aussi, de l'Église de Rome, protectrice sur la terre, du savoir supérieur. Toutes choses que nous devons savoir sous peine d'ignorer notre vraie grandeur.

L'Université en route vers la vie :

Tout d'abord un coup d'œil sur quelques faits qui concernent l'Université en général :¹

Dès 1850, Monseigneur Bourget songe à munir sa ville épiscopale d'une université. Il est vraisemblable de penser que l'érection canonique de l'Université Laval, en 1852, vient imposer un temps d'arrêt aux visées du perspicace pasteur.

En 1865, Monseigneur Bourget expose son projet au Saint-Siège dans un mémoire qu'il fait tenir à celui-ci.

En 1876, Rome, qui depuis longtemps diffère sa réponse à l'évêque de Montréal, ouvre en cette ville, ce que l'on convient d'appeler une succursale de l'Université Laval.

En 1889, la dite succursale atteint à un status supérieur : elle devient une succession proprement dite de Laval et, surtout, elle commence de pouvoir se donner un vice-recteur de son choix.

1. Pour l'élaboration de cette partie documentaire, nous nous sommes servi des publications suivantes : *Annuaire général des Universités catholiques*, 1927, S.-A. Dekker & Van de Vegt. En J. W. Van Lecwen, Nimègue, Utrecht ; *Statuta Universitatis Montis Regii*, Montréal, 1936 ; R. Lesieur p.s.s., *L'Action Universitaire*, septembre, 1942, La Faculté de Théologie, p. 13 ; *Annuaire général, Université de Montréal*, 1944-45.

En 1892, apparaît un être nouveau dans la section montréalaise de l'Université québécoise : un embryon de conseil universitaire, sous le couvert d'un syndicat financier.

En 1919, la Congrégation Romaine des Études accorde définitivement l'autonomie à notre Université qui prend officiellement le nom d'Université de Montréal.

En 1924, un décret du Saint-Siège accorde l'érection canonique et approuve les statuts destinés à régir la vie universitaire.

En 1932, l'Université entreprend la révision de ses statuts comme, du reste, les autres institutions catholiques de même nature disséminées à travers le monde ; elle fait ainsi réponse aux demandes de la Constitution « *Deus Scientiarum Dominus* ».

En 1936, la Congrégation Romaine des Séminaires et Universités approuve les statuts ainsi révisés.

En 1942, l'Université quitte l'édifice de la rue St-Denis pour se transporter sur l'autre flanc de la Montagne et prendre possession du local admirable qui est le sien présentement.

Enfin, en cette année de grâce 1945, nous voici qui célébrons avec fierté, mais sans orgueil, le vingt-cinquième anniversaire de notre autonomie. Oui, bien sûr, un fait digne de mention que cet anniversaire, mais aussi—et qu'on ne manque pas de le remarquer—un résultat pour l'obtention duquel il n'a pas fallu moins d'un siècle de patient labeur !

La faculté de théologie à la recherche de sa voie :

Les pages qui précèdent nous ont fait apercevoir l'Université dans les premiers

tâtonnements de ses origines. La Faculté de théologie, portion authentique de l'Université, a évolué parallèlement, enveloppée qu'elle était dans les langes universitaires des tout premiers débuts. Puisque nous avons ici à parler surtout de cette dernière faculté, qu'il nous soit permis, pour faire le point comme précédemment, de dégager les dates les plus marquantes de son évolution particulière :

Dès 1862, la Compagnie de Saint-Sulpice au Canada, qui dirige le Grand Séminaire de Montréal, accepte de prendre en main l'enseignement universitaire ; ceci, à la demande de Monseigneur Bourget. Pure acceptation de principe, du reste, puisque la pratique de vie ne viendra sanctionner ce geste que 14 ans plus tard.

En 1876, on commence au Grand Séminaire à préparer les séminaristes aux grades universitaires. À remarquer que cela se passe dans la construction actuelle de la montagne puisque depuis 1857, le Séminaire a quitté la rue Saint-Paul.

En 1884, le Séminaire donne des diplômes de baccalauréat et de licence en théologie. Ces diplômes sont les premiers dont l'histoire fasse mention.

En 1924, la faculté de théologie est érigée canoniquement au Grand Séminaire ; et cela, comme conséquence de l'autonomie dont jouit l'Université depuis l'année 1919.

En 1932, de concert avec les autres Universités du monde catholique, notre faculté doit reviser ses statuts, les mettre à point de telle sorte qu'ils répondent aux exigences de la Constitution apostolique « *Deus Scientiarum Dominus* ».

En 1936, nous recevons du Cardinal Bisleti, préfet de la Congrégation Romaine des Séminaires et Universités, l'approbation définitive de nos statuts révisés.

Enfin en l'année 1945, la Faculté de théologie fait corps avec les autres facultés pour célébrer ses vingt-cinq années de vie autonome.

Notre réaction catholique et romaine :

L'âme des choses souvent s'agrippe à leur matérielle carapace. Voilà qui est également vrai de nos institutions dont la mission spirituelle et chrétienne n'apparaît bien souvent qu'une fois fait le relevé des événements sensibles dont leur entrée dans la vie a été scandée. Telle, notre université et telle aussi, la faculté de théologie.

La succursale de l'Université Laval en acquérant dans l'Église le titre d'université autonome venait prendre place parmi les nombreuses écoles de haute science dont l'Église a parsemé le monde depuis les débuts du XIII^e siècle ; elle se devait donc d'épouser la cause des universités catholiques en général. Or cette cause, quelque complexe qu'elle puisse paraître de prime abord et pour sujette à évolution ou adaptation qu'elle soit, demeure cependant la même substantiellement à travers les âges.

Toujours — qu'il s'agisse de fonder l'Université de Paris en 1215 ou celle de Montréal en 1919 — l'Église ambitionne le savoir supérieur dans le domaine de la foi ou de la Révélation, comme dans celui des sciences et des arts. Toujours aussi, l'Église prétend que dans l'âme de l'homme peuvent cohabiter pacifiquement le clair-obscur de la foi, les évidences scientifiques et les légitimes séductions exercées par le sensible. La faculté de théologie, dans son domaine restreint, a essayé de se souvenir de cela depuis 1919 surtout. Voyons un peu comment de façon concrète.

Tout en continuant d'accorder les diplômes de baccalauréat et de licence en théologie, tout en maintenant l'enseignement des disciplines de base : dogme et morale, chose qu'elle a faite d'une façon ou de l'autre, depuis l'année 1884, la faculté s'est efforcée d'élever progressivement le niveau de ses examens ; pour cela elle a refondu ses programmes en s'inspirant des programmes en vigueur dans les universités européennes, romaines en particulier. Du reste, dans la pratique de sa vie universitaire, la faculté s'est attachée à maintenir la fidélité à ces cadres qui dans leur rigidité permettent d'aborder — sans les escamoter — les problèmes que pose l'insertion de la foi dans la raison humaine, aussi bien que celle plus générale du surnaturel dans notre nature.

Pour ce qui est du doctorat en théologie, chose nouvelle depuis 1919, il a fallu prendre des initiatives plus considérables : créer de toute pièce une cinquième année de théologie avec la collaboration de professeurs étrangers et élaborer une série de cours capables d'assurer aux étudiants une culture supérieure parce que portant sur des monographies choisies « ad hoc ». Cette cinquième année est aussi et principalement consacrée à ébaucher tout au moins, la rédaction d'une thèse qui selon les instructions de la Constitution « *Deus scientiarum Dominus* », doit offrir une contribution véritable à la science théologique. Avec la fin de la présente année la faculté de théologie en arrive à sa vingtième soutenance de thèse.

De plus le travail des « *Seminaria* » (ou exercices pratiques de caractère scientifique) a été mis sur le métier, pour ceux des étudiants de troisième, quatrième et cinquième années, qui se destinent à la licence et au doctorat. Cette dernière initiative a été prise encore à la demande de Rome qui, toujours par la Constitution « *Deus scientiarum Dominus* », entend

initier ses étudiants des facultés de théologie, à la recherche scientifique dans l'une ou l'autre des branches du savoir ecclésiastique.

Enfin en l'année 1938, la Faculté a inauguré une série de publications scientifiques sous la rubrique générale « *Theologica Montis Regii* ». Cette collection destinée à établir la vitalité de la faculté — à la développer aussi — donne l'hospitalité aux travaux scientifiques des professeurs et même à ceux des élèves de cinquième année dont les écrits pourraient se faire remarquer par leur tenue vraiment scientifique.

Tel est dans ses grandes lignes, le passé de la faculté de théologie ; tel est aussi le sommaire des initiatives qu'elle a prises pour essayer de ne pas mentir à sa formule de vie, pour être vraie avec elle-même ; tels sont les résultats acquis. Loin de nous la pensée de laisser entendre que nous incarnons la perfection du genre. Non, nous ne sommes pas cela ; il y a eu et il y a encore assez de tâtonnements dans nos essais même les meilleurs, pour que nous demeurions modestes jusque dans nos légitimes fiertés.

Seulement il reste vrai qu'en essayant ainsi ses forces, au meilleur de ses connaissances, notre faculté a loyalement voulu vivre, dans le domaine restreint qui est le sien, la devise de l'Université de Montréal : « *fide splendet et scientia* ».

Faire le point, disions-nous, c'est déterminer la position du navire.

*
* *

LE DEVOIR DE L'HEURE

Chaque siècle pose ses problèmes à l'homme, et la grandeur comme la sincérité de celui-ci devant la vie réside dans

le fait de ne pas se dérober à la tâche. Par l'action combinée de la grâce de Dieu et des forces humaines, l'imbroglia doit être dénoué dans lequel la malice des hommes vient si aisément plonger le monde. N'est-ce pas de Pie XI qu'on a dit qu'il a maintes fois remercié la Providence de l'avoir situé en des circonstances aussi troubles que les nôtres.

L'Université de Montréal, comme institution, et plus encore les universitaires de toutes les facultés, écoles ou instituts avec lesquels elle s'identifie dans le concret, n'échappent pas à la nécessité de se battre pour la cause du bien. Ils sont donc, de ce point de vue, logés à la même enseigne que Pie XI : ils doivent se battre, tel est leur sort ; et en un vingt-cinquième anniversaire de vie autonome, on trouvera légitime que nous ne fassions pas la conspiration du silence autour de cet important aspect de la vie universitaire.

Le maintien des valeurs spirituelles :

Nous désirons être clairs et c'est pourquoi, au risque de donner au présent article une apparence, d'ailleurs fautive, de thèse scolastiquement élaborée, nous tenons à formuler dès maintenant notre proposition dans toute sa nudité :

Le problème de l'heure pour notre Université est celui du maintien des valeurs spirituelles et chrétiennes en matière de restauration sociale.

L'un des historiens français du modernisme observe² que c'est l'avènement de la critique allemande dans le domaine de la philosophie et de l'histoire, qui a fini par provoquer vers l'année 1900, l'explosion de la crise moderniste dans l'Église ;

2. Dans son volume : *Le modernisme dans l'Église*, Paris, Letouzey, 1929, p. 36 et suiv.

et si l'on fait une comparaison de dates, on trouve qu'il a fallu quelque cent ans à la critique kantienne pour ravager ainsi les esprits. C'est en effet au cours de l'année 1787 que Kant publiait en seconde édition la « Critique de la raison pure » comme c'est en 1902 que faisait son apparition dans le public français le manifeste moderniste de Monsieur Loisy : « L'Évangile et l'Église ».

Cette marche lente, mais très progressive quand même, des événements quant à ce qui concerne le modernisme, peut nous aider par rapprochement à saisir toute l'âpreté — tout l'enjeu aussi — de la bataille actuellement menée par le communisme à travers le monde, le Canada pas excepté.

Il y a cent ans aussi que Karl Marx a commencé à jeter de par le monde ses ferments de révolution puisque dès l'année 1848 se publiait le manifeste communiste auquel Monseigneur Von Ketteler jugeait nécessaire de faire réponse du haut de la chaire, dans sa cathédrale de Mayence. L'emprise communiste sur le monde n'a pas fait trêve depuis lors et en tenant compte des aléas inévitables que comporte une lutte de cette envergure, on doit dire que le communisme a pu sans cesse resserrer son étreinte.

Il y a bien, sans doute, quelque portion de terrain commun dont on peut prendre prétexte pour préconiser la collaboration entre l'Église catholique romaine et le marxisme : par exemple, la volonté chez les deux de travailler au relèvement économique du minable prolétaire égorgé par le libéralisme économique ; mais sitôt que l'on ouvre l'œil sur les abords de ce relèvement économique, que l'on en veut sonder les dessous, en examiner les tenants et aboutissants, l'on tombe en plein divorce. Doctrine catholique et credo com-

muniste apparaissent comme deux choses diamétralement opposées que les meilleures volontés s'avèrent et s'avèreront toujours impuissantes à concilier.

De ce divorce veut-on le saisissant tableau ? Le voici en quelques propositions : 1° — Dieu existe, dit l'Église, et on peut établir son existence. — « Toutes les preuves de l'existence de Dieu, rétorque Marx, sont les preuves de son inexistence. »³ 2° — La religion est la réaction humaine, postulée par les droits de l'Être Souverain sur nous. — « La religion est le somnifère, l'opium du peuple ». ⁴ Marx. 3° — Dans la nature il y a des valeurs spirituelles : Dieu, notre intelligence, notre volonté, notre âme immortelle. — « Une seule conception scientifique de la nature, la conception matérialiste ». ⁵ Engels. 4° — La charité est la loi de vie dans le Christ Jésus. — « La lutte des classes est la condition nécessaire de l'humanité sur terre. » ⁶ Marx. 5° — La propriété privée est un droit naturel à l'homme, droit que la Révélation chrétienne est venue consacrer. — « La propriété, c'est le vol ». ⁷ Proud'hon.

Ces divergences de vues sont profondes qui existent entre l'Église et le communisme ; sans doute les deux ont comme ambition d'arracher le prolétariat à l'inhumaine condition créée par le libéralisme économique et par son principe de la concurrence sans âme ; mais, alors que le marxisme poursuit le but en amputant l'humanité de tous les facteurs spirituels de vie, l'Église, elle, prétend par la judi-

cieuse application de sa doctrine sociale, opérer le redressement de la société, dans l'ordre, dans le maintien des valeurs ci-dessus mentionnées.

Cette option pour l'un ou l'autre des deux programmes de restauration sociale, est une chose avec laquelle doit compter l'universitaire de toute faculté, écoles ou instituts.

La faculté de théologie devant le problème de l'heure :

S'il est une faculté, dans l'Université de Montréal, visée par l'option dont nous venons de parler, ou mieux encore atteinte par l'obligation de maintenir les valeurs spirituelles et chrétiennes dans la restauration sociale, c'est bien la nôtre, la Faculté de théologie ; cela, sans préjudice des droits et obligations qui sont l'apanage des autres facultés. Disons que c'est là notre devoir pour laisser entendre que c'est là notre joie, notre fierté en même temps que notre fardeau et notre très rude tâche. La Providence nous ayant — par pure gratuité — dévolu la fonction de distribuer le savoir supérieur en matière de révélation chrétienne, ce n'est pas dans l'abstrait bien sûr que la chose doit se faire utilement.

Une société — la nôtre à Montréal — énervée, inquiète, agitée et que tiraillent des courants d'idées contraires, une société chez qui la pratique de la foi chrétienne est souvent affaire de cadre, de tradition plus que de convictions personnelles, voilà le champ concret d'action qui doit être en fin de compte celui de la Faculté de Théologie. Spiritualisante en théorie et par routine, matérialisante dans la pratique, cette société pourrait bien être, le cas échéant, une proie facile pour le communisme marxiste et il est à penser que celui-ci s'en doute un peu. Les valeurs

3. Henry L., Les grands textes marxistes sur la Religion, Paris, Éditions sociales internationales, 1936, p. 85.

4. Ibidem p. 43.

5. Ibidem pp. 22 et 108.

6. Ibidem p. 21.

7. Études philosophiques, Bibliothèque Marxiste, No 19, Éditions sociales internationales, Paris, 1936, p. 185.

spirituelles que sous prétexte de restauration sociale, il a la mission de détruire, la faculté de théologie a donc le devoir sacré de les maintenir. Pour elle, c'est le devoir de l'heure, nous le répétons, le devoir qui prime les autres.

Dans la pratique de sa vie universitaire, comment la faculté de théologie s'acquitte-t-elle de son devoir ? De très diverses façons, si l'on en croit plusieurs sons de cloche : insuffisamment, disent les uns ; de façon convenable, prétendent d'autres. La chose serait à débattre entre opposants et il est à croire qu'à la fin du débat il serait prudent de prendre une juste moyenne des opinions en présence.

Quoiqu'il en soit, la Faculté a pris en ces dernières années quelques initiatives qui sans être parfaites, tous en conviennent, s'avèrent utiles. Des cours réguliers de sociologie et des cercles d'études portant sur les œuvres sociales viennent donner à nos étudiants une connaissance relativement profonde de problèmes comme le syndicalisme, le corporatisme, le coopératisme, le salaire et les allocations familiales, le droit de propriété, l'assurance-chômage, le contrat de travail, etc. C'est un peu toute la doctrine sociale de l'Église qui se trouve représentée. De plus la Faculté de théologie a fondé et s'est annexé, en ces dernières années, l'Institut Pie XI qui se présente devant les laïques comme une école d'Action Catholique et de sciences sociales, créée pour leur utilité à eux.

Enfin la Faculté multiplie « intra muros » les conférences données par des spécialistes — laïques ou prêtres — des questions sociales en même temps qu'elle délègue volontiers ses professeurs auprès des organisations ouvrières afin d'en mieux comprendre les problèmes.

Tout cela la Faculté le fait, par conscience professionnelle, pour être vraie

avec elle-même, pour ne pas mentir à son status de faculté de théologie en une Université catholique et romaine.

*Toute l'Université face
au devoir de l'heure :*

Dieu nous est témoin que présentement nous voulons être deux choses : charitable et clair.

Ceci étant, nous faisons remarquer que c'est toute l'Université de Montréal qui se trouve être catholique et romaine. Catholique et romaine, la Faculté de Théologie l'est de par ses origines. Catholiques et romaines, toutes les autres facultés, écoles ou instituts le sont aussi, par les statuts généraux qui les régissent, par la mission finale qui leur échoit. Le maintien des valeurs spirituelles et chrétiennes dans l'œuvre de restauration sociale qui est à s'opérer chez nous, doit donc être le fait de toute l'Université de Montréal. Telle est notre façon de voir, sans plus.

En toutes choses il y a, sans doute, la manière. Dans l'effort chrétien dont nous parlons, il est surtout question d'une ambiance, d'une atmosphère chrétienne à créer autour de l'enseignement, quelque en puisse être par ailleurs la nature. En tout état de cause il ne s'agit pas de décolorer, de pervertir l'enseignement des très diverses disciplines au programme. Rome, la toute première, ne peut vouloir de ces nivellements opérés avec étroitesse d'esprit dans les carrières universitaires ; elle trouverait indigne que, dans une Université digne de ce nom, tout doive tourner au cours de morale ou de dogme, sous le fallacieux prétexte qu'il faut faire œuvre de chrétien dans l'enseignement universitaire. Il s'agit de tout autre chose : il est d'abord et avant tout question de donner un « back-ground » spirituel et chrétien à l'enseignement universitaire.

Qu'est-ce à dire ? Sinon que l'homme — y compris le professeur de faculté — gagne à être tout d'une pièce, les dédoublements les plus habiles faisant tout — jours artificiel par quelque côté. Oui qu'est-ce à dire, sinon qu'il convient d'être chrétien partout et toujours : et dans la vie privée et quand on revêt la toge ; qu'il faut croire en Dieu tout simplement parce qu'Il existe ; qu'il n'y a donc pas à donner dans l'indifférence religieuse sous prétexte que c'est de bon ton quand on a de la culture ; que la pratique religieuse très sincère et très humble est le fait d'une intelligence supérieure, sans illusion sur ses limites ; qu'il faut avoir des mœurs propres ; qu'il ne faut pas être matérialiste, pas même à demi ; qu'il y a danger à chercher des compromis, à pactiser avec le communisme marxiste, même sur le

plan économique : le marxisme est mauvais coucheur, on le sait assez et par ailleurs la doctrine sociale de l'Église n'est pas à court de solutions viables même sur le plan économique.

Tout cela, oui, le professeur de notre Université catholique et romaine, se doit de l'être — ou de le devenir — pour éviter d'être une contradiction vivante ; pour être sincère avec lui-même ; pour ne pas faire figure de parasite dans l'Église, pour donner son effort chrétien alors qu'il en est grand temps.

Encore une fois, faire le point — c'est bien ce que l'on nous demande en ce vingt-cinquième anniversaire de vie autonome — et c'est déterminer la position du navire.

Ce numéro ne prétend pas donner un aperçu complet du travail accompli depuis vingt-cinq ans. Le Comité de Publication a fait appel à une collaboration aussi variée et aussi large que possible qui lui a été accordée dans la plupart des cas.

CONTRIBUTION DE LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE

Raymond-M. VOYER, O.P.

Secrétaire de la Faculté de Philosophie

Des vingt-cinq années de vie universitaire dont il est question au cours de toutes ces pages, la Faculté de Philosophie en compte vingt-quatre. On lui avait donc assez tôt assigné un rôle à jouer dans le grand jeu savant et libre que l'Université de Montréal, relevée depuis un an de sa longue tutelle, entreprenait de monter. Elle était fondée le 12 mai 1921 par Mgr Georges Gauthier, et inaugurait ses cours à l'automne suivant.

Au moment où s'imposaient tant de soucis d'ordre pratique, on pouvait s'étonner de voir consacrer des pensées et de l'argent à l'enseignement de la philosophie spéculative. C'était pourtant comprendre splendidement la véritable culture intellectuelle et celle qui pouvait le mieux convenir à une université française nord-américaine. Le Président d'une Université de nos très pratiques voisins, M. Robert Maynard Hutchins de Chicago, a récemment rappelé à ses compatriotes qu'il devenait urgent d'éclairer leur enseignement supérieur d'une saine philosophie s'ils voulaient garder à leur Science la capacité de s'élever aux idées générales. Et M. Bovey de l'Université McGill a écrit que c'est par sa Faculté de Philosophie que l'Université de Montréal avait chance d'offrir quelque chose d'original aux Anglo-Canadiens et aux Américains.

Ces vues ont-elles été justifiées par les faits ? La Faculté de Philosophie a-t-elle

répondu aux espérances de l'Université de Montréal qui la fondait ainsi au lendemain de son érection et connu avec elle le progrès ? Enfin, où en est-elle maintenant avec ses promesses d'influence et de rayonnement intellectuels ? C'est la petite histoire qu'il nous faut raconter et qui se termine assez glorieusement.

Trois étapes bien marquées partagent ces vingt-quatre années de la Faculté : d'abord de ses débuts jusqu'à son adaptation aux règlements de Rome en 1932 ; puis de ce moment jusqu'à l'installation de l'Université sur le Mont Royal en 1942 ; enfin ces trois dernières années.



Les débuts de la Faculté de Philosophie ont connu les vastes ambitions et les moyens restreints de tout véritable commencement. Le temps a prouvé, comme on le verra, que les ambitions étaient raisonnables et qu'elles ont même été dépassées. Mais il fallait beaucoup de confiance en la double étoile du blason tout neuf de l'Université pour lancer la Faculté avec les ressources dont on disposait : un budget insignifiant, deux ou trois hommes alors préparés à un enseignement spécialisé d'une partie ou l'autre de la philosophie, en plus pas un qui ne fût déjà pris par d'autres besognes et pouvait

donner à sa nouvelle tâche autre chose qu'une faible partie de son temps. Cette première page d'histoire de la Faculté a déjà été racontée, ici même, de la façon suivante :

« La Faculté organisa d'abord deux cours distincts : le cours régulier — cours du soir — conduisant à la licence et au doctorat, et un cours spécial — cours du samedi — destiné spécialement aux religieux et religieuses de nos maisons d'enseignement. Le cours du samedi devait disparaître en 1932, lors de la réorganisation de la Faculté.

« La première équipe ne comprenait que six professeurs dont quatre, prêtres ou religieux : M. Léonidas Perrin, p.s.s., qui avait été désigné comme doyen et qui devait le rester jusqu'à son départ du Canada, en 1926 ; M. l'abbé Lucien Pineault, qui fut nommé secrétaire, organisa en fait la Faculté et se chargea de la plupart des cours en attendant que la Faculté pût s'adjoindre d'autres professeurs ; M. l'abbé Oscar Gauthier... et le doyen actuel, nommé membre du Conseil et directeur des études.

« Mgr Gauthier avait désiré intéresser les laïcs à cette nouvelle Faculté et il avait offert des chaires à M. Aegidius Fauteux et à M. Antonio Perrault. Ni l'un ni l'autre ne crurent devoir accepter. Toutefois le désir de Mgr Gauthier fut respecté et, depuis 1922, les laïcs ont toujours fait partie du personnel enseignant de la Faculté. »¹

Ce qu'on espérait momentanément réussir, au moins amorcer peu à peu avec ces moyens de fortune ? Sans doute tout au plus préparer l'avenir ; créer le milieu, intéresser le plus grand nombre possible aux études philosophiques, stimuler les

professeurs déjà chargés des cours de philosophie dans les collèges à se qualifier pour l'enseignement universitaire, peut-être même former avec le temps, à la Faculté, des professeurs susceptibles de s'intéresser plus tard à son développement et d'y travailler avec compétence.

Eh bien, au cours de ces huit premières années de la Faculté, quelque centaines de professeurs suivirent régulièrement les cours du samedi ; les cours du soir soutinrent une inscription de 30 à 50 élèves réguliers ; un tiers des assidus, comptent-on, obtint la Licence ; un grand nombre, tenaces et studieux, se rendirent au Doctorat, dont plusieurs prêtres et des laïcs ; trois de ces derniers, se spécialisant dans la suite, devinrent professeurs à la Faculté, tels M. Hermas Bastien qui enseigna l'*Histoire de la Philosophie américaine*, M. Damien Jasmin, docteur en Droit chargé du cours de *Morale sociale*, le Dr Antonio Barbeau, spécialiste en *Psychologie clinique* et professeur à l'Institut de Psychologie.

On avait donc fait un bon travail. On espérait déjà faire beaucoup mieux et très bientôt, avec la réorganisation de la Faculté, à laquelle on songeait depuis quelque temps, et qui devait marquer la deuxième étape.



Le progrès des dix nouvelles années qui devaient suivre ne fut pas celui qu'on avait rêvé. Les obstacles ne tinrent pas à des conditions spéciales à la Faculté de Philosophie. C'est l'Université de Montréal tout entière qui devait vivre, de 1932 à 1942, de ses grandes espérances assombries.

Avec la construction de l'Université sur le Mont Royal, commencée en 1928 et

1. R. P. C. Forest, O.P., *L'Action Universitaire*, mars 1941.

s'élevant rapidement en 1930 et 1931, la Faculté de Philosophie devait avoir à sa disposition, pour la première fois dans son histoire, un local bien à elle, où elle pourrait à volonté donner des cours le jour, posséder un laboratoire pour la Psychologie qu'elle entendait développer et en laquelle matière de ses professeurs se spécialisaient en Europe. Jamais beau rêve fut plus près de se réaliser. Mais il devait rester rien qu'un rêve dix ans encore. La construction resta tout ce temps inachevée. Et la Faculté dût se contenter, pour toute cette période, de salles de cours dont elle n'avait la jouissance que dans la soirée, d'un budget de deux à trois mille dollars pour s'administrer, constituer sa bibliothèque et payer les émoluments de ce groupe d'une quinzaine de professeurs qu'elle venait de former.

De toute façon elle maintiendrait sa nouvelle équipe de professeurs et le gros de son programme de réorganisation. C'est que le 24 mai 1931 avait paru la Constitution apostolique « *Deus scientiarum Dominus* » imposant de nouveaux règlements aux Facultés canoniques de toutes les Universités. Pour s'y conformer, les matières enseignées étaient désormais divisées en trois : *les matières principales*, proprement philosophiques, les seules qui avaient jusque là fait l'objet de nos cours ; *les matières auxiliaires*, comprenant un certain nombre de sciences enseignées dans leur rapport avec la philosophie ; enfin *les matières spéciales*.

Cette multiplication des matières enseignées exigeait la nomination de nouveaux professeurs. C'était d'ailleurs ce qu'on désirait et préparait depuis quelques années : un professeur n'occupant qu'une seule chaire et chacun spécialiste en sa matière. Le nombre du personnel enseignant fut du coup porté à seize.

L'ensemble de cette réorganisation, qui marquait un réel progrès, permettait à la

Faculté de satisfaire aux exigences des Congrégations romaines. Aussi, ses statuts, présentés en 1932, conjointement avec ceux de l'Université et de la Faculté de Théologie, furent définitivement approuvés en 1936.



En 1942, la Faculté connut sa véritable évolution, qui la mettait du coup sur le pied des grandes Facultés de l'Université, promettant d'en faire un des foyers de culture les plus féconds. En septembre, cette année-là, assurée d'un budget proportionné à ses besoins, elle inaugurerait ses cours du jour à trois groupes différents d'élèves partagés entre la *Faculté* proprement dite, l'*Institut d'études médiévales* et l'*Institut de Psychologie*, dans les locaux neufs et spacieux du Mont Royal et ceux de la rue Rockland, temporaires et exigus, frais toutefois et spécialement adaptés.

L'arrangement était original. C'était quelque chose d'absolument inédit en aucune université américaine et même européenne que cet enseignement philosophique à triple orientation *théorique, historique* et *scientifique*, sous une direction unique et agencé de façon à se compléter.

C'était en plus répondre à un besoin urgent de la pensée dans nos milieux universitaires en général et particulièrement de l'idée qu'on s'habituaît à se faire chez nous de la philosophie. Depuis assez longtemps qu'on a cessé de comprendre le rôle d'une Faculté de Philosophie dans l'ensemble des disciplines universitaires. Et c'est, sans aucun doute, pour n'avoir plus donné aux vérités, nécessairement partielles dispensées dans les autres branches du savoir, la seule unité possible et l'achèvement nécessaire que pouvait leur

garantir une saine philosophie, que la Science et l'intelligence humaine connaissent aujourd'hui le désordre et l'anarchie. Chez nous, l'enseignement de la philosophie s'en était tenu heureusement à la meilleure tradition de pensée. Par contre elle devenait trop dogmatique, livresque et schématique, ayant perdu contact avec les sciences inférieures qu'elle devait éclairer et ne leur inspirant plus d'intérêt.

C'est justement à quoi voulait remédier la formule adoptée par la Faculté : les aspects historique et scientifique de la Philosophie coordonnés avec son enseignement théorique. C'était le premier effort jamais tenté en notre Province pour réanimer la scolastique nécessairement asséchée des manuels. Et on ne pouvait mieux le faire qu'en révélant ainsi, par l'histoire, les origines et les filiations de cette philosophie thomiste enseignée à la Faculté, en éprouvant en plus la valeur de ses principes par une confrontation avec les données les plus strictement scientifiques de la très moderne et audacieuse psychologie.

La Faculté de Philosophie et ses Instituts, travaillant alors à plein temps avec leur groupe particulier d'élèves, était en mesure de créer le milieu intéressant qu'on imagine. C'est à la plus grande variété des préoccupations intellectuelles, des soucis de culture et des formations professionnelles achevées que l'Université de Montréal offrirait désormais son enseignement philosophique. Qu'on en juge par les aperçus suivants :

1° LA FACULTÉ PROPREMENT DITE y poursuit la formation de la pensée sur les problèmes de la matière, de la vie, de l'homme, de Dieu, dans la lumière de la seule philosophie qui s'est élevée assez haut pour les résoudre et les enchaîner tous dans l'ordre de leur plus stricte va-

leur intellectuelle et morale. À cette fin, il ne s'agit plus de retenir des formules toutes faites ou de retourner des syllogismes sur l'un ou l'autre sujet, non plus de reprendre les données du manuel plus en détail. Ce qu'il importe plutôt c'est de mettre l'élève en contact avec les sources aristotéliennes et thomistes, de révéler les liens des grandes synthèses par l'étude d'abord des traités fondamentaux, d'entraîner ensuite les esprits à l'analyse approfondie de questions spéciales commandant la pensée ou telle théorie d'un maître, d'apprendre enfin les méthodes de travail scientifique dans la présentation d'un travail et la rédaction d'une thèse. Une formation de l'esprit qui peut donc profiter et devenir nécessaire :

a) À ceux qui veulent faire de l'enseignement de la philosophie une carrière pour répondre aux exigences multiples de nos collèges classiques et de nos écoles primaires supérieures.

b) Aux futurs hommes de science, soucieux de connaître les limites aussi bien que la portée de leur matière et d'éclairer les lois scientifiques de leurs raisons d'être rationnelles.

c) Aux futurs journalistes et hommes de lettres qui préfèrent la réalité aux mots et qui veulent être capables de penser les problèmes sur lesquels ils auront à écrire.

d) Aux jeunes avocats qui ont à cœur de s'élever à une notion philosophique du droit et d'éclairer les lois régissant les individus et les sociétés d'une connaissance réelle de la personnalité humaine et des institutions sociales dont ils plaideront la cause.

e) À ceux qui veulent jouer un rôle politique avec le sérieux de pensée et la culture nécessaire à qui doit traiter habituellement des problèmes d'ordre national et international.

f) Aux professeurs de toute matière de l'enseignement primaire et secondaire qui tiennent à être personnellement supérieurs à la petite tâche quotidienne et à se rendre capables de faire progresser les disciplines pédagogiques de leur domaine.

g) À toute personne enfin, ayant des loisirs et curieuse des seules questions vraiment importantes en toute vie humaine : les lois de l'intelligence et de la volonté, les bases de la vie morale individuelle et sociale, les conditions d'un juste jugement sur le monde et Dieu.

2° L'INSTITUT D'ÉTUDES MÉDIÉVALES poursuit un double but :

donner un enseignement scolaire sur l'histoire des idées et des institutions du moyen âge occidental, d'après les méthodes positives modernes ;

poursuivre dans ce domaine, par un travail de collaboration entre étudiants et professeurs, des recherches dont les résultats sont rapportés dans des publications scientifiques.

Pour réaliser le premier but, l'Institut vise à donner une connaissance complète de l'histoire du moyen âge, mais en s'attachant plus particulièrement à l'étude et à l'enseignement des doctrines philosophiques, théologiques et canoniques. Il se donne pour objet premier, de faire comprendre l'esprit de ces doctrines et celui de la civilisation médiévale en général. Quant au deuxième but, l'Institut le réalise par une application rigoureuse de la méthode historique. Il initie les étudiants à la lecture et à la compréhension des textes médiévaux, édités ou inédits ; il leur apprend à mettre en œuvre les procédés les plus efficaces pour l'acquisition d'une connaissance exacte du *milieu* qui a vu naître la philosophie et la théologie scolastiques, pour la vision réaliste des

principales étapes de leur évolution, et la compréhension totale de l'esprit qui les a inspirées.

Son enseignement s'adresse donc à tous ceux qui désirent :

a) donner à leur formation philosophique, théologique et canonique la plus solide base d'histoire, en procédant à l'étude approfondie des idées et des institutions du Moyen Âge occidental ;

b) procurer le même fondement à leurs connaissances littéraires, philosophiques et artistiques ;

c) s'initier aux méthodes de la recherche critique.

Ce sont donc à la fois les futurs professeurs de philosophie et de théologie dans les Collèges, Séminaires et Universités, les professeurs d'histoire du Moyen Âge et d'histoire de l'Église, les professeurs d'histoire des doctrines et dogmes chrétiens, et de la civilisation occidentale, qui peuvent bénéficier de la formation garantie par ces études et par leur discipline intellectuelle.

3° L'INSTITUT DE PSYCHOLOGIE donne un enseignement supérieur permettant aux étudiants d'acquérir une connaissance approfondie des divers domaines de la psychologie et des applications qu'ils comportent, de s'initier à la recherche et à la pratique dans un champ presque entièrement nouveau.

L'enseignement de l'Institut de psychologie s'alimente aux sources les plus modernes ; mais, avant tout, il vise à être authentiquement formateur, en n'offrant rien à l'esprit de l'élève qui n'ait d'abord été assimilé et intégré dans une synthèse originale. Son but principal est de produire cette claire vision des problèmes et cette ferme maîtrise des techniques qui caractérisent les véritables chercheurs et les

praticiens experts. C'est dire qu'il s'adresse :

a) À ceux qui se préparent aux carrières académiques : recherche scientifique ou enseignement spécialisé dans les universités, les instituts pédagogiques, les écoles normales, les séminaires, les scolasticats.

b) À ceux qui sont appelés à exercer, dans nos maisons d'enseignement primaire ou secondaire, des fonctions importantes, comme celles de principal, de directeur des études, de préposé à l'organisation des activités extra-scolaires et de la discipline générale.

c) À ceux qui veulent s'intéresser à l'orientation professionnelle, au service des commissions scolaires, d'offices privés ou gouvernementaux d'orientation. On sait que, pendant la période de militarisation, on aura sûrement besoin d'un certain nombre d'orienteurs compétents pour opérer la réintégration méthodique et rationnelle des soldats et des blessés de guerre dans la vie civile.

d) À ceux qui veulent se préparer à comprendre les problèmes techniques que comportent la sélection et la direction du personnel, dans l'armée et la grande industrie. Les circonstances présentes ont mis en évidence la nécessité de recourir ici à des procédés rigoureusement scientifiques. Par malheur, la carence de psychologues compétents de langue française se fait douloureusement sentir.

e) À ceux qui veulent se rendre capables d'organiser efficacement la réclame, au profit de grandes entreprises commerciales, et d'assurer l'initiation du personnel affecté à la vente.

f) À ceux qui s'occupent d'œuvres sociales, et sentent le besoin d'une connaissance plus profonde de l'homme et de

tout ce qui conditionne une meilleure adaptation à son milieu, pour mieux remplir leurs fonctions.

g) À ceux, jeunes médecins ou autres, qui veulent exercer les fonctions de psychologues consultants et se spécialiser dans le traitement des troubles de la conduite. Bientôt, sans doute, on verra surgir chez nous des cliniques où le psychologue travaillera en collaboration étroite avec le médecin, le psychiatre et le neurologue. On prendra aussi conscience du rôle éminemment utile et bienfaisant qu'il est appelé à remplir dans les maisons de détentation et auprès de l'enfance coupable.

4° UN INSTITUT DE SCIENCES FAMILIALES, qui vient d'être fondé à la Faculté de Philosophie, comporte un cours régulier de trois ans, pouvant conduire celui qui a son titre de B.A. au baccalauréat, à la licence et au doctorat en cette nouvelle matière universitaire.

Cette fondation est bien à sa place dans la Faculté, à cause des aspects doctrinaux, psychologiques, moraux et pédagogiques des problèmes de la famille moderne.

Les grands bouleversements de la guerre, les erreurs modernes sur le mariage et la famille et qui sont particulièrement répandues dans l'Amérique du Nord, l'importance primordiale des institutions domestiques au Canada et surtout dans la civilisation canadienne-française, tels sont les principaux motifs qui poussaient à la fondation de ce nouvel Institut.

Son but premier est de former des spécialistes et des pédagogues de la famille, capables de travailler d'une façon compétente à sa restauration, d'étudier scientifiquement ses processus de désagrégation et d'intégration, de promouvoir son bien-être physique, mental, social et spirituel, de fournir aux forces familiales de chez

nous une direction de la plus haute valeur intellectuelle et morale.

L'enseignement de cet Institut s'adresserait donc :

a) aux étudiants en philosophie et en psychologie désireux de prendre une spécialisation dans les sciences familiales ;

b) aux professeurs de morale et de préparation familiale dans les grands collèges secondaires ;

c) aux professeurs de l'École de pédagogie familiale ;

d) aux supérieurs de collèges classiques et des pensionnats ;

e) aux directeurs du monde laïc et religieux ;

f) aux directeurs d'œuvres diocésaines ;

g) aux directeurs d'œuvres familiales ;

h) aux religieux et aux prêtres qui se destinent à l'apostolat et à la prédication familiale ;

i) aux jeunes gens et jeunes filles possédant leur baccalauréat et qui veulent acquérir une formation familiale supérieure à base philosophique et psychologique ;

j) aux hauts fonctionnaires des grands services sociaux de l'État.



Le bilan actuel donc de la Faculté de Philosophie :

Avec les deux Instituts qu'elle s'adjoignait il y a 3 ans et celui qu'elle vient de fonder, la Faculté est formée de quatre organismes différents, chacun avec son programme et son conseil pédagogique, son groupe de professeurs spécialisés, ses locaux et laboratoires, sa bibliothèque,

son groupe d'élèves pris toute la journée par leurs études.

En réalité, c'est quatre Facultés se partageant les aspects théoriques et pratiques d'une même doctrine, complétant la formation de la pensée ainsi ouverte à tous les aspects d'un problème, multipliant les communications et les échanges entre les divers groupes, que contrôle un Conseil de régie unique, formé du Doyen et du Secrétaire de la Faculté proprement dite, des Directeurs des trois Instituts et de deux conseillers.

Le nombre des professeurs est déjà, pour l'ensemble, de plus de 60 et ne peut qu'augmenter, particulièrement avec l'organisation progressive du dernier Institut fondé. Tous sont des spécialistes, la plupart à plein temps, les autres occupés ailleurs à un travail ou à un enseignement dans les matières mêmes qu'ils enseignent à la Faculté.

Le nombre des élèves inscrits en septembre 1944 était de 220 au rapport officiel de l'Immatriculation de l'Université. Il ne peut qu'augmenter dans les années à venir et très prochaines, d'abord avec un Institut en plus, surtout par l'intérêt que nous voyons se manifester chez les jeunes, même les plus jeunes de ceux à qui peut profiter une sérieuse formation philosophique pouvant être autre chose qu'une série de thèses à absorber coûte que coûte... et pour qui nous avons de bien beaux projets.

En plus de son cours régulier du jour, la Faculté et ses Instituts a déjà organisé plusieurs séries de « cours du soir » à l'avantage des personnes soucieuses de culture, mais retenues toute la journée au travail ou à des devoirs domestiques. Ainsi, l'Institut de Psychologie donne depuis deux ans un cours du soir de *Psychologie pastorale*, en septembre dernier la Faculté

groupait, pour 2 leçons toutes les semaines, une centaine de personnes à un cours dit de *Culture philosophique*, et l'Institut d'études médiévales inaugurait un cours d'*Histoire de l'art*. Un cours-de-vacances est au programme pour très bientôt.

La Faculté de Philosophie rayonne même, à l'Université, en dehors de ses propres cadres. Elle s'est déjà vu confier la direction du cours entier de philosophie pour le baccalauréat pré-médical à la Fa-

culté des Sciences, un cours de philosophie du droit est donné par un de ses professeurs à la Faculté de Droit, enfin elle est chargée de cours de Psychologie, confiés à l'Institut, aux Écoles suivantes : de *Diététique*, *Normale Supérieure*, *Hygiène sociale appliquée*.

Et depuis trois ans seulement que la Faculté de Philosophie de l'Université de Montréal travaille dans des conditions normales !

LA FACULTÉ DE MÉDECINE

(en collaboration)

Depuis son incorporation à l'Université de Montréal, en 1919, la faculté de Médecine a déjà vingt-cinq années d'existence. Pendant ce quart de siècle, nombreux sont les changements exécutés, les améliorations réalisées, les innovations instituées, dans le seul but de développer et d'enrichir l'enseignement de la science médicale.

La création proprement dite de la faculté remonte à 1843, alors que se fondait à Montréal une École de médecine, incorporée deux ans plus tard, sous le nom de « L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE DE MONTRÉAL ». Cette nouvelle institution se composait de Canadiens français catholiques et d'Écossais protestants. Par la suite, elle perdit son caractère du début et fit partie de l'Université Laval de Montréal. Elle demeura ainsi jusqu'en 1919, date où elle s'affilia à l'Université de Montréal qui venait d'être fondée.

Entre temps, c'est-à-dire vers 1890, un nombre imposant d'étudiants canadiens-français de l'École montréalaise se rendirent à Paris dans le but de terminer leurs études ou de s'y perfectionner. D'autres quittèrent la métropole afin de poursuivre des études complètes en médecine dans une des facultés de la ville lumière. La cause directe de cette poussée vers la France peut être attribuée à plusieurs facteurs, mais en général, les élèves désiraient améliorer leur formation.

Nous pouvons donc dire avec justesse que cette vague d'étudiants de chez-nous vers le cerveau du monde a été le point de départ, la ligne de démarcation du progrès qui a été constant malgré les tâtonnements et les revers subis.

La fusion

L'histoire des débuts de la faculté de Médecine a déjà été écrite et c'est l'évo-

lution des dernières vingt-cinq années que nous voudrions faire revivre.

Lorsque l'École de Médecine se fusionna à l'Université de Montréal nouvellement instituée, elle obéissait à son inspiration de perfectionnement mais cela lui imposa de lourds sacrifices. Elle dut non seulement renoncer à sa charte, à ses droits et à son indépendance, mais aussi à un capital accru de peine et de misère. La direction de l'École remit donc gracieusement à l'Université de Montréal ce capital formé à la fois d'appareils pour laboratoires et d'une certaine somme en banque qui, à l'époque, a été évaluée à \$75,000. Il faut avouer cependant que dès ce moment la faculté de Médecine prit l'essor nécessaire à son développement. La crise financière a mis en péril cet élan mais le courage et la ténacité des dirigeants du temps ont surmonté les obstacles et ils réussirent à maintenir bien haut le fanion de la médecine. Le résultat de tant de sacrifices et de labeurs est qu'aujourd'hui, les médecins, les étudiants et la population peuvent s'enorgueillir de la faculté de Médecine de l'Université de Montréal.

N'anticipons pas et revenons au moment de la fusion. Afin d'améliorer la situation financière de l'Université et de permettre à la faculté de Médecine de posséder des laboratoires modernes dans lesquels les élèves pourraient travailler, on ouvrit une souscription populaire de \$11,000,000. On ne récolta que \$3,000,000. Sans se décourager, le Doyen de cette période, le docteur Louis de Lotbinière-Harwood et ses amis s'appliquèrent à la tâche afin de suppléer au matériel insuffisant par un enseignement plus rigoureux et plus profond. On créa immédiatement un nouveau poste : celui de Directeur des Études. Le titulaire devait donner tout son temps à l'enseignement afin de mettre en branle, de combiner et de

maintenir l'organisme de la faculté. Pour conduire à bonne fin cette nouvelle fonction, il fallait trouver un homme qui aurait le courage de faire face à bien des orages, un homme jeune, dynamique et de plus très diplomate. Le choix des dirigeants de la faculté se fixa alors sur le docteur Téléphore Parizeau qui consentit à abandonner sa clientèle pour se consacrer à la réorganisation qui s'imposait.

Immédiatement après cette nomination, on s'efforça de stabiliser l'enseignement pratique. Après bien des discussions, le Doyen, le docteur Parizeau et le Conseil d'alors s'accordèrent : les professeurs dans les laboratoires de la faculté devaient être réguliers.

À cet énoncé, plusieurs seront surpris mais n'oublions pas qu'à cette époque, malgré la bonne volonté de chacun, les cours de laboratoire se donnaient au petit bonheur entre les heures de bureau du médecin-professeur et son travail à l'hôpital. Et, la théorie, nécessaire du reste, a été réduite à sa juste proportion et complétée par des travaux pratiques et de laboratoire exécutés par les élèves.

Ces différents changements radicaux dans l'enseignement de la médecine engendrèrent des réactions assez vives. La routine est le fort des faibles mais comme la direction de la faculté venait d'être confiée à des hommes d'action qui désiraient avant tout le succès de la faculté qui avaient foi dans les nouvelles réformes, donc ils ne s'arrêtèrent pas aux commentaires et aux critiques mais s'ingénierent à convaincre leurs confrères pour les deux points suivants : compléter par une année spéciale d'étude la préparation scientifique des bacheliers, en développant leurs connaissances de la chimie, de la biologie et de la physique, cela afin qu'ils soient aptes à suivre les cours de la faculté.

té de médecine. On nomma cette année « LA PRÉ-MÉDICALE » mais, non satisfaits de ce premier succès, ils instituèrent l'année dite d' « INTERNAT OBLIGATOIRE » qui devint la cinquième année de médecine durant laquelle le futur médecin, sous les directives d'un chef de service, prend un contact intime avec les malades dans les services hospitaliers, en se servant de son esprit d'observation, de ses études, c'est-à-dire en appliquant la théorie à la pratique.

Ici remarquons que la faculté de Médecine de l'Université de Montréal inaugurerait au pays, cette année d'internat obligatoire. À la suite de son retentissant succès, les autres facultés de Médecine des universités canadiennes l'ont imitée.

Sélection du personnel

Avec les années, le besoin de remanier le personnel enseignant se fit sentir et afin d'établir une juste et équitable sélection, on imposa les épreuves d'agrégation. Le Conseil de la faculté organisa des concours afin de connaître la valeur des jeunes médecins, leur façon d'envisager les problèmes médicaux et de les synthétiser clairement pour les élèves. Seuls les plus compétents traversaient ces épreuves. Depuis ce jour, les étudiants reçoivent une formation sinon parfaite, du moins des plus claires tout en demeurant profonde, pratique et adéquate. Par la suite, les professeurs titulaires sont choisis parmi les agrégés lorsqu'une chaire devient vacante. Ainsi le personnel était qualifié et inspirait confiance aux étudiants.

Tout en travaillant à améliorer les études et le personnel enseignant, le Conseil nota une lacune importante : il ne possédait pas d'hommes qualifiés pour occuper certaines chaires. Après bien des pourpar-

lers, on réussit à obtenir les services de titulaires de grande valeur d'Universités françaises et belges. En premier lieu, il y eut Pierre Masson, de l'Université de Strasbourg, France, à qui on confia la chaire d'anatomie pathologique ; puis ce fut le tour de M. Louis-Janvier Dalbis chargé des cours de biologie ; en troisième lieu, le docteur Albert Laquerrière appelé à prendre la direction de la physiothérapie et de la radiologie clinique à l'Hôpital Notre-Dame ; le docteur Van Vampenhout enseigna l'histologie ; et, finalement, après la chute de la France, le docteur Henri Laugier organisa notre laboratoire de physiologie.

À la lumière de ces maîtres, de jeunes étudiants se sont formés et aujourd'hui, certains sont aptes à les remplacer et à accepter des postes de confiance dans notre organisation.

Cependant nous ne devons pas oublier que le Professeur Dalbis a fait plus qu'occuper une chaire à la faculté de Médecine ; il fonda l' « Institut Scientifique Franco-Canadien » avec l'aide du Conseil de la Faculté. Le but de l'Institut était de faire venir au pays des savants de l'étranger pour qu'ils puissent donner une série de cours, non seulement pour les élèves mais aussi pour les médecins praticiens. Cela dans le but de leur divulguer la science médicale française contemporaine.

L'enseignement dans les hôpitaux

Il restait à assurer les nominations du personnel médical dans les hôpitaux pour que le succès soit total. La collaboration des hôpitaux et des médecins était nécessaire. Après plusieurs démarches, le Conseil de la faculté réussit, grâce au bon vouloir de chacun, à obtenir des ententes et des contrats avec ces institutions.

Depuis ce jour, la faculté prend sa part de responsabilité dans la nomination du personnel médical hospitalier et de leur côté les hôpitaux assurent la régularité de l'enseignement clinique donné aux élèves. Cette collaboration a rendu possible l'enseignement pratique de la médecine, de la chirurgie et des spécialités dans sept hôpitaux où les étudiants ont leur entrée libre.

La maxime de battre le fer lorsqu'il est chaud a servi à la direction de la Faculté car, tout en refondant l'enseignement dans les hôpitaux, elle n'a pas oublié les infirmières, ces précieuses collaboratrices des médecins. Et, pour faciliter cette collaboration de tous les instants, elle a créé une Commission pour l'enseignement aux infirmières. La loi provinciale « des Gardes-Malades Enregistrées » a été modifiée afin de permettre l'enregistrement par l'Université des 14 hôpitaux qui possédaient des Écoles. La collaboration entre la faculté et les écoles permit un enseignement plus solide sur des bases plus profondes afin que les infirmières puissent aider et comprendre les directives des médecins.

Agrandissement du Conseil de la Faculté de Médecine

Pour faire face aux responsabilités multiples créées par toutes les améliorations que nous venons de citer, la faculté n'a pas hésité à agrandir son Conseil en y incluant tous ses professeurs titulaires. Puis pour aider au bon fonctionnement de cet organisme, elle a organisé un bureau exécutif responsable au Conseil chargé de contrôler et de diriger l'administration de la faculté.

Toutes ces directives, qui ont demandé plusieurs années, ont eu pour effet de placer la faculté dans la classe « A » par

l'Association Médicale Américaine et par le bureau des examinateurs de l'État de New-York qui, de plus, admet nos élèves à ses examens de licence. Enfin l'Institut Rockefeller accorda une subvention annuelle de \$25,000 pour dix ans en reconnaissance des améliorations énormes que la faculté avait réalisées et pour lui permettre de continuer son programme d'enseignement.

L'hôpital universitaire

Pendant qu'on s'efforçait d'améliorer les programmes dans des locaux insuffisants, le docteur T. Parizeau combattait pour obtenir un hôpital universitaire dans le nouvel immeuble à la montagne. Chaque jour il revisait les plans avec l'architecte. Ce rêve d'un hôpital universitaire général, il ne put le réaliser à cause de la crise financière, puis de la guerre.

Mais, grâce aux subventions du Gouvernement Provincial, l'Université et la faculté de Médecine purent déménager. Elle quitta avec joie les locaux trop étroits pour occuper les immenses salles mises à sa disposition à la montagne. On a réussi à installer des laboratoires vastes et modernes ; il reste encore à compléter l'enseignement clinique des élèves des premières années en utilisant l'hôpital universitaire.

Le but d'un hôpital universitaire ne doit pas faire de doute. Les compétences étrangères dans cette matière sont unanimes pour promouvoir l'hôpital général où les étudiants peuvent recevoir un enseignement de base en médecine et en chirurgie.

L'hôpital général universitaire pour l'enseignement scolaire existe dans plusieurs pays de l'Amérique du Sud, au Mexique, aux États-Unis ainsi que dans

de nombreux pays de l'Europe. Fréquemment la réputation d'une faculté est établie grâce à son hôpital.

Depuis quelques années, la médecine fait sans cesse des progrès considérables dans ses applications générales. Une grande partie des progrès est due à l'initiative des facultés médicales de plusieurs universités. Non seulement elles ont cherché à améliorer l'enseignement de la médecine, mais ont contribué également à stimuler les recherches.

La direction actuelle de notre faculté n'est pas sans reconnaître ses responsabilités dans ces domaines. Elle se rend bien compte qu'il n'est pas possible de piétiner sur place si elle désire occuper le rang qui lui incombe et rivaliser avec les autres facultés canadiennes.

La réalisation d'un hôpital général universitaire serait un premier pas qui permettrait de développer l'enseignement sco-

laire. La création d'un grand centre médical universitaire dans le voisinage immédiat des locaux actuels serait un deuxième pas et il faut espérer que ce projet pourra se compléter dans un avenir rapproché.

Toutes les facultés d'une université ont leur importance et personne ne peut contester ou comparer leur rôle. Il est indéniable cependant qu'une faculté de médecine qui jouit d'une bonne réputation ne peut qu'augmenter le prestige de son université. Il nous est permis de souhaiter, qu'obtenant les ressources voulues, notre faculté ne faillira pas à sa tâche.

Et si, comme toujours, la faculté de Médecine de l'Université de Montréal a inauguré au pays plusieurs réformes, espérons que cette fois encore elle posera le premier pas en ouvrant un hôpital général universitaire.

Les articles publiés dans ce numéro spécial ne reflètent pas nécessairement l'opinion de l'A.G.D.U.M. et n'engagent pas la responsabilité de l'Association ou du Comité de Publication.

LA FACULTÉ DES LETTRES

Monseigneur Émile CHARTIER

Premier doyen (1920-44) de la Faculté

La nouvelle Université de Montréal, créée par Rome le 8 mai 1919, venait d'obtenir à Québec, le 14 février 1920, sa charte civile. Le 25 mars, le signataire de ces lignes, alors secrétaire général depuis 1916, s'embarquait pour aller prononcer, devant son ancienne *Alma Mater* l'Institut catholique de Paris, une série de dix conférences.

La veille au soir, le vice-recteur du temps vint trouver à sa chambre le voyageur. Après qu'ils eurent échangé leurs vues sur les transformations qu'allait entraîner la nouvelle constitution, le visiteur partit. Au moment de franchir la porte il se retourna et dit à brûle-pourpoint : « Quant à vous, mes amis estiment que vous feriez un excellent doyen de la Faculté des Lettres. »¹ Au mois de juin, après sa rentrée de Paris, le nouveau vice-recteur, chargé d'organiser la Faculté, en devenait d'autorité le doyen.

Depuis 1898, Saint-Sulpice sustentait le

1. La remarque comportait un sous-entendu, que le voyageur n'eut aucune peine à saisir : « Je songe à un autre comme vice-recteur. » Sans se laisser décontenancer, il dit simplement : « Et c'est tout ? » Le visiteur répondit, tout en s'éloignant : « C'est tout ! »

Les évêques, eux, ne crurent pas que ce fût assez. Lors de leur assemblée de Pâques, en même temps qu'ils proposèrent à Rome l'élévation du vice-recteur au rang de recteur, ils lui désignaient le secrétaire général comme vice-recteur.

Par un article de *La Croix*, celui-ci apprit à Paris même, fin avril, que Rome venait de le nommer à ce poste *ad nutum*, c'est-à-dire sans terme d'office et sans renouvellement obligatoire.

Il y est demeuré vingt-cinq ans (1920-44).

cours de littérature française, accepté par M. Georges Le Bidois en 1919. En 1915, l'abbé Lionel Groulx avait inauguré un cours public d'histoire du Canada. Il y avait encore M. Jean-Baptiste Lagacé qui, depuis 1904, professait l'histoire de l'art. Le point de départ était tout indiqué : on devait d'abord rattacher à la Faculté nouvelle ces cours qui faisaient partie du programme de l'ancienne Faculté des arts.

Pour le reste, le principe de l'organisation était très simple : il ne fallait pas dépasser un budget de \$5,000. Dans ces conditions, il ne pouvait être question, pour commencer, que d'établir les cours essentiels : langue et littérature grecques, latines et anglaises, littérature canadienne, histoire générale, géographie universelle et canadienne, langues modernes. Avec les cours précités, divisés en cours fermés et en cours publics, cela formait pour le moment un tout assez complet.

On eut vite trouvé, parce qu'on les avait sous la main, les ouvriers de la première heure. En 1906-07, alors qu'ils préparaient côte à côte la licence ès lettres à l'Institut catholique et à la Sorbonne de Paris, l'abbé Oscar Maurice et le doyen s'étaient spécialisés, en vue de l'établissement éventuel d'une Faculté de lettres, le premier en latin, le second en grec ; on leur assigna ces deux matières. M. William Atherton, ancien *alumnus* de Stonyhurst en Angleterre, était tout désigné pour l'enseigne-

ment de l'anglais. M. Jean Désy, alors boursier de Québec à Paris, un passionné d'histoire générale, fut prié de suivre sur cette matière deux années de cours, pour se préparer à occuper la chaire, où de fait il monta dès son retour. Le sympathique Émile Miller, sur qui des essais généraux de géographie venaient d'attirer l'attention, accepta celle de géographie universelle et canadienne. Le doyen, qui avait fait porter une bonne part de ses études sur la littérature canadienne, depuis sa rentrée d'Europe en 1907, ajouta cet enseignement à celui de la littérature grecque. Pendant qu'il travaillait à conquérir ses grades en Écriture sainte, en théologie et en philosophie, l'abbé Henri Jasmin avait profité de ses études et de ses vacances outre-mer pour se perfectionner en allemand, en espagnol et en italien ; cette préparation le désignait à l'enseignement de ces trois langues modernes. Enfin, à la requête du financier Auguste Richard, un descendant des Doucet, la Faculté créa un cours spécial d'histoire de l'Acadie, défrayé par ce philanthrope. Il proposa lui-même le professeur, l'aimable docteur Aucoin, un spécialiste des questions académiques.

De cet état-major initial certains membres sont demeurés au poste jusqu'à ce jour ou du moins jusqu'à tout récemment ; à part le doyen, l'abbé, aujourd'hui chanoine, Groulx, et le professeur Atherton. Quelques-uns, appelés au dehors, durent se faire remplacer temporairement. Ce fut le cas de l'abbé Groulx, que le doyen suppléa à deux reprises, en 1921 et 1930, pour lui permettre d'aller faire à Paris des recherches, puis un cours d'histoire. Ce fut celui aussi de l'abbé Maurice, appelé en Europe en 1921 pour une enquête pédagogique, que remplaça Mgr Zoël Decelles, alors vicaire général, plus tard évêque, de S.-Hyacinthe. D'autres, convoqués à un monde meilleur, laissèrent

leur tâche inachevée : Émile Miller, décédé le 3 août 1922, dont la chaire échut au professeur Yves Tessier-Lavigne ; le docteur Aucoin, mort en 1923, dont le Frère Antoine Bernard recueillit et garde encore la succession.

L'appel de quelques professeurs à d'autres fonctions entraîna des mutations permanentes. Après deux années d'un magistral enseignement, M. Georges Le Bidois dut aller reprendre sa chaire à l'Institut catholique de Paris. Lors de son quatrième voyage en Europe en 1921, le doyen avait obtenu de l'École normale supérieure que M. Henry Dombrowski vint le remplacer. Rappelé à son tour pour deux ans en 1934, ce dernier eut pour substitut le doyen ; la démission définitive du professeur, en 1936, permit à celui-ci une solution qu'il rêvait depuis longtemps.

Invité à donner un cours en Sorbonne, en 1927, il avait profité de ce cinquième voyage pour s'assurer d'un professeur, au cas où la chaire essentielle de littérature française deviendrait vacante. Un jour qu'il assistait à la classe de son ancien maître, puis collègue, M. Le Bidois, il fit connaître à celui-ci la difficulté qu'il éprouvait à faire détacher à Montréal un membre de l'enseignement français. La réponse de M. Le Bidois apporta la solution cherchée : confier cette chaire à un professeur canadien. « Ne vous morfondrez pas », dit-il, « en démarches inutiles ; nommez n'importe lequel de ces deux-là. » Il indiquait en même temps deux abbés canadiens qui compulsaient leurs notes de cours au fond de la salle. Il continua : « Vous ne trouverez pas mieux dans l'enseignement français. Je les considère comme deux des plus brillants élèves qui me soient passés par les mains. » Les deux, c'était le Père Albert Cousineau, C.S.C., et l'abbé, depuis chanoine, Arthur Sideleau, futur supérieur du Séminaire

S.-Charles Borromée à Sherbrooke. Quand vint l'heure de désigner le nouveau titulaire, en 1936, on n'eut même pas l'embarras du choix : le Père Cousineau allait être nommé supérieur général de sa communauté et s'y préparait dans l'ombre sans le savoir. Ce fut donc l'abbé Sideleau qui assuma la fonction ; il la détient encore, de concert avec M. Jean Houpert, qu'on lui associa en 1943.

Ce qui s'était passé pour la chaire de littérature française se produisit également pour celles de littérature latine, d'histoire générale et d'histoire du Canada. L'abbé Maurice, devenu curé de S.-Denis à Montréal, avait dû se retirer en 1938. Il proposa lui-même pour son remplaçant l'un de ses élèves de latin, l'abbé Rosario Vadnais, du Séminaire de S.-Hyacinthe. Par suite d'épuisement, celui-ci céda sa place, en 1944, au Père Emmanuel Boisvert, O.F.M.

M. Jean Désy avait gardé le cours d'histoire générale jusqu'en 1926. À cette date, il fut appelé par Ottawa pour être l'un des secrétaires du ministère des Affaires étrangères, en attendant de devenir secrétaire de la Légation canadienne à Paris, puis ministre du Canada en Belgique et Hollande, enfin ambassadeur au Brésil. Avant de quitter son poste toutefois, il avait pourvu lui-même à sa succession en invitant M. Jean Bruchesi, alors boursier à Paris, à se préparer spécialement à le remplacer. Le nouveau professeur occupa la chaire jusqu'à 1936, alors que la confiance du gouvernement de Québec fit de lui, avec le rang de sous-ministre, le chef de cabinet du Secrétaire provincial. Heureusement, un autre boursier revenait d'Europe peu de temps après. Distingué à Montréal même par la clairvoyance de M. Eugène Desprez, M. Jean-Marie Nadeau, après s'être préparé à Rennes avec son maître, avait suivi à Paris

simultanément les cours de l'École des chartes et ceux de la Sorbonne. Quand il rentra au pays, il était tout prêt à prendre la chaire de M. Bruchesi, qu'il occupe encore présentement.

On sait avec quel brio, quelle conscience, quelle persévérance aussi, le chanoine Groulx n'a cessé, depuis 1915, de jeter du lustre sur la chaire montréalaise d'histoire du Canada. En 1940, une occasion s'offrit de soulager le maître. Un jeune homme de 21 ans, Guy Frégault, venait de conquérir à la Faculté la licence ès lettres, en même temps que celle qui allait associer sa vie à la sienne, Lilianne Rinfret. Sur le rapport du conseil, l'honorable Secrétaire voulut le faire bénéficier d'une des bourses de la province. L'Europe lui étant fermée par la guerre, le jeune licencié passa deux ans à l'Institut d'études historiques de Chicago, sous la direction du savant Père Delanglez, s.j. Il y conquist brillamment le Ph.D. avec sa thèse sur *Pierre d'Iberville le conquérant* et se trouva ainsi tout désigné pour devenir le bras droit du chanoine Groulx. Aussi, après qu'il eut passé un an aux Archives de Québec, la Faculté se fit honneur en l'associant à cette chaire.

Aux cours réguliers dont nous venons de parler, cours fermés, publics ou libres, les Lettres eurent la bonne fortune de pouvoir joindre une forme efficace de propagande intellectuelle : celle de l'extension universitaire. Avec l'assistance de notre puissant Institut scientifique franco-canadien, création du regretté L.-J. Dalbis, la Faculté accueillit, pour des séries de leçons magistrales, les maîtres les plus réputés de la France et d'ailleurs. En histoire, elle fit entendre MM. Eugène Desprez et Oscar Halecki ; en grec, M. Alphonse Dain ; en latin, à plusieurs reprises, le dynamique M. Alfred Ernout.

Dans les collèges surtout de filles, en

particulier à l'Institut pédagogique, elle accepta pour ses professeurs des conférences hebdomadaires. Ainsi Marguerite Bourgeoy, Marie-Anne, Basile-Moreau et S.-Maurice reçurent les leçons du doyen, des abbés Groulx, Maurice et Jasmin, des professeurs Atherton et Bruchési. Dans l'un de ces collèges, un membre du personnel enseigna même 37 ans, y ayant débuté 12 ans avant la constitution de la Faculté. Celle-ci créa même, à S.-Maurice, un cours d'extension en littérature française, dont M. Jean Houpert vient de prendre la direction, après qu'elle eut été assumée par le doyen pendant neuf ans. Depuis vingt ans enfin, avec une fidélité qui ne s'est pas démentie, les professeurs ont porté la parole, deux fois par année, sur des sujets canadiens, devant le Cercle français du Collège Macdonald à Ste-Anne-de-Bellevue. Ils ont établi ainsi des liens étroits entre l'Université et l'École normale protestante qu'y dirige le sympathique Dean Sinclair Laird.

Le jour où les ressources permettront d'imprimer les thèses de doctorat et les mémoires de maîtrise soutenus devant la Faculté, on sera surpris de l'apport que serait pour les esprits ce moyen de propagande. Celles des thèses qui ont paru, le *S.-Jean Chrysostome* du compétent Frère Soffray et *La Diphthongaison* de l'érudite abbé Amable Lemoine, attestent la précision scientifique et la valeur littéraire que la Faculté exige de ses candidats. Un temps viendra où ceux-ci, pouvant se livrer à des recherches de première main sur des sujets originaux, constitueront, au profit des chercheurs de l'avenir, une *Bibliothèque de la Faculté des lettres de Montréal* analogue à celle qui fait la réputation de l'École pratique des Hautes Études à Paris.

Ceci nous amène à mentionner les ouvrages par lesquels le personnel de la

Faculté a externé (le mot est de Louis Veillot) son enseignement ésotérique. Sans insister sur les articles disséminés dans les journaux et surtout les revues, on doit signaler les quinze ou vingt volumes du chanoine Groulx, entre autres son *Enseignement du français au Canada* (3 vols), les *Conférences pédagogiques* (6 vols) de l'abbé Maurice, l'*Histoire acadienne* (3 vols) du Frère Antoine Bernard, les *Marches de l'Europe* de M. Jean Bruchési, le *D'Iberville* et *La Civilisation de la Nouvelle-France* du jeune maître Guy Frégault. Avec le Frère Antoine Bernard, ce dernier vient de fournir sa large part à l'*Encyclopédie canadienne*, dont la Société Grolier annonce la publication prochaine, tout comme quelques-uns de leurs devanciers avaient largement contribué à l'*Encyclopédie de la jeunesse* (3^e édit.) de la même Société.

Dans l'ordre de l'enseignement, la Faculté n'a éprouvé jusqu'ici qu'une déception ; mais elle était d'importance. En 1938, voyant les admirables dispositions de Jacques Leduc, un de ses licenciés, elle obtenait, par l'entremise d'un compatriote, M. Edmond Buron, son entrée à l'École normale supérieure de Paris. Le jeune homme s'y distingua si bien qu'on le délégua à des congrès ; on l'attacha, lui étranger, à une mission en Algérie ; ses camarades proposèrent même au doyen de faire eux-mêmes des démarches pour que, son agrégation obtenue, on l'annexât en France à l'enseignement public. Malheureusement, le brillant normalien avait usé l'épée dans le fourreau. À peine avait-il commencé une deuxième année qu'une congestion cérébrale le forçait de rentrer au pays. Il y mourait quelques mois après, laissant à ses amis le souvenir de sa profonde piété, de son étonnante érudition, de son activité sans bornes et de son dévouement à toutes les bonnes œuvres.

Quant à l'esprit de l'enseignement, à

la Faculté des lettres, il reçut dès le début un premier caractère de la qualité même des élèves qui en fréquentaient les cours fermés. La formation par l'étude approfondie des langues classiques faisait alors appel à peu près uniquement aux professeurs de l'enseignement secondaire ; aussi furent-ils, à l'origine, les seuls élèves réguliers ou presque. Dès lors les maîtres furent amenés à faire de leurs leçons moins une initiation à la recherche personnelle et originale qu'une préparation à l'enseignement moyen. Ils s'imposèrent même deux tâches onéreuses : celle de donner, le jeudi, des Cours de perfectionnement au personnel de nos collèges, dont un bon nombre se rendaient intentionnellement à Montréal ; celle ensuite de se promener de collège en collège, de Ste-Thérèse à Joliette, de l'Assomption à Sherbrooke, pour en faire bénéficier les maîtres de leçons pratiques. Il en fut ainsi jusque vers 1940, alors que s'ouvrit, au Séminaire de philosophie, l'École normale secondaire, sous la direction éclairée de monsieur Georges Perras, P.S.S.

À partir de cette date, les professeurs ayant maintenant un Institut spécial et le nombre de ses élèves réguliers s'étant décuplé, la Faculté put se donner un autre esprit. L'espace plus vaste qu'elle occupait dans le somptueux immeuble de la montagne, où elle entraît avec les autres à l'automne de 1942, facilitait l'emploi d'une autre méthode, le recours à d'autres procédés. La possession de salles de cours plus appropriées, la mise en service d'une bibliothèque spécialisée, des professeurs soustraits au cumul de cours disparates, des élèves plus soucieux de culture désintéressée ; tout invitait la Faculté à orienter son enseignement du côté de la recherche et du développement personnel. C'est cette voie que, semble-t-il, elle suivra désormais.

Pour le faire, elle a trouvé, dans la

Société d'administration de l'Université, un généreux auxiliaire. En 1943, celle-ci offrait à M. Guy Frégault un salaire suffisant pour lui permettre de se consacrer tout entier à la Faculté. Elle en faisait bientôt autant pour l'actif M. Jean Houpert, qu'on ramenait ainsi de Toronto comme on avait rappelé l'autre de Québec. Elle se déclarait prête à rémunérer un adjoint au fondateur et chef de la section anglaise, ce qui advint par la nomination récente de monsieur Thomas Greenwood. Surtout, elle engageait la Faculté à organiser, dans le plus bref délai possible, des cours de vacances sur la littérature, la langue, la phonétique, la civilisation de la France ; le programme attrayant vient même d'en être publié. Le jour n'est peut-être pas loin où la Société transformera en réalités, par ses octrois, les projets qu'élaborait le doyen, il y a plusieurs années déjà, et qu'il exposait dans l'un des annuaires de la Faculté. On verra celle-ci se décomposer en une série d'Instituts, séparés mais non indépendants, avec chacun leur bibliothèque et leurs cours accessoires comme essentiels : Institut de langues classiques, d'histoire générale, d'histoire canadienne, de français et d'anglais. Ce jour-là, la Société aura fait atteindre à la Faculté le possible et le raisonnable, sans s'être prêtée aux théories folichonnes d'écrivains en mal de placer eux-mêmes ou leurs amis, ceux-ci d'ailleurs aussi incompetents que ceux-là en matière d'enseignement. La porte sera alors ouverte à l'invasion de la clientèle nord — autant que sud-américaine.

À l'heure où la Société d'administration venait de manifester ainsi à la Faculté son intention de l'aider à appliquer un programme esquissé dès 1920 et précisé en 1940, les destinées de celle-ci passaient heureusement entre des mains plus souples. Épuisé par cinquante années d'administration et d'enseignement combinés,

dont trente à l'Université même, menacé aussi d'infirmités croissantes, le doyen de la première heure remettait à ses chefs sa démission. À sa demande, le conseil donnait, pour le remplacer à ce poste, le chanoine Arthur Sideleau ; le jeune maître Guy Frégault unissait à ses cours d'histoire du Canada l'enseignement de la littérature canadienne, deux domaines d'ailleurs inséparables ; et le Frère Marius Soffray, C.S.V., assumait le cours de langue et littérature grecques.

Quelque temps après, usé lui aussi par quarante années consacrées à l'enseignement de l'histoire de l'art, le professeur J.-B. Lagacé se retirait à son tour. Il faisait toutefois partager sa matière entre les détenteurs de cinq chaires nouvelles : celles d'archéologie, de peinture, de sculpture, d'architecture et des arts décoratifs.

Les nouveaux professeurs, tous des spécialistes de leur sujet propre, ouvriront à la curiosité des élèves des horizons plus vastes. En s'effaçant, le maître emporte du moins la joie de laisser à sa place des disciples aimés, devenus des maîtres consciencieux comme lui. L'ancien doyen voudrait que ceci fût vrai de lui aussi.

Sous l'impulsion de son nouveau chef, assisté de ces forces nouvelles et solidement appuyé par la Société d'administration, puisse la Faculté atteindre bientôt l'idéal auquel elle tend depuis ses débuts : celui d'être la source féconde où notre jeunesse s'abreuve de l'un des éléments les plus caractéristiques de l'esprit français, la culture littéraire !

C'est le vœu que lui adresse d'un cœur ému l'un des ouvriers de la première heure, son premier doyen.



ECONOMISEZ

Jusqu'à 20%

En achetant votre assurance-auto de

GASTON RIVET

Assurances de tous genres

266 ouest, St-Jacques — MA. 2587

LES MEILLEURS CONTRATS
AUX MEILLEURS PRIX

GÂTEAUX CINDERELLA CORNETS MAGIC

Favoris depuis quarante ans

O. GAUTHIER Limitée
MONTRÉAL

*Hommages à l'Université
de Montréal*

MONGEAU & ROBERT CIE LTÉE

Charbons — Huiles à chauffage

1600 EST, RUE MARIE-ANNE
AMherst 2131

*Hommages à l'Université
de Montréal*

GODIN & DROUIN

Entrepreneurs peintres décorateurs
Spécialité : Institutions religieuses

1267 EST, RUE ST-ZOTIQUE
MONTRÉAL Tél. : DO. 8710

ÉPARGNEZ DE 50% À 75%

en faisant
ressemeler
vos pneus.

AUCUN PERMIS
REQUIS



STADIUM TIRE

SERVICE

1871 DELORIMIER CH. 8966

ALF. TURCOTTE, Prop

Pour vos IMPRESSIONS, consultez

THÉRIEN FRÈRES

LIMITÉE

IMPRIMEURS - LITHOGRAPHES - GRAVEURS

PHOTOLITHO

494 OUEST, RUE LAGAUCHETIÈRE - MONTRÉAL

HArbour * 5288

Examen de la vue

Verres correcteurs

LORENZO FAVREAU, o.o.d.

et ses assistants

Optométristes — Opticiens licenciés — Bacheliers en optométrie



Bureau du centre :
265 est, rue Ste-Catherine
Tél. : LA. 6703

Bureau du nord :
6890, rue Saint-Hubert
Tél. : CA. 9344

HOMMAGES À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

PATERSON & PATERSON Inc.

Raoul Simard, propriétaire

Fournisseurs de matériaux dentaires



Téléphone : LANcaster 6124-6125



1193, PLACE PHILIPPE

MONTRÉAL

HOMMAGES À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Anglo-French Drug Cie

Fabricants de produits pharmaceutiques



209 est, RUE STE-CATHERINE

MONTRÉAL



Les Fabricants

FASHION-CRAFT LIMITÉE

VÊTEMENTS POUR HOMMES

DIRECTION

J. Eugène Richard
Président

J. Louis Lévesque
Vice-président

Gérard Favreau
Vice-président exécutif et directeur général

Lionel Lacroix
Directeur général adjoint

W. S. McCutcheon
Directeur général adjoint

FÉLICITATIONS ET MEILLEURS VŒUX
À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

CRESSWELL - POMEROY, LIMITED

Manufacturiers de Fenêtres



604, rue DE COURCELLES

MONTRÉAL, QUÉ.

HOMMAGES ET FÉLICITATIONS
À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
à l'occasion du
VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE
DE SON INCORPORATION

•
Geo. Vandelac, Limitée

FONDÉE EN 1890

G. VANDELAC

—

ALEX. GOUR

120 est, rue Rachel

BElair 1717

Montréal

Un quart de siècle de progrès constants,
gages d'un avenir resplendissant.
Voilà l'appréciation et les vœux d'une entreprise
qui se souvient.

J.-E. CADIEUX
prés.

MESSIER *Limitée*

J.-C. AUBRY
sec.-trés.

« LE GRAND MAGASIN À RAYONS DE LA RUE MONT-ROYAL »

Nous félicitons
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

à l'occasion de son

25^e ANNIVERSAIRE

et lui souhaitons de nombreuses années
de progrès et de prospérité.

THE T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL

LA BONNE
Ménagère
SAIT QUE
LES
**BISCUITS
DAVID**
COMPLÈTENT LE
REPAS FAMILIAL



**LES BISCUITS
DAVID SONT
TOUJOURS
FRAIS,
CROUSTILLANTS
ET SAVOUREUX!**

Si votre épicier ne les a pas,
envoyez son adresse à

DAVID & FRÈRE LIMITÉE
1930, rue Champlain, Montréal

MEILLEURS VŒUX À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

à l'occasion du

VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE

DE SON INCORPORATION



Le MONT - SAINT - LOUIS

244 est, rue Sherbrooke

—

Montréal

L'Université de Montréal célèbre aujourd'hui le 25^e anniversaire de son incorporation. Ce premier quart de siècle de son existence a été marqué par des progrès constants, et l'Université de Montréal est maintenant reconnue comme l'une des plus belles institutions du genre non seulement au pays mais dans tout le continent américain, et même le monde entier.

Elle a formé et elle continue de former des hommes qui sont le témoignage vivant de l'efficacité et de la haute qualité de son enseignement, et la preuve incontestable que son œuvre est indispensable à notre développement culturel de même qu'à notre avancement matériel et professionnel.

Cette œuvre que l'Université de Montréal a poursuivie jusqu'ici, je souhaite de tout cœur qu'elle continue de la poursuivre pendant des générations et des générations à venir, qu'elle l'amplifie le plus possible, pour le plus grand bien matériel, moral, social et religieux de notre race, de notre chère province de Québec, et du Canada tout entier.

OMER CÔTÉ, c.r.,

· Secrétaire de la Province

Québec, juin 1945

Comment est votre voix

L'énergie que dégage la voix moyenne est si faible qu'on la mesure en puissance d'insecte. Si un million de personnes parlaient ensemble sans arrêt pendant une heure et demie, elles produiraient juste assez d'énergie, une fois transformée en chaleur, pour faire une tasse de thé.

Il est plus facile de vous faire entendre en présence du sifflement aigu d'une locomotive que lorsque la sirène de brume lance son avertissement sourd. C'est que les sons graves sont plus puissants que les notes aiguës.

Les femmes sont plus difficiles à comprendre que les hommes parce qu'il y a deux fois plus de composants dans la voix masculine que dans la voix féminine.

Durant une conversation téléphonique l'interlocuteur fait invariablement une pause à toutes les six secondes avant de continuer. Il ne fait pas cette pause pour respirer car n'importe qui peut retenir son souffle pendant 20 secondes sans malaise, ni ne s'arrête-t-il pour laisser parler l'autre personne, car la pause se produit même dans les monologues ininterrompus. La raison en est mystérieuse mais la pause est un fait.

Ces faits, ainsi que d'autres constatations inusitées au sujet de votre voix, ont été découverts dans les laboratoires Bell en étudiant le son et la parole. Les recherches de cet organisme rendent possible l'amélioration et l'expansion continues de votre service téléphonique dans toutes ses phases.

NOS HOMMAGES

à

L'UNIVERSITÉ DE
MONTRÉAL

en ce 25^e anniversaire

de son

Incorporation



A. Poupart
LIMITÉE
FRONTENAC 2194
1715, RUE WOLFE

LAIT — CRÈME — BEURRE
ŒUFS — BREUVAGE-CHOCOLAT

*Hommages à l'Université
de Montréal*

JOSEPH-A. TOUGAS

BOIS ET CHARBON

329, RUE MURRAY WI. 6722
MONTRÉAL

*HOMMAGES À
L'UNIVERSITÉ*

L.-GASTON LEBLANC

H. E. C. '34

Assurances de tous genres

354 EST, STE-CATHERINE, Suite 80
MARquette 9451 Rés. : CA. 8979
MONTRÉAL

MARINADES

CONFITURES

CONSERVES

MAYONNAISE



JJJoubert & Fils

ST-VINCENT-DE-PAUL, P.Q.

Jean Joubert - Maurice Joubert - L.-B. Champagne

PRÊTS PERSONNELS

On peut obtenir sans difficulté des prêts personnels, pour toute fin raisonnable, à n'importe quelle succursale de la Banque Royale du Canada. Ils sont remboursables par versements commodes. Demandez le gérant, à l'une ou l'autre des succursales.

**LA BANQUE ROYALE
DU CANADA**

39 succursales dans Montréal et le district

LA FACULTÉ DES SCIENCES

Arthur LEVEILLÉ, *doyen*

Je pense qu'il convient d'exposer à notre public quelques idées générales sur la Faculté des Sciences. Ce qu'elle est ; peut-être aussi ce qu'elle n'est pas ; ce qu'elle a fait jusqu'ici, et ce qu'elle veut faire dans un avenir prochain.

La Faculté des Sciences a pour objet la culture scientifique à tous ses degrés. Elle reçoit ses élèves après la Rhétorique — ou son équivalent — au moment où leur bagage scientifique est encore bien léger. Elle leur dispense l'enseignement pendant quatre années pour les conduire à la licence, ou B. Sc., puis elle leur offre la Maîtrise, et finalement le Doctorat. Elle part donc des éléments pour s'élever au plus haut grade. Il n'y a pas de limite supérieure, pas de plafond, à ses programmes ; tous les développements sont possibles. Quand un jeune homme a obtenu sa licence, s'il a en lui le goût de l'étude et du travail sérieux, s'il a l'étoffe d'un professeur ou d'un chercheur, il ne s'arrête pas là, mais il s'efforce de monter à un niveau supérieur, pour son perfectionnement personnel et pour l'avancement de la science.

La Faculté des Sciences n'est pas une École professionnelle, comme par exemple, la Faculté de Médecine, ou la Faculté de Droit, ou l'École Polytechnique. Ces grandes Facultés sont liées par les exigences rigoureuses de la profession ; elles ont un programme rigide dont elles

ne peuvent s'écarter sans nuire notablement à la formation du futur médecin ou du futur ingénieur. La Faculté des Sciences est complètement libre de ce côté. Ses programmes sont d'une souplesse entière ; ils peuvent s'adapter à toutes les situations, pourvu qu'ils dirigent toujours vers le but essentiel qui est la haute culture scientifique.

La Faculté des Sciences n'a pas un caractère utilitaire. Entendons-nous. Cela ne veut pas dire qu'elle soit inutile, mais que par delà l'utilité immédiate elle vise un bien supérieur qui est l'éducation totale de l'homme, le développement maximum de ses puissances, dans la ligne indiquée par son tempérament, ses goûts, ses aptitudes spéciales.

Cela ne veut pas dire non plus que la Faculté néglige de préparer ses élèves à la vie réelle. De fait il importe que nous, Canadiens français, prenions notre part de la vie scientifique du pays, que nous occupions une place convenable dans les organismes des gouvernements et dans l'industrie. La Faculté a le devoir de préparer des techniciens, des hommes de laboratoire, des naturalistes, des géologues — qui ne craignent pas de descendre dans les mines. Elle doit aussi et c'est même une de ses principales fonctions — assurer la formation des professeurs de l'enseignement primaire supérieur, de l'enseignement secondaire et de l'enseignement universitaire.

La Faculté s'acquitte, au mieux possible, de ces différentes fonctions. Elle ne perd aucune occasion d'être utile. Par exemple, c'est grâce à elle, grâce à l'un de ses meilleurs ouvriers, que nous avons le Jardin Botanique, et que les Cercles des Jeunes Naturalistes ont pris un si remarquable essor.

La Faculté fait — comme tout le monde — son effort de guerre. Ainsi nous avons eu, pendant trois ans, notre école d'aspirants-aviateurs, où plus de 2000 jeunes gens sont venus se préparer à l'aviation militaire. Encore l'an dernier, nous avons donné l'enseignement à une centaine de cadets, destinés à remplir les cadres des officiers de l'armée ; et maintenant nous sommes prêts à recevoir les « retour du front », prêts à leur offrir, avec la bienveillante appréciation due à nos vétérans, les plans les plus flexibles, où ils pourront s'intégrer à la vie universitaire et parfaire leurs études déjà amorcées.

Nous avons organisé, depuis quelques années, des cours de vacances : ce sont des cours sérieux, qui durent sept semaines en juillet et août. Ils sont utiles surtout aux professeurs, religieux et laïques, qui n'ont pas le temps de venir à l'Université pendant l'année scolaire, et qui sont assez généreux pour consacrer leurs vacances à des études personnelles, avec le désir d'augmenter la valeur de leur travail d'éducateurs. Dans le même ordre d'idées, la Faculté offrira, en septembre prochain, des cours spéciaux de perfectionnement, aux professeurs de physique, de chimie et de sciences naturelles ; ces cours se donneront le samedi, jour de congé dans nos institutions scolaires.

Pour intéresser le grand public aux choses scientifiques, la Faculté offre un cours d'histoire des sciences, que nous avons confié à notre collègue, Léon Lortie.

La Société de biologie, qui groupe les biologistes de l'Université de Montréal et de l'extérieur, organise chaque année des conférences publiques, destinées à toutes les personnes désireuses d'étendre leurs connaissances dans le domaine des sciences biologiques. Notre département d'entomologie (partie de l'Institut de biologie) collabore activement avec les entomologistes de tout le Canada. Il a réussi, deux fois déjà — grâce au dévouement de MM. Fournier et Bellemare — à grouper ici même, à l'Université, en congrès national, tous ceux qui s'intéressent à la lutte contre les insectes nuisibles et autres « pestes » — ces messieurs s'appellent P. C. O. (pest control operators). Ils forment une corporation très active, dont la bienveillance nous est précieuse. Nous avons également une Société de Physique et de Chimie, ainsi qu'une Société de Mathématiques et d'Astronomie. Tout cela manifeste une belle activité, dirigée surtout vers la diffusion des connaissances scientifiques, et leurs applications pratiques.

Par où l'on voit que la Faculté ne néglige pas de se rendre utile. Je devrais ajouter que nous collaborons étroitement à l'œuvre des autres Facultés, surtout la Médecine et la Chirurgie Dentaire. Les futurs médecins passent chez nous une année, dite année pré-médicale (P.C.B.).

Au point de vue historique, cette année pré-médicale mérite une mention spéciale : c'est elle qui a permis la fondation de la Faculté des Sciences, car sans elle, à l'origine, nous n'aurions pas eu d'élèves. Ainsi, la première année de son existence, 1920-21, à part le P.C.N. qui comptait environ 50 élèves, il y avait à la Faculté à peine dix (10) étudiants. Dix, distribués entre cinq ou six sections : ce n'était pas brillant.

Les débuts ont été laborieux, le recrutement difficile. Et pourtant, petit à petit

les jeunes nous sont venus. L'atmosphère scientifique s'est formée. Les collègues et les communautés enseignantes ont mieux compris l'importance d'études plus poussées dans le domaine des sciences expérimentales ; des circonstances plus favorables leur ont permis d'utiliser plus largement les avantages que leur offrait la Faculté. Et maintenant nous passons par une crise de croissance. L'an dernier nous avions plus de 500 élèves inscrits à la Faculté des Sciences, et nous donnions, en plus, l'enseignement à 300 élèves d'autres Facultés ou Écoles universitaires. Par où l'on voit que la Faculté des Sciences n'est pas une faculté de luxe, et qu'elle a bien envie de vivre. C'est que, à part les jeunes gens qui se destinent au génie civil — avec ses spécialisations, ingénieur chimiste, ingénieur minier, ingénieur électricien, etc. — le nombre de ceux qui veulent pénétrer dans le domaine de la science va toujours grandissant. Cela tient aux exigences mêmes de notre monde moderne. Le dix-neuvième siècle, et cette première moitié du 20^e, ont modifié profondément la vie humaine. Nos grand-pères vivaient dans un calme relatif, tout près de la terre, en utilisant les forces simples de la nature : l'eau et le vent, et la croissance des plantes, et les animaux domestiques. Mais nous, nous avons l'électricité, la lumière, les moteurs, le télégraphe, le téléphone, la radio. Et puis il y a la chimie avec ses transformations étranges ; il y a le moteur à gaz, l'auto, l'avion. Ce n'est pas seulement le domaine industriel qui est envahi par la machine, c'est la vie de l'homme qui en est bouleversée. Nous sommes secoués, ébranlés par des radiations de toutes sortes. Il faut se défendre ; il faut s'y reconnaître dans cet univers artificiel ; il faut pouvoir utiliser ces inventions, diriger ces forces nouvelles, au risque de se faire écraser dans la lutte pour la vie. Et voilà comment il se fait que les connaissances scientifiques sont

devenues indispensables. Nous ne pouvons plus nous contenter de l'enseignement qui se donnait il y a 50 ans : il est devenu insuffisant. À l'homme de 1945, et surtout au jeune qui prévoit, et qui veut faire face, ne pas être inférieur aux étrangers mais vivre fièrement, il faut bien autre chose : il faut la connaissance du langage scientifique en général et un minimum d'information fondamentale dans chacune des grandes disciplines. Or voici un bien grave problème. Cette science nécessaire a pour objet la matière ; ce progrès moderne est purement matériel. L'homme qui se plonge dans l'étude des sciences expérimentales n'est-il pas exposé à s'enliser dans cette matière épaisse et lourde ? Le danger est réel, si l'on en juge par l'attitude d'un grand nombre de savants — et cette attitude elle-même des maîtres de l'heure aggrave le péril des jeunes qui vont à leur école. Je tiens à affirmer hautement, ici, comme doyen, la position ferme de la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal. Nous plaçons en premier lieu les valeurs spirituelles ; nous maintenons la hiérarchie des valeurs, la « primauté du spirituel ». Pour l'entrée à la Faculté des Sciences nous préférons le baccalauréat classique, le B.A. — Sans doute nous avons établi un examen d'entrée après la rhétorique, et à cet examen nous admettons les élèves de l'enseignement primaire supérieur ; mais dans cet examen le programme des matières fondamentales pour un Canadien, le français, l'histoire et l'anglais, est le programme de la rhétorique. Nous n'avons pas cru devoir imposer à tous nos candidats la formation classique avec latin et grec — bien qu'elle nous paraisse nettement supérieure. Nous avons pensé que nous ne pouvions pas rejeter en dehors de l'Université l'élite de l'enseignement primaire. Mais pour assurer la formation générale de nos étudiants, pour leur donner de saines notions sur les

choses importantes de la vie, nous avons inclus dans notre programme de B.Sc. l'étude sérieuse de la philosophie chrétienne : pendant les deux premières années du B.Sc. (qui exige normalement 4 années de cours) nos élèves auront six heures de cours par semaine, en philosophie : la philosophie sera, en réalité, la matière principale des deux premières années. Et pour mieux assurer la valeur de cet enseignement nous avons demandé le concours de la Faculté de Philosophie. Les Pères Dominicains ont bien voulu accepter notre proposition : c'est la Faculté de Philosophie qui dirigera cette partie de notre B.Sc. ; programme, enseignement, examens : tout l'élément pédagogique lui est confié. Nous sommes très heureux de cet arrangement : il nous offre à nous, professeurs de sciences, et aux familles de nos étudiants une garantie complète d'orthodoxie et d'efficacité. Oh, nous ne prétendons pas que par là nos élèves échappent au danger que présentent les erreurs des théories modernes ; ils ne peuvent éviter le contact de l'adversaire qui se présente souvent avec l'avantage d'une supériorité incontestable dans le domaine purement scientifique. Mais ils auront fait, une bonne fois, la synthèse de la doctrine catholique, ils en auront éprouvé les fondements, ils auront appris à raisonner avec méthode, à découvrir le défaut d'une objection subtile ; ils auront des armes pour se protéger eux-mêmes et défendre leurs voisins contre les malheurs de la philosophie.

D'ailleurs ce souci de l'intégrité doctrinale se retrouve dans tous les domaines scientifiques. Au surplus, comme il ne saurait y avoir d'opposition entre la vérité naturelle et la vérité révélée, la profession de foi que font tous les professeurs, à la messe du S. Esprit, ne pose aucun obstacle au libre enseignement de chacun. Nous avons seulement cet avantage de bâ-

tir sur des principes solides et d'éviter les tâtonnements et les pertes de temps d'une science encore incertaine jusque dans son fondement.

Il reste que dans son domaine propre, la Faculté maintient la hiérarchie des valeurs. Elle recherche d'abord l'équilibre, l'harmonie, dans l'édifice intellectuel qu'elle construit. Elle évite la spécialisation hâtive, le morcellement des études, la dispersion des efforts qui stérilise le travail ou déforme l'esprit.

Sans doute, le champ des connaissances est tellement vaste qu'il faut se limiter, et après avoir pris une vue d'ensemble, il faut choisir un domaine particulier. C'est pourquoi, dans les deux dernières années du B.Sc., la Faculté offre des options : biologie, chimie, géologie, mathématiques, physique. Chacun de ces domaines suffit à occuper la vie d'un homme. En deux ans on ne va pas très loin ; mais au moins, après le baccalauréat ès sciences, on sera prêt au travail, on sera mûr pour la vraie spécialisation.

Je voudrais signaler à quel point les différentes disciplines de la Faculté s'enchaînent et s'entraident. On connaît les brillantes recherches faites en physiologie par notre jeune collègue, le Dr L.-P. Dugal. Or en ce domaine de la biologie générale, interviennent la chimie, la physique, et même les mathématiques. Au fait, la mathématique est à la base de toute formation scientifique sérieuse, et, de nos jours, on ne peut presque rien faire sans utiliser le langage ou la méthode ou les résultats de cette discipline un peu sévère.

En chimie, nos chercheurs se multiplient ; il y a lieu d'espérer de grandes choses de cet enthousiasme. En physique, le peu de ressources financières a limité le travail. L'attention s'est portée surtout sur les relations entre la physique et l'être

vivant ; il y a là un domaine immense à exploiter, et c'est de ce côté que le directeur actuel de l'Institut de Physique, qui est en même temps directeur de l'Institut du Radium, entend diriger la recherche. Dans le domaine des sciences naturelles, la mort prématurée du Frère Marie-Victorin nous a été une bien lourde perte. C'était un savant de premier plan, un grand animateur. Je voudrais, en terminant, évoquer un souvenir précis. J'étais à son bureau, où il m'avait invité pour causer des choses de l'Institut Botanique. On vint le chercher, et je me trouvai seul, un moment, en face de sa table de travail.

Et je vis, bien en évidence, une image au bas de laquelle était écrite la prière : « Seigneur, faites que je voie ». Je restai un peu saisi. Sans doute, je pensais bien que le Frère Marie-Victorin était un bon religieux, mais l'éclat de sa vie extérieure faisait oublier le reste.

Et voilà que tout d'un coup, m'apparaissait le fond de l'âme : cette humble prière de l'aveugle de l'Évangile : « Seigneur, faites que je voie », c'était cela, sa vie intérieure. En tout, il cherchait la lumière, et le Seigneur l'a exaucé : maintenant, il voit.

L'INSTITUT DE BIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL SON ÉTAT ACTUEL ET SON AVENIR

Georges PRÉFONTAINE

Avec notre Faculté des Sciences, dont il dépend, l'Institut de Biologie, né en 1920, célèbre cette année le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. Désigné d'abord, et pendant plusieurs années, sous le nom de « Département » de Biologie, il a été élevé en 1938 au rang d'Institut à cause de l'accroissement de son personnel et de l'expansion de son œuvre d'enseignement et de recherche. Ses débuts ont été modestes. Il s'est senti des circonstances difficiles dans lesquelles s'est trouvée l'Université tout entière au cours des quinze premières années de son existence autonome. J'ai eu l'occasion, ici même, et à deux reprises, de rappeler les étapes de son développement, de même que les obstacles qui entravaient son évolution normale¹. Bien qu'un anniversaire comme celui que nous célébrons invite à une rétrospective d'ensemble, je ne reviendrai pas sur les événements que j'ai alors exposés et m'en tiendrai plutôt aux faits et aux accomplissements majeurs qui expliquent l'état actuel de l'Institut de Biologie.

ÉTAT ACTUEL DE L'INSTITUT

L'installation de l'Institut dans le nouvel édifice de l'Université, à l'automne de 1942, a été sans doute l'un des événements les plus considérables de sa courte

histoire. Non pas seulement à cause des cadres plus vastes qu'il y trouvait, et qu'il eût vite fait de remplir, comme par une actualisation soudaine de ses virtualités longtemps contenues, et enfin libérées du resserrement de la rue Saint-Denis ! Mais surtout parce que ce dégagement spatial a été l'occasion d'un nouvel essor spirituel et scientifique, sans lequel le déploiement architectural de la montagne eût perdu toute signification.

Je ne puis affirmer que cet essor corresponde à nos ambitions. Le développement de la recherche et de l'enseignement est sans doute affaire d'hommes avant tout. Mais il suppose aussi un accroissement parallèle de ressources matérielles de toutes sortes : bibliothèques, collections diverses, outillage technique, etc., qui ne doivent pas seulement évoluer et s'enrichir sans cesse ; mais qui doivent surtout s'organiser selon des règles et un ordre matériel définis, pour être véritablement utilisables, et, oserais-je dire, exploitables. De ce côté, il y a place à l'Institut de Biologie pour des rajustements et des corrections importantes, depuis longtemps attendus.

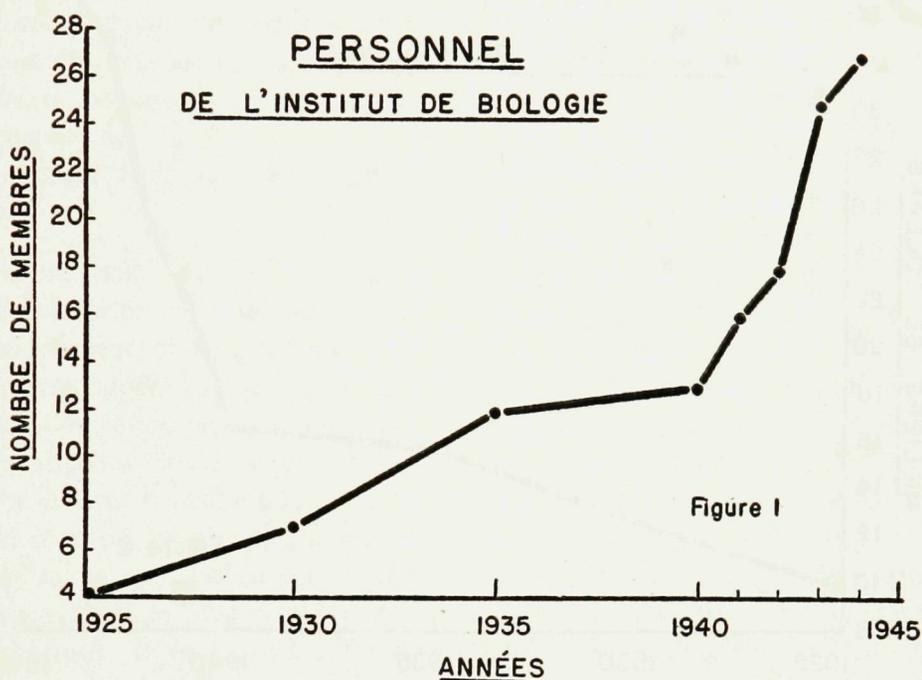
Malgré ces quelques déficiences, que nous persistons patiemment à considérer comme temporaires, il y a eu à l'Institut progrès réel dans l'enseignement, dans l'activité et la production scientifiques personnelles, la préparation aux grades supérieurs, la participation aux œuvres in-

1. L'Action Universitaire, janvier 1935 et février 1941.

tellectuelles locales ou extérieures, le chiffre du personnel, le chiffre des crédits budgétaires, le volume des subventions de recherche.

Le personnel. Si dans une institution d'enseignement et de recherche, plus qu'en tout autre domaine, la qualité du personnel importe plus que le nombre, ce dernier n'en représente pas moins, dans ses variations, un certain indice de développement. En 1925, le personnel du laboratoire de Biologie comprend quatre

membres : deux professeurs, tous deux de France, dont l'un ne passe ici qu'une moitié de l'année, une secrétaire et un garçon de laboratoire. En 1930, ce chiffre s'élève à sept. Il monte à douze en 1935. Les cinq années qui suivent sont une période stationnaire, puisqu'en 1940 ce personnel n'a augmenté que d'une unité. De 1940 à 1945, la progression est rapide : le nombre passe successivement, d'année en année, à seize, dix-huit, vingt-cinq et vingt-sept. (Fig. 1). Je m'em-



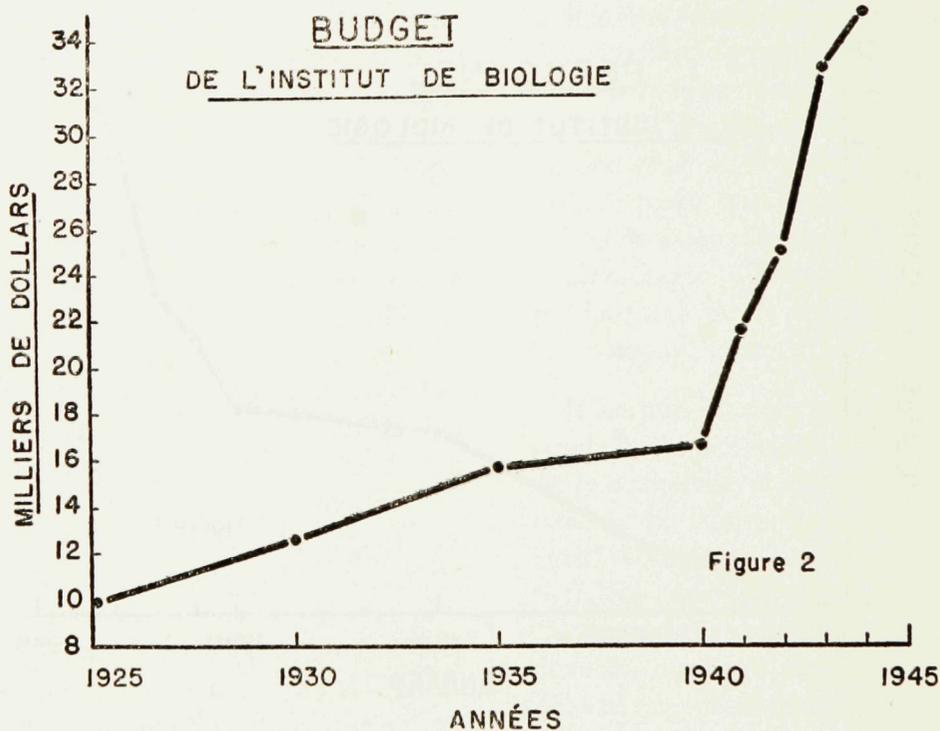
presse d'apporter ici les explications et les restrictions qui s'imposent, car un tel accroissement de personnel pour un seul Institut d'une Université, à ressources limitées, risque de paraître exagéré. L'accroissement rapide des dernières années correspond à une augmentation considérable du nombre des élèves, (près de 400, aujourd'hui) pendant que l'enseignement lui-même ne cesse de se multiplier et de se diversifier. Si bien que les classes d'élèves que l'Institut reçoit se chiffrent actuellement à plus d'une douzaine, avec un apport venu de la Chirurgie dentaire, de la Pharmacie, de la Psychologie et de

la Diététique. Ce développement coïncide encore avec l'emménagement dans la nouvelle Université, qui entraîne par lui-même la nécessité de quelques emplois nouveaux. Il est enfin subordonné à une poussée rapide de l'activité de recherche, qui s'impose à tous comme un devoir et que favorisent des bourses et des octrois de plus en plus nombreux et importants. En outre, les chiffres que j'ai cités comprennent le personnel entier, enseignant et non-enseignant. Et dans le premier groupe, les emplois temporaires ou à temps partiel figurent pour une proportion relativement élevée. C'est ainsi que

pour l'année 1944-1945, le personnel de l'Institut se décompose comme suit : neuf professeurs réguliers « plein-temps », sept employés de laboratoire et de bureau (sténo-dactylo, techniciens, préparateurs, etc.), et onze membres enseignants à « temps partiel » (un agrégé, trois chargés de cours et sept démonstrateurs). Ces restrictions, en plaçant sous leur vrai jour les chiffres que j'ai donnés, montrent néanmoins qu'il y a eu augmentation

constante de notre personnel enseignant régulier, le plus coûteux certes, mais aussi le plus important, et que cette augmentation s'est faite dans des limites raisonnables, en fonction de ces circonstances spéciales dont j'ai parlé plus haut.

Le Budget. Ce que j'ai dit du volume du personnel enseignant par rapport à sa qualité s'applique plus strictement encore à l'évolution des budgets annuels. On voudra bien ne pas me prêter cette



pensée puérile que l'œuvre d'un laboratoire d'Université, pas plus du reste que celle de l'Université tout entière, se mesure au volume de sa caisse. Il y a telle chose pour l'argent que l'usage qu'on en fait. Si ce truisme banal vaut dans tous les domaines, quelle gravité ne revêt-il pas dans celui des œuvres de l'esprit ! L'histoire des grandes découvertes scientifiques nous en dit assez long à ce sujet, et de ce côté, la cause est suffisamment entendue. Nous n'en sommes plus toutefois à l'époque de Volta, de Lavoisier, de Bichat, d'Ampère, ni même de Pasteur,

bien que Pasteur lui-même n'ait pu, semble-t-il, parvenir au terme de son œuvre prodigieuse que grâce à des ressources matérielles sans cesse accrues. La découverte scientifique est devenue de plus en plus laborieuse, de plus en plus subordonnée à la qualité des techniques. L'esprit sans doute reste toujours le maître. Mais à intelligence et à compétence égales, les chances de succès ne sont-elles pas à celui qui dispose de l'outillage technique le plus moderne, le plus complet, le plus perfectionné ? Pour une recherche scientifique donnée, dans quelque discipline

que ce soir, sauf peut-être dans les mathématiques, il y a dès le départ un minimum d'instruments et d'équipement de laboratoire qui s'impose. Cette constatation tient pour les disciplines d'observation simple comme pour celles de l'expérimentation. Et ce minimum, dans la plupart des cas, est déjà coûteux. La recherche moderne exige en outre une telle somme d'observations continues et répétées, et parfois de longue durée, que le chercheur d'Université, souvent chargé par ailleurs d'enseignement et de besognes administratives, n'en pourrait seul venir à bout. Il faut des aides, des assistants, des techniciens. De là la publication de plus en plus fréquente de travaux scientifiques signés de deux, trois ou quatre collaborateurs.

Ce qu'il ne faut pas oublier d'autre part, c'est que cette nécessité touche autant l'enseignement que la recherche. Si l'enseignement supérieur doit tendre à donner du développement et de l'état actuel des sciences positives une image aussi exacte et aussi concrète que possible, dès lors le meilleur enseignement est celui qui, à valeur professionnelle égale, dispose du matériel le plus complet et le plus démonstratif. Il reste à l'Institut de Biologie beaucoup de chemin à parcourir avant d'en arriver là. Un calcul soigné montre que pour fournir à nos élèves les collections de préparations microscopiques qu'il conviendrait de leur faire examiner, il en coûterait huit mille dollars !

Néanmoins, le budget de l'Institut s'est, lui aussi, notablement élevé depuis les origines et, comme il faut s'y attendre, selon une courbe parallèle à celle du personnel (fig. 2). Il est de 9700 dollars en 1925. Jusqu'à 1935, il monte régulièrement dans la proportion de 3000 dollars par cinq ans. La période quinquennale qui suit le laisse à peu près fixe. Mais, il fait plus que doubler de 1940 à 1945,

passant de 15295 dollars à 34436 dollars. Les motifs de cette ascension rapide sont ceux-là même qui ont provoqué l'augmentation du personnel.

La recherche. Le développement des connaissances est l'une des missions fondamentales de l'Université. Beaucoup la placent même au-dessus de celle d'enseigner simplement ce qui est déjà connu. Mieux vaut éviter ces oppositions oiseuses, et illogiques au reste, puisque les deux termes, loin de s'opposer, se complètent. L'accès au domaine de la recherche personnelle suppose une préparation et une initiation. C'est le propre de l'enseignement de les fournir. Du moins pour le commun des chercheurs. L'humanité, à ce qu'il semble, n'a jamais été prodigue de Pascals qui redécouvrent à douze ans, sans le secours d'aucun livre, les premières propositions de géométrie d'Euclide ! D'autre part, la recherche, ou mieux, l'esprit de recherche, est indispensable à l'enseignement supérieur. Il l'alimente, le vivifie, le couronne. Il en est le complément nécessaire. Il en est parfois la fin même. N'est-il pas simplement une manifestation de cette vertu naturelle de l'esprit humain, la curiosité, sorte de penchant instinctif, d'élan irrésistible vers la vérité ? Et dont Platon a dit qu'elle est le commencement de toute science.

Il y a plus. La formation scientifique supérieure est impossible sans ce labeur de recherche et d'invention. L'application personnelle de la connaissance et de la méthode scientifique à l'investigation d'un problème est ici une rigoureuse nécessité pédagogique. C'est cet effort personnel de découverte qui développe l'ingéniosité, l'imagination, le sens critique, la rigueur de jugement, la précision et la clarté dans les idées, l'esprit de soumission aux faits et la probité intellectuelle. Qualités par quoi se définit la culture scientifique même, parce qu'elles interviennent sans

cesse dans l'observation des phénomènes dans la conception des hypothèses, dans l'invention des expériences, dans l'interprétation de leurs résultats, dans l'appréciation des travaux des savants. Seul enfin le travail de recherche peut inculquer à l'étudiant cette sorte de passion enthousiaste que la science requiert de ceux qui désirent la servir. Ceux qui ont soutenu, à certaines époques de notre histoire universitaire, que « nous n'étions pas mûrs pour la recherche » et qu'il fallait d'abord « pourvoir à l'enseignement » ne se rendaient pas seulement complices de notre stérilité scientifique. Ils trahissaient inconsciemment l'un des principes mêmes de l'enseignement qu'ils prétendaient défendre. *Il n'y a qu'une façon de « mûrir à la recherche », c'est d'en faire.* Il fallait donc commencer sans tarder, dès le moment que l'on prétendait faire œuvre d'enseignement supérieur. Sans quoi l'on risquait de piétiner dans le secondaire ou le primaire supérieur, ou de ne fabriquer que des praticiens, ce qui n'est pas la première mission de l'Université, quoi qu'on en pense.

« La recherche scientifique est coûteuse, et l'Université est pauvre ». L'objection était faible. L'Université est encore pauvre, et une louable activité de recherche règne dans la plupart des laboratoires de la Faculté des Sciences. Et qui n'a pas attendu pour se manifester le déménagement à la Montagne. Les temporisateurs enseignants se plaçaient dans un cercle vicieux : attendre que les ressources viennent ; or les ressources pour la recherche ne viennent qu'à ceux qui en font, ou qui ont démontré leur aptitude à en faire. Il fallait briser le cercle. Chacun sait de quel côté s'est opérée la rupture. Les ressources sont venues de l'extérieur.

Car l'Université, pas plus aujourd'hui qu'autrefois, n'est en mesure d'accorder des *fonds spéciaux* pour la recherche

scientifique. Si nous jetons un coup d'œil sur les budgets de nos Facultés ou de nos Instituts, nous voyons que les crédits qu'ils comportent servent aux dépenses suivantes : émoluments et salaires, fournitures, entretien, frais de bureau, ameublement, bibliothèque, matériel d'enseignement et outillage. Il est juste de faire remarquer que l'Université fournit à ses chercheurs les laboratoires, les cadres généraux, la subsistance matérielle, et que les ressources diverses qu'elle accorde à l'enseignement et au fonctionnement général des laboratoires peuvent éventuellement servir aux travaux d'investigation. Mais ceux-ci n'auraient pas lieu que nos budgets n'en seraient guère affectés. Nous n'en sommes donc pas encore, comme dans les Universités anglo-canadiennes ou américaines, au stade des subventions de recherche par l'Université elle-même.

Les fonds de recherche. Les chercheurs de bonne volonté se sont donc tournés vers l'extérieur, pour voir, dans bien des cas, leurs propositions agréées par des particuliers, par les gouvernements, les Sociétés scientifiques, les industries. Ce sont les octrois, les bourses, les dons de ces corps publics et de ces mécènes qui ont amorcé à l'Université de Montréal, et en particulier dans notre Faculté des Sciences, un effort de recherche, d'abord modeste, qui s'est amplifié avec l'entrée dans le nouvel édifice de l'Université, et qui reste promis à un développement sûr et continu.

L'ensemble de ces fonds de recherche venus de l'extérieur représente une somme dont on ne se fait peut-être pas une juste idée. Il convient donc d'apporter ici quelques chiffres, et l'on me permettra de citer ceux qui me sont le plus familiers.

Depuis environ dix ans, l'Institut de Biologie a reçu pour fins d'études, de recherches ou de publications, soit par

allocation directe, soit par délégation exécutive, une somme de plus de *cent dix-sept mille dollars*, partagés entre ses divers laboratoires à peu près ainsi.

Bibliothèque de l'Institut (fonds William Procter)	\$ 5,000.00
Laboratoire de Zoologie et d'Ichthyologie	57,250.00
Laboratoire de Physiologie générale	21,805.00
Laboratoire d'Entomologie	4,828.50
Laboratoire de Biogéographie ...	28,800.00
	<hr/>
TOTAL	\$117,683.50
	<hr/>

Les corps publics, les institutions, les particuliers, qui ont ainsi fait confiance à l'Institut de Biologie méritent que leur geste soit connu. Il est bon également que l'on sache à quoi ont servi ces crédits. Ils proviennent d'abord des Ministères provinciaux des Pêcheries et de l'Industrie et du Commerce, intéressés tous deux à la conservation de nos ressources naturelles, et qui ont confié à l'Institut certaines études pour lesquelles ils n'avaient pas alors de services techniques propres, par exemple, l'inventaire biologique du Parc des Laurentides et du lac Saint-Louis, les relations et les mouvements des populations de saumon dans le golfe du Saint-Laurent, la biologie et l'alimentation du Béluga (marsouin blanc) dans l'estuaire laurentien. C'est grâce à l'aide du Conseil National des Recherches (Ottawa) et de l'« American Philosophical Society » (Philadelphie) si, depuis trois ans, le laboratoire de Physiologie de l'Institut a pu poursuivre des recherches de grande importance pratique sur la vitesse de cicatrisation des plaies et des brûlures, sur les mécanismes de résistance et d'adaptation au froid et à la chaleur, sur le rôle du foie dans la résistance aux grands traumatismes. Notre laboratoire de Biogéographie doit en grande partie son existence au Secrétariat de la Province, dont les octrois assurent ici non seulement

le travail de recherche, mais aussi la rémunération du personnel et les frais d'administration. Ce laboratoire a entrepris l'étude de nombreux problèmes de sociologie végétale et animale propres à l'Amérique du Nord et à la Province, notamment ceux de l'érablière laurentienne et de nos faunes aquatiques. Il a également reçu pour une part de ses travaux, l'aide du Conseil National de Recherches et de la Coopérative des Producteurs de Sucre d'Érable. Le directeur de ce Service, M. Pierre Dansereau, fera en 1945-1946 un séjour d'étude et d'enseignement au Brésil, invité pour un an du gouvernement de ce pays.

L'Office des Recherches scientifiques du Québec (Ministère de l'Industrie et du Commerce) a accordé des bourses à des étudiants de l'Institut, qui leur ont permis d'entreprendre l'étude de problèmes se rapportant à des sujets divers : mécanisme de la résistance à la toxicité de certaines substances médicamenteuses, inventaire biologique du lac Saint-Pierre, facteurs de développement de quelques insectes nuisibles. Plusieurs de nos professeurs ont bénéficié de séjours d'étude aux États-Unis ou aux Universités anglo-canadiennes, grâce à des bourses de l'Association canadienne-française pour l'Avancement des Sciences, qui a aussi contribué à la publication de quelques travaux de l'Institut. Des industries nous ont confié l'étude de quelques-uns de leurs produits ; la Compagnie Ciba, par exemple, qui a chargé notre laboratoire de Physiologie de la vérification du mode et du taux d'absorption de certaines substances médicinales ; la Canadian Pest Control Operator Association, la Mysto Inc., et la Canadian Insecticide and Chemical Co., qui subventionnent les essais expérimentaux que poursuit notre laboratoire d'entomologie sur les insecticides.

L'Institut de Biologie, comme tous les

autres laboratoires de la Faculté, a reçu quelques dons particuliers depuis sa fondation. Il est difficile ici de les rappeler tous. Mais l'on s'étonnerait avec raison que je n'évoque pas au moins le souvenir de l'un de ses plus généreux bienfaiteurs, le Dr William Procter, de New-York. Homme d'affaires par nécessité familiale et homme de sciences par penchant naturel, il a non seulement cultivé lui-même les sciences biologiques et créé des œuvres scientifiques fécondes ; il a soutenu de ses libéralités quelques-unes des œuvres scientifiques les plus importantes de son pays. En 1936, il faisait don à la bibliothèque de l'Institut de Biologie d'une somme de cinq mille dollars. Par la suite, il subvenait nos recherches d'Entomologie et de Biologie marine d'une somme de plus de deux mille dollars. Cet appui financier avait une portée morale dont son auteur même, dans sa générosité, n'a peut-être jamais soupçonné l'étendue. Il arrivait précisément à une époque où l'Université, poursuivie par une guigne tragique et totale, luttait pour son existence même ; où le personnel, privé de ses moyens de subsistance, humilié et troublé dans son idéal, s'accrochait à sa tâche par fierté instinctive et par les restes d'on ne savait quelle miraculeuse espérance. Le doute en guettait plusieurs sur l'utilité d'une œuvre enveloppée dans l'indifférence, sinon dans l'hostilité ouverte. Fait singulier sur lequel les Anciens qui me liront voudront bien méditer : la main généreuse qui se tendait alors vers nous, passait, pour nous rejoindre, par dessus les frontières politiques, nationales ou religieuses. Il est vrai qu'elle venait d'un pays où la fortune a depuis longtemps mis l'Université à sa juste place, qui est la première, dans le développement spirituel et économique de la nation.

Ayant à me limiter ici aux œuvres de l'Institut de Biologie, il ne m'appartient pas de rappeler le rôle que la Fondation

Rockefeller a joué dans la fondation et l'évolution de notre Faculté des Sciences. La Faculté, et par là même ses laboratoires de Biologie, doit en grande partie son existence à cette Fondation, qui a couvert le monde de sa munificence et de ses œuvres dans tous les domaines, et à qui la Biologie et la Médecine contemporaines doivent plusieurs de leurs plus importantes conquêtes. Quelques-uns de nos professeurs ont pu, grâce à des bourses de la Fondation Rockefeller, parfaire leur formation, fréquenter les Universités d'Europe ou des États-Unis, saisir au moins une part de la vie scientifique de ces pays, pour la livrer ensuite, dans la mesure de leurs moyens, à leurs jeunes compatriotes.

Emploi de ces fonds. Il importe peu d'aligner des chiffres comme ceux qui précèdent. Une seule question compte, et qui vient tout naturellement, à l'esprit : « Quel usage a-t-on fait de ces fonds venus de l'extérieur, quelle a été leur utilité véritable ? »

Les bourses d'études ont permis à plusieurs de nos professeurs de faire des stages, de durée variable, dans les Universités de Paris, de Strasbourg, de Toronto, de Harvard, de Pennsylvanie, de Cornell, dans les laboratoires de Biologie marine de France et des États-Unis, et d'acquérir par là une culture plus sérieuse. Ces profits intellectuels, variables selon le cas, sont difficiles à apprécier et à mesurer avec précision. Ils engagent la personnalité et l'activité entières de l'individu. Ils marquent son enseignement, ses travaux personnels, ses relations extérieures, son rôle dans la vie du laboratoire. Ces séjours dans les grandes Universités sont un merveilleux stimulant. À des degrés divers pour chacun, ils ont valu à nos laboratoires leurs progrès et l'atmosphère d'enthousiasme pour la science qu'on se plaît à y voir régner. Surtout,

ils nous permettent de connaître nos faiblesses, plus nombreuses, hélas ! que nos succès, et de mesurer la route qu'il nous reste à parcourir avant d'atteindre à ce niveau et à cette maturité scientifiques qui caractérisent les grands centres universitaires que je viens de nommer.

Il est plus facile d'estimer l'apport que présente pour notre bibliothèque le don du docteur William Procter. Délaissant systématiquement les livres et les innombrables manuels de tous genres qui encombrant la littérature biologique et zoologique, nous avons voulu employer ces fonds à l'acquisition de quelques traités classiques dont la valeur demeure, mais surtout à l'acquisition de mémoires et de revues, dont les pages recèlent, comme en un trésor, les conquêtes de chercheurs, où l'on peut saisir dans sa plénitude l'effort créateur du savant et suivre les progrès de la science en marche. Si notre bibliothèque s'est par là enrichie de collections précieuses, il ne faut pas croire qu'elle ait du même coup acquis une importance quelconque. En regard de l'énorme production scientifique dans le domaine des disciplines biologiques, production qui, on ferait bien de s'en aviser une fois pour toutes, dépasse de beaucoup celle des autres sciences positives, la bibliothèque de l'Institut de Biologie reste encore une collection modeste et fragmentaire, creusée de sombres vides, qui deviennent chaque année de plus en plus difficiles à combler, puisque chaque année voit se briser ou disparaître l'une après l'autre les grandes collections de périodiques. Pour se convaincre de cette assertion, qu'on prenne la peine de visiter attentivement, non pas l'une de ces bibliothèques biologiques dont la célébrité est mondiale, telle celle de l'Université Harvard, — pour ne pas se perdre dans le choix des Universités européennes, — mais seulement celles de McGill, ou de Queen's ou de Toronto. Que de sérieuses

raisons expliquent cette pauvreté, je n'en suis que trop conscient. Mais il est plus salubre de prendre conscience de cette pauvreté que de son explication. Trop d'esprits en effet persistent encore à prendre l'excuse de nos retards pour un avancement accompli ! On a dit, et combien justement, que les bibliothèques sont le cerveau des Universités. Il est sûr qu'après la qualité du corps professoral, c'est là le sujet dont toutes les Universités du monde se préoccupent avec le plus de sollicitude et le plus de fierté.

Malheureusement pour nous, les bibliothèques scientifiques sont de plus en plus coûteuses, sans compter que la reliure, nécessité élémentaire pour laquelle nos budgets n'ont à peu près rien prévu, absorberait à elle seule des sommes élevées. Rassembler à l'Université de Montréal une bibliothèque de biologie convenable représenterait un chiffre initial d'au moins *cinquante mille dollars*. Imitant l'exemple de leur collègue américain, le docteur William Procter, qui n'avait pour motiver son geste que son amour de la culture et de la science, nos compatriotes fortunés auraient là de quoi exercer leur bienfaisance civique et attacher leur nom à un monument utile et impérissable.

Quant aux recherches que l'Institut a exécutées à l'aide de ces subventions, elles ont été assez nombreuses et assez diverses pour qu'il soit impossible d'en exposer les résultats, même sommairement, dans un article comme celui-ci. J'ai indiqué plus haut, en termes généraux, les sujets sur lesquels elles ont porté. Et l'on trouvera dans les divers annuaires de la Faculté des Sciences la liste des publications auxquelles elles ont donné lieu, de même que les références aux périodiques où elles ont paru. Une compilation rapide, et sans doute incomplète, montre que le nombre de travaux et de mémoires scientifiques publiés par l'Institut depuis en-

viron quinze ans s'élève à près d'une centaine. À cela il faut ajouter plus de soixante-dix notes imprimées, et communications à des Congrès ou Sociétés savantes, et un nombre égal d'articles divers : vulgarisation, critique, mises au point, exposés d'ensemble, pédagogie des sciences.

Ces chiffres, je le sais, ne rendent pas justice à chacun de ceux qui ont contribué à cette production scientifique. Car la qualité des travaux importe plus que leur nombre, et prêterait à discrimination. Ces publications, du reste, ne représentent qu'une partie du travail de recherche de l'Institut. Nombre de rapports et d'observations, parfois étendus et entièrement rédigés, n'ont pas encore été imprimés et n'attendent pour paraître que la confirmation de quelques expériences, de quelques observations nouvelles. Nombre d'autres travaux sont en préparation et verront le jour dans un avenir rapproché.

Cette activité n'a pas engendré de découvertes prodigieuses ni bouleversé nos concepts sur la nature des mondes et de la vie ! Mais elle montre que l'esprit de recherche a pénétré dans nos laboratoires. Et j'entends bien avec mes collaborateurs qu'il imprègne de plus en plus leur atmosphère, malgré les nombreux obstacles qui continuent d'entraver cette œuvre essentielle. Je veux bien que les résultats de ces efforts soient modestes. Mais, dans ce domaine, le résultat immédiat est une mesure inexacte. Dans le travail de la pensée, dans la recherche désintéressée de la vérité, l'effort vaut plus que le succès. Il y a là une aspiration, un élan, dont le terme est lointain, un idéal dont la fécondité est obscure mais infaillible. La science est un acheminement, une accumulation de parcelles de vérité. Relisons à ce propos, ces belles réflexions du Frère Marie-Victorin. « Déjà, au fond du lointain XIV^e siècle, Guy de Chauliac, l'un de

ces précurseurs scientifiques que l'on voit en pourpoint et en toque, au frontispice enluminé des vieux bouquins, disait avec infiniment de bon sens : « Les sciences sont faites par addition, n'étant possible qu'un même commence et achève. » Ce n'est pas en bâtissant hâtivement des systèmes plus ou moins ingénieux, mais en expliquant à fond des cas particuliers, que la science progresse. La démonstration et l'interprétation exacte du moindre fait exercent des répercussions infinies. Et si notre science occidentale était capable de l'oublier, l'Hindou, fort des résonances mystiques de son passé mystérieux, viendrait nous dire que l'on peut montrer l'infini dans la plume d'un paon ! »¹

Les grandes découvertes scientifiques ont toujours été rares, comme du reste les génies qui les ont provoquées. Mais n'oublions pas que « le génie est une longue patience ». Entendons par là qu'il est l'aboutissement d'un effort durable et lointain, d'une longue incubation. Il naît dans un milieu favorable, préparé par l'apport tenace et continu des humbles bâtisseurs, qui ajoutent petit à petit leurs brindilles au nid mystérieux des grandes éclosions spirituelles de l'humanité. Chaque brindille a sa place et son rôle dans le monument merveilleux.

VERS L'AVENIR.

CONDITIONS DE PROGRÈS.

Si les anniversaires invitent à des retours sur le passé, ils doivent davantage être l'occasion d'un regard sur l'avenir, tel qu'il fixe plus haut les idéals et engendre des résolutions pratiques. L'évolution de l'Institut de Biologie, dont je viens de marquer les principaux traits, a abouti à l'établissement des cadres d'enseignement et de recherche. L'Institut

1. Fr. Marie-Victorin, *La science et nous*, Revue trimestrielle canadienne, décembre 1926, p. 424.

entre aujourd'hui dans une phase nouvelle de son existence : celle de l'effort en profondeur, du perfectionnement qualitatif des structures actuelles. Quelles sont les conditions de ce destin ?

Conditions de travail et de milieu. Ce sont celles que je qualifierai de mineures, ce qui ne veut pas dire qu'elles manquent de gravité ; les unes sont d'ordre matériel, les autres se rapportent à la situation morale que l'on doit faire aux professeurs. Que l'on complète l'ameublement encore inachevé de nos laboratoires ; qu'on accorde à nos services l'outillage et le matériel d'enseignement encore insuffisants ; que l'on proportionne le nombre des inscriptions à la capacité de nos laboratoires ; que l'on mette un frein à la multiplication et à la « diversification » des classes d'élèves, si l'on ne peut accroître le personnel enseignant dans les proportions qu'elles impliquent ; qu'on abandonne une fois pour toutes, pour jauger le travail des professeurs réguliers, l'injuste critère du nombre d'heures d'enseignement ; que l'on fasse crédit aux professeurs des innombrables tâches que, sans obligation formelle de personne, ils se sont délibérément imposées, auxquelles ils consacrent leurs loisirs, leurs nuits, leurs congés, leurs vacances, auxquelles ils sacrifient leur vie de famille, et bien souvent leur argent personnel, auxquelles l'Université doit le plus clair de son modeste prestige : travaux de recherche et de rédaction, fondation et soutien de sociétés scientifiques, de revues, de conférences, participation aux Congrès scientifiques, délégation auprès des services techniques publics, entretien des relations extérieures ; avec tout ce que cela comporte de correspondance, de réunions, de rapports, d'entrevues, de voyages, de réceptions ; que l'on fasse crédit encore à la vigilance et au zèle spontané de ceux qui ont recueilli de l'extérieur des subventions de recherche importantes, en songeant que

cette manne bienfaisante ne leur est pas tombée du ciel par l'intervention fortuite ou miraculeuse de quelque divinité propice ; que l'on accorde pleine confiance aux chefs d'Instituts et aux professeurs qui ont donné des preuves de leur désintéressement et de leur dévouement total au progrès de l'Université ; que l'on appuie un peu moins sur les aspects administratifs de leur besogne et davantage sur leurs accomplissements professionnels ; qu'on libère un peu leur esprit et leurs mouvements des contraintes de service, et qu'on sache qu'ils sont partout chez eux dans cette maison, puisque c'est sur eux qu'elle repose et que sans eux elle n'existerait même pas ; qu'on se souvienne que les professeurs ne sont pas là par charité, et que la charité, c'est eux qui l'ont d'abord pratiquée envers l'Université en lui donnant une part d'eux-mêmes qui ne peut pas se monnayer. Après cela, que l'on fasse aux professeurs, surtout à ceux qui débutent, une situation matérielle convenable, qui tienne compte de leurs aptitudes, de leur compétence, de leur condition sociale, de la nature de leur tâche, de leurs longues années d'étude. Ce n'est pas par des émoluments médiocres et incertains que l'on attirera et gardera à l'Université les jeunes gens de talent, marqués d'une vocation vraie, et que l'on pourra y recruter un corps enseignant de plus en plus éclairé, à qui incombera, dans l'avenir, le strict devoir de faire mieux que ses prédécesseurs. Les économistes et les hommes politiques se préoccupent justement de sécurité sociale. Elle devrait sans doute avoir du bon pour les travailleurs de l'éducation. Que l'on y pourvoie par une échelle de salaires, par une pension, ou par tout autre moyen, il faudra au préalable procéder à une révision de la liste de nos fonctions, lesquelles me paraissent, dans certains cas, incomplètes, illogiques et mal hiérarchisées.

Voilà déjà un nombre assez important de conditions de progrès, que je n'ai pas la prétention de découvrir, qui préoccupent au contraire tous mes collègues, de sorte que je ne fais que refléter ici leur pensée. Il en est une toutefois qui domine toutes celles-là, et par laquelle je terminerai ces réflexions.

Condition fondamentale. La titularisation. L'avenir de l'Institut de Biologie repose avant tout sur *le choix de ses futurs titulaires*. La titularisation est en effet une étape décisive dans la carrière des professeurs, et c'est par elle que se recrute le *personnel permanent* de la Faculté, puisque les titulaires sont nommés à vie. Or, c'est ce personnel permanent qui prendra un jour en main les destinées de nos laboratoires et de notre Faculté. Avoir été *agrégé* pendant cinq ans est actuellement la seule condition de titularisation à la Faculté des Sciences. L'agrégation à son tour doit être précédée d'un stage de cinq ans comme *chargé de cours*. Cette condition pouvait suffire au début, puisque nos hommes de science étaient rares, qu'il fallait partir à pied d'œuvre et créer de toutes pièces les cadres de l'enseignement. J'estime que cette période est révolue. La Faculté a maintenant vingt-cinq ans d'existence. Dans ce court espace de temps, on peut affirmer sans exagération que la plupart de ses services se sont normalement développés. Elle offre dorénavant aux jeunes qui veulent entrer dans la carrière universitaire des ressources et des conditions de travail que n'ont pas connues leurs prédécesseurs. Si elle s'est développée, elle ne peut toutefois s'arrêter en chemin, et il lui reste une longue route à monter avant d'atteindre au niveau des Institutions scientifiques plus anciennes. D'autre part, cette ascension sera plus rude que la première ; rappelons-nous que pendant que nous venions au jour et faisons nos premiers pas,

les Universités adultes progressaient à grande allure, en gardant leur avance, et que notre marche traînait loin derrière le mouvement prodigieusement accéléré des sciences depuis vingt-cinq ans. La tâche qui attend nos successeurs ne peut être confiée qu'à une élite capable des plus hauts achèvements. Une élite, le mot est assez clair, présuppose un choix sévère, où rien n'est laissé au hasard ni aux compromis. Ce sont nos professeurs titulaires qui demain devront la constituer. La condition actuelle de leur choix ne suffit plus. Elle offre peut-être des garanties sur leurs qualités pédagogiques. Elle n'en offre pas suffisamment sur leur culture, leur autorité et leurs aptitudes scientifiques proprement dites. Voilà pourquoi j'ai proposé il y a quelque temps d'ajouter aux conditions actuelles de titularisation les nouvelles conditions suivantes : 1. que le candidat soit porteur du *doctorat ès sciences régulier* (ou du Ph.D.) pour les sciences physiques, chimiques et naturelles, et d'au moins la *maîtrise ès sciences*, pour les disciplines mathématiques ; 2. que le candidat soit un *professeur de carrière*, en exercice plénier, aussi totalement que possible rattaché à la chaire et au laboratoire qui lui échoient, dont l'activité et l'intérêt sont avant tout polarisés vers l'enseignement supérieur et la recherche.

Cette proposition n'a certes rien d'extravagant. Elle tend simplement à corriger une situation qui ne peut pas durer indéfiniment, et à introduire dans notre Faculté une mesure dont l'application est universelle. Elle a pourtant provoqué des réactions diverses, parfois étonnantes, et l'on peut dire que, contrairement à d'autres propositions moins sérieuses, qui ont eu l'honneur de longs débats, celle-ci a été proprement et prestement enterrée. On lui a opposé plusieurs objections. Il n'en est aucune qui me paraisse assez

grave pour motiver le *statu quo*, ni assez désintéressée pour tenir en présence des arguments de fait et de principe qui appuient solidement le nouveau projet. Passer ces objections en revue et tenter d'y répondre permettront sans doute d'établir laquelle de ses deux positions est tournée vers le progrès et les prescriptions irrévocables de l'avenir.

1. On a soulevé le point de vue pédagogique et rappelé les exigences particulières de l'enseignement : *on peut être un bon chercheur, et accéder au doctorat ès sciences, sans être pour cela un bon professeur*. On reste désarmé devant l'illogisme de cette proposition, réduite à néant par les considérations suivantes. Le côté pédagogique est sauf, puisque la condition actuelle de titularisation, dont la Faculté se contente, est maintenue (dix années d'enseignement comme chargé de cours et comme agrégé). Exiger en outre du candidat des qualités d'initiative personnelle, est-ce oublier les aptitudes pédagogiques, ou si ce n'est pas plutôt se pourvoir de ce côté de garanties supplémentaires ? Il y a ceci, en effet, qu'à tous les degrés de l'enseignement scientifique, et à plus forte raison au stade universitaire, l'effort personnel d'initiative et de création est l'un des meilleurs agents de formation pédagogique, sinon un agent nécessaire. Faut-il revenir sur cette proposition que j'ai déjà amorcée plus haut ? La formation scientifique qui n'est pas appuyée, stimulée, constamment régénérée par l'investigation originale, par l'exercice créateur personnel, demeure livresque, incomplète et primaire. N'est-ce pas là précisément ce qui la distingue de l'instruction primaire ? J'ai rappelé il y a quelques instants les qualités intellectuelles et morales que développe la pratique personnelle de la méthode scientifique : le sens critique, l'imagination, la curiosité, la sincérité, le courage, et même,

aux yeux de Pasteur et d'Henri Poincaré, l'humilité intellectuelle. Je ne sache pas que ces vertus soient superflues chez le professeur.

On ne demande pas à nos futurs titulaires de s'adonner nécessairement à des investigations transcendantes. Il suffit qu'ils aient démontré sur ce point une aptitude et des préoccupations nettes, et que la Faculté prenne le moyen le plus simple de s'en assurer : la thèse de doctorat. Le professeur qui n'est pas animé par cette préoccupation, par ce zèle pour la recherche, qui n'a jamais participé, si modestement que ce soit, à cette œuvre de découverte de la science, ne peut rehausser ni tenir sa chaire au niveau de l'enseignement supérieur proprement dit, qui révèle les voies nouvelles de la science, éveille l'enthousiasme de l'élève et suscite les vocations scientifiques.

L'exercice exclusif de la recherche ne suffit pas à former un bon enseignant : personne n'en disconvient. La pédagogie est à la fois un art et une science ; il y faut par conséquent l'inclination naturelle, le savoir et la pratique. Toute précaution étant prise de ce côté, il reste que, sur le plan universitaire, opposer les aptitudes pédagogiques aux aptitudes à la recherche est un vice fondamental de logique.

2. On a objecté le danger de lier la Faculté par des *mesures trop exigeantes*, qui *bloqueraient le recrutement des titulaires et empêcheraient de pourvoir à certaines chaires*. Il y a là un double aveu de pauvreté en hommes et de satisfaction facile, et c'est un double malheur sur un sujet aussi grave. Il ne s'agit pas de remplir les chaires mais *de les remplir bien*, ce qui est l'objet même de la mesure proposée. Si les candidats font défaut, on peut laisser les chaires vacantes ou s'abstenir d'en créer, jusqu'à ce qu'il s'en pré-

sente avec les qualifications requises. Il faut se convaincre qu'à l'avenir les chaires de la Faculté doivent revenir à des candidats d'élite, qui auront fait preuve, non seulement de capacité à débiter une leçon, mais aussi de culture scientifique profonde, de maturité intellectuelle, d'appétit à suivre les progrès des sciences, à former eux-mêmes des chercheurs : qualités dont la garantie ne peut se trouver que dans les travaux personnels du candidat. Nous avons vu que la mission de l'Université n'est pas seulement d'assurer l'enseignement supérieur, mais aussi de promouvoir le *développement des connaissances*. Ce sera la tâche de nos futurs titulaires d'assumer cette fonction nécessaire. N'est-il pas logique d'exiger d'eux, avant leur entrée définitive dans la carrière, des preuves qu'ils pourront la remplir convenablement ?

3. On a allégué encore que la proposition est *prématurée*, qu'il vaut mieux la remettre à plus tard. Personne ne sera dupe de cet expédient. Chacun sait bien en effet que plus tard l'application de la mesure sera devenue plus difficile, parce que les précédents se seront multipliés, de même que les objections, qui n'auront pas changé, et qui seront toutes, comme celles d'aujourd'hui, basées plus ou moins sur des considérations d'ordre personnel. Il y aurait prématurité si les conditions de recherche faisaient encore défaut à la Faculté. Il n'en est plus ainsi. Dans la plupart de nos Instituts, l'activité de recherche s'est accrue. Elle est actuellement suffisante pour permettre la préparation de nombreuses thèses. Les candidatures à la maîtrise et au doctorat, présentées chaque année au Conseil de la Faculté, confirment assez cette assertion.

4. On a soutenu enfin que la proposition *n'était pas opportune*. On s'attendait à celle-là. Voilà bien, dans ce mot, à peu près vide de sens, refuge commode

des compromissions, le dernier retranchement des pusillamines et des « conformistes ». Après mûre réflexion, je ne suis pas encore parvenu à comprendre comment une mesure dont l'objet est de garantir le progrès de la Faculté en exigeant davantage de ses professeurs puisse être moins opportune que celle qui leur demande moins. Il y a sans doute là des subtilités qui m'échappent. Dans ma naïveté, j'avais cru trouver au contraire, dans les circonstances de temps, de milieu, de vie scientifique et technique qui nous enveloppent, nous bousculent, et nous entraînent vers un destin de vainqueurs ou de ratés, de nombreuses et graves raisons de consolider l'avenir de notre enseignement scientifique supérieur, et de ne pas laisser au moins s'accroître l'avance que les Universités voisines ont gagnées sur nous dans ce domaine.

L'anniversaire même que la Faculté célèbre ; l'inauguration à l'automne du nouveau programme du baccalauréat ès sciences, destiné à rehausser le niveau des études et à les ordonner systématiquement vers la recherche et les grades supérieurs ; la perspective prochaine d'une échelle de salaires, et donc d'une classification des fonctions, et qui devra tenir compte, dans les promotions, non seulement de la priorité de temps, mais aussi des grades académiques ; le merveilleux stimulant pour la recherche et le perfectionnement personnel que représente cette mesure, en face du danger qu'offre le statu quo de favoriser l'indifférence, le laisser-aller, l'effort minimum ; n'y a-t-il pas là quelques doses d'opportunité ?

On peut en ajouter d'autres. Les recherches personnelles et la thèse de doctorat supposent un effort, des études, des travaux supplémentaires, de même que des aptitudes spéciales et des préoccupations qui méritent d'être encouragées et récompensées. Allons-nous continuer indé-

finiment à traiter sur le même pied ceux qui ont fourni ce surcroît de travail, donné des preuves de ces qualités, et ceux qui y sont restés indifférents ou qui en sont dépourvus ? Il n'y a plus ici opportunité seulement, mais bien élémentaire justice.

Nos diplômés ne se destinent pas tous à l'enseignement. Il faut leur ouvrir les carrières industrielles et civiles. Ce que l'on exigera d'eux alors, ce ne sera pas tant des qualités pédagogiques que des aptitudes à la recherche et des preuves de ces aptitudes. Il ne faut pas avoir observé longtemps autour de soi pour constater qu'on obtient peu ou qu'on ne va pas loin dans les carrières scientifiques de l'industrie ou de l'État sans un doctorat. Cette considération manque-t-elle vraiment d'opportunité ?

Et celle-ci pour terminer. Nos diplômés jouiront auprès de leurs employeurs d'un crédit proportionné au prestige de la Faculté. Celle-ci établira son prestige sur l'autorité de ses maîtres et celle de leurs travaux. Qui osera nier l'impérieuse nécessité d'un effort immédiat et total vers la conquête de cet idéal, en face du milieu spécial, densément scientifique et technique, dans lequel nous vivons. Les conditions d'accès aux carrières scientifiques se font chaque jour plus rigides. La concurrence va y devenir de plus en plus rude durant cette période d'après-guerre dans laquelle nous venons d'entrer. Pour réussir, nos diplômés devront posséder une formation égale, sinon supérieure, à celle de leurs innombrables concurrents. Si nos Écoles de Sciences ne sont pas suffi-

samment outillées en hommes et en matériel pour la leur donner, attendons-nous bien qu'ils iront la chercher ailleurs. Personne n'aura à se réjouir de cette pénible éventualité, et moins que personne ceux qui, à une époque où il aurait fallu agir, auront préféré la temporisation pour de vagues raisons d'opportunisme.

Conclusion

Les vingt-cinq années d'existence de l'Institut de Biologie ont été marquées par des vicissitudes diverses, des périodes d'inertie, suivies d'efforts méritoires et de louables progrès. Nombreux sont ceux qui, par leur clairvoyance, leur ardeur, leur confiance, leur talent, ont contribué à ce développement. Il serait trop long de rappeler ici la part de chacun. Elle est du reste suffisamment connue.

Nous nous tournons maintenant vers l'avenir, pour entrevoir les tâches plus rudes et plus nobles encore qu'il nous réserve. Que sera l'Institut de Biologie dans vingt-cinq ans, quelle sera son œuvre, sa contribution au progrès des sciences, sa part dans la vie intellectuelle de la nation ? En 1936, lors du tricentenaire de l'Université Harvard, le président James Bryant Conant posait une question identique au sujet de l'avenir de son Université et y répondait ainsi : « If we are to plan for the future, therefore, we must plan in terms of men ». Dans vingt-cinq ans, l'Institut de Biologie sera ce qu'auront voulu les hommes qui l'auront guidé et servi, et ceux qui, d'ici là, présideront aux destinées de la Faculté et de l'Université.

LA FACULTÉ DE DROIT

Gustave BAUDOIN

L'Université de Montréal atteint sa 25^e année. Vingt-cinq ans, c'est beaucoup et c'est peu. S'il s'agit de cette chose éphémère qui s'appelle la vie humaine, c'est beaucoup. Et voilà qui me rappelle le mot piquant de l'un de mes anciens professeurs du Séminaire de philosophie : « l'homme, disait-il, a vingt-cinq ans pour naître, vingt-cinq ans pour paraître et vingt-cinq ans pour disparaître... » Mais s'il s'agit, au contraire, d'une université, vingt-cinq ans c'est peu puisqu'en effet nos plus célèbres universités sont plusieurs fois centenaires.

Il semblerait donc présomptueux de parler déjà des succès obtenus par notre Université naissante. Aussi bien, si nous dressons inventaire, nous constatons que, durant ce premier quart de siècle, nos facultés et nos écoles, dont plusieurs sont encore mineures et même à peine nées, ont dû simplement pourvoir au plus pressé. Elles ont d'abord voulu vivre. Rappelons au surplus comment leur essor a été en partie paralysé par deux incendies, par l'exiguïté de notre ancien local de la rue Saint-Denis et par de sérieux tracasseries financières. De fait, elles cherchent encore leur voie.

Ceci ne veut pas dire que, dans certains cas, — et je pense au grand savant regretté, le Frère Marie-Victorin — l'Université de Montréal ne se soit pas déjà signalée, même à l'étranger. Seulement ce qui importe pour l'instant et semble plus profitable, est de ne voir ce que nous avons pu faire qu'en fonction de ce qui nous reste à faire.

Quant à la Faculté de droit, bien que

sa fusion avec l'Université de Montréal ait temporairement arrêté son élan, nous constatons avec plaisir que certaines améliorations sérieuses ont déjà été réalisées. Mentionnons : un curriculum théorique plus étendu, une bibliothèque réorganisée et enrichie de plusieurs milliers de volumes, l'application, au moins partielle, des sanctions nécessaires, la nomination d'un premier professeur de carrière. En somme, notre enseignement théorique est convenable. Il reste à lui donner plus de pénétration en suivant de plus près le travail de l'étudiant, — et nous y tendons maintenant par l'institution récente du séminaire. Celui-ci met davantage le professeur en contact avec l'étudiant et permet de contrôler l'efficacité de l'enseignement donné.

Le premier pas semble donc fait : assurer à l'étudiant une formation théorique convenable. Seulement ce n'est pas tout. Bien que quelques étudiants viennent chez nous chercher une culture juridique générale, il n'en faut pas moins convenir que notre Faculté constitue une école professionnelle. Par conséquent, cette formation théorique doit être accompagnée d'une solide préparation à la pratique même de la profession. Au surplus, il ne faut pas perdre de vue que nous vivons dans un pays anglo-américain et au 20^e siècle, que par conséquent cette formation théorique et professionnelle doit être complétée par une préparation sérieuse aux affaires. N'est-ce pas de ce côté que se dirigent de plus en plus le rôle et l'utilité sociale de l'avocat et du notaire ?

Ainsi, un grand nombre de nos gradués sont appelés à organiser et à diriger nos

corporation ; quelques-uns d'entre eux se livrent à la chose publique, deviennent conseillers municipaux, députés, ministres. Ils doivent donc être prêts, entre autres, à analyser des budgets qui se chiffrent souvent dans les millions et dont plusieurs engagent gravement l'avenir soit d'une municipalité, soit de la province, soit du pays tout entier. Où nos gradués ont-ils appris à le faire ? J'aimerais bien à le savoir. Admettons franchement que, sauf de rares exceptions, la préparation de nos étudiants dans ce domaine est presque nulle. Et voilà qui affecte l'autorité dont devraient jouir nos hommes publics. Par ailleurs la science des affaires est devenue extrêmement compliquée et ne s'apprend pas par intuition. Voilà ce qu'ont compris les facultés américaines et européennes. Signalons qu'à la Faculté de droit de Paris, qui est pourtant un centre de culture juridique latine, l'économie politique s'enseigne pendant deux ans. Si nous ne nous laissons pas de revenir sur cette question, c'est qu'elle engage, croyons-nous, l'avenir non seulement de nos étudiants mais celui même de notre groupe ethnique canadien-français.

Pour résumer, disons : 1° que notre enseignement théorique doit recevoir plus de profondeur ; 2° que cet enseignement doit être complété par une solide préparation pratique professionnelle et par une adaptation générale, au moins convenable, aux affaires. Or pour que ce triple but soit atteint, une question d'ordre préliminaire s'impose. Il importe de toute nécessité que le fonctionnement de notre Faculté devienne la vie pour ainsi dire de quelques professeurs de carrière, je veux dire d'hommes qui, mis à l'abri de toute inquiétude financière, puissent se livrer complètement à l'étude, prendre contact quotidien avec les étudiants, diriger leurs travaux, publier des ouvrages de droit, devenir chacun, dans une matière donnée, le « spécialiste ».

Aux États-Unis, comme en Europe d'ailleurs, le fonctionnement des facultés sérieuses repose sur ces professeurs de carrière, auxquels, chez nous et dans une certaine mesure, il conviendrait assurément d'ajouter des praticiens. Aussi bien, est-ce dans les facultés de droit américaines que Roosevelt, lorsqu'il créa ses multiples commissions administratives, est allé chercher plusieurs de ses conseillers. Mentionnons entre autres, James M. Landis, doyen de la faculté de droit de Harvard, dont il fit le président de la plus importante de ses commissions.

Seulement le recrutement de ces professeurs de carrière est chez nous sinon impossible, du moins très difficile. Pourquoi ? Parce que le salaire qu'on leur offre ne leur permet pas de pourvoir honorablement aux besoins de leur famille, ne leur offre pas la sécurité financière nécessaire. Le directeur d'une de nos plus grandes écoles me confiait récemment qu'il lui est impossible de maintenir le personnel enseignant qu'il souhaite parce que les jeunes gens de talent qu'il appelle à l'enseignement se servent de leur passage à l'École comme d'une première étape pour parfaire leur formation, acquérir une certaine réputation et ensuite se créer ailleurs une situation plus enviable.

Nous constatons avec un extrême plaisir que la Société d'Administration de l'Université de Montréal apporte actuellement à la solution de ce problème, son attention la plus bienveillante. Elle vient même de faire dans ce sens un premier pas dont il faut lui être reconnaissant. Cette question résolue, l'Université de Montréal pourra envisager l'avenir avec confiance et nous pouvons compter que, lorsqu'un second quart de siècle se sera écoulé et que nos successeurs à leur tour dresseront inventaire, ils pourront enregistrer des succès que nous n'aurons pas connus.

LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Roger BARRÉ

L'histoire de la Faculté de Pharmacie se confond dans les débuts avec l'histoire de la Pharmacie dans la province de Québec. En effet l'enseignement de la pharmacie dans la province ne commença qu'en 1868 d'une façon très sommaire à la suite de la fondation d'une Association de pharmaciens connue d'abord sous le nom de Montreal Chemists Association puis d'Association pharmaceutique de la province de Québec en 1870. En 1875, la loi de pharmacie de la province donnait une existence légale à l'Association pharmaceutique, et lui conférait le droit d'accepter, après examens, les pharmaciens à l'exercice de leur profession. Des cours de pharmacie commencèrent d'abord sous les auspices de l'Association pharmaceutique, puis donnèrent lieu à une organisation qui obtint en 1879 l'incorporation sous le nom de Montreal College of Pharmacy.

Lorsqu'on parcourt les noms des membres de l'Association pharmaceutique de 1868 et ceux des fondateurs du Montreal College of Pharmacy, on s'aperçoit vite de la part minime des Canadiens de langue française dans l'exercice de la profession de pharmacien dans cette province à cette époque. On ne trouve en effet que trois noms français parmi les soixante onze membres de l'Association pharmaceutique, et même un de ces noms d'assonance française est celui d'un membre anglais. Dans les noms des membres du

College of Pharmacy, à l'origine, aucun d'assonance française ; les cours évidemment se donnèrent en langue anglaise mais pas très longtemps. En effet, en 1888, les élèves de langue française, étant devenus la majorité des étudiants, obtinrent deux professeurs de langue française pour la matière médicale et la chimie. Les autres cours demeurèrent en langue anglaise et en plus, les cours français furent doublés pour les élèves de langue anglaise dont le nombre cependant diminuait rapidement. Cette dualité des chaires devenaient une charge onéreuse, et avec le cours des années il fallait bien prendre une décision dans l'intérêt des élèves de langue française désirant étudier la pharmacie dans notre province.

C'est alors qu'en 1905 M. A.-J. Laurence, directeur actuel de la Faculté de Pharmacie et membre du bureau d'administration du Montreal College of Pharmacy et M. J. E. Lecours qui occupait la chaire de matière médicale dans cette institution furent invités à l'inauguration de la nouvelle École de Chirurgie dentaire de l'Université Laval de Montréal. Mgr. Dauth, le vice recteur du temps, profita de l'occasion pour signaler l'avantage qui résulterait de la création d'une École de Pharmacie de langue française. MM. Laurence et Lecours après avoir pris conseil de M. Contant, le doyen des pharmaciens du temps, et aussi d'un groupe d'amis qui promirent leur appui, décidèrent de fon-

der une École de Pharmacie et d'en demander l'affiliation à l'Université Laval de Montréal. En janvier 1906, une première réunion eut lieu et le 9 mars suivant l'incorporation de l'École était sanctionnée par la Législature. En mai de la même année, l'Université Laval accordait l'affiliation et les activités de la nouvelle École commencèrent le 20 septembre par une séance d'inauguration solennelle dans la grande salle de promotion de l'Université, rue St-Denis. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, le vice recteur, le chanoine Dauth, étaient présents ainsi que nombre de notables parmi les représentants du clergé, des professions libérales, du commerce, etc.

Les élèves dès la première année se chiffrèrent à cinquante environ ; les cours furent augmentés de deux nouveaux, ceux de chimie analytique et de pharmacie galénique. Les locaux occupés au début furent bien modestes : ils tenaient tous dans l'espace occupé plus tard par le seul laboratoire de chimie pharmaceutique à l'Université de la rue St-Denis ; en 1919, l'Université étant devenue autonome, l'École de Pharmacie devint une École fusionnée et fit partie intégrale de l'Université. Puis vint l'incendie de 1919 et la reconstruction temporaire. Pendant deux ans l'École Polytechnique prêta généreusement ses laboratoires et ses salles de cours à l'École de Pharmacie qui put ainsi continuer son enseignement sans aucune interruption.

En septembre 1921, l'École rentrait dans ses nouveaux locaux, considérablement agrandis, et plus largement pourvus de matériel d'enseignement ; elle connut alors un développement considérable ; des cours nouveaux furent ajoutés (hygiène, chimie biologique, pharmacodynamie) ; les séances de certains cours comme la pharmacie pratique furent doublées ; plu-

sieurs cours et séances furent ajoutés au cours de chimie pharmaceutique.

Une des innovations les plus fructueuses de l'École prise quelques années après cet agrandissement fut sans aucun doute l'ouverture des laboratoires tous les jours de la semaine aux élèves des cours pratiques. Sauf quelques restrictions à certains jours à cause de la présence d'autres élèves aux séances régulières, les étudiants en pharmacie peuvent revenir à toute heure de la semaine à leur place de laboratoire pour compléter leurs travaux ou les recommencer à leur satisfaction. Ce privilège est très précieux pour eux car, devant faire un stage pratique dans les pharmacies, leur temps à certains jours est limité. Par compensation, à d'autres jours, ils sont parfois libres et peuvent alors revenir au laboratoire continuer leurs travaux. Certains élèves doublent, de ce fait, leurs séances de travaux pratiques et la plupart profitent largement de cet avantage pour compléter leur formation.

Tout en continuant à perfectionner et à augmenter ses cours, l'École de Pharmacie relevait ses conditions d'admission et surtout les exigences pour l'obtention de son grade de bachelier en pharmacie. Elle exige maintenant des études équivalentes au niveau de la rhétorique, ou un certificat d'études primaires supérieures ou scientifiques. Cependant, l'École reçoit à titre d'élèves libres, suivant les places disponibles, des élèves qui n'ont que le brevet d'admission à l'étude de la pharmacie décerné par l'Association pharmaceutique ; ces élèves suivent une partie des cours réguliers du baccalauréat et peuvent se présenter à l'examen de licence de l'Association.

Par suite de ces relèvements des conditions d'admission à l'École, et aussi considérant les développements des cours, la

Commission des Études de l'Université a élevé l'École de Pharmacie au rang de Faculté au mois de mai 1942.

La Faculté compte en ce moment 120 élèves de pharmacie.

Entre temps, nous avons accepté d'assurer l'enseignement de la pharmacie médicale, pour les élèves de 2^{ième} année de médecine ; notre département reçoit de ce fait un contingent supplémentaire de 125 élèves environ ; nous sommes heureux de faire profiter de nos laboratoires les élèves d'une autre faculté de l'Université et nous souhaiterions de développer aussi, avec la collaboration de la Faculté de Médecine et des Sciences, la section de pharmacologie et de pharmacodynamie : l'espace a été prévu, a reçu un aménagement partiel et le travail est commencé.

Les cours de Pharmacie répartis sur quatre années sont les suivants :

Pharmacie théorique
Hygiène
Matière médicale
Déontologie
Chimie 1^{ère} année — 2^{ème} année
Biochimie et Pharmacodynamie
Botanique
Pharmacie galénique chimique
Pharmacie magistrale
Chimie analytique

La Faculté conseille à ses élèves de prendre des leçons de Bactériologie, et elle compte dans un avenir prochain, avec la collaboration du département de bactériologie, instituer un cours régulier de bactériologie pour les étudiants en pharmacie.

Depuis 1941, notre enseignement de la botanique a été confié à l'Institut Botanique ; un cours spécial, à cette intention, a été élaboré à l'Institut sous la direction

particulière de M. Roger Gauthier, sous-directeur actuel. Nos élèves sont très satisfaits et peuvent ainsi étudier les plantes médicinales dans un milieu idéal.

Trois de nos élèves diplômés poursuivent en ce moment des travaux de recherche qui les conduiront soit à la maîtrise soit au doctorat. Nous avons aussi dans nos laboratoires de recherche, un élève de la Faculté des Sciences qui poursuit ses travaux sous la direction d'un de nos professeurs qui est aussi professeur à cette Faculté. Par le passé, la Faculté a reçu plusieurs de ces élèves et est très heureuse de continuer cette collaboration avec un autre département de l'Université.

Pour assurer l'enseignement que je viens d'énumérer, la Faculté de Pharmacie requiert les services de 12 professeurs dont cinq sont des professeurs de carrière ; quelques uns de nos professeurs ont reçu une formation supplémentaire et ont fait des stages dans les Universités d'Europe ou des États-Unis.

En plus d'augmenter son enseignement et d'inaugurer de nouveaux cours, l'École de Pharmacie, maintenant Faculté, s'est occupée du complément normal de l'enseignement : la recherche. Nous donnions déjà le doctorat ; le degré de maître en pharmacie a été créé et les conditions d'obtention du doctorat ont été précisées et relevées. Deux doctorats ont été attribués récemment dont un à un Colombien de l'Amérique du Sud qui est venu chercher à notre Université un complément d'études que la guerre lui avait empêché de compléter en France. En ce moment, nos chercheurs continuent leurs travaux grâce à l'octroi de bourses, soit de la Province ou avec des subventions de maisons pharmaceutiques comme Rougier Frères, etc. Des sujets divers ont été amorcés comme par exemple : les diastases de

germination de la fève gourgane, les acides aminés et leur action sur les cations des métaux lourds, la vitamine C et sa stabilisation, l'utilisation des protéines du sang, etc.

Le département s'intéresse aussi au perfectionnement de certaines méthodes d'analyse concernant les alcaloïdes et a mis au point un procédé de dosage de la morphine qui s'est montré commode et rapide. Des travaux ont été faits sur le chanvre indien et ont conduit à une maîtrise. La thèse de l'élève colombien mentionné plus haut, contenait des synthèses, faites avec la collaboration de l'Institut de Chimie, de dérivés nouveaux de la sulfanilamide qui, à l'essai biologique, se sont montrés plus puissants que la sulfanilamide elle-même. Ces travaux étaient subventionnés par les laboratoires Poulenc Frères.

Les sujets de recherche en pharmacie ne manquent pas dans la Province de Québec. Toute notre flore et notre médecine populaire et indienne méritent d'être soigneusement examinées au point de vue pharmacologique ; nul doute qu'on y trouverait matière à découverte intéressante. Un travail sur le bois de plomb, commencé autrefois par un de nos professeurs, a été continué en Europe par un de nos anciens élèves et lui a permis d'obtenir un doctorat en pharmacie de l'Université de

Paris, par la découverte d'un des principes cathartiques les plus puissants de la thérapeutique.

Pour remplir ses programmes de plus en plus chargés et développer la recherche, la Faculté de Pharmacie constate de plus en plus que ses élèves peuvent difficilement faire à la fois leur stage pratique en pharmacie et suivre des cours à l'Université. À l'exemple des élèves en pharmacie de l'Ontario et des autres provinces du Canada, nous désirons de plus en plus que nos élèves consacrent tout leur temps à l'étude fondamentale des sciences pharmaceutiques pendant les années universitaires ; ensuite, ils pourront faire un bref stage pratique avant d'être admis à exercer leur profession.

La Faculté s'attend aussi que dans un avenir prochain, l'Association pharmaceutique, devenue maintenant le Collège des Pharmaciens, suivra l'exemple du Collège des Chirugiens dentistes et du Collège des Médecins et accordera une pleine reconnaissance aux titres de l'Université. Par une convention analogue à celle qui existe entre les Collèges ci-haut mentionnés et les Facultés concernées, les porteurs du degré de Bachelier en pharmacie de l'Université de Montréal devraient d'emblée être reçus dans le Collège des Pharmaciens de la province de Québec.

LA FACULTÉ DE CHIRURGIE DENTAIRE

Gérard de MONTIGNY

Le quinze septembre mil neuf cent vingt.

Neuf heures de la matinée. Coin St-Hubert et DeMontigny. Circulation incessante. Bruits des rues, qui se heurtent aux murs de pierre et à l'asphalte des trottoirs. Poussière de la ville, qui s'infiltré dans toutes les fissures.

L'Hôpital Dentaire Laval ouvre, pour l'année universitaire, son édifice de deux étages en briques jaunes. Une quarantaine de nouveaux étudiants, munis de parchemins de toutes sortes, débutent dans la profession de dentiste. Tous les cours et cliniques, sauf les leçons de chimie, leur seront donnés ici même. Et durant quatre ans, les étudiants de l'École Dentaire pousseront là, isolés du centre universitaire de la rue St-Denis et privés du contact excellent des futurs médecins, avocats ou autres étudiants.

Vingt-quatre mille pieds de surface contiennent les salles de cours, les cliniques, les laboratoires, les bureaux du personnel, les salles d'étudiants, les locaux de dissection, les salles d'attente pour les patients. L'outillage, l'installation, tout est vieux, mais convenable.

Le programme d'études ne répond pas entièrement aux exigences des universités américaines. Les leçons d'anatomie, de physiologie, d'histologie, d'embryologie, — toutes les matières de base — sont enseignées à l'École par des méde-

cins praticiens, qui consacrent une partie de leur temps à l'enseignement. Les cours manquent du véritable climat scientifique. On s'occupe d'abord de former de bons praticiens, — en termes dentaires, — des dentistes habiles de procédés mécaniques et de tours de mains.

On trouve les services de dentisterie opératoire, de chirurgie et d'anesthésie, de prothèse, de couronnes et ponts, d'orthodontie, de radiographie. Quelques départements seront ajoutés plus tard. Pour le moment, l'espace est limité et la science d'aujourd'hui se contente de ces services essentiels.

Les patients du dispensaire forment une clientèle nombreuse et assidue. L'élève ne fait pas d'examen clinique et, par le fait même, ne pose aucun diagnostic. Les radiographies sont prises dans des cas particuliers. On ne garde pas de chaque patient un dossier détaillé.

Le travail de l'élève varie selon les heures ; l'étudiant passe d'une clinique à un cours, d'un cours à une démonstration.



Le quinze septembre mil neuf cent quarante-cinq.

Huit heures et demie de la matinée. Pente nord-ouest du Mont-Royal. Calme de l'élévation au-dessus des rues de Montréal. Lumière resplendissante, on s'est

rapproché du soleil. Grand air venant des Laurentides, capté à son passage sur la montagne.

La Faculté de Chirurgie Dentaire de l'Université de Montréal, partie intégrante de cet amoncellement gigantesque de lignes droites, symboliques, commence une nouvelle période scolaire. Ses nouveaux étudiants, tous « bacheliers ès-arts », ont été choisis parmi une centaine de candidats. Des tests d'orientation professionnelle les ont dirigés vers la chirurgie dentaire.

Les élèves prennent possession de salles aménagées en salles de cours. Les laboratoires sont vastes, éclairés, ventilés ; les amphithéâtres, construits selon les données modernes d'acoustique et de démonstration. Une centrale de stérilisation, d'où rayonne tout le matériel nécessaire aux départements, se révèle d'une utilité incontestable. L'outillage moderne facilite le travail et le rend plus agréable.

Quarante-cinq mille pieds de superficie suffisent à tous les services d'une faculté de chirurgie dentaire idéale : diagnostic, radiographie, chirurgie et anesthésie, orthodontie, dentisterie opératoire, couronnes et ponts, périodontie, pédodontie, prothèse.

Le programme d'études des premières années est élaboré en vue de munir les futurs dentistes d'une solide formation de sciences de base. En bonnes voisines, la Faculté des Sciences et la Faculté de Médecine donnent à nos étudiants, en compagnie de leurs propres élèves, les leçons théoriques et pratiques de biologie, de chimie minérale, organique et physiologique, d'anatomie générale (dissection), de physiologie, de bactériologie, d'histologie, d'embryologie, et d'anatomie pathologique. L'Institut de Diététique et l'Institut de Microbiologie reçoivent aussi les élèves pour des séries de cours spécialisés.

Toutes ces matières sont enseignées par des professeurs de carrière. Voilà l'avantage d'habiter sous le même toit. Les étudiants sont tous confrères et membres de la grande famille de l'Université de Montréal.

Les élèves de troisième et quatrième années traitent les patients du dispensaire et appliquent ainsi les principes acquis pendant les premières années de leur cours. Les leçons théoriques deviennent des démonstrations cliniques. Ces « seniors » et « juniors » seront assemblés par groupe d'une dizaine et assignés, pour environ un mois, à un service en particulier. Quelques-uns seront dirigés vers la prothèse, d'autres vers la dentisterie opératoire. Ainsi, par rotation, les élèves finissants, et ceux de troisième, divisés en petits comités, feront, tour à tour, un stage dans les différents services. Ces séjours, passés exclusivement dans une spécialité de la chirurgie dentaire, permettent aux stagiaires de se familiariser davantage avec une matière d'enseignement. L'étudiant bénéficie d'une formation presque individuelle, car le démonstrateur, n'ayant sous sa surveillance qu'une dizaine d'élèves, leur porte une attention toute particulière. En plus, ce système permet à l'étudiant-praticien de traiter un plus grand nombre de patients et d'observer l'évolution des troubles dentaires, avec plus de précision et d'intérêt. Les patients sont dirigés vers les différentes sections par le service de Diagnostic, où on a examiné à fond l'état buccal du malade, en rapport avec son état général. Cette étude fouillée des tissus mous et durs de la bouche est facilitée par une radiographie complète des dents, obligatoire pour tous les patients.

Le programme d'études actuel est le résultat d'enquêtes conduites sur place dans les universités de nos voisins du sud, qui partagent l'honneur de posséder les

meilleures écoles dentaires. C'est le compendium des grandes facultés dentaires de Columbia University (New-York), Ann Arbor (Michigan), Northwestern (Chicago), et autres.

Nos dirigeants de la Faculté ont adapté à notre installation matérielle et à notre génie particulier la faculté de chirurgie dentaire-type, préconisée par l'Association of Dental Schools of America, sous l'égide de l'American Dental Association.

Nous puisons chez les Américains les idées d'organisation matérielle et de perfectionnement des études, la science dentaire, étant presque exclusivement une création américaine. Il ne faut pas oublier que la première école dentaire du monde fut fondée à Baltimore, en 1840. Depuis lors, le sens pratique américain, aidé de la philanthropie légendaire de nos voisins, a développé à un niveau inégalé ailleurs, la science et l'art de la chirurgie dentaire.



Depuis vingt-cinq ans, la Faculté de Chirurgie Dentaire de l'Université de Montréal a pris, avec le temps, une jeunesse et une vigueur nouvelles. Dans son évolution vers un enseignement plus scientifique, elle prépare des praticiens plus conscients de leur rôle dans le maintien de la santé de notre population. Elle les oriente, selon les tendances modernes, vers la prévention des maladies dentaires et des ravages, qu'elles ont produits dans notre province.

La formation des dentistes canadiens-français, en ce vingt-cinquième anniversaire de l'autonomie de notre Université, égale celle des autres dentistes du monde. La reconnaissance officielle du Board of Education of the State of New-York, en

janvier dernier, consacre la valeur de son enseignement. Cet organisme, après enquête menée ici même, décrète que notre faculté répond à ses exigences sévères et rigides.

La Faculté de Chirurgie Dentaire améliore constamment son enseignement, surtout depuis son installation à la montagne. Des projets nombreux surgissent dans l'esprit des membres du Conseil. Ils verront avec bonheur l'installation de l'Hôpital universitaire. Les étudiants trouveront là, chez les malades, la matière nécessaire à une formation clinique complète.

Un service de recherches dentaires est en voie d'organisation. Nous pourrions bientôt collaborer avec les grands centres de recherches américains, pour l'élucidation d'une multitude de problèmes qui ne peuvent être résolus que par une série de travaux faits en commun. Notre bibliothèque spécialisée de sciences dentaires se complète de jour en jour. Dans quelques années, elle formera un centre de documentation intéressant pour toute la profession.

On songe aussi à la formation du personnel enseignant pour l'avenir. C'est le désir le plus cher des chefs, de choisir, chaque année, quelques finissants bien doués et de les envoyer se perfectionner dans quelques grandes universités américaines. A leur retour, leur collaboration au professorat serait précieuse. En 1944, quatorze membres du personnel sont allés faire un stage d'études spécialisées à l'étranger et présentement, d'eux d'entre eux sont à se former aux États-Unis.

Ces projets, et bien d'autres qui naîtront en temps et lieu, requièrent pour leur réalisation, la bonne volonté de tous les intéressés et l'appui financier d'individus ou de sociétés philanthropiques.

La Faculté de Chirurgie Dentaire a bien rempli sa besogne au sein de la grande famille de l'Université de Montréal. Elle

respire un air de progrès et bat la marche avec ceux qui vont de l'avant.

L'OPTOMÉTRIE DANS SON ÉVOLUTION

Charlemagne BOURCIER

Professeur d'Histoire et de Déontologie

Le vingtième siècle semble être le siècle de l'invention ; cependant on semble oublier que la science fut connue dès le début de la civilisation et, de par la marche du temps, ses applications ont pu changer sans toutefois pouvoir détruire le travail que les anciennes civilisations ont fourni pour permettre à la science actuelle de se transformer dans des concepts plus réalistes. Il n'est pas rare d'entendre aujourd'hui certains hommes instruits prétendre que notre siècle a tout inventé. Si nous retournons un demi-siècle en arrière l'Optométrie, comme les autres sciences, a pris une expansion naturelle grâce à des principes anciens qui se sont appliqués d'une manière différente mais surtout d'une manière plus scientifique et plus progressive. Les sciences exactes ont conduit les mathématiciens et les physiciens vers l'optique appliquée qui elle-même a indiqué la marche à l'Optométrie, donc au bien-être de la vision. Nos cours de sciences nous avaient habitués à voir en Descartes un philosophe adonné

à la géométrie tandis qu'il est l'auteur d'un traité d'optique remarquable intitulé « Dioptrique » ; Képler n'était pour nous qu'un astronome, il est cependant l'auteur des deux principales lois de la réfraction ; Newton nous apparaissait comme le découvreur de la loi de l'attraction universelle, il est pourtant un des premiers savants à avoir expliqué la décomposition de la lumière, la dispersion des couleurs, les aberrations chromatiques des lentilles.

L'Optométrie est de toute évidence une science réelle car son objet propre est de rétablir une vision défectueuse. Elle est un art parce que celui qui l'exerce possède toutes les connaissances fondamentales pour la mensuration et la correction des anomalies visuelles ou des insuffisances oculo-musculaires. Le monde, dans sa marche, a entraîné des obligations physiques plus épuisantes pour tout l'organisme.

Les yeux sont peut-être aujourd'hui les facteurs les plus vitaux qui entrent en jeu

pour répondre à cette évolution. L'enfant, l'ouvrier, l'homme de bureau et le professionnel ne sont-ils pas, pour atteindre le succès, dans la dépendance étroite de leurs yeux ? Ceux-ci sont des perles de valeur incalculable qui méritent une attention de tout instant. Pour mieux s'adapter aux besoins nouveaux, l'École d'Optométrie a constamment révisé ses programmes pour lancer au service du public, des optométristes compétents et honnêtes. Elle ne s'est jamais arrêtée devant aucun obstacle pour développer chez ses élèves toujours plus nombreux une formation intellectuelle et morale avantageusement comparable à celle qui se donne dans les autres institutions du pays et des États-Unis.

Depuis un demi-siècle, l'Optométrie a parcouru les différentes étapes de la Législation pour se voir reconnaître comme corps professionnel. Ses premiers jalons sont posés en 1904 par des fondateurs animés de sentiments sincères, cette profession reçoit son acte d'incorporation en 1906 et fonde l'École en 1910. Cherchant toujours la marche vers un but de perfectionnement, elle définit plus clairement le terme « optométrie » en 1914 ; elle est affiliée à l'Université de Montréal en 1925 sur rapport favorable de la Sous-Commission de pédagogie, du Bureau d'immatriculation, de la Faculté de Médecine et de la Faculté des Sciences.

Depuis 1940, l'Association a changé son nom en celui de Collège. Le grand but des optométristes n'est pas tant de faire parade de leur titre mais plutôt de susciter la confiance en posant des actes profitables dans leurs nombreux rapports sociaux et professionnels avec leurs semblables.

L'Université de Montréal accepte de fait et de droit notre affiliation le 8 avril 1925 et c'est là l'événement le plus important qui rapproche notre École d'une

éducation réellement universitaire puisqu'elle sera dorénavant sous l'égide d'une des plus grandes maisons d'éducation de toute l'Amérique. L'Université voulait ainsi placer l'enseignement de l'Optométrie sur un pied aussi favorable que celui des autres professions. Depuis cette date, les diplômés en optométrie reçoivent le titre de bachelier et l'École a augmenté sensiblement ses programmes pour être en mesure d'offrir une meilleure formation aux nombreux candidats qui s'inscrivent chaque année.

Pour reconnaître l'œuvre si humanitaire de l'Optométrie, les autorités universitaires viennent de changer son statut d'École affiliée qu'elle était en École fusionnée et ce, le 22 novembre 1944.

L'organisation matérielle de l'École s'est considérablement améliorée au cours des quinze dernières années et les rénovations futures qui s'accompliront seront encore pour son relèvement scientifique. Le futur programme comprendra quatre années d'études, les deux premières années se donneront à la Faculté des Sciences et les élèves recevront alors le grade de B.Sc.O. (bachelier en Sciences pré-optométriques) et deviendront admissibles à l'École d'Optométrie pour les deux dernières années. À la fin de la quatrième année, les élèves recevront le grade L.Sc.O. (Licencié en Sciences optométriques). Ce grade ne donnera le droit de pratique dans la province de Québec qu'aux élèves réguliers inscrits au Collège des Optométristes de la Province.

Après l'obtention de la licence (L.Sc.O.) l'élève qui le désire pourra poursuivre ses études à l'Université pendant une période de deux autres années, qui le conduiront à la maîtrise et au doctorat en optométrie (D.Sc.O.) Le programme de ces deux dernières années portera sur des recherches scientifiques intéressant l'optométrie et choisies par l'élève conjointe-

ment avec la Faculté des Sciences et l'École d'optométrie en vue de la présentation d'une thèse de doctorat.

Il est incontestable que la réputation d'une école peut se mesurer au succès de ceux qu'elle a formés et les diplômés en optométrie reçoivent une formation facilement comparable avec celle donnée dans les universités américaines. L'Optométrie, comme profession, a sans cesse continué à suivre l'évolution scientifique pour accepter les nouvelles méthodes qui concourent au bien-être de l'individu, car n'oublions pas que l'Optométrie est au service du sens si capital qu'est la vision.

Les optométristes veulent bien aujourd'hui rendre l'hommage de leur reconnaissance et de leur attachement à l'Université de Montréal à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son autonomie. Ils suivent toujours avec intérêt les nombreux développements scientifiques comme littéraires qui prennent naissance dans les multiples facultés et écoles et sont heureux de la réalisation du rêve que l'Université

a si longtemps caressé, celui de rapprocher autour d'elle les nombreux membres qui étaient dispersés un peu partout et qui aujourd'hui constituent la grande famille universitaire.

L'Université de Montréal, centre de culture française et catholique, a toujours cherché à inculquer aux jeunes générations le sens de leur responsabilité afin de leur faire remplir dignement le rôle que la Providence leur a désigné. L'Optométrie, par ses membres, unit sa voix à celle de tous les enfants de l'Université pour rendre hommage aux âmes généreuses qui se dévouent en silence à dégager extérieurement l'œuvre magnifique accomplie dans les murs de cette enceinte de savoir et de culture.

Que l'Université vive longtemps, qu'elle continue de projeter sa lumière sur les futures générations, elle a droit de recevoir une vive reconnaissance de la part des milliers de diplômés qu'elle a su former dans le sens de l'honneur.

POLYTECHNIQUE (1873-1945)

Armand CIRCÉ

Directeur de l'École Polytechnique

L'Université de Montréal fête cette année le vingt-cinquième anniversaire de son autonomie. Ses facultés et grandes écoles sont heureuses de s'associer à cette célébration et de signaler le travail qu'elles ont elles-mêmes accompli depuis vingt-cinq années, puisque aussi bien les progrès de chacune d'elles représentent des éléments importants dans le développement et la renommée de l'institution dont elles sont les parties constituantes.

Pour l'École Polytechnique, l'étape 1920-1945 a probablement été la plus fructueuse depuis son établissement, et c'est de cette période que nous parlerons principalement dans le présent article ; mais avant d'en souligner les faits marquants, il convient de faire un rappel préliminaire de quelques événements des premières cinquante années de son existence. On verra que l'histoire en est remplie d'intérêt.

Polytechnique célèbrera en 1948 le soixante-quatrième anniversaire de sa fondation. Par le développement ininterrompu de son enseignement depuis 1873, on peut la classer comme la plus ancienne école d'ingénieurs au Canada. Peu après la Confédération, quelques essais avaient été tentés dans l'enseignement du Génie : cours spécial de sciences appliquées aux arts et à l'industrie à Laval en 1871, dé-

partement de sciences pratiques de la Faculté des Arts de McGill en 1872 — qui ne fut pas le premier cours de Génie au Canada, ainsi qu'on l'a écrit dans une autre revue il y a quelques mois — mais ces essais furent abandonnés, interrompus ou plus tard réorganisés. Seule, à cette époque, Polytechnique maintint la continuité de l'organisation initiale de 1873. Ce ne fut pas d'ailleurs sans de nombreuses difficultés. Malgré le dévouement de ses fondateurs, du premier principal et des premiers professeurs, la nouvelle institution ne rencontra pas dans tous les milieux l'esprit qui avait présidé à son établissement, et la nécessité de l'enseignement scientifique supérieur pour les Canadiens français désireux de participer au développement industriel du pays n'apparut pas toujours également évidente à tous ceux qui auraient pu l'aider. L'état financier précaire de l'École retarda son essor pendant un certain temps. Quelques années après sa fondation, le Gouvernement provincial vint au secours de la Commission Scolaire de Montréal, qui en avait tant bien que mal assuré jusque là l'existence. On augmenta les subsides accordés et un peu plus tard, en 1887, l'École était annexée à la Faculté des Arts de l'Université Laval, qui s'engageait à la maintenir dorénavant sur un bon pied. Mais la vie de l'institution fut de nouveau mise en question lorsque la succur-

sale de Montréal de l'Université Laval devint indépendante dans son administration locale. L'idée d'incorporation, qui était dans l'air depuis déjà longtemps, se précisa davantage en face des nouvelles difficultés : la loi de 1894 accordant une charte séparée à l'École Polytechnique en fut la réalisation.

Une nouvelle période de développement commence avec l'incorporation. Jusque là, Polytechnique s'était logée à l'Académie Commerciale, rue Sainte-Catherine ouest ; on parle maintenant de s'installer chez soi. Une entente préliminaire avec l'Université qui ne fut jamais mise à exécution, eut pour effet de hâter les choses. Cependant il faudra attendre jusqu'en 1905 pour l'inauguration de l'immeuble actuel, rue Saint-Denis, construit sur la propriété Cooper, dont le Conseil d'Administration avait pu se porter acquéreur vers 1902. Dès lors, l'École prend un essor qui en fera bientôt l'institution que nous connaissons aujourd'hui, solidement établie, avec une organisation pédagogique et matérielle permettant un enseignement efficace et fructueux.

Dans l'intervalle, la mort avait enlevé monsieur Archambault, premier principal et l'un des fondateurs, à l'estime et à la reconnaissance de ses concitoyens. Monsieur Ernest Marceau était maintenant principal et le Colonel Émile Balète était Directeur des Études. Il devait le rester jusqu'en 1908, alors qu'il fut remplacé par monsieur Alfred Fyen.

L'École se développera normalement pendant une quinzaine d'années sous la direction de monsieur Fyen. En 1919, monsieur Aurélien Boyer remplacera monsieur Marceau à la Présidence de la Corporation et au Principalat, et en 1923, monsieur Fyen sera remplacé par monsieur Augustin Frigon.

À partir de cette époque Polytechnique progressera à un rythme accéléré, malgré qu'on lui ait alors enlevé sa section d'Architecture pour la donner à la nouvelle école des Beaux-Arts. Elle réorganise ses cours et son personnel enseignant, et reçoit une nouvelle impulsion qui la pousse rapidement vers le succès. Le nombre d'étudiants est restreint — environ 120 — ce qui n'empêche pas la Direction de porter une attention spéciale au recrutement du personnel enseignant. Les professeurs sont choisis en nombre croissant parmi les ingénieurs praticiens, en accord avec l'idée que l'enseignement dans une école d'ingénieurs doit être en relation étroite avec les réalités de la pratique professionnelle, et que les leçons tirées de l'expérience du maître sont infiniment plus vivantes parce qu'elles fixent l'attention sur des sujets qui, sans illustration effective, paraîtraient arides et dénués d'intérêt. Le personnel enseignant de l'École comprendra donc dorénavant un grand nombre d'ingénieurs qui ont pratiqué leur profession pendant plusieurs années ou qui en continuent l'exercice ; de cette façon, l'enseignement perdra beaucoup de son caractère purement livresque. Dans le même ordre d'idées, tous les membres du corps professoral, depuis les titulaires jusqu'aux assistants de laboratoires, seront encouragés à garder contact avec l'extérieur, soit par des travaux de vacances pouvant contribuer à l'amélioration de leur enseignement, soit par des études post-universitaires dans d'autres écoles d'ingénieurs, où ils rencontreront des confrères d'une discipline différente et, par leurs conversations, conférences et discussions avec eux, obtiendront sur maints sujets des aperçus qui ne seraient peut-être pas offerts à leur esprit en l'absence de pareils contacts.

L'un des changements les plus importants de cette époque est sans doute la suppression des cours dictés. Les diplô-

més d'il y a environ vingt-cinq années et plus se souviennent des inconvénients que présentait ce système. Les traités imprimés convenant au programme d'études étaient rares et l'organisation du corps professoral n'offrait aux professeurs ni le temps ni les moyens de préparer eux-mêmes les textes qu'ils ne pouvaient trouver à l'extérieur ; c'était sans doute un régime d'instruction imposé par les conditions prévalant alors et par la modicité des ressources disponibles. Aujourd'hui, les cours donnés à Polytechnique sont basés sur des textes imprimés, français ou anglais, et sur des manuels préparés par les professeurs, dont l'École assume les frais de photocopie ou d'impression. Une amélioration considérable est ainsi obtenue dans l'efficacité de l'enseignement donné, car le travail des professeurs consiste surtout maintenant à commenter et à développer le texte du manuel, à faire ressortir les applications pratiques des propositions et théorèmes qui y sont exposés, en somme à conseiller et à diriger l'étudiant en appliquant une méthode de travail qui exerce les facultés d'observation, de raisonnement et de jugement plutôt que de mémoire.

Également, de 1920 à 1935, les travaux pratiques augmentèrent de façon considérable. Les locaux attribués aux laboratoires de physique, de chimie et d'essais de ciments furent agrandis, et l'outillage en fut complètement renouvelé ou largement augmenté. Des salles de dessin plus spacieuses et mieux éclairées furent ouvertes dans l'immeuble réservé auparavant à l'enseignement de l'architecture. Un essai d'organisation de laboratoire d'essais de matériaux de route sous les auspices du ministère provincial de la Voirie n'eut pas de suite, mais bientôt après on commença l'aménagement d'un laboratoire d'essais et de mécanique des matériaux au sous-sol de l'immeuble annexe par l'ins-

tallation de quelques appareils d'essais de grande puissance.

La bibliothèque fut réorganisée, avec un bibliothécaire permanent et, peu après, un assistant. Elle est devenue aujourd'hui une des bibliothèques techniques les plus importantes du Canada et, depuis 1925, son développement a pris de telles proportions qu'il a fallu, il y a quelques années, entreprendre la construction d'un nouvel immeuble pour son aménagement.

Vers la même époque, c'est-à-dire vers 1924 ou 1925, des démarches furent faites auprès de l'Université de Montréal pour faire abolir le certificat de chimie appliquée donné par la Faculté des Sciences. On fit observer que l'École Polytechnique est la seule institution devant enseigner les sciences appliquées et qu'aux termes de la loi 10 Georges V, chapitre 38, constituant en corporation l'Université de Montréal, l'École Polytechnique est désignée pour cet enseignement. On convint alors de part et d'autre que les élèves du certificat de chimie appliquée de l'Université de Montréal recevraient leur enseignement des professeurs et dans les laboratoires de Polytechnique, l'Université de Montréal de son côté ouvrant son laboratoire de physique aux étudiants de Polytechnique jusqu'au moment où celui de l'École sera réorganisé.

C'est également aux environs de 1925 que l'on fit des arrangements avec l'École Technique de Montréal pour les exercices d'ateliers prévus pour les étudiants de deuxième et de troisième années. Le programme comporte une centaine de leçons, réparties entre les ateliers de machines-outils, menuiserie, modèlerie, forge et fonderie. On voulait avec raison que l'étudiant de Polytechnique se familiarisât avec l'atmosphère de l'usine par des travaux et des exercices qui lui seraient particulièrement précieux si plus tard il s'orientait vers le Génie mécanique.

Des visites industrielles pour les étudiants de quatrième et de cinquième années sont aussi organisées. À chaque quinzaine, on fait la visite d'une usine ou d'une manufacture et, pour chaque visite, un étudiant est chargé de présenter sous forme de conférence, devant ses camarades de promotion, un rapport de ce qu'il a vu et observé au cours de la visite.

En janvier 1924 eurent lieu de grandes fêtes pour célébrer le cinquantenaire de fondation de l'École. Elles remportèrent un grand succès. À cette occasion on publia l'histoire de l'École Polytechnique, écrite par monsieur Olivier Maurault, aujourd'hui Monseigneur Maurault, Recteur de l'Université.

Des conférences du soir sont organisées. Elles sont suivies avec assiduité par un grand nombre de personnes. Elles sont données dans les débuts par les diplômés de Polytechnique, spécialistes dans divers domaines. Plus tard, les conférenciers de l'Institut Scientifique Franco-Canadien apporteront une contribution importante à cette activité extra curriculaire de l'École.

En 1926, on décide d'inclure la culture physique dans le programme régulier de l'École et on procède à l'aménagement d'un gymnase au dernier étage de l'immeuble annexe.

À l'été de 1928, un incendie détruit une partie de la bâtisse principale de l'École. Les dommages sont élevés : le dernier étage a été complètement rasé, dans tout le reste de l'immeuble, les dégâts causés par l'eau sont considérables, et les laboratoires de chimie industrielle, de minéralogie et le laboratoire provincial des mines sont détruits. On se met immédiatement à l'œuvre et les réparations nécessaires sont entreprises. L'étage supérieur

reconstruit offrira maintenant la même sécurité que le reste de l'immeuble au point de vue incendie. D'autres améliorations seront introduites pendant la reconstruction et les cours pourront commencer sans retard appréciable à l'automne.

À l'été de 1928 également, il avait été fortement question que Polytechnique s'installerait à proximité de l'immeuble principal de l'Université de Montréal, au boulevard Mont-Royal. On avait même obtenu une option avantageuse sur un terrain avoisinant, mais des difficultés surgirent au dernier moment et la question resta en suspens jusqu'au moment où il fut décidé définitivement de continuer rue Saint-Denis les développements rendus nécessaires par l'augmentation continue du nombre d'étudiants et les progrès des sciences appliquées. C'est ainsi qu'en 1930, on y commença la construction d'un nouvel immeuble pour loger principalement un laboratoire d'hydraulique et un gymnase. Le premier projet de développement comportait simplement l'aménagement d'un laboratoire d'hydraulique sur une échelle réduite, mais après une étude plus approfondie, on décida de donner plus d'ampleur au projet initial et d'aménager dans la nouvelle aile les laboratoires d'hydraulique, d'essais de matériaux, d'essais de ciments, de même que le gymnase et les vestiaires et salles de douches. Toutefois, comme le laboratoire d'hydraulique avait motivé le projet en premier lieu, c'est ce laboratoire qui occupe la partie la plus importante de l'immeuble. Il est l'un des plus modernes et des plus complets au Canada. Quoiqu'il soit organisé principalement pour l'enseignement, il se prête dans une bonne mesure à la recherche et il s'y est poursuivi depuis quelques années des études fructueuses sur les profils de barrages, de piliers, etc.

Tous ces développements et ces améliorations en vue d'assurer un enseignement plus efficace et plus complet eurent pour effet d'attirer à Polytechnique un nombre de plus en plus grand de jeunes gens intéressés à la carrière d'ingénieur. Au cours de la dernière décade, c'est-à-dire de 1935 à 1945, le nombre d'étudiants inscrits à Polytechnique a passé d'environ 200 à 330, soit une augmentation de plus de soixante pour cent, malgré l'application de conditions de plus en plus rigoureuses pour l'admission. Ainsi, depuis 1943, tous les candidats aux études à Polytechnique doivent d'abord passer un examen d'admission avant de pouvoir être inscrits aux cours. Cet examen élimine dès le début ceux dont la préparation est nettement insuffisante, et il permet d'avoir des classes plus homogènes.

Les étudiants viennent en grande partie des collèges classiques et des écoles de la Commission Scolaire de Montréal, dans la proportion d'environ cinquante-cinq pour cent pour les collèges classiques, et de trente pour cent pour la Commission Scolaire ; les autres viennent d'écoles spéciales : Mont-Saint-Louis, écoles techniques, écoles spéciales de préparation à Polytechnique.

Pour faire face à cette augmentation continue du nombre d'étudiants et pour assurer encore plus d'efficacité à son enseignement théorique et pratique, Polytechnique a considérablement augmenté son personnel enseignant : ainsi, en 1938, il y avait 35 professeurs ; en 1945, il y en a 60, dont 36 de plein temps, comparativement à 8 en 1938. Les cadres ont été réorganisés de façon à y inclure plus d'assistants de laboratoires et d'assistants-professeurs qui se consacrent entièrement à l'enseignement, sauf les vacances d'été, qu'ils emploient pour la plupart à des

travaux extérieurs susceptibles d'aider leur enseignement par l'expérience pratique qu'ils reçoivent.

Pour mieux fixer les idées sur des termes parfois trop généraux et pour favoriser une émulation ne pouvant que rehausser la réputation des professeurs de Polytechnique, nous avons établi cinq catégories différentes dans le corps professoral : professeurs titulaires, professeurs agrégés, chargés de cours, assistants-professeurs et assistants ; nous avons aussi défini les conditions à remplir pour le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories.

La recherche et les études post-universitaires sont encouragées et, pour les stimuler, l'attribution des grades universitaires supérieurs de Maître ès Sciences appliquées et de Docteur ès Sciences appliquées est prévue, selon certaines dispositions établies par le Conseil d'Administration après entente avec l'Université. Nous croyons que l'expérimentation et la recherche constituent une fonction nécessaire non seulement au développement, mais à la vie même d'une institution scientifique ; nous croyons qu'elles alimentent le savoir du professeur et vivifient les leçons qu'il professe ; nous croyons qu'elles permettent parfois de découvrir chez un étudiant des aptitudes ou des talents qui sans elles resteraient inaperçus. Aussi, depuis quelques années faisons-nous tout ce que nous pouvons pour favoriser les recherches de laboratoires.

Après enquête auprès des diplômés et plusieurs mois d'étude de la question, une initiative extrêmement importante, appuyée par de nombreux renseignements recueillis dans les grandes écoles d'ingénieurs américaines, prend effet à l'automne de 1941. Tout en continuant d'assurer la formation générale nécessaire pour faire

face aux conditions variées que rencontrent les jeunes ingénieurs à leur sortie de Polytechnique, le programme d'enseignement leur offre à partir de ce moment-là quatre options d'études différentes assurant une orientation dans les domaines suivants du Génie : Travaux publics-Bâtiments, Mécanique - Électricité, Mines - Métallurgie, Chimie industrielle. La formule adoptée participe des avantages de deux méthodes en honneur : formation générale et spécialisation.

À l'automne de 1943, avec l'encouragement du Secrétariat provincial et le concours de quelques savants et professeurs polonais, une cinquième option est ajoutée aux quatre autres établies deux années auparavant : l'École Polytechnique prend les devants en introduisant l'Aéronautique dans son programme. Grâce à la liaison que, par les bons offices de quelques-uns de nos diplômés, nous avons réussi à établir avec le Ministère de l'Air et avec certaines industries, nous avons pu alors nous procurer gratuitement un outillage de laboratoire extrêmement important, et notre organisation actuelle, aussi bien pédagogique que matérielle, renferme tous les éléments nécessaires pour le succès de ce nouvel enseignement.

Polytechnique a été la première, au début de la guerre, à offrir des cours spéciaux pour la préparation de techniciens pour les différents services de l'armée. En collaboration avec le Corps d'Aviation Royal Canadien, elle a institué en 1941 des cours de radio pour les jeunes gens recrutés par le Corps d'Aviation. Nous avons jugé de notre devoir de répondre à l'appel qui nous était adressé par les autorités du Gouvernement fédéral et de participer ainsi dans la mesure de nos possibilités à l'effort de guerre de notre pays.

Durant la période 1935-1945, les laboratoires se sont aussi grandement dévelop-

pés. La construction d'un nouvel immeuble en 1939 et 1940 a rendu possibles plusieurs améliorations dans le domaine matériel, en particulier l'aménagement d'une grande salle de conférences et le déménagement de la bibliothèque dans un local plus vaste et mieux protégé contre les risques d'incendie. Le laboratoire de chimie industrielle a été rénové et installé dans un autre local. De nouveaux laboratoires de chimie physique, de métallurgie et de traitement des minerais ont été organisés et aménagés. Au cours des trois dernières années, le laboratoire de mécanique des matériaux s'est considérablement développé et a exécuté de nombreuses recherches et essais se rattachant aux travaux de guerre, qui en ont porté la renommée dans un grand nombre de milieux industriels et gouvernementaux.

La construction d'un autre immeuble à l'arrière des bâtisses actuelles vient d'être terminée. On y fera l'aménagement de nouveaux laboratoires de machines thermiques et d'électronique, et on agrandira des laboratoires déjà en opération.

L'actif physique s'est donc considérablement augmenté durant les dernières années. Depuis le début de l'année 1939, le Conseil d'Administration s'est porté acquéreur de neuf nouvelles propriétés, rues Saint-Denis, Sanguinet et Demontigny. L'École Polytechnique possède maintenant l'espace suffisant pour assurer son agrandissement matériel pour plusieurs années à venir.

Aujourd'hui, la réputation de Polytechnique est solidement établie dans plusieurs milieux industriels qui ignoraient l'existence même de l'École il n'y a pas si longtemps. Le programme des études est ardu, mais les étudiants s'y astreignent avec courage et bonne grâce, sachant bien que s'ils doivent maintenir le bon renom

des ingénieurs canadien-français, il leur faut marquer de toute évidence leur compétence et s'imposer par leur seule valeur. Aussi n'est-il pas rare de voir nos étudiants et nos jeunes diplômés remporter plus que leur part d'honneurs, en comparaison avec leurs confrères d'autres disciplines, dans les témoignages qui leur sont rendus dans les milieux extérieurs. C'est une grande source de satisfaction dont nous nous réjouissons pour les ingénieurs canadiens-français, pour Polytechnique et pour l'Université dont elle fait partie.

L'introduction d'options d'études en 1941, venant à la suite de recommanda-

tions répétées depuis une quinzaine d'années pour encourager les étudiants à s'orienter en plus grand nombre vers les carrières industrielles, où l'ingénieur prend une importance sans cesse grandissante, a eu pour résultat que la très grande majorité des diplômés depuis 1941 occupent dans l'industrie des situations pouvant les conduire rapidement à des postes de commande. Comme illustration de cette nouvelle tendance, nous donnons en terminant un tableau comparatif de la distribution des diplômés de Polytechnique dans diverses branches du Génie, pour les périodes 1873-1939 et 1940-1945.

RÉPARTITION DES INGÉNIEURS DIPLÔMÉS DE POLYTECHNIQUE
DANS DIFFÉRENTES BRANCHES DU GÉNIE

	1873-1939 (695 diplômés vivants)	1940-1945 (230 diplômés vivants)
Travaux publics et construction	57½%	22%
<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 10px;">{</div> <div style="margin-left: 10px;"> Génie municipal Hydraulique Chemins de fer Voirie Arpentage Construction etc. </div> </div>		
Génie mécanique	1½%	32%
Génie électrique	5%	13%
Mines	6%	3%
Chimie	3½%	5%
Aéronautique (1943 à 1945)	—	6%
Administration et industrie	6%	2%
Enseignement	3½%	1%
Service militaire	—	11%
Aucune classification	17%	5%

ARMAND CIRCÉ,

Directeur de l'École Polytechnique.

L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES DE MONTRÉAL

Esdras MINVILLE, *Directeur de l'École*

C'est en 1907 que le gouvernement de la province fonda l'École des Hautes Études. Objet de cette nouvelle institution ? Former des hommes d'affaires instruits, donner à la jeunesse qui se destine aux carrières du commerce, de la finance et de l'industrie, une formation intellectuelle appropriée aux exigences des affaires modernes. Tout, à l'époque, justifiait cette initiative. L'enseignement commercial supérieur n'existait pas encore chez nous. Or le Canada traversait une période d'intense prospérité, se hissait rapidement au rang des grands pays producteurs et exportateurs. Le besoin se faisait vivement sentir d'une « élite commerciale » capable de faire face aux problèmes de toutes sortes que posait cette rapide expansion économique. D'autres pays d'ailleurs — les États-Unis et l'Allemagne en particulier, dont la puissance grandissait presque à vue d'œil — nous donnaient l'exemple : depuis plusieurs années, l'enseignement commercial supérieur y fleurissait et produisait les meilleurs résultats.

En dépit de certaines oppositions, que nous ne chercherons pas à définir ici, l'École fut donc fondée — première institution du genre au Canada. Depuis lors, d'autres provinces canadiennes ont suivi l'exemple de la province de Québec. En septembre 1910, l'École recevait ses premiers élèves. Contingent peu nombreux :

32. Et cela se comprend sans longues explications. Il s'agissait d'une nouveauté, d'une institution d'enseignement dont on ne voyait pas très bien l'opportunité. On admettait volontiers la nécessité de l'instruction supérieure pour ceux qui se destinaient aux professions libérales. Mais le commerce, la finance, l'industrie ? On croyait ces carrières faciles, sans complexité et donc sans beaucoup d'exigences. Il a fallu éclairer les esprits, redresser les idées. Travail nécessairement lent, car il ne suppose pas seulement des oppositions à surmonter, mais surtout de l'apathie à vaincre. Les résultats pourtant ne se firent pas longtemps attendre. En 1913, l'École décernait ses premiers diplômes : 8 licences en sciences commerciales et maritimes. Or, en 1920, soit dix ans après l'inauguration, le nombre des inscriptions aux cours du jour était monté à 118, et en 1921-22 (10^e promotion) l'École décernait 17 diplômes. Si l'on veut bien reconnaître qu'à une institution comme celle-là, née en des circonstances plutôt difficiles, il faut au moins 25 ans pour s'imposer et produire tous ses résultats, on admettra que les débuts de notre grande école de commerce furent tout de même assez brillants. En dix ans, elle avait à peu près quadruplé le nombre de ses élèves. Mais comme il ne s'agissait pas seulement de peupler ses salles et d'émettre des certificats, mais de former réellement les

jeunes hommes qui s'inscrivaient à ses cours, elle n'avait que doublé le nombre de ses diplômés. Autant dire que tout de suite elle a procédé à une rigoureuse sélection.

Entre temps, elle avait rajusté ses programmes, perfectionné son enseignement. En 1915, elle s'était affiliée à l'Université Laval (aujourd'hui l'Université de Montréal) et avait modifié son diplôme officiel, décernant désormais la licence en sciences commerciales.

Depuis lors, les cours du jour n'ont cessé de progresser. En 1929-30, soit la 20^e année de son existence, 178 étudiants s'y inscrivaient, et en 1932 (20^e promotion), 35 finissants recevaient leur diplôme. La crise a naturellement ralenti un peu les inscriptions. Mais dès 1939-40, elles reprennent et aujourd'hui l'École reçoit autant d'étudiants qu'elle en peut loger. La campagne d'éducation entreprise dès les débuts dans tous les milieux et notamment dans les maisons d'enseignement primaire et secondaire a donc largement produit ses fruits. Le public comprend mieux aujourd'hui l'importance des carrières économiques, les avantages qu'elles offrent, et il admet plus volontiers qu'il faille s'y préparer avec autant de soin, sinon plus, que l'on en met à se préparer aux professions libérales. Aussi bien, de plus en plus nombreux sont les diplômés des écoles secondaires, classiques et scientifiques, qui se dirigent vers l'École des Hautes Études commerciales.

Dès ses débuts, l'École, après entente avec les associations de comptables, prépara à la licence en sciences comptables. La première licence fut décernée en 1918. Depuis lors, chaque année, des diplômés de l'École ont subi les examens de licence et ont été admis dans les Associations. Depuis 1927, tout comptable de langue

française qui désire faire partie d'une des grandes associations de comptables-vérificateurs (C.A., L.I.C., C.P.A.), doit produire un certificat d'études émanant de l'École des Hautes Études commerciales.

En 1924, l'École créa une licence spéciale d'enseignement commercial pour les jeunes gens, religieux ou laïques, qui se destinent à l'enseignement commercial dans les écoles secondaires. Enfin, en 1928, elle organisait un cours spécial pour les avocats, les notaires et les ingénieurs, conduisant à la licence en sciences commerciales. Elle leur permettait ainsi de combler une lacune de leur formation trop spécialisée, en les initiant aux problèmes économiques auxquels ils ont si souvent à faire face dans leurs professions respectives.

L'espace nous manque pour signaler toutes les modifications apportées au programme, au cours de ces 35 années. Les autorités de l'École n'ont cessé de le perfectionner, de l'ajuster dans toute la mesure du possible aux exigences plus ou moins changeantes des affaires. Toutes les modifications n'ont eu qu'un objet : assurer à l'étudiant une bonne formation à la fois théorique et pratique, une formation professionnelle appuyée sur une solide culture générale afin de le mettre en état d'aborder avec intelligence les multiples problèmes économiques, politiques et sociaux que soulèvent les affaires ou dont elles sont périodiquement traversées. On peut dire qu'elle y a largement réussi.

L'École compte aujourd'hui plus de 750 diplômés. Que sont devenus les jeunes gens qui, il y a 30, 20 ou 10 ans terminaient leurs études ? Il est clair que l'action d'une institution d'enseignement ne s'apprécie pas uniquement au nombre de ses diplômés. L'École des Hautes Études

des étant relativement jeune, ceux de ses diplômés qui sont au tout début de leur carrière représentent encore la proportion la plus considérable — d'autant plus considérable que les dernières promotions sont de beaucoup les plus nombreuses. Autant dire que la bonne moitié des diplômés de l'École ne dépasse pas ou dépasse à peine 35 ans. Ce n'est pas encore l'âge où, en affaires, sauf heureuses exceptions, on a atteint le sommet.

Cependant, la plupart d'entre eux occupent déjà des situations intéressantes, qu'ils n'occuperaient pas, il y a tout lieu de le croire, s'ils ne possédaient pas une formation intellectuelle aussi poussée. On les rencontre dans tous les domaines. Dans le commerce, la finance et l'industrie : chefs d'entreprises, présidents, secrétaires ou trésoriers de maisons d'affaires ; chefs de service, comptables, vendeurs, courtiers d'assurances, de douanes, de placements, publicistes ; dans le journalisme : chroniqueurs et rédacteurs financiers ; dans l'administration publique : chefs de service, comptables, etc. ; dans les œuvres sociales ; dans l'enseignement : instituteurs ou professeurs de l'enseignement moyen et universitaire, etc., etc. Voilà sans doute des carrières bien diverses. De la diversité même des affaires. Or cela prouve une chose : qu'un H.E.C. a plus d'une corde à son arc. En sortant de l'École, il consulte ses goûts et ses aptitudes, que l'étude d'ailleurs lui a révélés, et il se spécialise. Pour peu qu'il ait de l'initiative et le goût du travail, il arrive, relativement jeune, à des situations que, moins bien outillé, il n'aurait probablement pu obtenir si tôt.

Si les cours du jour sont sa raison d'être et donc l'objet principal de ses préoccupations, l'École des Hautes Études commerciales n'a cependant pas limité là son effort. Elle a cherché au contraire à mettre

son enseignement à la portée du plus grand nombre possible, de tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, sont empêchés de suivre ses cours du jour. De là deux initiatives : 1) les cours du soir ; b) les cours par correspondance.

Les premiers remontent à 1917. Ils se limitaient d'abord aux langues étrangères : italien, espagnol, allemand, c'est-à-dire aux langues que, avec le français et l'anglais, il est le plus utile à un homme d'affaires canadien de connaître. Dès 1919, cependant, de nouvelles matières sont inscrites au programme : comptabilité, mathématiques, correspondance commerciale anglaise et française, etc. — soit un ensemble de matières choisies de façon à procurer à l'élève une formation commerciale qui, sans se comparer à celle des étudiants inscrits aux cours du jour, est tout de même assez avancée.

Libres (on pouvait à son choix s'inscrire à une seule ou à plusieurs matières) et ouverts au public (il n'était pas besoin pour s'inscrire de préparation particulière), ces cours furent tout de suite très fréquentés. Dès 1917, on compte 52 inscriptions, en 1919-20, 222, en 1927-28, 477, en 1931-32, 554, aujourd'hui, au delà de 600.

Le programme, il va sans dire, a été plusieurs fois modifié. Il comporte aujourd'hui un ensemble considérable de matières. Les cours demeurent libres, mais les matières ont été reclassées en sections, de façon que ceux qui le désirent puissent obtenir, soit un diplôme commercial, soit un certificat pour telle ou telle spécialité.

Quant aux cours par correspondance, ils ont été organisés en 1924-25 sur le modèle des cours du même genre des universités américaines. Ils s'étendent à presque toutes les matières qui figurent au programme du cours régulier de l'École. Leur

objet : mettre l'enseignement de l'École à la portée de ceux qui ne peuvent suivre ni les cours du jour ni les cours du soir. Tout comme les cours du jour et du soir, ils donnent droit à un certificat et conduisent à l'admission dans les associations de comptables. En 1927-28, en vertu d'une entente avec l'Association des Banquiers et Queen's University, l'École des Hautes Études commerciales a préparé des cours spéciaux pour les employés de banque, conduisant au titre d'aspirant ou d'associé de l'Association des Banquiers Canadiens. Ces cours peuvent se donner le soir, mais comme la plupart des employés de banque résident en dehors de Montréal, ils se donnent surtout par correspondance. Chaque année, bon nombre d'employés de banque s'y inscrivent et subissent avec succès les examens réglementaires. Tout comme les cours du jour et du soir, les cours par correspondance ont tout de suite connu un succès marqué. Une année portant l'autre, 400 élèves environ les suivent.

En même temps qu'elle organisait son enseignement, l'École créait des services auxiliaires.

1) La bibliothèque a été fondée en même temps que l'École et elle a progressé au même rythme. Établie, depuis 1927, dans un immeuble spécial, elle renferme aujourd'hui plus de 60,000 ouvrages de référence sur le commerce, l'industrie, la finance, le transport, l'économie politique, les mathématiques, le droit, la sociologie, l'histoire, la géographie, etc., bref, sur toutes les matières se rapportant directement ou indirectement aux affaires. Elle reçoit en outre mensuellement journaux, revues et périodiques traitant des mêmes sujets. Le tout, soigneusement catalogué et classé, est gardé à la disposition de quiconque a besoin de se documenter. Rappelons que la bibliothèque, situé au numéro 530 rue Lagachetière est, est ouverte au public.

2) L'organisation du musée a commencé un peu plus tard, vers 1917. Il renferme au delà de 25,000 échantillons de produits commerçables de toutes les parties de l'univers, des collections technologiques, plusieurs collections géographiques et un grand nombre de modèles réduits d'usines et d'appareils industriels. Les étudiants vont y compléter leurs études de géographie et de technologie. Tout comme la bibliothèque, le musée est ouvert au public et comme elle il constitue une source de documentation de premier ordre.

3) L'École possède sa revue : *L'Actualité Économique*, la seule du genre en langue française en Amérique. Cette revue compte déjà 20 années d'existence. Elle a pour objet de vulgariser les sciences économiques. Elle traite de tous les problèmes économiques et sociaux et particulièrement des problèmes économiques canadiens. Elle est répandue dans tous nos milieux, en particulier les écoles et le monde des affaires.

4) Enfin, initiative récente, les cours publics et la collection des *Études sur notre milieu*. Ces cours, inaugurés en 1940, et les ouvrages qui leur font suite ont pour objet principal d'attirer l'attention sur nos problèmes, de provoquer à leur endroit un mouvement de curiosité et d'intérêt. Six séries de cours ont déjà été organisées, dont sont sortis quatre grands ouvrages : *Notre Milieu*, *L'Agriculture*, *La Forêt* et *Montréal Économique* ; deux autres ouvrages sont en préparation : *Les Pêcheries*, qui paraîtra à l'automne, et *Les Mines*, le printemps prochain. Si les circonstances permettent de la réaliser entièrement, cette collection, unique en son genre, comprendra une douzaine de volumes consacrés aux divers aspects, géographique, économique, social et politique de la province de Québec.

Ce bref aperçu donne une bien faible idée des travaux accomplis à l'École des Hautes Études commerciales depuis sa fondation. La période des débuts, qui a coïncidé avec l'une des époques les plus agitées de l'histoire de notre pays et du monde, est maintenant révolue. Commen-

ce celle de l'expansion, au sens d'épanouissement de la pensée et de l'influence. Que le public comprenne l'École et son rôle, qu'il lui accorde l'appui dont elle ne saurait se passer et l'École de son côté ne négligera rien pour mériter la confiance que l'on voudra bien placer en elle.

L'INSTITUT DE CHIMIE

Georges BARIL, M.D.,
Directeur de l'Institut

L'Institut de Chimie de la Faculté des Sciences englobe présentement les laboratoires de chimie consacrés à l'enseignement de cette science aux étudiants des trois Facultés de Chirurgie dentaire, de Médecine et de Sciences pures, ainsi qu'aux élèves de l'Institut de Diététique. Pour les fins de son administration *financière*, il forme une seule entité ; au point de vue *pédagogique*, il reçoit ses directives (pour les horaires, les programmes et les nominations de professeurs) des différentes Facultés concernées.

Si l'on compare la situation actuelle avec ce qu'elle était en 1911, lorsque l'auteur de ces lignes a pris charge des travaux pratiques de chimie à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, alors que la Faculté des Sciences n'existait pas, il y a lieu de s'enorgueillir de l'évolution considérable qui s'est produite dans l'enseignement de la chimie à l'Université de Montréal. Pour pousser à fond cette comparaison et mesurer l'étendue du chemin parcouru, il faudrait faire un historique complet des huit années qui ont

précédé la fondation de la Faculté des Sciences, et des vingt-cinq années écoulées depuis cette date. Cela allongerait par trop la présente note.

Pour résumer brièvement la question, rappelons que de 1911 à 1919, l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université Laval à Montréal, avait fait un effort considérable pour doter ses élèves de laboratoires convenables. Près de \$50,000 avaient été dépensés, ce qui, pour l'époque, était une grosse somme et sortait de l'ordinaire. Le département, sans être très grand, répondait aux besoins du moment. En 1919, il occupait, au 5^e étage de l'édifice de la rue St-Denis, l'espace qui, au lendemain de l'incendie de la même année, fut attribué à la Biologie et à une partie du service adjacent d'anatomie pathologique. Il comprenait : un bureau et un laboratoire pour le professeur, laboratoire qui servait en même temps pour la préparation des expériences et des travaux pratiques ; une salle de cours d'environ 60 sièges ; un laboratoire de travaux pratiques pouvant

accommoder 50 élèves. On y faisait, en première année de Médecine, l'enseignement des chimies minérale et organique, qui se donne actuellement, dans l'année dite « pré-médicale ». En deuxième année, le programme comportait l'étude de la « chimie physiologique », d'une façon moins élaborée qu'aujourd'hui évidemment, mais dans des conditions qui étaient déjà un progrès considérable, comparativement aux années antérieures à 1912.

À cette époque, le personnel du laboratoire de chimie était très restreint ; il comprenait : *pour les années 1911 à 1915*, un professeur (engagé à la leçon), un assistant-professeur (demi-temps) et un garçon de laboratoire qui partageait son travail entre deux ou plusieurs départements ; *de 1915 à 1919 inclusivement*, un seul professeur (demi-temps) assisté d'un garçon de laboratoire et d'un démonstrateur. En tout, *trois personnes*, pour assurer un enseignement théorique et pratique de quelque 450 heures, réparti sur trois ans.

Lorsque la Faculté des Sciences fut fondée en 1920, il fut décidé que les cours de chimie minérale et de chimie organique de première année passeraient sous la direction de la Faculté des Sciences, et que, seul l'enseignement des chimies physiologique et pathologique resterait au programme des études médicales. Pour des raisons d'ordre économique et pour des considérations d'espace, on décida que les laboratoires de chimie de la Faculté des Sciences et ceux de chimie physiologique de la Faculté de Médecine devaient *cohabiter*, tant que la situation financière de l'Université ne permettrait pas qu'il en fût autrement. Le professeur titulaire de la Faculté de Médecine devint en même temps professeur titulaire à la Faculté des Sciences. L'Université de Montréal n'est pas la seule à mettre ainsi en commun les ressources de plusieurs disciplines connexes. Si cette cohabitation peut être

discutable à certains points de vue, elle offre par contre, des avantages incontestables ; elle existe, sous une forme ou sous une autre dans beaucoup d'universités françaises, dans quelques institutions d'Angleterre et en plusieurs endroits du continent Nord américain.

Le département de chimie prit donc en 1920, le nom de « département de chimie sciences-médecine ». Le personnel fut immédiatement augmenté ; dès les débuts de la Faculté des Sciences, quatre professeurs : le Père Morin, C.S.V., M. Jean Flahaut, M. Hervé Nadeau et l'auteur de ces brèves notes, assumèrent l'enseignement de la chimie pure, pendant que les deux derniers ajoutaient à leur fonction les cours de chimie physiologique et de chimie pathologique. Un garçon de laboratoire et quelques démonstrateurs complétèrent le personnel.

L'incendie de l'édifice de la rue Saint-Denis, en novembre 1919, avait complètement rasé les laboratoires péniblement équipés entre 1911 et 1919 ; *il fallut donc recommencer à zéro*. Grâce à l'hospitalité de l'École de Chirurgie dentaire, les cours reprenaient moins de 60 heures après l'incendie. D'autre part, les autorités universitaires accordèrent en 1920, les crédits nécessaires pour reconstruire des laboratoires de chimie aussi modernes qu'il était possible de les organiser à l'époque, en tenant compte des ressources plutôt modestes dont on disposait. Un amphithéâtre de chimie, porté à 175 places ; un grand laboratoire pour 100 élèves, avec une possibilité de recevoir 200 étudiants, par une rotation intelligemment conçue ; des laboratoires de recherche et quelques bureaux de professeurs : telle fut la réorganisation.

Aussitôt le laboratoire de chimie sciences-médecine se préoccupa, comme la Faculté des Sciences se le proposait, de préparer des professeurs, pour l'ensei-

gnement secondaire et pour l'enseignement supérieur de la chimie à la Faculté des Sciences même. C'était la tâche la plus urgente. Des boursiers, soigneusement choisis furent envoyés à l'étranger. À leur retour, ils devinrent professeurs à l'Université. On sait le reste. En 1925, la Faculté de Chirurgie-dentaire, voulant réorganiser son enseignement de chimie, confia ses élèves à la Faculté des sciences. Un peu plus tard, les élèves de l'année préparatoire à l'École d'Optométrie s'ajoutèrent au groupe. Plus récemment, ce fut le tour de l'Institut de Diététique, fondé par la Faculté de Médecine, de demander à l'Institut de chimie sa collaboration.

En 1938, le nom de « laboratoires de chimie sciences-médecine » fut changé en celui « d'Institut de Chimie » et, en 1944, la Société d'administration de l'Université de Montréal décida d'opérer l'unification de l'administration financière mentionnée dans le premier paragraphe de ce court article, unification qui existait, de fait, bien avant cette date.

De sorte que, présentement, l'Institut de Chimie donne l'enseignement aux élèves suivants : (année académique 1944-45, 2^{ème} semestre) :

Chirurgie dentaire, 1 ^{ère} année	56
2 ^e année	36
Diététique, 1 ^{ère} année	6
2 ^e année	9
3 ^e année	7
Médecine 1 ^{ère} année	125
Sciences : P.C.B.	122
Préparatoire	97
M.P.C.N.	71
Chimie générale	56
Chimie analytique	14
Chimie biologique	2
Maîtrise	7
Doctorat	4

Au total : 612 élèves

D'autre part, par suite des développements que traduisent les chiffres que nous venons de citer, le corps professoral dut être considérablement augmenté. Il comprend à l'heure actuelle :

Professeurs titulaires	4
Professeurs agrégés	10
Chargés de cours	7

Au total : 21 professeurs

Dans ces chiffres sont inclus les professeurs qui donnent l'enseignement aux étudiants de chacune des Facultés déjà mentionnées. Parmi ces 21 professeurs, 14 sont des professeurs de carrière, consacrant tout ou partie de leur temps à l'Institut de Chimie ; la plupart ont fait des études complémentaires dans une université autre que l'Université de Montréal, en France, en Suisse, aux États-Unis ou au Canada. Enfin, chacun des professeurs s'est spécialisé dans la matière qu'il est chargé d'enseigner.

Bref, si l'on considère le point de vue enseignement, c'est un véritable bond qu'a fait l'Institut de Chimie, passant en 25 ans, d'un professeur (1919) à 21 (1945) et de 100 élèves environ à 612.

Ces quelques chiffres suffisent à montrer l'importance qu'a prise l'Institut de Chimie en ces dernières années ; il comprend les sections suivantes :

- Laboratoires de chimie inorganique
- Laboratoires de chimie organique.
- Laboratoires de chimie physique.
- Laboratoires de chimie analytique.
- Laboratoires de chimie biologique.
- Laboratoires de chimie physiologique.
- Laboratoires de nutrition.

Disons-le, en passant ; c'est grâce aux revenus de la Fondation Rougier-Armandie, que ce dernier laboratoire a pu être créé par la Faculté de Médecine, en 1934, et a fonctionné jusqu'en 1942-43 inclusivement. Depuis cette date, l'Université en supporte les frais.

Inutile de dire qu'un tel département demande de l'espace. L'Institut de chimie occupe présentement 32,000 pieds carrés de surface dans l'édifice de la Montagne, comparativement à environ 6000 pieds carrés sur la rue St-Denis.

Les deux laboratoires principaux du 8^e étage peuvent recevoir chacun 125 élèves. Cela veut dire que, par rotation, plus de 600 élèves peuvent y travailler chaque semaine. Une partie des laboratoires du 7^e est réservée aux professeurs et aux chercheurs (élèves de maîtrise ou candidats au doctorat). Une bibliothèque met à la disposition des étudiants environ 4,500 volumes et périodiques. Cette bibliothèque est ouverte chaque jour de 9 hres à 5 hres p.m., sans interruption ; en outre, un service bien organisé permet la circulation des revues à travers les bureaux des professeurs et les laboratoires des chercheurs, et le prêt à domicile, de certains livres aux élèves, pour des courtes périodes, variant de 48 heures à une semaine, selon les circonstances. Certes, il reste encore beaucoup à faire, pour compléter l'équipement des laboratoires, tant ceux des élèves que ceux de recherches. Mais quel progrès, lorsqu'on compare à 1941, et surtout à 1911 !

Si l'Institut de chimie fait l'enseignement à tous les groupes d'élèves que nous venons de mentionner, son personnel ne se désintéresse pas pour cela de la recherche. Ce n'est pas le temps de montrer comment celle-ci est un complément *indispensable* de l'enseignement tant en chimie pure qu'en chimie physiologique ou en

nutrition. La recherche désintéressée, sans but utilitaire premier, contribue à initier les élèves à cette discipline, si importante de nos jours ; elle permet aux professeurs de rendre leur enseignement plus vivant ; de s'imposer à leurs élèves et de prendre dans les réunions scientifiques le rang qu'ils doivent y occuper.

Grâce à des dons et à des subventions que l'Institut de Chimie a reçu en ces dernières années, du Laboratoire Nadeau Ltée, des Laboratoires Poulenc Frères et de la maison Ciba, et, à des bourses du Conseil National des Recherches, et de la Canadian Industries Limited, plus de douze chercheurs étudient actuellement des problèmes d'actualité dont voici un aperçu sommaire : Pyrolyse des huiles de poissons ; protéines du lait ; réaction organique à l'état de simili-vapeur ; synthèses de chimio-thérapie (dérivés de la sulfanilamide, anesthésiques) ; dérivés organo-magnésiens et esters ; substances humiques et vitamine E ; analyse et équilibre chimique ; études sur les variations du métabolisme de la cellule cancéreuse ; acides aminés et calcification, etc...

Dernièrement, dans une des réunions plénières du personnel enseignant de l'Institut, celui-ci a formulé, d'une façon précise, sa politique, en matière de recherches. L'assemblée des professeurs de l'Institut de Chimie a d'abord affirmé le principe de l'*autonomie des chercheurs*. Chacun d'eux doit être libre de se développer suivant ses aptitudes et dans le domaine où il aura le plus de chances de succès. C'est un principe que l'on ne doit pas méconnaître, si l'on veut un jour compter des hommes de science de haute envergure parmi les nôtres.

D'un autre côté, nos ressources naturelles demandent l'attention de tous ceux qui peuvent contribuer à leur développe-

ment. Aussi l'Institut de Chimie est-il prêt à collaborer, dans la mesure du possible, à toute recherche concernant ces ressources, qui pourrait être exécutée dans ses laboratoires, avec l'outillage dont ceux-ci disposent présentement, ou pourvu qu'on lui fournisse le matériel spécial nécessaire. En outre, dans beaucoup de recherches d'application utilitaire, il est nécessaire d'obtenir des renseignements scientifiques de base sur les sujets étudiés. L'orientation donnée à l'Institut de Chimie, lui permet de prendre sa part de ces recherches, avec la certitude de pouvoir rendre des services appréciables. Plusieurs travaux dans ce domaine sont déjà en cours, et depuis longtemps, à l'Université. Leur poursuite et l'exécution de tout nouveau programme se ramènent à une question de crédits et d'appareillage qu'un budget d'enseignement ne peut pas pourvoir.

Ajoutons que l'Institut de Chimie poursuit et continuera de poursuivre des recherches qui, de plus en plus, requièrent la collaboration intime de plusieurs des départements ou services de l'Université. Cette collaboration existe actuellement avec les services de Pharmacie, de Physiologie, de Bactériologie et autres ; elle pourra être étendue avec fruit à d'autres sections de l'Université. L'Institut de Chimie est prêt à travailler ; il sollicite les projets de recherche qui pourront développer la collaboration susdite. À titre d'exemple, mentionnons que sous peu, un travail doit être entrepris avec le concours du service d'Entomologie de l'Université. La partie chimique de « *synthèse* » sera faite dans les laboratoires de l'Institut de Chimie, pendant que la partie des « *essais biologiques* » se poursuivra au laboratoire d'Entomologie. L'avenir de la recherche à l'Université de Montréal réside dans ces collaborations fréquentes entre plusieurs départements, qui mettent en commun leurs ressources en personnel de spécialisations différentes. Ainsi, on favo-

risera le développement d'un esprit et d'un travail « *d'équipe* », (teamwork) qui s'est révélé si fécond, outre 45^e.

Signalons enfin que, diverses autres initiatives viennent s'ajouter à celles qui ont été rapportées ci-dessus. En tout premier lieu, il convient de mentionner les « *réunions pédagogiques* » du personnel de l'Institut. Ces réunions dont les premières remontent à plus de cinq ans, ont pour objet de tenir constamment à jour les programmes d'études et d'améliorer les méthodes pédagogiques de l'enseignement de la chimie. De la sorte, l'Institut apporte une collaboration pratique à l'élaboration des grands projets de la Faculté des Sciences et fournit des renseignements utiles aux autres Facultés qui lui confient leurs élèves.

Deux Séminaires de chimie et une Société de physique et de chimie complètent les activités présentes de l'Institut.

Les séminaires permettent aux élèves de discuter entre eux des sujets qui ne sont pas exposés aux cours ou de se mettre au courant de divers problèmes d'actualité et de questions se rapportant à l'histoire des Sciences. La Société de physique et de chimie est le milieu tout indiqué pour présenter aux étudiants des conférenciers étrangers qui veulent bien (à titre gracieux) venir causer de leurs travaux scientifiques.

Bref, une vie débordante règne à l'Institut de Chimie. Comme le personnel enseignant est jeune, actif et enthousiaste ; comme il a de l'idéal ; comme il réalise pleinement que la tâche ne fait que commencer et que l'enseignement, si honorable soit-il, reste toujours perfectible ; comme, enfin, il est animé d'un esprit de collaboration auquel le directeur est heureux de pouvoir rendre un témoignage public, on peut espérer beaucoup de l'avenir.

Toutes les promesses d'avenir ne se réaliseront que si le problème financier de l'Université reçoit à brève échéance la solution *complète* que tous appellent de leurs vœux. La présente solution ne reste qu'une ébauche. Félicitons nos adminis-

trateurs de le comprendre ainsi et de ne pas s'en contenter. Remercions-les de travailler si courageusement et avec tant de dévouement à résoudre les problèmes essentiels de l'Université.



L'INSTITUT DE GÉOLOGIE

Léo-G. MORIN, C.S.C., *Directeur*

Les antécédents

Au nombre des cinq disciplines scientifiques qui formèrent, en 1920, le noyau de la Faculté des Sciences, se trouvait la Géologie. Monsieur Adhémar Mailhiot en fut nommé aussitôt « titulaire » et occupa ce poste durant 18 ans.

Lorsque des élèves de la Faculté demandaient à étudier la Géologie, ils devaient se rendre à Polytechnique, où M. Mailhiot leur donnait un cours d'une année, exclusivement théorique.

Quand aucun élève ne se présentait, ce qui arriva à plusieurs reprises, le « Laboratoire de Géologie », ainsi qu'il était désigné, chômait.

Il y avait évidemment lieu de stimuler les études géologiques. Celui qui les réclama avec le plus d'insistance, fut sans contredit le regretté Frère Marie-Victorin. La campagne qu'il a menée en ce sens durant plusieurs années se trouve synthétisée dans son magistral discours intitulé : « Pour un Institut de Géologie », qu'il prononça en 1937 et qui fut publié dans la suite.

Avec la hauteur de vues qui le caractérisait, le Fr. Marie-Victorin réclamait une École de Géologie où le premier plan appartiendrait à la Science Géologique dans son acception la plus large et la plus pure.

« Il nous faut un Institut national de Géologie, et tout de suite. Mais pour qu'il soit proprement nourri et achalandé, il faut que d'ici vingt-cinq ans au moins, il n'y en ait qu'un, sur lequel nous concentrerons nos ressources en argent et en hommes.... Cet Institut devra-t-il être à Montréal ou à Québec ? Question pour moi d'importance secondaire, que l'on pourra régler en se plaçant au seul point de vue des avantages culturels de la nation ».

C'est à la suite de ce discours, que l'opinion commença à se remuer. Des pourparlers furent bientôt entamés entre les géologues attachés à l'École de Chimie de Laval, quelques représentants de Montréal et le Gouvernement provincial. Il en résulta la création de l'École des Mines de Québec.

Pour prouver sa volonté de collaboration, le Fr. Marie-Victorin y envoya immédiatement les deux boursiers qu'il avait présentés dès la création des bourses du Service des Mines de Québec. C'est d'ailleurs l'un de ces boursiers qui, à sa mort en 1938, succèdera à M. Mailhiot.

Les débuts

La convention établie par le Fr. Marie-Victorin voulait que l'on laissât à l'École des Mines le soin de former les géologues

de carrière. La Faculté des Sciences ne pouvait cependant se dispenser de maintenir, comme complément de culture générale pour ses élèves, un certain enseignement de Géologie.

L'Université était alors en pleine crise financière ; c'était l'époque où le paiement des salaires eux-mêmes était différé à des dates indéfinies.

Le Secrétaire de la Faculté vint trouver le sous-signé et lui offrit le poste vacant, avec le titre de « chargé de cours ». Et il ajoutait, avec beaucoup de sincérité : — « Le salaire que nous pouvons offrir ne saurait intéresser un laïc ».

Et si l'argent manquait pour les salaires, il va sans dire que le budget général n'était guère reluisant.

On n'avait pas non plus d'espace à accorder ; le vieil immeuble était plein à craquer. Heureusement, l'Institut de Biologie nous offrit l'hospitalité dans une pièce de son « Annexe » de la ruelle Providence.

Aucun mobilier, aucun outillage, pas de collections, pas de volumes. N'eût été les quelques 200 feuilles jaunies et poussiéreuses d'un papier à lettre à l'entête du « Laboratoire de Géologie », nous eussions commencé à zéro.

On se procura le strict nécessaire, on organisa des tables de laboratoire sur tréteaux et les cours débutèrent en septembre 1938 devant une dizaine d'élèves.

L'année suivante, le départ de l'Institut Botanique pour son nouvel immeuble du Jardin, laissa inoccupées quelques pièces que l'on nous offrit. Ce fut notre premier déménagement. Nous devions en connaître cinq en cinq ans, avant d'occuper nos locaux actuels à l'Immeuble de la Montagne. Cette instabilité tendait à créer une atmosphère plutôt déprimante et ces nombreux déménagements, avec les pertes de

temps et le gaspillage de matériel qu'ils comportent nécessairement, furent la plus lourde épreuve de l'Institut à ses débuts.

Les élèves

Nos premiers élèves nous vinrent de l'Institut de Chimie qui nous demanda de donner quelques notions de Minéralogie à ses finissants.

Le Frère Marie-Victorin, qui ne s'en tenait pas seulement aux encouragements platoniques, nous envoya quelques-uns de ses collaborateurs en Botanique. Un agronome se présenta aussi.

Dès la deuxième année, l'on pouvait organiser un Certificat de Géologie.

Depuis, le nombre des élèves n'a cessé d'augmenter. En 1940, la Faculté exigea que tous ses élèves de la Préparatoire et du M.P.C.N. suivissent des cours de Géologie, ce qui porta bientôt à une couple de cent le nombre de nos inscriptions.

Au Certificat, les inscriptions furent forcément moins nombreuses, mais nous n'avons eu aucune « année blanche ». Les élèves continuaient à nous venir de la Botanique, de la Chimie, de la Pédologie, de l'Enseignement Secondaire, des Études Primaires Supérieures, du Cours Scientifique et, récemment, de la Bio-géographie.

Avec la nouvelle organisation des études, qui entrera en vigueur l'an prochain, nous pourrons désormais, tout en conservant nos cours de culture générale, conduire ceux de nos élèves qui s'intéressent à l'industrie minière, jusqu'à un Baccalauréat ès Sciences appliquées, équivalant à ceux qui se donnent dans les autres universités d'Amérique.

Des pourparlers sont également en cours avec les géographes, qui pourraient trouver chez-nous un enseignement de

Physiographie correspondant sensiblement à leur Géographie-physique.

Le personnel

Pour les raisons d'ordre financier auxquelles nous avons déjà fait allusion, le personnel fut toujours assez restreint.

Au début, un seul professeur, avec le titre de « chargé de cours » et en même temps, par la force des choses, celui de chef de département ou de directeur.

Dès la troisième année, il fallut réclamer de l'aide. Le budget n'ayant pas grandi au même rythme que celui du nombre des élèves, il fallut tabler sur les dévouements. On utilisa la formule déjà mise à la mode : durant leur deuxième année d'étude, l'abbé Georges Lanciault, le P. Émile Doublard C.S.C. et l'abbé Zoël Trottier assumèrent successivement la démonstration et même une partie de l'enseignement à leurs confrères de première année.

Pour des cours spéciaux en pétrographie, nous eûmes l'aide très appréciée du Dr Carl Faessler, de l'École des Mines de Québec.

Les conditions s'étant sensiblement améliorées depuis, il nous a été possible de retenir les services d'un Ingénieur Minier, Monsieur Marcel Tiphane, qui depuis cinq ans d'ailleurs, poursuivait ses études en vue de venir à notre secours.

À la fin de la cinquième année, ainsi qu'il est prévu par les règlements généraux de la Faculté, le Directeur fut promu « agrégé ».

Dès les débuts, on avait pu retenir les services d'un « fac-totum » décoré du titre de « technicien ». Les règlements alors en vigueur à l'Université ne toléraient pas, pour un département comme le nôtre, l'engagement d'une secrétaire ni

d'une bibliothécaire. Il fallut, sous le truchement du titre de 2^{ème} technicien, nous procurer l'aide d'une dactylo qui remplit en même temps le rôle de bibliothécaire.

Jusqu'à tout récemment, ce personnel devait aussi assurer les soins de propreté du département. Nous jouissons maintenant des services d'une personne ad hoc.

Les nouveaux développements amenés par la création du B.Sc. nécessiteront l'engagement d'autres professeurs et d'un personnel auxiliaire plus nombreux.

Les laboratoires

Les modestes tréteaux du début ont peu à peu été remplacées par des tables fixées, auxquelles il fallut graduellement ajouter des rallonges mobiles et, enfin, par un spacieux laboratoire qui peut accommoder 96 élèves à la fois.

L'aménagement de ce laboratoire, de même que celui de tous nos locaux actuels a été fait dans des circonstances un peu particulières. La répartition des sommes d'argent disponibles, de même que les décisions sur la manière de les utiliser, relevaient directement de l'architecte qui a ainsi assumé toutes les responsabilités. Nos tables de laboratoire ont été faites sur le même modèle que celles de la Physiologie. Nous avons des tables de terrazo dispendieuses mais inutilisables. Nous avons un tableau noir et une tribune de professeur dans une salle hermétiquement close, alors que nous en manquons aux endroits où se fait l'enseignement.

Les laboratoires pour les professeurs et les élèves des Études Supérieures sont encore à créer. L'outillage élémentaire : microscope et accessoires, instruments d'arpentage, fours à coupellation, etc. sont au programme des prochaines améliorations.

Les collections

Au début, notre richesse équivalait exactement à zéro. Avec l'aide de nos faibles ressources budgétaires et grâce à la générosité de nos amis et aux voyages du personnel et des élèves, nous avons réussi à constituer des collections fondamentales pour la Minéralogie, la Pétrographie et la Paléontologie. Nous avons de même amassé une documentation considérable de photographies originales et de diapositives.

Ces collections sont encore incomplètes, il va sans dire. Cependant, malgré les pertes subies au cours de nos nombreux déménagements, elles nous permettent déjà d'illustrer convenablement notre enseignement. Elles comportent aussi une intéressante quantité de matériaux qui pourraient servir à alimenter le travail des élèves, le jour où nous pourrions les orienter davantage vers la recherche.

Ces collections sont classées sommairement, de manière à les rendre utilisables dès maintenant. Ce qui manque surtout pour le moment, ce sont les casiers qui nous permettraient d'en faciliter l'accès aux élèves.

La bibliothèque

Notre bibliothèque spécialisée commence à s'orner des manuels indispensables. Les volumes de la Commission Géologique du Canada, qui renferment une documentation de première main sur notre pays, s'alignent de jour en jour sur nos rayons.

Rassembler les précieux volumes de cette collection semblait, dès l'abord, une espèce de gageure. En effet, la plupart sont hors commerce et, pour comble de malheur, les réserves en ont été détruites,

lors de l'incendie du Parlement d'Ottawa en 1916. Mais grâce à l'aide de généreux amis, nous avons pu, à date, retracer environ 80% de la collection soit plus de 2,000 volumes.

Nous avons été particulièrement aidés par le bibliothécaire de l'École des Mines de Québec, le Dr C. Faessler, qui nous a donné libre accès à ses duplicatas. Et aussi par la Bibliothèque du Jardin Botanique, où nous avons déniché des volumes introuvables dont M. Jules Brunel, qui en connaissait la valeur exacte, nous a fait hommage avec ces mots chevaleresques : — « Ils seront plus à leur place dans votre bibliothèque que dans la nôtre ».

Notre cartothèque également a vu s'empiler un couple de mille cartes géologiques et topographiques, qui constituent une source d'information inestimable.

Et, tout récemment, la Geological Society of America, dans le but d'aider les chercheurs, a constitué notre Institut dépositaire officiel où l'on trouvera copie de ses nombreuses et très utiles collections.

La recherche

Enseigner, dispenser le savoir acquis à date, par l'intelligence humaine, telle est la tâche qu'attendent de l'Université, les esprits de culture même moyenne.

Mais là ne doit pas se borner le rôle d'une véritable Université. Il ne suffit pas de jouir de l'héritage du passé, nous nous devons de l'augmenter et de laisser à ceux qui nous suivront, un peu plus que ce que nous avons reçu de nos devanciers.

« Faire la Science », élucider au moins l'un des problèmes qui barrent la route à l'esprit humain, voici le seul idéal pleinement et vraiment universitaire. Et c'est

tout cet idéal qui est ramassé pour nous dans ce mot de « recherche ».

Cette recherche, elle incombe sans aucun doute aux professeurs actuels, dans la mesure des moyens qui sont mis à leur disposition. Nul n'a le droit de s'y soustraire.

Mais ils doivent aussi songer à se préparer des successeurs qui prendront le flambeau de leur main défaillante et le porteront plus loin en avant. Et voilà qui élargit encore notablement le sens de la recherche : elle doit être le terme de tout véritable enseignement universitaire.

Pour nous, de la Géologie, les problèmes à élucider, c'est sur le terrain que nous les rencontrons. Et notre terrain, notre champ de recherche, n'a d'autres limites que l'univers et... nos moyens de transport.

Le géologue, par vocation, est essentiellement un voyageur. Mais pour voyager, il faut y mettre le prix de son billet, acquitter sa chambre d'hôtel, solder la note de ses repas. Où prendra-t-il l'argent pour tout cela ? Même s'il poussait le désintéressement jusqu'à puiser à même son salaire, ce salaire est habituellement si infime, que le pauvre géologue n'irait pas bien loin.

Et l'élève, avec sa légendaire bourse vide, risque fort de ne jamais dépasser le seuil et de ne jamais accompagner son maître, pour apprendre à ausculter l'immense corps de la Terre. La « clinique » sera manquée et gare aux premiers « patients ».

Actuellement le seul moyen, pour le géologue, d'aller quand même sur le terrain, c'est de s'embrigader pour les vacances, dans l'un ou l'autre des services gouvernementaux ou de prendre emploi dans les compagnies minières.

Il réussira ainsi à servir la cause scien-

tifique, mais comme les gouvernements et les compagnies gardent pour eux le bénéfice des découvertes, il ne rapportera rien à son Université.

Un budget de voyage, octroyé directement par l'Université ou par l'intermédiaire d'un organisme de recherche serait une condition préliminaire au développement de la recherche en Géologie.

Mais le problème, une fois posé sur le terrain et les données essentielles recueillies sur place, il restera, avant de trouver la solution, de longues heures de méditations, entremêlées au travail patient du laboratoire. Il faudra analyser les matériaux rapportés, les comparer, les scruter le plus profondément possible, pour tâcher de leur arracher leur secret.

Or, pour cela, il faut un équipement adéquat. Et dans beaucoup de domaines, nos chercheurs sont limités à un outillage restreint ou trop désuet.

Les budgets, quoique maigres, suffiraient pourtant à apporter des améliorations, s'ils n'étaient pas si souvent rognés à l'aveuglette et amputés juste au point névralgique.

Dans les collections que nous avons recueillies et classées de façon préliminaire, se trouve quantité de matériel qui fournirait de beaux sujets de recherche, le jour où nous pourrions libérer des chercheurs et les équiper convenablement.

En plus de l'outillage matériel, il faut penser aussi à nos bibliothèques spécialisées. Il faut augmenter la documentation, de manière à aider le chercheur et aussi à l'empêcher de travailler à vide sur des problèmes déjà résolus.

Les travaux de recherche reçoivent leur couronnement dans la publication des résultats obtenus. Or nos moyens de publication sont nettement déficients. La publication commence à peine à figurer à

nos budgets officiels. Certains organismes se sont assigné la tâche d'aider la mise à jour des travaux scientifiques, mais leurs ressources ne leur permettent d'absorber qu'une fraction des dépenses.

Certains auteurs, mais en petit nombre, se trouvent assez privilégiés ou assez audacieux pour assumer eux-mêmes les risques de l'impression. D'autres gardent dans leurs tiroirs des travaux qui mériteraient d'être publiés. D'autres enfin s'adressent à des revues de second ordre, où leurs articles n'obtiennent pas la diffusion convenable et risquent fort d'être bientôt oubliés.

Il ne nous appartient pas de proposer la panacée qui guérira tous les maux dont nous souffrons. Il convenait tout de même, nous a-t-il semblé, de souligner les problèmes que l'avenir nous réserve d'affronter.

Avec la claire vision de ces problèmes et l'encouragement du passé, nous croyons pouvoir reprendre à notre compte, pour la cause de la recherche scientifique, la crâne réponse des industriels américains devant les besoins créés par la guerre : « Ce qui est possible sera bientôt accompli. Quant à l'impossible, nous demandons seulement que l'on nous accorde quelque délai ».

L'INSTITUT DE MICROBIOLOGIE ET D'HYGIÈNE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Ses buts — Son œuvre

Armand FRAPPIER, *Directeur*

ROLE DES INSTITUTS DE MICRO- BIOLOGIE ET D'HYGIÈNE DANS LE MONDE.

Lorsque Pasteur put affirmer, le premier mars 1886, l'efficacité des vaccinations antirabiques, l'Académie des Sciences décida d'ouvrir une souscription en France et à l'étranger pour créer à Paris, sous le nom d'Institut Pasteur, un établissement destiné à assurer le traitement de la rage après morsure et pour permettre au fondateur de la Microbiologie et à ses collaborateurs de poursuivre leurs recherches scientifiques si fécondes dans un cadre moins étroit que le laboratoire de la rue d'Ulm.

Le premier institut de Microbiologie, fondé par Pasteur, comprenait des services de recherches, des services d'enseignement et des services pratiques (préparation des vaccins et plus tard des sérums et autres produits biologiques scientifiquement reconnus). Les services de recherches continuaient à agrandir le champ des connaissances dans la voie nouvelle ouverte par Pasteur ; ceux de l'enseignement contribuaient à former de nouveaux bactériologistes et les services pratiques, en assurant

la production et la distribution des vaccins et des sérums découverts dans les laboratoires de recherches, gratifiaient le public des bienfaits de ces produits et permettaient, au moyen des revenus retirés de leur vente, de soutenir les services de la recherche et de l'enseignement. C'était une heureuse combinaison.

Ainsi avait été créée par le fondateur de la Microbiologie le modèle de tous les instituts sérieux qui depuis lors ont été consacrés à cette branche des sciences biologiques et médicales.

Si l'on établit le bilan de toutes les découvertes qui, avec celles de Pasteur, ont été faites dans ces instituts on peut aboutir à cette conclusion qu'elles ont contribué et contribuent encore, car il s'y fait continuellement des découvertes, à modifier d'une façon étonnante l'orientation de la médecine et de la vie sociale moderne.

Il est aussi convenable et avantageux que la préparation des produits biologiques soit placée dans une institution scientifique sans but lucratif, comme l'avait voulu Pasteur, tous les profits retournant à la science. La sécurité et la qualité

Chartré, Samson,
Beauvais, Gauthier & Cie

*Comptables agréés
Chartered Accountants*

MONTREAL QUÉBEC ROUYN

*Hommages à l'Université de Montréal
à l'occasion du
vingt-cinquième anniversaire de
son incorporation*

LES PHARMACIES
SARRAZIN & CHOQUETTE

MONTREAL

Champagnette

Punch mousseux

Pom-d'Or

Cidre doux Mousseux

Jufruit Inc.

Montréal

GRAND PROJET D'APRÈS-GUERRE ENFIN RÉALISÉ !

Service « RR » Dominion Life (Relations-Renseignements)
au bénéfice des assurés

Le Service « RR » a pour but d'amener les assurés à s'entraider.
Si X a besoin d'un architecte, pourquoi ne s'adresserait-il pas à Z
qui est un de nos assurés, ou veut-il se renseigner sur une ques-
tion d'affaires, nous tâchons de le mettre en relation avec l'un
de nos assurés compétents en la matière.

Tout détenteur d'une police Dominion Life a droit de
s'inscrire par l'entremise de l'agent avec qui il transige.
Il n'y a pas de cotisation.

Le Service « RR » est unique. Renseignez-vous auprès
de l'un de nos agents ou communiquez avec notre
bureau à l'adresse suivante :



Dominion Life
THE ASSURANCE COMPANY

Fondée en 1889

1405, rue Peel, MONTREAL

PAUL BABY
Gérant provincial

ÉMILE DAoust A. J. PINARD
Gérants adjoints

LA SITUATION CRITIQUE DU TRANSPORT DEMANDE TOUJOURS DE LA COOPÉRATION

Cette coopération est d'importance vitale parce que le nombre de voyageurs a encore augmenté, dépassant même le record de tout temps établi en 1944.

DURANT CETTE ANNÉE, LA COMPAGNIE

A transporté — 150,000,000 de voyageurs de plus que durant l'année d'avant-guerre 1938.

Ses véhicules ont parcouru 45,587,111 milles pour fournir ce service. Chaque jour de travail, ses voitures ont parcouru une distance égale à plus de cinq fois le tour du monde.

Depuis 1938

De l'équipement additionnel a été ajouté (tout l'équipement que les restrictions ont permis d'obtenir) ; placés bout à bout, les nouveaux tramways et autobus couvriraient plus d'un mille de distance.

Le nombre des employés a été augmenté de plus de 1000.

UN SERVICE PLUS EFFICACE PEUT ÊTRE DONNÉ À NOS VOYAGEURS AVEC LA COOPÉRATION :

DES VOYAGEURS

en ayant leur billet prêt, en présentant leur correspondance dépliée, en achetant leurs billets en dehors des heures d'affluence, en pénétrant le plus loin possible dans le véhicule, en évitant de voyager durant les heures d'affluence quand cela peut être évité.

DES EMPLOYEURS

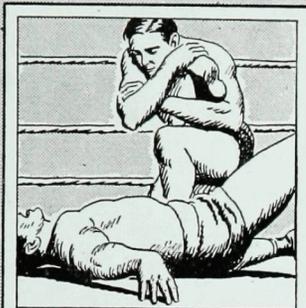
en adoptant de plus en plus la politique de varier les heures de rentrée et de sortie de leurs employés.

DES AUTOMOBILISTES

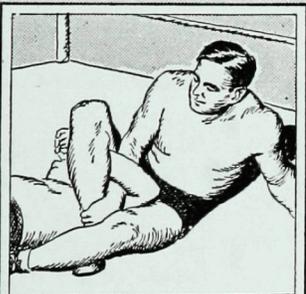
en évitant autant que possible de rouler ou d'arrêter sur les voies du tramway. Les retards des tramways incommodent des milliers de personnes.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

GARDEZ-VOUS EN FORME POUR L'AVENIR



Voici Yvon Robert faisant la démonstration d'une de ses prises d'orteils favorites. Il se jette sur la jambe de son adversaire, le tient sous sa jambe gauche et fait agir la pression de tout son corps. Puis, les genoux refermés, il met ses épaules en jeu pour presser davantage l'adversaire. C'est une prise très douloureuse qui, bien appliquée, donne des résultats rapides.



Ici, nous voyons Yvon Robert donnant une démonstration de sa célèbre prise de bras en ciseaux. En position debout, il serre d'abord la tête de son adversaire par en avant, le bras gauche refermé. Il lance alors l'adversaire par en arrière en exerçant une prise de ciseaux de bras au cours de la chute de celui-ci. Après quoi, il applique une prise de jambes et, dès que tous deux touchent le matelas, il se met à tirer.



YVON ROBERT
à l'oeuvre

TOUT le monde ne saurait se livrer à un sport aussi violent que la lutte, mais ceux qui s'y adonnent peuvent améliorer leur technique en étudiant les méthodes des champions. Quant à ceux qui suivent les parties de lutte en simples spectateurs, ils en retireront un plaisir plus grand si, en consultant l'un des manuels peu dispendieux publiés à ce sujet, ils connaissent les moyens par lesquels les grands lutteurs appliquent leurs prises ou déjouent celles de leurs adversaires.

De toute façon, développez vos propensions pour les sports, quels qu'ils soient: exercez la modération dans votre régime alimentaire, pratiquez fréquemment la marche, respirez l'air frais à pleins poumons et ainsi vous vous garderez en forme pour l'avenir.

A L'APPUI DU PROGRAMME NATIONAL
DE CULTURE PHYSIQUE

POUR MOI,
DES TIMBRES
D'ÉPARGNE DE GUERRE

LA BRASSERIE
MOLSON
LIMITÉE

ÉDITIONS BEAUCHEMIN

(Extrait du catalogue)

<i>Sondages</i> (Guy Sylvestre)	\$1.00
<i>Napoléon Tremblay</i> (A. Graham)	1.50
<i>Le Survenant</i> (G. Guèvremont)	1.25
<i>Adieu, Paris!</i> (S. Routier)	1.25
<i>Madones canadiennes</i> (Rina Lasnier)	3.50
<i>Originaux et Détraqués</i> (Louis Fréchette)	1.25
<i>En guettant les ours</i> (Vieux Doc)	1.25
<i>Monsieur Bigras</i> (G. de la Tour Fondue)	1.25
<i>L'Abbaye d'Evolaune</i> (Paule Régnier)	1.25

EN VENTE PARTOUT

*Hommages à l'Université de Montréal
à l'occasion du
vingt-cinquième anniversaire de
son incorporation*

PAUL DOZOIS

Marchand de Tabac

12 OUEST, RUE SAINT-JACQUES
4485, RUE SAINT-DENIS
MONTRÉAL

HOMMAGES ET
FÉLICITATIONS

THE POOLE BOOKSTORE

2055, AVENUE MCGILL COLLEGE
MONTRÉAL

HOMMAGES À
L'UNIVERSITÉ

COMPAGNIE CANADIENNE DE CARRELAGES LIMITÉE
Directeurs L. JOLY — J. ADAMS
37 ouest, rue JEAN-TALON, MONTRÉAL — CR. 6330

TUILE
MARBRE
TERRAZZO
VITROLITE
TUILE D'ASPHALTE
ETC.

HOMMAGES À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

à l'occasion du



VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE
DE SON INCORPORATION

DÉPÔT DENTAIRE DE MONTRÉAL

Limitée

934 est, RUE STE-CATHERINE

MONTRÉAL

ÉDIFICE BANQUE D'ÉPARGNE

MArquette 9473

HOMMAGES

du

Collège des Optométristes et Opticiens

ainsi que

de

l'Ecole d'Optométrie

RESPECTUEUX HOMMAGES

À

L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE



*Hommages à l'Université de Montréal
à l'occasion du
vingt-cinquième anniversaire de son
incorporation*

COLLÈGE DE MONTRÉAL



RUE SHERBROOKE OUEST

*Hommages et Meilleurs Vœux
à l'Université de Montréal*

LORENZO FAVREAU, O.O.D.

Professeur à l'École
d'Optométrie



J. M.

*Respectueux hommages à
l'Université de Montréal
du*

COLLÈGE JÉSUS-MARIE



628, CHEMIN SAINTE-CATHERINE
OUTREMONT

*Hommages à l'Université
de Montréal*

COLLÈGE DES
MÉDECINS-VÉTÉRINAIRES
DE LA PROVINCE
DE QUÉBEC

•
Dr Gérard Lemire, sec.-trés.

*Hommages à l'Université
de Montréal*

COLLÈGE DES
CHIRURGIENS-DENTISTES
de la
PROVINCE DE QUÉBEC

Hommages du

COLLÈGE des PHARMACIENS
de la
PROVINCE DE QUÉBEC

•
MONTREAL

Hommages du

Collège des Médecins
et Chirurgiens
de la
Province de Québec

QUE FEREZ-VOUS DE VOS FILS ?

DES MÉDECINS ?
DES INGÉNIEURS ?
DES AVOCATS ?
DES HOMMES D'AFFAIRES ?

Cela dépend naturellement de leurs talents, de leurs goûts,
des besoins de la société et de vos moyens.

Mais si vos fils ont les qualités requises et du goût pour
LES CARRIÈRES ÉCONOMIQUES, n'hésitez pas, envoyez-les à

L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

(affiliée à l'Université de Montréal et subventionnée par le Secrétariat provincial)

Le Canada français a besoin d'hommes d'affaires avertis, et l'École, tant par ses cours du jour que du soir, est en mesure de fournir à tout jeune désireux de réussir en affaires LA COMPÉTENCE nécessaire à son succès.

*Demandez notre prospectus gratuit
et voyez le Directeur.*

535, avenue Viger
MONTRÉAL

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

École d'Ingénieurs — Fondée en 1873

Le programme d'études prévoit la formation générale dans toutes les branches du génie et l'orientation dans les spécialités suivantes :

TRAVAUX PUBLICS — BÂTIMENTS ; MÉCANIQUE — ÉLECTRICITÉ ;
MINES — MÉTALLURGIE ; CHIMIE INDUSTRIELLE ;
GÉNIE AÉRONAUTIQUE.

Les élèves reçoivent à la fin du cours les diplômes d'Ingénieur et de Bachelier ès Sciences Appliquées avec mention de l'option choisie.

La session d'automne de l'examen d'admission en première année commencera le 17 septembre à 9 heures. La date limite de l'inscription à cet examen est fixée au 15 septembre. (Les bacheliers ès Arts sont dispensés de la partie littéraire de l'examen).

Ouverture des cours : lundi, le 24 septembre, à 8.30 a.m.

• Prospectus et renseignements sur demande •

1430, RUE SAINT-DENIS

MONTRÉAL

des produits n'y perdent rien. Les savants trouvent là un asile, digne de leur personnalité, où ils exercent leurs talents en toute indépendance.

Dans plusieurs pays, on a compris les choses de cette façon. Au Canada, l'Université de Toronto fit un grand pas avant la guerre de 1914 en érigeant un institut, aujourd'hui renommé dans le monde entier, sous le nom de *Connaught Laboratories* auquel fut intimement liée par la suite la fondation *School of Hygiene*. Nettement orientée vers la recherche et l'enseignement avancé en Microbiologie et en Hygiène publique, cette institution ontarienne sut aussi exploiter à fond sa production biologique industrielle et sa réputation, si bien qu'elle possède aujourd'hui une importante réserve financière et fait l'orgueil du Canada. La Province de Québec, par l'achat de produits biologiques pour ses services d'Hygiène a contribué indirectement au développement de ces laboratoires en même temps qu'elle en profitait pour la formation de ses officiers d'Hygiène publique qu'elle y dirige encore chaque année.

FONDATION DE L'INSTITUT DE
MICROBIOLOGIE ET D'HYGIÈNE
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL.
— ORIGINES — BUTS.

Au Canada français, cette période fut marquée par l'extrême détresse de l'Université de Montréal, l'humiliante pénurie des laboratoires et la dépendance de l'étranger pour la formation de quelques rares microbiologistes comme pour celle des hygiénistes.

Notre Province, au seuil d'un réveil économique, éducationnel et scientifique, allait sentir bientôt le besoin d'institutions

techniques et de laboratoires de recherches. En comblant cette déficience, elle préparerait la solution de ses multiples problèmes d'exploitation des ressources naturelles, de santé publique et d'orientation de la jeunesse vers les carrières modernes.

A l'Université de Montréal, nous avons pensé à prendre les mêmes moyens qu'à l'Université de Toronto pour favoriser chez nous l'effort scientifique et l'enseignement spécialisé de la Microbiologie, de l'Hygiène publique et de la Médecine préventive. Le Canada n'aurait pas de trop de deux institutions dans le genre de *Connaught Laboratories & School of Hygiene*. Le Québec, avec sa population nombreuse et ses chances d'avenir, ferait un véritable placement en favorisant l'érection d'un Institut de Microbiologie et d'Hygiène, que soutiendrait la récupération des sommes considérables expédiées chaque année à des institutions ou des industries de l'extérieur pour l'achat de produits biologiques (sérum, vaccins, etc.) employés en médecine humaine et vétérinaire.

Nous voulions aussi, dans cet océan anglo-saxon d'Amérique du Nord, créer un îlot scientifique, où l'on ordonnerait la recherche selon la méthode française, logique et hardie dans les hypothèses et fertile en découvertes, alliée à la technique américaine admirable dans sa précision et son efficacité. Nous espérions également inviter nos microbiologistes et nos hygiénistes, dispersés dans la Province, à conjuguer leurs efforts en vue de faire une œuvre scientifique, éducationnelle, économique et nationale capable de porter loin le renom de la Province de Québec et de ses institutions éducationnelles et scientifiques.

L'idée cependant n'était pas nouvelle. Dès 1925, le Gouvernement de la Pro-

vince de Québec avait délégué les docteurs T. Parizeau et A. Bernier à Toronto pour y étudier l'organisation des Connaught Laboratories & School of Hygiene. Le rapport de cette enquête était resté lettre morte. Car il y a souvent plus loin de l'idée à la réalisation que de la coupe aux lèvres.

Ce n'est que vers 1935-36, dans le plus profond de la crise, que, soutenu par le docteur Téléphore Parizeau, à ce moment doyen de la Faculté de médecine, et par le docteur L. Nègre de l'Institut Pasteur de Paris, nous avons jeté les bases du futur Institut de Microbiologie et d'Hygiène. A l'embryon de personnel du Département de bactériologie de la Faculté de médecine, que nous entraîinions dans cette entreprise, nous ne pouvions offrir que des sujets de sacrifice. Peut-être plus tard, bien plus tard, si le succès venait, nos collègues jouiraient-ils d'un état de vie et d'une carrière, convenables mais chèrement gagnés.

C'est le Laboratoire du B.C.G. qui a constitué le noyau de l'Institut. La Faculté de Médecine de l'Université de Montréal a fait subsister ce laboratoire pendant plusieurs années, pour le plus grand bien des enfants protégés contre la tuberculose par ce vaccin. Vint le moment où le Conseil National des Recherches du Canada a versé des octrois, dans un but bien particulier, mais le Gouvernement provincial, sur l'avis de l'Honorable Athanase David, alors secrétaire provincial, commença bientôt à contribuer au développement progressif de l'œuvre du B.C.G. par des subventions adéquates au Service du B.C.G. de l'Université de Montréal.

En 1937, nous tenions un projet bien défini et cherchions des hommes d'affaires qui auraient consenti à se dévouer à l'édification de notre Institut. Nous eûmes

la bonne fortune d'être présentés par le Dr. Georges Préfontaine, professeur à l'Université de Montréal et biologiste renommé, à monsieur Armand Dupuis, de la maison Dupuis Frères, homme d'affaires averti et philanthrope toujours prêt à seconder les efforts sérieux de la jeunesse. Monsieur Dupuis, après une étude approfondie du projet, conseilla l'incorporation, réalisée en 1938 sous la troisième partie de la Loi des Compagnies, d'une institution que nous appelâmes alors Institut de Microbiologie et d'Hygiène de Montréal, institution sans but lucratif et sans capital-actions, dont les administrateurs ne recevaient aucun profit, aucun salaire.

Les premiers membres de cette corporation étaient, outre monsieur Dupuis, premier président et membre fondateur à vie, le Dr. Téléphore Parizeau, alors doyen de la Faculté de Médecine, membre fondateur à vie, le Dr. Edmond Dubé, directeur scientifique de l'Hôpital Ste-Justine et professeur à la Faculté, aujourd'hui doyen de la Faculté, membre fondateur à vie, le Dr. Georges Préfontaine, cité plus haut, membre fondateur à vie, et le Dr. Armand Frappier, à cette date Chef des laboratoires des Hôpitaux St-Luc et Pasteur, chargé du cours de Bactériologie à la Faculté de Médecine, directeur du futur Institut, membre fondateur à vie. D'autres personnalités se joignirent plus tard à ce conseil : M. Louis Dupire, journaliste bien connu, le Dr A. Lesage qui fut doyen de la Faculté de médecine, M. Eugène Doucet, imprimeur et philanthrope, le Dr Gaston Gosselin, professeur à la Faculté, le Dr Jean Grégoire, sous-ministre de la Santé à Québec, et le Dr Adélarde Groulx, directeur du Service de Santé de la Ville de Montréal.

Nous rendons hommage à la mémoire de deux de nos membres déjà disparus, M. Armand Dupuis et M. Louis Dupire,

qui désiraient tant le succès de notre institution et n'ont jamais ménagé leur temps, ni leur influence, pour l'établir en solide posture, lui ayant fait calme et entière confiance, même dans les moments les plus critiques.

Mais nous n'avions pas d'argent !

Qui allait commanditer une entreprise de ce genre sinon le Gouvernement provincial. Nous avons trouvé l'Honorable J. A. Paquette, alors secrétaire provincial, et son sous-ministre de la Santé, le Dr Jean Grégoire, très sympathiques à notre projet : ce projet venait à son heure ; il réalisait un vœu émis depuis longtemps par le Ministre de la Santé ; le Gouvernement se devait de soutenir cette entreprise de collaboration avec les Ministères et les Services de Santé publique ; l'Institut servirait de cadre idéal à l'enseignement spécialisé de l'Hygiène publique et de la Médecine préventive dans la Province de Québec et nos futurs hygiénistes poursuivraient désormais leurs études chez nous et dans leur langue.

L'Institut reçut donc, en 1938, avec gratitude, un premier octroi de la part du Gouvernement de la Province de Québec pour commencer ses activités. Sur le désir du Ministre, l'Université acceptait de loger nos laboratoires dans les immeubles universitaires de la Montagne. Mais avant même de toucher à cette bâtisse, alors abandonnée, cela nous a pris deux ans, tant il fallut débrouiller de problèmes !

En attendant, nous avons formé du personnel, acheté l'équipement de base, mis au point des techniques de production, entrepris de longs voyages, préparé des plans, qu'ont approuvés par la suite l'Institut Pasteur et le Ministère de la Santé d'Ottawa, convaincu beaucoup de monde et finalement acheté une ferme à Laval-

des-Rapides, en bordure de la Rivière des Prairies, magnifique endroit sur lequel nous avons établi l'Annexe de Sérothérapie, comprenant une écurie et des laboratoires pour l'immunisation des chevaux producteurs des sérums et des antitoxines. Tant d'activités diverses n'ont pourtant pas interrompu le cours de nos recherches sur le B.C.G. poursuivies depuis plusieurs années.

La Société d'Administration de l'Université de Montréal résolut notre problème d'habitation en 1940, alors que, par une décision de grande largeur de vues et qui ne manquait pas d'audace, elle attribua à l'Institut la somme nécessaire à la construction de ses laboratoires. Nous rendons un hommage posthume à M. Arthur Vallée, alors président de cette Société, un universitaire de grande classe, auquel l'Institut restera à jamais reconnaissant ainsi qu'à son Excellence Mgr J. Charbonneau, Chancelier de l'Université et ses collègues de la Société, de l'avoir installé le premier dans les nouveaux immeubles universitaires.

Enfin, au mois de mai 1941, l'Institut prenait possession de ses locaux dans les immeubles de l'Université, moyennant un loyer convenable. De cette collaboration allaient sortir des avantages scientifiques et matériels réciproques.

En 1942, l'Institut était rattaché officiellement et intégralement à l'Université de Montréal par une loi spéciale constituant en corporation l'Institut de Microbiologie et d'Hygiène de l'Université de Montréal.

Voici les noms des personnalités appelées à faire partie du nouvel institut : M. Alban Janin, président des Compagnies Janin Ltée et de France-Film, président de l'Institut ; M. René Morin, notaire, président du Trust Général du Canada et

ex-président de la Société Radio-Canada, premier vice-président de l'Institut ; M. Hervé Prévost, gérant-général du Sun Trust Limitée, deuxième vice-président de l'Institut ; M. Louis Casaubon, trésorier de l'Université de Montréal, trésorier de l'Institut ; M. Paul Huot, assistant-trésorier de l'Université de Montréal, secrétaire de l'Institut ; et les autres membres, la plupart membres de l'ancienne corporation et cités plus haut : l'Honorable Wilfrid Gagnon ; M. A. J. Laurence, doyen de la Faculté de Pharmacie ; le Dr Albert Lesage, ancien doyen de la Faculté de Médecine ; le Dr Téléphore Parizeau ; le Dr. Georges Préfontaine ; le Dr Jean Grégoire ; le Dr Adélarde Groulx ; le Dr Edmond Dubé ; le Dr Armand Frappier.

La loi de l'Institut, dont nous avons parlé, lui assigne les buts suivants :

- a) Établir des laboratoires et autres services accessoires, aux fins de poursuivre des recherches scientifiques en Microbiologie et en Hygiène ;
- b) Utiliser les dits laboratoires et services à des cours de perfectionnement en Microbiologie et en Hygiène ainsi qu'en Médecine préventive ; entraîner et former des experts techniciens en Microbiologie médicale, hygiénique et industrielle ;
- c) Faire servir exclusivement aux fins de recherches scientifiques en Microbiologie médicale, en Hygiène et en Médecine préventive, toute contribution, souscription, subvention et tout profit résultant de la vente des produits biologiques (vaccins et sérums) fabriqués par le dit Institut.

ŒUVRES DE L'INSTITUT

C'est pourquoi, dès sa fondation, en

1938, l'Institut s'est organisé en 4 sections principales :

1. Section des Recherches en Microbiologie, en Hygiène et en Médecine préventive ;
2. Section de l'Enseignement spécialisé en Microbiologie, en Hygiène et en Médecine préventive ;
3. Section d'Oeuvres Sociales de Médecine préventive ;
4. Section de Production des vaccins et sérums et d'autres produits biologiques.

1. Les Recherches

L'Institut de Microbiologie et d'Hygiène de l'Université de Montréal est avant tout une institution de recherches. Les profits de la vente aux gouvernements et à diverses institutions publiques des produits biologiques préparés dans la section de production de l'Institut, doivent retourner *exclusivement* à la caisse des recherches. C'est ainsi qu'au cours de l'année 1943-44, l'Institut a dépensé une somme rondelette à cette fin. Il ne requiert pas d'octroi du Gouvernement provincial directement applicable aux recherches, qu'il est en mesure de soutenir lui-même. Il en résulte donc une économie appréciable pour la Province.

La recherche à l'Institut est dirigée vers un double but :

- a) recherches de portée générale ;
- b) recherches de portée pratique et intéressant l'Hygiène, la Santé publique et la Médecine préventive, les Services médicaux des Forces armées, le laboratoire clinique, la thérapeutique médicale et vétérinaire et la Microbiologie industrielle.

Depuis 1933, le Directeur de l'Institut et ses collègues n'ont cessé de collaborer avec le Conseil National des Recherches du Canada, qui a soutenu plusieurs de leurs travaux par des subventions importantes et les a invités à siéger sur des comités ou sous-comités associés sur les recherches médicales. Ils ont aussi accompli de nombreuses missions scientifiques à l'étranger. Les résultats de ces investigations parurent régulièrement dans les Rapports du Conseil des Recherches et dans les journaux scientifiques. Le caractère confidentiel de certaines recherches disparaîtra après la guerre et les publications reprendront leur cours ordinaire. Présentement les travailleurs de l'Institut s'acharnent sur une dizaine de sujets originaux. Un seul de ces problèmes emploie le temps complet de six personnes. De nombreux manuscrits sont également sous presse. L'Institut reçoit en plus, de la part de certaines industries, des subventions applicables à l'étude de sujets particuliers.

Le Département de Bactériologie et l'Institut de Microbiologie et d'Hygiène de l'Université de Montréal sont reconnus pour leurs investigations en Tuberculose expérimentale, particulièrement sur la prévention de cette maladie par le B.C.G. Les sujets de recherches deviennent plus diversifiés maintenant que le personnel de chercheurs est plus nombreux et les moyens matériels plus considérables.

L'Institut a l'intention de développer de plus en plus les recherches d'application industrielle. Il a déjà sauvé certaines industries de pertes considérables et formé pour elles des techniciens et des experts.

Les industries microbiologiques avec lesquelles l'Institut peut collaborer sont : les industries alimentaires, celles de la brasserie, de la distillerie, de la levurerie ; les industries pharmaceutiques et certaines

industries chimiques. La nature des services que l'Institut peut rendre aux industries se résume aux recherches sur les problèmes de contamination et l'amélioration des rendements et de la qualité par la sélection des souches microbiennes ; aux recherches de races microbiennes nouvelles, dont les propriétés conduiraient à la découverte de produits nouveaux ; à la conservation et à la distribution des cultures microbiennes spéciales ; à la recherche et à l'utilisation des sous-produits rejetés ; à la formation de techniciens et d'experts et à l'étude de problèmes spéciaux.

2. *L'Enseignement spécialisé*

L'Institut ne pouvait songer à développer sa section éducationnelle avant d'avoir d'abord érigé ses laboratoires et formé un personnel de base. Nous avons particulièrement insisté au cours des premières années sur la formation de microbiologistes compétents et d'experts en Médecine préventive. C'était la pierre angulaire de l'édifice et du futur Enseignement spécialisé de l'Hygiène publique et de la Médecine préventive.

A. *Enseignement de la Microbiologie* (Bactériologie) :

I. *Enseignement scolaire* :

À l'Université de Montréal, l'enseignement de la Bactériologie aux élèves de Médecine, d'Art dentaire, des Sciences, de Pharmacie et de Diététique est centralisé dans le Département de Bactériologie de la Faculté de Médecine lui-même intimement lié à l'Institut. Il en résulte une économie appréciable. En effet, l'Institut participe et collabore à cet enseignement :

en procurant des professeurs et des démonstrateurs expérimentés, toujours

sur place, au service des élèves ;

en procurant des techniciens experts ;

en préparant des fournitures d'enseignement variées et abondantes.

Les programmes sont fixés par les Facultés.

Le nombre des élèves dépasse actuellement 210. Le grand laboratoire de travaux pratiques comprend plus de 160 places ; l'amphithéâtre de cours théoriques, plus de 200 ; ce laboratoire et cet amphithéâtre sont les plus confortables que nous connaissions.

II. *Certificat, Maîtrise, Ph. D, Doctorat :*

Les élèves désireux d'obtenir ces titres trouvent dans l'Institut un centre d'études idéal et des facilités de travail considérables : au moins 10 chefs de services spécialisés ; un personnel de plus de 100 techniciens et aides ; 30,000 pieds carrés de laboratoires divers, comprenant aussi plusieurs petites unités de recherches, des salles d'étude et une bibliothèque en voie d'organisation mais recevant déjà plus de 72 revues de Microbiologie et les plus récents traités, sans compter la section des tirés à part au nombre de plusieurs milliers ; un outillage moderne d'une valeur de plus de \$150,000.00, du matériel comme les toxines, les antitoxines, les animaux d'expérience, etc.

Les diplômes sont conférés par la Faculté de Médecine ou les autres Facultés et déjà plus de 25 élèves ont complété ces études spéciales.

L'Institut a entraîné également plus de 50 techniciens.

B. *Enseignement de la Médecine préventive :*

Par ses publications et l'envoi de conférenciers dans les principaux centres de la Province, l'Institut a secondé les efforts du Ministère de la Santé surtout dans la lutte contre la tuberculose et la diphtérie. Nos conférenciers ont aussi renseigné les sociétés médicales sur des sujets nouveaux tels que la vaccination contre la coqueluche, la Pénicilline, le sérum humain, la transfusion sanguine, etc.

C. *Enseignement de l'Hygiène publique :*

N'eut-il pas existé, qu'il aurait fallu créer l'Institut avant de songer à organiser dans Québec l'enseignement spécialisé de l'Hygiène publique et de la Médecine préventive. Le matériel, le personnel et les fonds de recherches qu'offre un institut comme le nôtre constituent une avance inappréciable dans cette direction et un cadre tout prêt pour une École d'Hygiène. Les candidats au D.P.H., à la Maîtrise ou au Doctorat en Hygiène publique trouveraient dans l'Institut un foyer de travail agréable et une pépinière de sujets d'étude.

Dans les salles d'enseignement théorique et les laboratoires de travaux pratiques, dans la section des recherches de l'Institut, il reste de nombreuses places disponibles et prévues depuis longtemps pour les futurs élèves d'Hygiène publique. Point n'est besoin de construire une autre école !

On ne peut s'empêcher de formuler le souhait de voir bientôt l'Institut collaborer à un enseignement que les nôtres sont encore obligés d'aller chercher à l'étranger

3. *Oeuvres Sociales de Médecine préventive : le B.C.G.*

*Oeuvres de guerre : le Sérum Humain
Le B.C.G.*

L'Institut possède le seul laboratoire du Canada pour la préparation du vaccin B.C.G. L'Université de Montréal a été la première institution d'Amérique du Nord à s'engager dans ce domaine. Plus de 60,000 ampoules de B.C.G. sont distribuées chaque année dans le Québec, la Saskatchewan, l'Alberta, le Manitoba, au Mexique et à Haïti.

L'Institut a constitué également un Fichier du B.C.G. par lequel on peut retracer facilement l'histoire d'un enfant vacciné, aviser qui de droit quant aux revaccinations et conseiller le médecin ou les parents sur ce sujet. La correspondance est très considérable et les vaccinations augmentent régulièrement de plusieurs milliers par année. C'est une œuvre sociale dont l'Institut est fier et qui, à elle seule, suffirait pour justifier son existence.

Sérum Humain

Vers 1941, l'Institut offrait gratuitement des locaux spacieux et l'expérience de son personnel technique au Gouvernement du Canada pour l'installation d'un centre de séparation et de dessiccation du sérum normal humain pour la Province de Québec et, éventuellement, les Provinces maritimes. Au moyen de la collaboration des autorités de la Croix-Rouge et des fonds provenant du Ministère de la Santé Nationale du Canada, l'Institut réussit, en un temps record, à aménager et à équiper de la façon la plus moderne un Service de Dessiccation de Sérum Normal Humain fonctionnant déjà au début de 1943. Ce service fait l'admiration des visiteurs au nombre desquels l'Institut a l'honneur de citer le Comte d'Athlone et son Altesse Royale la Princesse Alice, l'ambassadeur de France et de nombreuses personnalités du monde politique, universitaire, scientifique et financier du Canada et de pays étrangers.

Ce fut l'une des plus belles contributions de la Province de Québec à l'effort de guerre. Le personnel a accompli des prodiges de calcul et de production. Des dizaines de milliers de bouteilles de sérum desséché provenant de l'Institut ont été expédiées sur les champs de bataille européens et asiatiques. L'emploi de ce sérum, comme on le sait, prévient le « shock » chez les blessés, qui autrement succumbent en plus grande proportion.

4. Production des Vaccins et des Sérums

Cette section de l'Institut a pour but de fournir à la recherche du personnel expert, du matériel abondant et diversifié et des fonds.

Les nôtres y ont trouvé des carrières nouvelles. La Province garde son argent chez elle tout en soignant sa réputation à l'étranger.

Nos méthodes de production et nos techniques, perfectionnées mais simples, non seulement nous permettent une compétition honnête mais elles attirent dans nos laboratoires les techniciens d'institutions et de maisons renommées.

L'Institut approvisionne principalement les services de Santé de la Province, y compris celui de la Ville de Montréal, les Forces armées canadiennes et alliées et les hôpitaux. Outre le B.C.G., l'Institut prépare l'Antitoxine diphtérique, l'Antitoxine tétanique, le Sérum hémopoïétique de cheval, le Sérum normal humain desséché, l'Anatoxine diphtérique, l'Anatoxine tétanique, la Toxine de Schick, les Vaccins anticoquelucheux, antityphoparatyphoïdique, antivariolique, anticatarrhal, etc. etc. L'Institut fait des expéditions considérables dans toutes les parties du globe non occupées par l'ennemi, portant ainsi bien loin et avec fierté le nom d'une institution canadienne-française.

CONCLUSIONS

Ce qui frappe le visiteur à l'Institut, c'est la bonne ordonnance, le confort non luxueux des laboratoires et l'activité fébrile du personnel.

Sans la ténacité et le dévouement de nos chefs de service, sans la précision dans le travail, l'esprit de corps de nos techniciens, laborantines et autres employés, l'Institut n'aurait jamais accompli en si peu d'années l'œuvre qui le caractérise. Car après tout, ces opérations n'ont véritablement commencé qu'en 1942 et voilà qu'il ressemble déjà à une institution adulte.

Nos chefs de service ont reçu leur formation dans les meilleurs laboratoires, particulièrement à l'Institut Pasteur de Paris, sous la direction de maîtres célèbres. Ils collaborent presque tous à l'enseignement, à la Faculté de Médecine ou dans d'autres facultés. J'ai le grand plaisir de les présenter au lecteur : M. Victorien Fredette, sous-directeur de l'Institut, chef du Service des Sporulés ; le Dr. Maurice Panisset, chef de la Section des Recherches ; le Dr Jean Denis, chef du Service du B.C.G. ; M. Lionel Forté, chef de la Section de production ; M. Adrien Borduas, chef du Service de chimie immunologique ; M. Jean Tassé, chef du Service de Dessiccation du Sérum Normal Humain ; le Dr. O. Denstedt, (professeur à McGill) un de nos avertisseurs techniques sur la bio-chimie du sang ; le Dr. Paul Marois, assistant dans le Service de Sérothérapie ; le Dr Paul Dionne, assistant en recherches ; M. R. Hudon, chef de bureau.

Personne autre que le Directeur n'a mieux apprécié, au cours des dernières années, la vaillance de cette équipe rompue à la discipline scientifique et à l'effort collectif. Vive la compagnie de ces modestes, renseignés plus qu'ils ne le croient, de ces débrouillards passés maîtres dans

la redécouverte et le perfectionnement de procédés tenus pour des arcanes, de ces artistes de la technique, patients comme des bénédictins et toujours à l'affût du nouveau scientifique. Leur conversation ruissèle d'idées. Aussi, à l'Institut, rien ne s'entreprenant qu'après consultation et décision unanime.

Qu'il fait bon, chaque jour, de sentir la volonté de collaboration et, me ferais-je illusion, l'affection de ces excellents collègues. Ils s'estiment réciproquement comme des frères. Leur vie, c'est l'Institut. Sans eux, point d'Institut.

A l'assaut continu de problèmes complexes, les désappointements ne leur manquent pas, mais le Directeur soutient leurs audaces et coordonne leurs initiatives. Alors, le temps ne compte plus. Seule l'extrême fatigue déclanche la fin de la journée.

Des jeunes ? Oui, mais routiers précoces de la Microbiologie. S'ils étaient américains ou européens, on les appellerait savants.

Les efforts bien intentionnés de pareils travailleurs ont besoin d'être soutenus par une administration saine et clairvoyante. Nos administrateurs ont fait preuve de sagesse en adaptant leur méthode de gestion au caractère particulier de l'Institut qu'ils ont saisi rapidement par une perspicacité propre aux hommes d'affaires de premier rang.

Sous la présidence de monsieur Alban Janin, le Conseil d'Administration actuel de l'Institut s'est imposé de pourvoir aux besoins de capital de l'Institut et d'établir sa production sur une base financière solide. Il est bon que le public sache que ces administrateurs, de même que ceux de l'Université, guidés uniquement par le

sens social et l'amour du bien public, dévouent leur énergie à des tâches difficiles et prennent de grandes responsabilités sans en retour retirer aucune rémunération.

L'Institut est le fruit du patriotisme et du discernement de nos Ministres de la Santé à Québec. L'Honorable J. A. Paquette et l'Honorable Henri Groulx ont toujours considéré l'Institut de Microbiologie et d'Hygiène de l'Université de Montréal comme une œuvre nationale, indispensable à la Santé publique et à

l'avancement de l'éducation scientifique chez nous. Notre plus vif désir, c'est de justifier pleinement cette confiance qui nous honore.

Et maintenant ne perdons pas foi dans la générosité de Dame Nature, qui sait récompenser les chercheurs sagaces et obstinés et gratifiera bien un jour les nôtres de quelque riche filon. Cette éventualité dévoilera un aspect quasi surprenant du génie des Canadiens français !

LE VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE L'INSTITUT BOTANIQUE

Roger GAUTHIER

Sous-directeur de l'Institut botanique.

Sur cette terre, aucun bonheur n'est sans mélange. Aux fêtes du vingt-cinquième anniversaire de la Faculté des Sciences, l'Institut botanique ne peut participer pleinement, et dans la joie générale il apporte une note de tristesse. Depuis longtemps nous avons pensé à cet événement heureux, et au caractère particulier à donner chez nous à sa célébration. Et voici que tout est changé, et que les semaines qui vont suivre marquent pour l'Institut le premier anniversaire de la mort de son fondateur.

L'Institut botanique célèbre ses vingt-cinq ans, et le Frère Marie-Victorin n'est pas ici. Il suffit de mentionner cette absence pour que tous nous sentions profondément qu'elle perte nous avons faite. Songez à ce qu'il aurait écrit de son Institut botanique. Songez aux mots d'ordre qu'il aurait lancés, aux directives qu'il aurait données avec son intuition habituelle.

Nous pouvons bien oublier un instant, nous dire qu'il est parti, comme chaque

année, pour le sud, et qu'il rentrera bientôt, riche de soleil et d'expérience. Mais nous savons que c'est faux. En vain évoquons-nous sa silhouette dans les corridors de l'Institut. Plus jamais il n'entrera dans son cabinet de travail. Ses images favorites sont toujours là dans son bureau, et ses livres chers aussi, et la série plus longue chaque année des *Contributions de l'Institut botanique* ; mais nous n'attendons pas, comme jadis, son retour en juin. Et de ses fenêtres son regard ne se portera plus jamais vers le Jardin de son rêve, où, cette année comme autrefois, les tulipes ont pourtant fleuri.

Marie-Victorin n'est plus. Pour la première fois il manque à une grande fête de l'Institut, et cette fête sans lui a quelque chose d'incomplet. Car pendant vingt-cinq ans, pendant toute sa carrière d'homme de science, le Frère Marie-Victorin s'était identifié avec l'Institut botanique. À cette œuvre il avait voué sa vie. Comment aujourd'hui dissocier l'Institut de celui qui en fut le fondateur et le maître pendant tant d'années ?

*
* *

C'est durant l'été de 1920 que le Frère Marie-Victorin, alors âgé de 35 ans, fut appelé à l'Université afin d'organiser l'enseignement de la botanique à la Faculté des Sciences. À cause de ces nouvelles fonctions, il dut quitter le collège de Longueuil, laisser là les jeunes qu'il aimait et qu'il a aimés toute sa vie. Tout était à créer. Il commença par l'organisation des cours d'un certificat de botanique, puis de deux. Le programme en devint de plus en plus élaboré, à mesure qu'il put s'adjoindre des collaborateurs.

Combien ont pris aux cours du Frère Marie-Victorin le goût de la science ! D'autant plus qu'il se permettait de fréquentes incursions dans les disciplines connexes : il éclairait la botanique par la géologie, et les problèmes de l'évolution végétale se détachaient, en un relief accusé, sur le décor de l'histoire de la terre ; il touchait à plusieurs domaines importants de la biologie générale, comme la cytologie et la génétique, où, à cette époque, il faisait figure de pionnier au Canada français.

Aussi bien le Frère Marie-Victorin était-il un professeur-né. La vocation de ses seize ans, alors qu'il entra chez les Frères des Écoles chrétiennes, s'était précisée, et il s'était orienté vers la botanique ; mais toute sa vie, il est demeuré professeur, éducateur, éveilleur d'âmes. C'est dans la salle de cours, au milieu de ses élèves, qu'il était, je crois, le plus admirable. Ses cours étaient un enchantement. Il situait chaque problème dans l'ensemble des connaissances humaines. Au lieu d'accumuler simplement les faits, il avait soin de les rattacher à quelques idées principales, et il invitait ses élèves à réfléchir avec lui sur ces faits.

Car si le Frère Marie-Victorin était un savant, ce n'était ni un spécialiste confiné dans un étroit domaine, ni un esprit encyclopédique uniquement féru d'une science de catalogue. Plus encore que dans la maîtrise des techniques, c'est dans les généralisations et les synthèses hardies qu'il excellait. Il ne méprisait pas les détails : anecdotes, souvenirs, observations personnelles abondaient dans ses cours, mais tout s'ordonnait autour de quelques idées directrices pour en faire mieux ressortir la signification. Ce n'était pas non plus un homme de science froid, muré dans sa tour d'ivoire. Il voyait les choses en poète, avec son imagination et avec

son cœur ; et il avait le don de communiquer à ses auditeurs l'émotion qu'il ressentait, d'allumer chez eux la flamme de l'enthousiasme. Pour tout dire, avant d'être un homme de science, le Frère Marie-Victorin était d'abord un homme. Rien d'humain ne lui était étranger, et il savait dans toutes les questions dégager les rapports avec l'humain.

L'enseignement se limita d'abord aux certificats. Ce fut heureux. Le personnel réduit put ainsi consacrer du temps à la recherche. Mais graduellement les collaborateurs du Frère Marie-Victorin vinrent lui prêter assistance. Les cadres s'élargirent. Le déménagement au Jardin botanique permit d'accepter de plus grands groupes d'étudiants. Le M.P.C.N. et le P.C.B. reçoivent maintenant l'enseignement de la botanique à l'Institut. Les étudiants en Pharmacie viennent chez nous depuis quatre ans et constituent un des groupes les plus intéressés. Les élèves des Beaux-Arts suivent aussi certains cours spéciaux, et l'an prochain débutera l'enseignement du B. Sc.

*
* *

Comme l'enseignement, la recherche effectuée à l'Institut botanique durant ces vingt-cinq ans est liée d'abord au nom du Frère Marie-Victorin. Il avait dans ce domaine débuté bien avant d'entrer à l'Université, publiant dans diverses revues de nombreuses notes botaniques. C'est même ce qui attira l'attention sur lui lorsqu'il fallut choisir un titulaire pour la chaire de botanique de l'Université.

Dès sa fondation, l'Institut botanique commence l'étude de la flore du Québec. L'inventaire floristique de la province, les problèmes spéciaux que pose la flore de

Gaspé, occupent surtout le Frère Marie-Victorin et ses aides. Ils organisent plusieurs expéditions scientifiques. Les *Contributions du Laboratoire de Botanique de l'Université de Montréal*, devenues plus tard les *Contributions de l'Institut botanique de l'Université de Montréal*, réunissent le résultat de ces recherches, et vont répandre au loin le nom de notre Université. Grâce à ces publications, un système d'échange s'organise avec de nombreuses institutions étrangères. Ainsi se constitue petit à petit, sous la clairvoyante direction de M. Jules Brunel, la bibliothèque de l'Institut botanique, que viennent enrichir certains octrois spéciaux (dont un de la Carnegie Corporation), et qui s'est encore accrue tout dernièrement des livres personnels du Frère Marie-Victorin. L'herbier grandit rapidement à la faveur de ces travaux sur le terrain. Il compte aujourd'hui 500,000 spécimens, et est le plus important herbier général du Canada.

Dans ces dernières années, à cause d'une santé compromise, le Frère Marie-Victorin doit chaque hiver s'envoler vers des climats plus doux. Il met à profit ces voyages pour publier, en collaboration avec le Frère Léon, — le grand botaniste havanais, — les *Itinéraires botaniques dans l'île de Cuba*, important ouvrage abondamment illustré. L'Université Harvard en subventionna la publication, montrant par là jusqu'à quel point notre compatriote était estimé dans les milieux étrangers. Les *Itinéraires* font partie de la série des *Contributions* de l'Institut. Ils ont connu une large diffusion, dont l'Institut a tiré grand profit.

Entre temps, avait paru en 1935 la *Flore laurentienne*. Ce livre suffirait à consacrer la renommée de son auteur. À toute la population du Québec, il a révélé les richesses du monde végétal qui l'en-

ture, et grâce à lui la connaissance de la flore a fait chez nos gens de grands progrès. Ouvrage moins technique que les *Contributions*, la *Flore laurentienne* a quand même trouvé place, avec elles, sur les rayons de nombreuses bibliothèques étrangères.

*
* *

Mais l'influence du Frère Marie-Victorin et de l'Institut botanique a débordé le cadre de l'enseignement et de la recherche. Dans une université comme la nôtre, qui cherchait péniblement sa voie, le cours de botanique aurait fort bien pu aller son petit bonhomme de chemin. Après vingt-cinq ans, nous féliciterions le titulaire d'avoir tenu le coup, — avec raison d'ailleurs, si l'on considère la misère des temps. Mais, avec une personnalité comme celle du Frère Marie-Victorin, il ne pouvait en être ainsi. L'Institut botanique a suscité ou encouragé une pléiade d'œuvres. L'influence de son fondateur s'est étendue sur l'enseignement de toutes les autres sciences naturelles, comme nos collègues se plaisent à le dire. Elle a même eu des répercussions plus générales encore ; elle a modifié certaines manières de penser dans le Québec tout entier.

Parmi les œuvres qui naquirent autour de l'Institut, il y a l'ACFAS, à laquelle Jacques Rousseau consacra tant d'efforts et dont le Frère Marie-Victorin fut un des pionniers ; les Cercles des Jeunes naturalistes, dirigés par le Frère Adrien, et auxquels les membres de l'Institut botanique ont toujours apporté une active collaboration ; la Société canadienne d'Histoire naturelle, dont le Frère Marie-Victorin et ses collègues ont été pendant vingt-cinq ans parmi les principaux anima-

teurs, et qui continue de travailler à la diffusion des sciences naturelles dans le public.

Mais pour mesurer les résultats de l'activité du Frère Marie-Victorin en dehors de l'Université proprement dite, il faut surtout regarder le Jardin botanique. Aujourd'hui le Jardin fait tout naturellement partie du décor montréalais. Des foules y accourent chaque dimanche. Mais songez que, il y a à peine 10 ans, l'emplacement actuel du Jardin était un immense terrain vague. Pour réaliser son rêve, il a fallu que le fondateur se trouve des collaborateurs, qu'il convainque les gouvernements et le peuple. Et quand les foules se pressent au Jardin, c'est d'abord à lui qu'elles le doivent, à la volonté d'un homme, d'un homme qui toute sa vie fut un malade, mais qui a réussi malgré tout à créer cette œuvre.

Certaines des entreprises que nous avons mentionnées s'adressent surtout au grand public ; elles ne sont pas pour autant indignes d'un universitaire. Car si l'Université est une école de haut savoir, un centre de recherche et d'enseignement, elle ne doit pas dédaigner de se pencher parfois vers les petits, vers les humbles. Elle doit s'intéresser à leur culture, à ce qui peut élever leurs pensées et charmer leurs loisirs, à ce qui peut adoucir leur existence et leur donner du bonheur. Non ce rayonnement n'est pas indigne de l'Université. En s'inclinant à l'occasion vers les masses pour les élever, elle demeure dans son rôle : elle crée de la civilisation.

Si le Frère Marie-Victorin a mené à bonne fin tant de projets dans des circonstances souvent très difficiles, c'est qu'en plus d'être un intellectuel, il fut un homme d'action, un grand réalisateur. Il sut merveilleusement faire marcher les hom-

mes. Après avoir choisi ses collaborateurs, il leur donnait toute sa confiance et au besoin les défendait envers et contre tous. Malade toute sa vie, il trouva dans le travail un refuge. Selon les circonstances, il savait ou forcer ou attendre les événements, mais quand le temps lui paraissait opportun et qu'il avait décidé d'agir, rien ne l'arrêtait, ni les oppositions, ni la mauvaise santé, ni les difficultés imprévues. Il faisait tourner les obstacles mêmes au succès des causes qu'il défendait.

*
* *

De ses vingt-cinq premières années, l'Institut botanique n'a donc pas à rougir. Je n'ai fait qu'évoquer rapidement la mémoire de son fondateur et de ses œuvres. J'aurais aimé traiter plus longuement des grandes étapes de la vie de l'Institut, faire revivre l'atmosphère de la rue Saint-Denis, décrire le déménagement au Jardin botanique. Il eût été impossible de tout dire dans le détail. Ceux qui voudraient se renseigner davantage n'ont qu'à consulter, entre autres ouvrages, *l'Histoire de l'Institut botanique* par le Frère Marie-Victorin lui-même.

Je m'en voudrais cependant de ne pas donner aux collaborateurs du Frère Marie-Victorin tout le crédit qu'ils méritent. Le fondateur de l'Institut a assurément peiné dès la première heure et il a travaillé jusqu'à la fin. Mais s'il a tant accompli, c'est qu'il a toujours eu autour de lui des disciples actifs et dévoués, dont il a été le grand inspirateur, dont il a canalisé et orienté les efforts. Lui-même a souvent reconnu publiquement le mérite de ses aides, en particulier des deux piliers de son équipe : Jules Brunel, l'actuel direc-

teur de l'Institut botanique, qui était au côté du Frère Marie-Victorin dès le début, qui a été pendant vingt-cinq ans son fidèle lieutenant et à qui les travaux sortis de l'Institut doivent une bonne partie de leur fini ; Jacques Rousseau, l'actuel directeur du Jardin botanique, qui mit au service du Frère Marie-Victorin son esprit de travail et son activité dévorante. Puis-je associer à leurs noms celui d'un religieux modeste entre tous, le Frère Rolland-Germain, qui, sans faire officiellement partie de l'Institut, fut le collaborateur de toujours du Frère Marie-Victorin, depuis les premières herborisations jusqu'à la dernière, celle du 15 juillet 1944, qui devait se terminer si tragiquement. Et tous les autres... dont je ne puis citer les noms de crainte d'en omettre, et qui firent partie à un moment ou l'autre de l'Institut botanique.

*
* *

Grâce à ces travaux, l'Institut botanique s'est fait connaître tant chez nous qu'à l'étranger. Partout on s'est plu à louer le mérite de celui qui en était l'âme. Les sociétés savantes furent heureuses de compter le Frère Marie-Victorin parmi leurs membres, et lui prodiguèrent les marques d'honneur. La Société botanique de France, en 1932, lui a décerné le prix Gandoger, et l'Académie des Sciences de Paris lui a accordé plus tard le prix de Coincy. La Société Royale du Canada, dont il était membre, l'appela à présider, en 1933, la section des sciences biologiques. Chaque nouvel honneur rejaillissait sur l'Institut, dont il était impossible de le séparer, et sur l'Université tout entière.

De ce rayonnement de l'Institut, veut-on un exemple plus personnel ? Un jour,

l'auteur de ces lignes, durant un trop court séjour à l'Université Cornell, avait l'avantage d'assister au cours de botanique systématique du Professeur Wiegand, aujourd'hui décédé, mais qui était alors directeur du Département de Botanique de cette université. Wiegand présentait justement les principaux ouvrages sur la flore nord-américaine susceptibles d'intéresser ses étudiants. Et, parvenu à la *Flore laurentienne*, voici quels furent ses commentaires : « Jusqu'à ces dernières années, le Canada avait produit peu ou point d'ouvrages importants dans le domaine de la botanique systématique, mais il y a maintenant à Montréal un centre d'études taxonomiques fort actif. Le Révérend Frère Marie-Victorin en est l'âme. Professeur de botanique à l'Université de Montréal, il est l'auteur de la *Flore laurentienne* qui est un véritable monument. Ce botaniste canadien a une personnalité très marquée et son livre possède des caractéristiques très originales. De plus, cet ouvrage est écrit en français : car, vous le savez, l'Université de Montréal est une université catholique et française et l'enseignement du Frère Marie-Victorin se donne en français ». Et je me souviens d'un étudiant américain qui préparait sa thèse et qui considérait la *Flore laurentienne* comme l'un des ouvrages qui lui étaient le plus utile.

À Cornell comme à Harvard, comme en vingt autres universités, le Frère Marie-Victorin était connu et admiré. Mentionner son nom ouvrait à l'étudiant canadien toutes les portes. Il commandait, — ce qui ne s'obtient ni par l'argent, ni par l'intrigue, ni par la réclame, — l'estime et le respect librement accordés par ses pairs.

*
* *

Mais il faut clore cet article, qui ne rend d'ailleurs pleinement justice ni à l'Institut botanique, ni à son fondateur. Il est impossible de fixer tous les traits d'une personnalité aussi riche que celle du Frère Marie-Victorin, et je sais que certains auraient préféré voir mettre en relief d'autres aspects de son caractère. D'autre part, pour évoquer la figure du maître, j'ai dû forcément négliger nombre de faits importants de la vie de l'Institut. On me le pardonnera : le sujet était difficile à cause de sa richesse même.

Toutefois une institution ne saurait vivre seulement du passé. Si nous nous tournons vers le Frère Marie-Victorin, c'est avec regret, mais c'est aussi pour y chercher une inspiration. Lourde tâche que celle de poursuivre son œuvre : ses continuateurs le savent mieux que personne, surtout celui qui, après avoir donné vingt-cinq ans de sa vie à l'Université, s'est vu confier la succession de son maître à l'Institut. L'année académique qui vient de se terminer a été particulièrement pénible. Il n'en est pas de meilleure preuve que la signature au bas de ces lignes : cet article, en effet, c'est le directeur de l'Institut qui aurait dû l'écrire, mais son état de santé, qui heureusement s'améliore, l'en a empêché.

Plusieurs problèmes se posent, sur lesquels ce n'est pas le lieu d'insister : diversification de l'enseignement, réorganisation de la recherche, mise en marche du nouveau B. Sc. Nous avons cette année réussi à tenir le coup avec un personnel réduit. Mais il n'y a pas dans ces conditions de vraie vie scientifique possible. Après avoir jeté des milliards dans des œuvres de destruction, il ne faut pas que, faute de quelques milliers de dollars, l'Institut botanique voie son essor brisé.

Le premier hommage que nous devons à la mémoire de notre grand disparu est de maintenir à un haut niveau l'œuvre qui lui

fut chère entre toutes. L'Institut botanique doit vivre, et vivre pleinement : cela le Frère Marie-Victorin l'a bien gagné.

L'UNIVERSITÉ ET L'ACFAS

Georges MAHEUX

Au lendemain de la première Grande Guerre, l'Université de Montréal atteignait juridiquement sa majorité. L'après-guerre inclinait peuples et institutions vers la recherche de la paix et l'exercice de la liberté.

Dans les milieux universitaires de la Métropole, on jugeait que la tutelle — fut-elle imperceptible et simplement nominale — avait assez duré. On souhaitait que la phase larvaire fût place à une forme nouvelle plus évoluée, sous l'effet d'une véritable métamorphose. Le souhait devint réalité. L'Université changeait de nom et de régime légal ; l'autonomie annonçait l'aurore d'une vie nouvelle.

Rêves et projets longtemps caressés allaient graduellement prendre forme. Un souffle ardent traversa les corridors de l'immeuble de la rue St-Denis. Tout étonnés, les vieux murs gris résonnaient des manifestations non plus seulement de la

jeunesse étudiante, mais aussi bien du corps professoral, qui avait retrouvé son ardeur juvénile dans la Fontaine de Jouvence.

Ainsi naissaient des facultés ; ainsi s'installaient des disciplines jusque là délaissées ; ainsi des maîtres nouveaux prenaient place à la tribune à côté des aînés.

On ne peut rappeler l'enfance de l'université renouée sans évoquer les hommes qui déterminèrent son évolution scientifique et la firent entrer d'un pas résolu dans un domaine différent de la stricte formation professionnelle à quoi la nécessité avait forcé l'université ancienne à se limiter.

Au nombre des nouveaux venus, le Frère Marie-Victorin prend tout de suite figure de chef. Autour de ce capitaine à la puissante carure se groupent quelques hommes d'âge mûr et un nombre toujours

croissant de jeunes scientifiques. La Faculté des Sciences allait conquérir, en un temps record, une place de premier plan.

Pour le grand public, l'ascension de l'Université de Montréal, au cours de ce premier quart de siècle d'existence, se mesure à sa progression matérielle : on compare la modeste installation de la rue St-Denis avec le magnifique immeuble de la Montagne ! Ceux que ne satisfont pas les examens de surface — s'ils se réjouissent de ce que l'Université soit aujourd'hui logée de façon digne d'elle et de la grande ville dont elle porte le nom — voient surtout dans ce progrès d'ordre strictement matériel le symbole de sa marche ascendante vers la culture et le haut-savoir. Entre l'évolution spirituelle et matérielle s'établit un parallélisme étroit, et c'est déjà le signe patent que l'Université ne s'est pas contentée d'accumuler et de mettre en forme impressionnante les matériaux d'un grand édifice, mais qu'elle a fait en sorte de décupler le rendement de son enseignement, de hausser son prestige à mesure que ses professeurs jouissaient de plus grandes facilités de travail.

Quel chemin parcouru depuis 1920 ! Nous étions décidément en retard ; il fallait brûler les étapes pour rejoindre nos concurrents d'une autre langue et assurer une formation vraiment supérieure à l'élément canadien-français. Et cela s'avérait impérieux pour ce qui est de l'enseignement des sciences. Aussi bien à Québec qu'à Montréal, on s'était jusque là contenté du strict nécessaire — ou de ce qu'on considérait comme tel ; il y manquait la profondeur, la précision et la variété. La jeune Faculté des Sciences se mit résolument à la besogne. Sur le terrain vierge, il fallait construire : on trouverait les matériaux. Le personnel enseignant était réduit à sa plus simple expression : on formerait des maîtres aux meilleures

sources. Les laboratoires, l'outillage, les collections existaient à l'état embryonnaire : on se mettrait à l'œuvre avec la certitude qu'un miracle se produirait et transformerait l'Université indigente en une université capable de vivre sa vie et de largement s'épanouir.

C'est dans cette atmosphère de véritable renaissance, qui marqua la période de 1920-1925, que l'Association Canadienne-Française pour l'Avancement des Sciences naquit. Les trois premières années de l'existence libre de l'Université marquent le prélude de l'ACFAS. Le milieu n'offrait certes pas toutes les garanties de succès. Il y eut, comme dans tous les groupements humains, les protagonistes du progrès, penchés sur l'avenir, et la masse satisfaite du présent, opposée au « dangereuses » innovations. Il fallait assurément des esprits clairvoyants pour entrevoir les nécessités de demain, et des personnalités jouissant d'un puissant magnétisme pour monter les organismes avec quoi on réussirait à faire face à ces nécessités.

En même temps que Montréal s'acheminait sur les sentiers de la science, Québec jetait les bases de son actuelle Faculté des Sciences.

Enfin, on acceptait le fait de la présence des disciplines scientifiques dans l'enseignement universitaire. L'atmosphère était changée, plus vivifiante que jamais, et la science conquérait son droit de cité. L'accroissement des équipes permettait même la fondation de sociétés, centres de ralliement des adeptes de la biologie, de l'histoire naturelle, de la chimie, de la physique et des mathématiques.

La vie scientifique commençait à se manifester sous diverses formes. Avec Marie-Victorin, d'autres chefs entraînaient leurs

troupes : tels Léo Pariseau, Georges Baril, E. G. Asselin, Édouard Montpetit, E. Gendreau, Arthur Bernier, L. J. Dalbis, etc. J'ignore lequel de ces meneurs eut l'idée de fonder une grande société au foyer de laquelle se rencontreraient les tenants des diverses disciplines scientifiques. Je sais que pareille idée mijotait depuis quelque temps dans l'esprit de Germain Beaulieu et, selon Jacques Rousseau, Dalbis carresait un projet semblable.

Il est certain que l'ACFAS prit naissance officieusement chez Louis Bourgoïn. Par la suite, le 15 mai 1923, la Société de Biologie invitait au Cercle Universitaire un groupe de personnes représentant les sociétés scientifiques de la région de Montréal. M. Arthur Bernier présidait et le Frère Marie-Victorin agissait comme secrétaire. C'est à cette réunion que l'on décida de former une fédération de sociétés scientifiques sous le nom d'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES.

Le 12 janvier 1924 est la date de la naissance officielle de l'ACFAS. Léo Pariseau était élu président, Gustave Archambault et Germain Beaulieu, vice-présidents, le Frère Marie-Victorin, secrétaire, et Victor Doré, trésorier. Le 27 décembre de la même année, le même Conseil était réélu. L'ACFAS fut présentée au public au Cercle Universitaire le 15 mai 1925, au cours d'un grand banquet.

Il y avait déjà de par le monde des associations de même type (Angleterre, France, États-Unis), groupements puissants et jouissant d'un grand prestige. D'aucuns se demandaient ce que la modeste ACFAS allait faire à côté de ces colosses. *Si parvalicet componere magnis*, notre Association pour l'avancement des sciences allait tâ-

cher de rendre au Canada français les services que ses puissantes aînées avaient prodigués dans leur milieu respectif. En fait, si la recette s'était avérée fructueuse dans ces grands pays, riches d'hommes et d'institutions scientifiques, elle ne manquerait pas d'être plus impérieusement nécessaire et plus directement utile à une minorité de langue française qui avait tout à créer et qui devait se débattre pour conserver son identité dans une Amérique dominée par les anglo-saxons.

Au lendemain de la naissance de l'ACFAS, Frère Marie-Victorin définissait ainsi le rôle et la nécessité de l'ACFAS (Annales I, vol. 1, page 18) :

« Beaucoup plus qu'une simple coopération d'individus, l'Association est une fédération de sociétés. Le nombre des sociétés adhérentes est déjà important et c'est l'ardent désir des promoteurs de réunir tous les corps savants de langue française en Amérique. Toutes ces sociétés adhérentes, qui conservent leur complète autonomie, sont d'ailleurs sur un pied d'égalité absolue dans l'Association, ainsi qu'on pourra le constater par le statut.

« C'est un pas en avant définitif que nous venons de faire. C'est la mise en faisceau de nos modestes ressources, et la mise en valeur dans tous les domaines scientifiques des talents et des bonnes volontés qui ne nous manquent pas.

« Chez une nation si jeune d'espoir et qui possède l'immense avantage de parler l'une des trois langues scientifiques du monde, nul ne peut prévoir la portée immense d'une telle création. Nous savons seulement que désormais des cadres sont dressés, où vont s'organiser les travaux et les études de nos compatriotes. Nous savons encore que ce séculaire isolement du travailleur scientifique, isolement splendide mais désastreux, va cesser. Le branle est donné et rien ne l'arrêtera plus ! »

A peu d'exceptions près, les parrains de l'ACFAS étaient professeurs à l'Université de Montréal et ses premiers adhérents se recrutaient chez les professionnels de la Métropole. Il n'est que juste de signaler le mérite de ces hommes et de souligner les liens qui unissaient la jeune Association à l'Université. L'ACFAS était évidemment une organisation indépendante ; elle n'était pas fonction de l'Université, mais comme le prolongement en province de la vie universitaire. Il y aurait assurément avantages réciproques. C'est sinon sous l'égide, du moins sous le toit de l'Université que l'ACFAS commence cette première période de son existence, que j'appellerai « la vie cachée ». Ses sociétés composantes manifestent une vie plus intense ; elles multiplient leurs séances d'études en même temps qu'elles patronnent des conférences publiques.

De 1924 à 1929, des apôtres se dévouent à vulgariser les sciences, à faire accepter l'idée même de la science dans les divers milieux. Avec le temps, toutefois, on se rend compte qu'une Association qui vise à faire avancer les sciences chez les Canadiens français ne peut limiter son action à une maison et à une ville. L'Association ne justifiera vraiment son nom et ne remplira pleinement son rôle que si elle réussit à rallier sous sa bannière tous les hommes de sciences — plus exactement toutes les sociétés scientifiques des milieux français au Canada.

L'ACFAS entre alors dans une *période de transition* au cours de laquelle les particularismes géographiques, les chauvinismes universitaires s'amenuisent et s'effritent. Nous devons à la jeune équipe de professeurs, entrés dans la carrière entre 1920 et 1930, la mort du bel isolement et l'élargissement de la pensée sur le plan national. De Montréal et de Québec, nom-

breux sont les biologistes, médecins, naturalistes, chimistes, mathématiciens, etc. formés en France, souvent sous les mêmes maîtres, et qui ont noué là-bas de solides amitiés. De retour au pays, fixés à Montréal ou à Laval, ils inaugurent sans bruit les visites interuniversitaires, formule très simple mais dont les résultats furent extrêmement féconds. C'est de ces visites répétées que s'esquisse l'idée d'une véritable confédération des hommes de science. Le petit bateau de l'ACFAS, maintenant pourvu d'un équipage suffisant, commandé par des officiers expérimentés, peut se payer le luxe de naviguer sans danger dans les eaux de tout le Canada français.

La période de transition s'achève le 30 janvier 1931 quand l'ACFAS obtient du Secrétariat Provincial des lettres patentes la constituant en Corporation. Les signataires de la requête étaient Ernest Gendreau, Adrien Pouliot, Victor Doré, Jacques Rousseau et Antonio Barbeau. Les lettres patentes notent plaisamment que ces messieurs sont « *actionnaires* de la Corporation », de même que les personnes qui deviendront membres de l'Association. Et l'on permet à l'ACFAS d'avoir une fortune inférieure à \$200,000 !

Les objets de la corporation sont ainsi définis par le Secrétaire de la Province :

« Le développement et l'expansion au Canada français des sciences mathématiques, naturelles physiques et morales et de toutes les sciences en général, la propagande et la vulgarisation de toutes données scientifiques, l'organisation et la tenue de conférences publiques d'initiation scientifique et de cours de perfectionnement, l'étude et la discussion de toutes questions d'ordre scientifique, l'encouragement et l'aide aux recherches propres à contribuer à l'avancement des sciences, l'organisation de concours, l'octroi de prix et bourses d'études pour en pro-

mouvoir le développement, la préparation et la présentation de thèses et de mémoires, l'exposé et la publication de travaux y relatifs, l'administration, aux fins d'avancement des sciences de fondations et de subventions similaires, l'exercice de toutes autres activités propres au développement, à l'expansion et à l'avancement de toutes les sciences. »

Il me souvient que le 9 décembre 1931 il y eut, dans une des salles de l'Université, la première réunion annuelle de l'ACFAS réorganisée. Il y avait là des gens de Montréal, de Québec, et peut-être d'ailleurs. L'assemblée se donna le conseil suivant : Ernest Gendreau, président ; Adrien Pouliot et Antonio Barbeau, vice-présidents ; Jacques Rousseau, secrétaire ; Victor Doré, trésorier. L'effectif de l'ACFAS comprenait alors six sociétés de Montréal et deux de Québec. On parla de tenir un congrès, mais il fallait s'y préparer sérieusement afin de ne pas arriver à un échec. Entre temps, les conférences de l'ACFAS se multipliaient : 29 en 1930-31, 54 en 1931-32, et 44 en 1932-33. La décision de tenir un congrès fut prise à l'assemblée annuelle du 27 octobre 1932, au cours de laquelle l'abbé Alexandre Vachon fut appelé à la présidence. Le premier congrès de l'ACFAS eut lieu à Montréal le 2 novembre 1933, dans l'immeuble de la rue St-Denis. Le révérend Père Ceslas Forest présidait en l'absence de l'abbé Alexandre Vachon, alors en voyage en Europe. Léo Pariseau donna une brillante conférence ayant pour objet les étapes d'une étude expérimentale qu'il poursuivait depuis trois ans. Le lendemain, le Frère Marie-Victorin traitait, devant un bel auditoire, des « Flores condamnées de la Laurentie ». La foule se pressait pour entendre ces deux maîtres, ces deux incomparables ouvriers de la *plus grande* ACFAS. Une grande exposition organisée

par les cercles de jeunes naturalistes se tenait en même temps dans les salles du Mont Saint-Louis.

Les congressistes étaient partagés en quatre sections :

I — Sciences morales ; II — Mathématiques, physique et chimie ; III — Sciences naturelles ; IV — Sciences pédagogiques. 167 communications étaient inscrites au programme. Sans aucun doute, chacun avait fait de son mieux pour donner de la science au pays de Québec une flatteuse impression de vitalité.

Evidemment, tout n'était pas de première valeur, mais il fallait attendre de l'ardeur des jeunes adeptes un enthousiasme qui dépassait un peu la mesure. D'autre part, on ne pouvait éviter que pour cette première manifestation publique on ne procédât consciencieusement au vidage des tiroirs : papiers de valeur, abondance de notes de valeur très variable sorties de leur torpeur et débarrassées de leur poussière.

Au banquet de clôture, le nouveau président, le Rév. Père Forest disait, avec autant de vérité que d'à-propos : « Au point de vue intellectuel, nous formons, malheureusement, trop encore, nous Canadiens français, une masse amorphe, tournée vers le passé plus que vers l'avenir, défiante souvent vis-à-vis de tout ce qui est nouveauté et progrès. Nous le sentons parfois jusqu'à la désespérance. C'est à vous qui êtes jeunes, à nous les anciens qui avons gardé un peu de jeunesse, qu'il ferments de vie. Il n'est pas possible appartient de jeter dans cette masse des qu'elle ne soit soulevée un jour. Je voudrais qu'on pût dire alors qu'elle le doit, pour une bonne part, à l'Association canadienne-française pour l'Avancement des Sciences ».

Quoi qu'il en fut des gaucheries inhérentes à cette première audace, les gens de l'ACFAS avaient raison d'être satisfaits. Le congrès avait démontré que nous avions une équipe, que cette équipe travaillait et qu'elle avait vraiment des choses intéressantes à dire. On verrait l'an prochain, à Québec, si ce n'était qu'un feu de paille.

Le 7 octobre 1934, à l'Université Laval, s'ouvrait le second congrès. Le président, le Père Forest, déclarait « que l'on pouvait espérer que le congrès de l'ACFAS serait désormais une institution annuelle et la révélation d'un puissant mouvement d'étude et de recherche ». Et, il ajoutait : « C'est par la *recherche* que nous finirons par compter comme peuple. Parce que nous avons tardé à admettre cette vérité, nous n'occupons pas dans le domaine scientifique la place que nous devrions occuper. Nous nous en excusons en nous répétant que nous sommes jeunes. Sommes-nous plus jeunes que nos compatriotes de langue anglaise ? Ayons donc plutôt le courage de reconnaître nos lacunes et de nous mettre résolument à la besogne ».

Comme à Montréal l'année précédente, il y eut à Québec deux conférences publiques et une grande exposition des cercles de jeunes naturalistes. Adrien Pouliot devenait président et nous disait, avec le feu de la conviction qui lui est propre : « Les jours que nous venons de vivre marquent une date dans l'histoire du Canada. Nous venons d'assister à un réveil inconnu jusqu'ici de l'esprit scientifique chez les nôtres, réveil que laissait entrevoir sans doute le beau congrès de l'an dernier à Montréal, mais qui, pour la première fois peut-être dans notre histoire, se traduit nettement cette année par un mouvement scientifique coordonné, compris et encouragé. »

La variété des travaux avait conduit les organisateurs à répartir les congressistes en dix sections : I — Philosophie et Sciences sociales (10 communications) ; II — Pédagogie (8) ; III — Philologie (8) ; IV — Histoire et Géographie (8) ; V — Chimie (26) ; VI — Botanique (32) ; VII — Zoologie (28) ; VIII — Physique et Mathématiques (13) ; IX — Géologie et Minéralogie (13) ; X — Sciences médicales (13). En tout, 159 communications.

Le congrès se clôtura par un grand banquet au Château Frontenac. Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval prononça ce soir là une allocution qu'il faudrait citer en entier, et dont je détache quelques paragraphes :

« Mais ce congrès est plus qu'un succès, il est une espérance.

« Il contient l'espérance de voir se développer de plus en plus chez les Canadiens français le goût des sciences, le désir de s'y livrer pour être plus utiles à notre pays, à l'économie de notre Province, pour être plus utiles à la science elle-même.

« Je n'ai pas à revenir sur le reproche qu'on fait souvent aux Canadiens français qui ont fait des études, d'avoir été dans le passé trop littéraires et pas assez scientifiques. Le reproche ne vaut guère puisqu'en somme nous n'avons été dans le passé ni assez littéraires, ni assez scientifiques et que nos méthodes en lettres comme en sciences ont manqué de la vie abondante qui est une condition du progrès, et que nos enseignements ont manqué des ressources qui sont, pour une si large part, une condition de la vie.

« Ce n'est pas le temps d'insister sur les lacunes du passé. Il faut même faire comme vous, MM. les membres de l'ACFAS, travailler dans le présent avec l'esprit nouveau qui vous anime, et préparer par tout ce travail un meilleur avenir.

« L'Université Laval veut faire sa large, sa très large part, dans cette restauration des études scientifiques et dans ces progrès de la science. Ses Écoles supérieures et ses Instituts supérieurs sont des témoignages certains, vivants, de sa volonté.

« En cela, elle s'unit par toutes les ambitions de ses maîtres, à l'Université de Montréal. Toutes les deux, Université de Montréal, Université de Québec, veulent être des foyers toujours allumés, toujours fervents, d'une activité qui ne se borne pas à enseigner la science, mais qui se propose, par des recherches jamais finies, de plus en plus multipliées, de créer la science. Elles veulent coopérer toutes deux, dans la réalisation de l'idéal commun, intellectuel et social, qui est leur raison d'être. !

Cela se passait en 1934. Depuis, l'ACFAS a tenu régulièrement son congrès annuel. Le XI^e volume des Annales de l'ACFAS, qui vient de paraître, renferme le compte rendu du 12^{ième} congrès. C'est un document fort instructif. On voit, par exemple, les sociétés affiliées atteindre maintenant le nombre de 47 ; l'ACFAS est vraiment la grande fédération des sociétés scientifiques du Canada français. Ses congrès donnent aux bons ouvriers l'occasion de mesurer leurs forces et de procéder à l'inventaire annuel de notre production scientifique. Les travaux ont peut-être diminué en nombre, mais leur qualité est en progression. Le rapport du secrétaire général donne comme bilan de 1944 : 47 conférences publiques, plusieurs travaux publiés grâce à des subventions ; l'attribution de trois bourses d'études baptisées des noms de trois anciens présidents : Léo Pariseau, Marie-Victorin, Henri Roy ; prix accordés aux élèves de nos institutions scientifiques ; bibliothèque enrichie de dons nombreux et multipliant ses échanges.

L'ACFAS est en bonne santé. Pour peu que les hommes qui la dirigent aient davantage le goût de construire que de démolir, elle peut regarder l'avenir avec confiance, car elle est définitivement assise sur des bases solides. Son utilité ne se discute plus. L'État la considère comme institution d'utilité publique et lui accorde une subvention substantielle dont la valeur s'accroît au rythme des besoins et des œuvres. De la sorte, nos gouvernants admettent que la modeste Association fondée en 1923 s'est élevée au rang des institutions qui enrichissent le pays.

Quiconque a la curiosité de parcourir les Annales de l'ACFAS depuis 1934 peut suivre la courbe de son évolution. Que lui devons-nous ? Directement, nous lui devons d'avoir remplacé l'indifférence ou la jalousie par la cohésion, et c'est déjà énorme ! Nous lui devons d'avoir suscité l'émulation la plus féconde entre nos hommes de science ; d'avoir provoqué la multiplication des travaux et des œuvres (études, publications, conférences, etc.). Nous lui devons aussi, dans une large mesure, le rayonnement extérieur de la jeune science canadienne-française. Pendant que ses adhérents participent aux congrès des sociétés savantes du Canada, des États-Unis, et parfois d'Europe, ses Annales et les publications qu'elle patronne sont les ambassadeurs bénévoles et de plus en plus influents du Canada français. L'ACFAS, en somme, nous a fait prendre à nous-mêmes conscience du facteur scientifique ; elle contribue à rendre plus patent, dans les milieux universitaires canadiens et américains, le fait français en Amérique.

Indirectement, l'activité de l'ACFAS et ses diverses initiatives ont amené des résultats fort appréciables. En tout premier lieu, elle a provoqué la curiosité scientifique chez les jeunes et éveillé chez eux des vocations de plus en plus nombreuses pour les carrières scientifiques. Les universités

ont bénéficié de cette affluence d'étudiants qui les a amenées, par voie de conséquence, à varier et perfectionner leur enseignement des sciences. La recherche des grades supérieurs est le fait d'un plus grand nombre de Canadiens français, surtout depuis que l'organisation des études supérieures leur en facilite l'accession sur place.

La création d'un Office de Recherches est une initiative à laquelle l'ACFAS n'est pas étrangère ; de même en est-il de certains services publics où la science occupe le palier qui lui est propre ; et l'estime grandissante dont jouissent les hommes de science est assurément un effet de son rayonnement.

Tous les mouvements scientifiques, dans leur sens le plus large, trouvent place au foyer de l'ACFAS. Il nous paraît évident que l'influence bienfaisante d'une association de ce genre ira toujours en s'intensifiant ; nul ne saurait limiter son expansion s'il a vraiment au cœur l'amour de son pays et le souci de son prestige.

Quoique l'ACFAS appartienne maintenant au Canada français tout entier, nous n'oublions pas que, par son origine, elle se

rattache à l'Université de Montréal. Du reste, cette Université n'est-elle pas un des grands foyers de la culture et de la science canadienne-française ; à ce titre, son sort, ses progrès, sa vie intéressent tous les parlants français. Adeptes des sciences, groupés sous l'étendard de l'ACFAS, qu'ils soient de Montréal, de Québec, d'Ottawa, de Ste-Anne, d'Oka ou d'ailleurs, tous se réjouissent de l'étonnante ascension de l'Université depuis 1920. Tous souhaitent qu'au cours du prochain quart de siècle la lumière jaillisse plus vive au sommet de la tour de l'Université de la Montagne, véritable phare qui guide un peuple vers ses destinées, symbole non pas simplement de la survivance, mais surtout de la surabondance vitale de la culture française en Amérique.

Née au lendemain de la Première Grande Guerre, l'Université célèbre son jubilé d'argent au moment où les canons se taisent sur les champs de bataille de l'Europe. L'heure est de nouveau à l'avancement dans tous les domaines de l'esprit. Les gens de l'ACFAS ont la certitude qu'avec ses émules de Laval, d'Ottawa, de Memramcook, de Bathurst, Montréal conduira le Canada français vers de nouveaux sommets.

L'ÉCOLE DE BIBLIOTHÉCAIRES

Son but — Son enseignement

Marie-Claire DAVELUY

Fondée le 13 mai 1937, l'École de bibliothécaires se présente aujourd'hui avec huit années d'efforts vaillamment poursuivis. Sans beaucoup d'aide extérieure, l'École dut s'appuyer sur le dévouement et la compétence de ses professeurs ; sur l'élan d'élèves laborieux qui s'empresaient autour de leurs maîtres. Preuve manifeste que cet enseignement professionnel répondait à un besoin ; que l'on ne doutait plus de son utilité, sinon de sa nécessité. D'année en année, dans les milieux intéressés, l'idée de compétence professionnelle que préconisait l'École, faisait son chemin. On recherchait les diplômés. Les institutions, soucieuses de compter un personnel à la mesure de sa tâche, s'y employaient de plus en plus. On se préoccupait de bien choisir les intermédiaires entre le public et les livres, entre le désir de culture, d'information ou de divertissement de la foule, et les ressources intellectuelles dont disposent les bibliothèques.

Les fondateurs de l'École se sentaient encouragés, quoique les résultats s'avéraient peu considérables ; et, que la publicité n'eût pas de façon sonore révéler leurs noms et leurs gestes. Ils surent ne pas prendre le succès comme critérium de

leur œuvre. Les yeux fixés sur leur mission urgente, ils continuèrent à diffuser du savoir, et une technique de plus en plus pratique. Ils rêvaient depuis si longtemps de parfaire dans chacun de ses éléments, ce moyen d'éducation populaire : la bibliothèque, cette « université du peuple », disait-on. Ils la voulaient mieux outillée, mieux comprise et de plus en plus répandue. Les dispensateurs de ses richesses, ils les désiraient d'une science et d'une conscience averties. Car sans le concours de bibliothécaires bien préparés, y avait-il espoir de faire rendre à ces temples de la connaissance, un maximum encore insoupçonné de services culturels et techniques.

Les convictions des fondateurs étaient fortes, on le voit, et bien appuyées. Sans répit, ils amassaient, ils enchassaient les arguments. C'est avec une complaisance marquée qu'ils s'arrêtaient devant les raisons basées sur l'expérience des faits. Ils soulignaient volontiers ces faits avec les circonstances qui en avaient provoqué l'éclosion. Ne racontaient-ils pas ainsi l'histoire de la profession et de sa pédagogie récente ? N'offraient-ils pas l'image de ses dures conquêtes, spirituelles ou matérielles ? C'est dans la seconde moitié du siècle dernier qu'ils situaient le début de cet « enseignement technique systémati-

que » dont ils se constituaient les propagateurs, et, au besoin, les ardents défenseurs ». Dès 1864, des cours spéciaux avaient été inaugurés à Vienne (Autriche), par un décret du Ministère de l'Instruction publique ; en 1869, Paris emboîtait le pas ; Londres, en 1877, par les soins de la British Library Association ; enfin, en 1886, s'ouvrait à l'université Columbia (New-York), sous l'impulsion et la direction de Melvil Dewey, la première école de bibliothécaires, telle que nous la concevons aujourd'hui. Le Vatican, plus tard, grâce à l'admirable pape-bibliothécaire, Pie XI, n'allait-il pas préférer les méthodes américaines de classement et de cataloguement à tous les systèmes européens connus ? L'École de bibliothécaires de la Vaticane, avec ses professeurs formés à Washington et à *Columbia University*, New York, en témoignent hautement.

C'en était fini, du reste, de considérer comme un honneur, et non une fonction, le poste de bibliothécaire. On osait toucher aux traditions des prédécesseurs les plus réputés. On reconquerrait à la Bibliothèque son droit de cité, en élargissant le rôle social et culturel des *Custos librorum* de jadis. Les programmes d'éducation des adultes contenaient toujours ces facteurs essentiels du progrès intellectuel : les livres et les bibliothèques. Aussi exigeait-on maintenant de tout bibliothécaire, une préparation scientifique distincte, parfois très poussée. Tant mieux, si aux connaissances générales et spécialisées, ils joignaient des goûts d'humanistes ; tant mieux, s'ils possédaient de l'érudition, tout en accusant une adresse, un savoir-faire technique des plus pratiques. La carrière des bibliothécaires mieux définie, entourée, conseillée, enrichie, venait se placer sur un pied d'égalité avec les autres professions.

Au Canada, l'enseignement bibliothéconomique se fixe à une date récente. La première école — de langue anglaise — se créait en 1904, dans le Québec, à l'Université McGill. Son caractère élémentaire persista plusieurs années. Des cours de perfectionnement apparurent peu à peu. En 1927, les étudiants après quelque cent cours, répartis sur l'année académique, recevaient le diplôme de bachelier ès-sciences bibliothéconomiques (*Bachelor in library science, B.L.S.*).

Dans la province d'Ontario, c'est en 1911 qu'on voit s'organiser des cours spéciaux destinés aux bibliothécaires. La première école s'ouvre en 1916. Enfin, douze ans plus tard en février 1928, des cours élaborés sont offerts. L'École de bibliothécaires se rattache à l'Ontario College of Education de l'Université de Toronto.

L'enseignement en langue française débutait dans le Québec par des cours de vacances, organisés par l'Université McGill durant l'été de 1932. Cette initiative dont nous reconnaissons tout le mérite, ne fut pas renouvelée. La première école française de bibliographie et de bibliothéconomie, — la première du genre dans l'Amérique du Nord, — se créait donc, à Montréal, le 13 mai 1937. Elle s'annexait aussitôt à l'Université de Montréal. Elle venait combler une sérieuse lacune pour les nôtres. D'après l'enquête menée en 1934, autour de 35 grandes nations du monde, l'Institut international de coopération intellectuelle de la Société des Nations ne mentionnait l'élément français au Canada, qu'à titre d'hospitalisés des bienveillantes institutions anglaises.¹

1. Voir *Rôle et Formation du bibliothécaire : étude comparative sur la formation professionnelle du bibliothécaire*. Paris, Société des Nations, Institut de coopération intellectuelle international, 1935. 384 p. 22.5 x 16.5 cm.

Lorsque le 12 juillet 1937 s'ouvrit à la Bibliothèque Municipale de Montréal, institution accueillante et qui le demeure, la première session d'un cours de vacances, la plus joyeuse satisfaction éclaira les visages. Cinquante-quatre étudiants de langue française, et seize auditeurs libres, accourus des divers coins de la province, se pressaient autour des treize professeurs venus pour assister à la cérémonie d'inauguration.

Qui doutera du travail intensif de chacun ? Pour quelques professeurs le programme d'études, dans son ensemble, comme pour chaque cours spécialisé, avait été longuement mûri. Un d'entre eux pouvait déclarer y songer, le désirer, l'esquisser dans ses grandes lignes, depuis au moins vingt ans. Mais la plupart inauguraient un enseignement préparé depuis peu. Ce n'en fut pas moins des leçons adéquates, un savoir bien assimilé, vivant, mis à jour avec la conscience des spécialistes. Leurs qualités dynamiques étonnèrent. Aussi bien, quels horizons inconnus, chargés de clartés, surgissaient devant l'auditoire. On s'avisait, peut-être pour la première fois, de l'ampleur des connaissances générales et spéciales qu'un bibliothécaire digne de ce nom devait posséder. Il lui fallait s'élever au rang de directeur intellectuel et assumer de lourdes responsabilités, ne s'agit-il que de contribuer à l'organisation des loisirs de la masse, ou d'adresser aux enfants leur première invitation à la lecture.

Et la bibliographie, ce « vestibule de toute science », comme on l'appelle de façon pompeuse mais vraie ? Quel vaste espace à parcourir ! Elle se présentait assez accessible grâce au classement méthodique, raisonné, hiérarchisé, des branches du savoir humain. Mais un effort, à la fois splendide et ardu, restait à faire pour

ne pas se perdre autour des multiples rameaux.

La technique du beau métier de bibliothécaire vint donc au secours des esprits perplexes. Ses secrets, divulgués sans relâche, ses principes soigneusement appliqués donnèrent l'intelligence et permirent l'utilisation de tous ces trésors, que les penseurs, les artistes et les artisans enferment depuis longtemps dans des pages manuscrites ou imprimées. Si on se sentait parfois un peu bousculé, des pistes très sûres empêchaient qu'on s'égarât. La cité des livres s'illuminait vraiment devant l'auditoire. Elle reprenait son activité. Elle offrait l'aide des plus vieux génies humains afin de faire mieux comprendre la tâche de guider ses semblables, d'enrichir le côté spirituel de leur vie, d'en améliorer le côté matériel. On se pénétra ainsi de l'esprit de sa vocation, des idées fondamentales dont on allait vivre. On répétait à la suite des professeurs « que pour ceux qui se destinent à la profession de bibliothécaires, toute formation technique, toutes dispositions intellectuelles et morales, sont en fonction du profit que les autres peuvent en retirer ».

Cette conception du rôle de bibliothécaire n'allait pas sans abnégation au moral, ni, au point de vue des réalisations immédiates, sans un apprentissage spécial, fût-il de courte durée. Plus d'improvisation, ou de routines périmées ; ni, non plus, l'excuse d'être un autodidacte ou de compter sur la tâche de gardien de livres pour acquérir peu à peu une formation. Ces temps étaient passés. L'École offrait un enseignement méthodique, couvrant les matières essentielles, il fallait s'y prêter. L'on pouvait du reste enrichir cette formation de base, par des études personnelles complémentaires si l'on prévoyait occuper des postes supérieurs. Mais cela, bien entendu, jusqu'à ce que l'École ait

franchi la première étape de sa durée, l'époque difficile des débuts. Elle serait bientôt en mesure de présenter des cours conduisant à l'obtention des grades élevés. Sait-on que cet enseignement supérieur, légitime ambition de l'École, serait un fait accompli si les circonstances eussent favorisé davantage cet effort désintéressé d'un groupe de bibliothécaires.

Persévérants parce qu'ils sont convaincus de l'urgence de leur mission, les directeurs de l'École se sont également décidés de répandre leur enseignement, lorsqu'on en manifestait le désir, dans des centres régionaux importants de la province. Une première expérience sera probablement tentée cet été, au moyen de cours de vacances, dans la ville des Trois-Rivières.

Le Conseil d'administration de l'École

Il fut créé de façon permanente, il y a environ deux ans. Il comprend les officiers suivants : *président d'honneur*, Mgr Olivier Maurault, P.D., M.S.R.C., Recteur de l'Université de Montréal ; *directeur général*, M. Léo-Paul Desrosiers, Conservateur de la Ville de Montréal ; *directeurs-adjoints*, R. P. Émile Deguire, C.S.C., S. Th. L., Ph. L., supérieur provincial des Religieux de Sainte-Croix, Aumônier général de la J.E.C. et Mlle Marie-Claire Daveluy, Docteur de l'Université de Montréal, diplômée en bibliothéconomie de l'Université McGill ; *secrétaire*, R. P. Paul-Aimé Martin, C.S.C., S. Th. L., diplômé en bibliothéconomie de l'Université de Montréal, rédacteur-fondateur de Mes Fiches, directeur général des Éditions Fides ; *directeur des Cours*, M. Joseph Brunet, B.A., Bachelor in Library Science de l'Université McGill, Directeur général des bibliothèques de la Commission des Écoles catholiques de Montréal.

Les Professeurs

À l'ouverture de l'École, il y a huit ans, nous comptons treize professeurs. Le personnel enseignant se compose maintenant de dix-huit spécialistes et d'un conférencier éminent, le Dr R. G. Lomer, F.L.A., bibliothécaire de l'Université McGill, et directeur de son École de bibliothécaires.

La mort et des circonstances particulières : maladies, mutations, voyages, hautes fonctions absorbantes, ont fait disparaître de nos rangs des personnalités distinguées : Mgr Philippe Perrier, vicaire général du diocèse ; le R. P. Thomas-Marie Charland, o. p. ; le R. P. Hervé Blais, o.f.m. ; M. Raymond Parent, archiviste-paléographe, ancien élève de l'École des Chartes de Paris.

Le R. P. Hugolin-Lemay, o.f.m., bibliographe savant, qui accueillait avec une joie très vive la fondation de l'École et lui assurait son entier appui, ne professa qu'un an. Il décédait le 27 juin 1938. De même, M. Aegidius Fauteux, l'érudit bibliothécaire de Saint-Sulpice, puis de la Ville de Montréal, le premier directeur général de l'École. Il avait beaucoup contribué par son autorité et son prestige, à l'établissement et au maintien de notre enseignement professionnel. Il professait encore peu de temps avant sa mort, survenue en avril 1941.

Les professeurs actuels sont les suivants :

BEAUDOIN (Philippe), relieur diplômé de l'École Étienne de Paris, directeur de l'École des Arts graphiques.

BOILEAU (R. P. Roméo) c.s.c., Ph. L., S.Th.D., L.L., diplômé en bibliothéconomie de l'Université McGill, supérieur de l'Externat classique de Sainte-

- Croix. — Professeur de classification systématique des livres.
- BRUNET (Joseph). — Professeur des cours d'administration, des bibliothèques scolaires et de l'heure du conte.
- CARTER (l'abbé G. Emmett), maître en pédagogie, Principal de l'École Normale Jacques-Cartier (section anglaise). — Professeur de littérature catholique américaine.
- CHABOT (Mlle Juliette), B.A., Lic.Ph., B.L.S. de l'Université McGill et diplômée de l'Institut catholique de Paris, bibliothécaire adjointe à la Bibliothèque de la Ville de Montréal. — Professeur de technique et d'histoire du livre et des répertoires bibliographiques.
- DAVELUY (Mlle M.-C.). — Professeur d'histoire du livre au Canada, de compilation bibliographique, de bibliographie historique générale et spéciale au Canada.
- DESROCHERS FOSTER (Madame Thérèse), exclassificateur des livres à la Bibliothèque de la Ville de Montréal, diplômée en bibliothéconomie de l'Université McGill, secrétaire à la Bibliothèque du Parlement à Ottawa. — Professeur de classification systématique des livres.
- DESROSIERS (Léo-Paul). — Professeur de littératures anglaise et américaine contemporaines.
- GRENIER (Mlle Hélène), M.A., bibliothécaire de la Bibliothèque des instituteurs de la Commission des Écoles catholiques de Montréal, diplômée de l'Université McGill. — Professeur d'histoire des bibliothèques à l'étranger et au Canada, des écoles de bibliothéconomie, des associations de bibliothécaires.
- GUY BRISEBOIS (R. P.) o.f.m., D.D.C., diplômé en archivistique (Vatican). — Professeur de censure : principes et généralités, Index.
- KARCH (Mlle Gertrude), B.A., diplômée en bibliothéconomie de l'Université de Montréal, bibliothécaire adjointe à la Bibliothèque des instituteurs de la Commission des Écoles catholiques de Montréal. — Reviseur (Cours de rédaction des catalogues).
- LACROIX (Mlle Jacqueline), bibliothécaire à la Bibliothèque de la Ville de Montréal, diplômée en bibliothéconomie de l'Université de Montréal. — Professeur de bibliothèques pour enfants.
- LAGACE (Mlle Cécile), bibliothécaire à la Bibliothèque Saint-Sulpice. — Professeur de bibliothèques paroissiales.
- MARTIN (R. P. Paul-Aimé), c.s.c. — Professeur de classification systématique des livres, de : Comment s'édite un ouvrage, de la présentation du manuscrit à la vente de l'ouvrage.
- MORISSET (R. P. Auguste-M.) O.M.F., L.D.C., B.L.S. de l'Université Columbia (N. Y.), bibliothécaire de l'Université d'Ottawa. — Professeur de bibliothèques universitaires.
- POULIOT (R. P. Léon), s.j., docteur en histoire de l'Église, recteur du Scolasticat de l'Immaculée-Conception. — Professeur de bibliographie de l'histoire de l'Église, et de l'histoire de l'Église au Canada.
- THÉRIAULT (Mlle Blanche), bibliothécaire à la Bibliothèque de la Ville de Montréal, diplômée en bibliothéconomie de l'Université McGill. — Reviseur (Cours de rédaction des catalogues).

TOUPIN (Mlle Laurette), B.A., directrice-adjointe des bibliothèques de la Commission des Écoles catholiques de Montréal, diplômée en bibliothéconomie de l'Université McGill. — Professeur de répertoires bibliographiques (en langue anglaise), et de rédaction des catalogues de bibliothèques.

Les cadres des leçons offertes ont peu varié depuis la fondation, quoique le nombre des cours ait augmenté d'année en année : de 150 au début, ils se chiffrent à 200 maintenant. À côté des cours donnés le soir quatre fois la semaine, et répartis sur l'année académique, la direction de l'École a dû créer un enseignement hebdomadaire, le samedi après-midi, et le répartir sur deux ans. En accédant à ce vœu de quelques étudiants, l'École accueillait soixante-dix élèves de plus, car vingt-huit suivaient déjà les cours du soir. L'assistance cette année compte donc 98 futurs bibliothécaires.

Le programme durant l'année 1944-1945 comprend les matières suivantes :

- A. — *Bibliographie générale*. 1. — a) *Technique et histoire du livre* ; b) *Histoire du livre au Canada*. 2. — *Répertoires bibliographiques* : a) *Ouvrages de références en langue française*. Analyses et méthodes de recherches ; b) *Ouvrages de référence en langue anglaise*. Analyses et méthodes de recherches ; c) *Rédaction de bibliographies courantes*. 3. — *Bibliographies spéciales à une matière déterminée* : a) *Histoire* ; b) *Histoire du Canada* ; c) *Histoire de l'Église* ; d) *Littératures anglaise et américaine contemporaines* ; f) *Littérature catholique anglaise* ; g) *Littérature catholique américaine*. 4. — *Comment s'édite un ouvrage*. De la présentation du manuscrit à la vente de l'ouvrage.
- B. — *Bibliographie appliquée à l'usage des bibliothèques*. 1. — *Classification systématique des livres*. 2. — *Rédaction des catalogues de bibliothèques*. 3. — *L'Expérience de Mes Fiches*. Essai d'une classification méthodique des fiches bibliographiques.
- C. — *Administration des bibliothèques*. 1. — *Organisation générale*. Comptabilité financière et administrative. Publicité. Statistiques. Expertises et identifications. Mesures de conservation. Recouvrements, etc. 2. — *Les livres* : a) *Provenance* : dons, acquisitions, échanges ; b) *Classements* : principes et opérations ; cas particuliers. 3. — *Service de la bibliothèque* : a) à l'intérieur salles de lecture ; b) au dehors : services de prêt ; c) *Prêt de bibliothèque à bibliothèque*, etc. 4. — *Reliure*. Théorie et démonstrations pratiques. Histoire.
- D. — *Bibliothèques spécialisées*. 1. — *Histoire des bibliothèques à l'étranger et au Canada*. — *Les écoles de bibliothécaires*. — *Les associations de bibliothécaires*. 2. — *Bibliothèques scolaires*. 3. — *Bibliothèques paroissiales*. 4. — *Bibliothèques universitaires*. 5. — *Bibliothèques pour enfants*. 6. — *L'heure du conte*.
- E. — *La Censure*. 1. — *La censure* : principes et généralités. 2. — *l'Index* : a) *Histoire* ; b) *Législation* ; c) *Conseils pratiques*.
- Conférences spéciales*. La bibliothèque vaticane à Rome. La Bodléienne d'Oxford. Le British Museum à Londres, par le Dr G. R. Lomer, F.L.A., bibliothécaire de l'Université McGill.

L'École de bibliothécaires se réclame à date d'environ cent cinquante diplômés. Plusieurs parmi ceux-ci poursuivent des

carrières dans nos bibliothèques canadiennes. Les services qu'ils rendent nous justifient d'insister sur une formation méthodique et consciencieuse. De plus en plus nous désirons élever le niveau de la profession, soit au point de vue de la culture générale, soit au point de vue des qualifications techniques. Il est vrai, on l'a dit : « Il n'y a plus de raison de lutter contre l'idée de compétence professionnelle chez les bibliothécaires, car sa nécessité est partout reconnue » ; mais peut-être y a-t-il à lutter dans un autre domaine. Si l'on voulait bien faciliter davan-

tage la tâche de ceux qui se préoccupent de la formation des bibliothécaires ; qui veulent offrir non seulement un enseignement élémentaire, puis moyen, mais supérieur ; qui songent, ceci obtenu, à la spécialisation dans ces matières peu explorées de la bibliographie et de la bibliothéconomie.

On piétine à tort quand on s'engage sur quelque route du savoir. Il faut avancer, progresser, s'envelopper de plus en plus de lumière. Qui ne s'empresse, qui ne court pour transmettre le flambeau reste indigne de la flamme qu'il porte en lui.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE PÉDAGOGIE FAMILIALE

OUTREMONT

LA DIRECTRICE

C'est une École toute jeune encore, à peine trois ans d'existence, qui remplit dans le domaine de la Pédagogie familiale et de l'Enseignement ménager un rôle de toute première valeur. Ouverte en octobre 1942, elle est, dès le mois de mai 1943, officiellement reconnue par le Comité catholique de l'Instruction publique, et en septembre de la même année, l'Université de Montréal, après étude du but qu'elle poursuit et des moyens qui l'orientent, lui confère sans plus de formalités le privilège de l'annexion.

Le but immédiat de cette institution est de préparer des éducatrices compétentes pour les Écoles ménagères régionales et moyennes dont elle devient ipso facto le couronnement normal et nécessaire.

On connaît maintenant et on applaudit, un peu partout dans la province, la vivifiante formule qu'appliquent les Écoles ménagères régionales et moyennes. Leur accroissement en nombre et en recrues atteste bien l'estime dont elles jouissent au sein des populations tant urbaines que rurales. Cependant, il est facile de le

concevoir, ce merveilleux progrès dû à de très judicieuses réformes de discipline, de programme et de méthodes aurait bien vite constitué un péril grave si les promoteurs de l'Enseignement ménager n'avaient entrevu, comme corollaire de cet essor, la nécessité d'une spécialisation adéquate pour toutes les éducatrices dont le nombre devait croître proportionnellement au rythme de ces écoles et de leur inscription.

Or, aucune institution, ni les Écoles normales primaires, ni les Instituts de pédagogie scientifique, ni les Écoles de haut savoir ménager, n'était ordonnée en fonction de cette fin précise. Il fallait donc créer un centre où le personnel éducateur viendrait puiser la connaissance parfaite des matières à enseigner, des lois de leur enseignement, avec, en plus la compétence pratique pour faire acquérir aux élèves la formation générale et professionnelle qu'exige le genre d'éducation auquel elles se destinent.

Voilà pourquoi l'École Supérieure de Pédagogie familiale, consciente de n'empiéter sur aucun terrain, de n'affecter en

rien le bien d'autrui, a voulu par un programme nouveau, des procédés et une discipline appropriés consacrer ses énergies aux éducatrices des écoles ménagères ; éducatrices qui devront par le savoir-faire, l'enthousiasme et la science, créer chez les jeunes filles, épouses et mères de demain, une mystique du foyer, inspirer, à celles qui ne l'ont pas, la fierté de leur sexe et l'idéal du rôle que leur impose la Providence ; et donner pour l'épanouissement de ces dispositions précieuses le tremplin d'une volonté fervente et irréductible.

Un objectif de cette nature s'impose, semble-t-il, à l'attention des éducatrices : maîtresses des classes supérieures ou de discipline, directrices d'écoles ou de pensionnats, maîtresses des novices, futures mamans, etc. Il présente pour ces tâches variées et délicates les meilleures garanties de succès, celles qui répondent le plus efficacement aux désirs de faire toujours œuvre utile, profonde et durable, dotant les foyers de femmes fortes, préoccupées, avant tout et par-dessus tout, du bonheur de leur famille et de leur entourage.

Exceptionnelle, unique en son genre, l'École Supérieure de Pédagogie familiale diffère des organisations canadiennes, même américaines, par la composition de son programme exceptionnel, orienté vers une culture générale essentiellement féminine ; par le choix et la qualité des professeurs exceptionnels, tous pénétrés de l'importance de cette formation quelque peu en déroute de nos jours ; par le plan sur lequel elle établit ses moyens d'action, non pas tant pour faire acquérir *les sciences et les arts ménagers*, mais bien plutôt *la science et l'art*, mentalité et habitudes de l'éducation familiale dans son intégrité. Rien de ce qui peut favoriser le développement des aptitudes intellectuelles,

psychologiques, artistiques, manuelles et physiques, rien de ce qui peut placer la femme dans son vrai cadre n'est épargné à l'École Supérieure.

Toutes les matières à l'étude sont réparties en un cours de deux ans. Trop longue serait ici la liste qui les présenterait toutes. Que le simple énoncé de celles qui s'intitulent : Philosophie de l'éducation, Psychologie appliquée, Psychologie de l'adolescente, Problèmes de discipline familiale, Sociologie, Hygiène mentale, Orientation professionnelle ; Biophysiology, Notions de Diététique, de Nutrition, Arts culinaires ; Coupe et Confection et qui opèrent avec celles-là, nombreuses encore, qui n'ont pas l'honneur d'une citation ; que cet énoncé donc suffise à mettre en lumière la valeur d'un programme exclusivement bâti pour les restaurations qu'imposent, en nos temps bouleversés, les grands problèmes de la famille et de la société.

Le personnel enseignant compte trente-trois professeurs et se recrute parmi les meilleurs spécialistes en pédagogie familiale : religion, sciences, enseignement ménager, etc. Il groupe des prêtres, des religieux et des religieuses de communautés différentes, des laïques professionnels : hommes et femmes. C'est, pourrait-on dire, une véritable et belle coopérative d'éducation où chacun, professeurs et élèves, s'acquitte de sa tâche avec enthousiasme, avec l'espoir toujours vif d'un fort rendement. Pour favoriser les uns et les autres, l'École s'est pourvue de tous les instruments de travail nécessaires : classes d'observation, salles de cours, laboratoires, studios, cuisine. Les classes des diverses écoles de la ville, sous la direction des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, sont à la disposition des élèves-maîtresses.

Ainsi qu'il a été dit précédemment, le cours complet couvre une période de deux ans. Après la première année, l'École décerne un *Certificat supérieur* de pédagogie familiale et, à la fin de la deuxième, un *Diplôme supérieur* de pédagogie familiale. Ces documents portent les signatures du Recteur de l'Université et du Surintendant de l'Instruction publique.

Le Recteur de l'Université, le Surintendant de l'Instruction publique, le Chef du Service d'Enseignement ménager, l'Inspecteur général des Écoles ménagères sont ex officio les visiteurs de cette institution. Ils peuvent exiger les renseignements reconnus nécessaires sur l'organisation des cours ainsi que sur la matière et la forme de l'examen final.

Depuis ses débuts en septembre 1942, l'École a reçu et qualifié, par le Certificat ou par le Diplôme, quatre-vingt élèves religieuses et laïques du cours complet. De plus, elle en a enregistré cent quatre-vingt-dix à des cours partiels ouverts en faveur de personnes désireuses de compléter leurs connaissances en l'une ou l'autre des matières du programme.

Sont admises à l'École les bachelières, les détenteuses d'un certificat de 12^e année, les diplômées de 3^e année des Écoles ménagères régionales et des Écoles normales, les candidates qui possèdent une culture équivalente à celle dont ces titres portent témoignage. Les graduées du cours de Lettres-Sciences n'abordent le programme du cours régulier qu'après une année « pré-pédagogique » consacrée aux théories et aux techniques de la 12^e année des Écoles ménagères.

Actuellement, le personnel étudiant se compose de neuf laïques et de vingt-

quatre religieuses représentant dix-huit communautés différentes. Ces religieuses viennent de tous les points de la province, depuis Gaspé à Ottawa, et sous des costumes très divers, sous des cornettes de formes variées, vivent à l'École dans un grand esprit de fraternelle amitié entretenu par un idéal identique, par l'organisation des loisirs, des cercles d'étude, des heures de travail manuel en commun désignées sous la belle appellation de « prière des mains ». Elles aiment l'École, l'apprécient hautement et se font d'elles-mêmes, une fois qu'elles la connaissent, ses meilleures propagandistes. À ce nombre, il faut ajouter soixante-dix élèves inscrites pour des cours partiels, en psychologie, en science ou en enseignement ménager.

Introduite dans le monde de l'éducation sous le nom d'École Supérieure de Pédagogie familiale, la nouvelle institution, à l'effet de présenter plus exactement l'œuvre qu'elle accomplit, modifia quelque peu ce titre et prit bientôt celui d'École Normale Supérieure de Pédagogie familiale. Le Comité catholique de l'Instruction publique, dans sa dernière réunion, le 2 mai 1945, ratifia ce titre, et donna à l'École, comme il le fait chaque fois qu'une École normale vient à la vie, l'appui et le conseil dont elle a besoin : un Principal. C'est à Monsieur l'abbé Albert Tessier qu'il confia cette importante direction.

Les qualités remarquables de ce prêtre pédagogue, éducateur et animateur, ses fonctions de Visiteur-propagandiste des Écoles ménagères de la province semblaient tout naturellement appeler sur lui cette charge d'expérience. Il l'ajoutera aux nombreuses occupations que son activité apostolique ne trouve jamais encombrantes et la considérera comme la pro-

messe d'une moisson plus grande pour l'enrichissement moral des foyers canadiens.

L'École Normale Supérieure de Péda-

gogie familiale est sous la direction des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie et prend ses locaux à leur Maison-Mère, à Outremont.

L'ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL

Mlle Fernande RACETTE

secrétaire

L'immense quantité de malheurs accablant l'humanité, malheurs que, en quelques cas, on ne pouvait que soulager mais rarement guérir, invita l'attention des chercheurs à soupçonner des causes. Aider les autres c'est pour tout catholique prescription de la charité. Pour désigner cette assistance renouvelée, s'attaquant à la misère, la charité a si bien élargi ses cadres, perfectionné ses méthodes qu'on a dû créer un terme pour marquer cet avènement : ce terme est « service social. »

Le besoin d'acquérir des connaissances pour les intéressés à l'idée de se lancer dans les œuvres, inspira Son Excellence Monseigneur Georges Gauthier en septembre 1939 à s'assurer la collaboration de l'Institut Notre-Dame du Bon Conseil, pour l'organisation de cours de service social et de sciences connexes. Durant l'année académique 1939-1940, des cours furent donnés à la maison-mère de l'Institut et réunirent un auditoire d'une soixantaine d'élèves.

Au cours des vacances suivantes, S. E. Mgr. Gauthier fit connaître son désir de voir l'École de Service Social continuer sur une base universitaire. C'est alors, que M. l'abbé Lucien Desmarais entreprit de fonder une école, de constituer un comité-directeur, sollicita et obtint de la Fédération des Œuvres de Charité Canadiennes-Françaises et de la Federation of Catholic Charities les argents nécessaires à son opération. Le recteur de l'Université de Montréal obtint pour le nouvel organisme des locaux dans l'édifice de l'École des Hautes Études Commerciales.

Autant de bonnes volontés conjuguées assurèrent le succès de l'École dès le commencement et lui permirent d'étendre ses activités de l'année précédente.

Le premier prospectus de l'École pour l'année académique 1941-1942 apparaît, nous présentant douze Professeurs comme membres de la Faculté. Des cours se

donnent en français, d'autres en anglais pour répondre aux besoins de tous les catholiques.

L'École a pour but de préparer des auxiliaires sociaux en y enseignant théorie et pratique du service social. Des élèves ayant une certaine instruction, des aptitudes pour ce dévouement au service des autres, jeunes gens et jeunes filles sont acceptés et se livrent deux années durant à des études théoriques, à un travail pratique deux jours par semaine dans des Agences autorisées avec en plus un stage de six semaines à l'extérieur. L'École admet deux catégories d'élèves. Élèves réguliers et élèves libres.

Le service social est un art, le service social est une science. Cet intérêt au bien-être des autres, c'est l'art de rendre les gens capables de s'aider eux-mêmes quand ils ont des difficultés. Un art suppose des qualités naturelles que rien ne peut remplacer, le service social est une science, alors en plus, études et expérience.

Le service social est non seulement une profession, il est surtout une vocation. Comme preuve de leur attachement à cette « vocation », les élèves de la seconde année doivent rédiger une dissertation d'environ une centaine de pages approuvées par la Faculté et exigeant de la recherche personnelle.

Depuis janvier 1942, l'École de Service Social est annexée à l'Université de Montréal et ses premiers gradués après un examen final portant sur les matières des deux années reçoivent s'ils sont bacheliers, le degré de Maîtrise en Service Social, ou le Diplôme en Service Social.

L'École de Service Social possède au bureau d'Administration, sa bibliothèque de sorte que les étudiants peuvent avoir

accès à toute littérature française ou anglaise sur les différentes branches du service social.

En 1942-1943, les élèves sont plus nombreux. On compte à Montréal, sept centres de travaux pratiques de même qu'un à Ottawa et un à Toronto.

Durant 1942-1943, d'autres élèves méritent leur parchemin universitaire et ils sont employés dans différents bureaux des organismes provinciaux et fédéraux de même qu'au Bureau d'Assistance aux Familles, à la Société d'Adoption et de Protection à l'Enfance, à la Centrale Jociste, au Secrétariat d'Action Catholique, à la J.E.C., au Boys' Bureau ainsi qu'au Child Bureau.

Pour 1943-1944, des nouveaux professeurs se joignent aux anciens ainsi que nouveaux conférenciers. Les élèves s'inscrivent plus nombreux on ajoute quelques cours nouveaux. Une Association Professionnelle d'Auxiliaires Sociaux est organisée.

Les auxiliaires sociaux, instruments dont Dieu se sert pour donner la paix aux individus, aux familles ont un grand rôle à jouer parce que l'ouvrage est abondant, et ils ne sont encore pas assez nombreux.

Au deuxième semestre, l'École de Service Social s'énorgueillit de l'élévation à l'Épiscopat de l'un de ses professeurs, Mgr. Gerald Berry, Évêque élu de Peterborough qui mérite des félicitations pour un si grand honneur et tous nos remerciements pour son dévouement intéressé et assidu à l'École.

Faut-il faire part des éphémérides concernant les élèves. Quelques-unes sont restées vouées à la profession, d'autres ont

convolé, ont pris le côté du noviciat et nous comptons même à notre grand regret, deux deuils.

Bien que l'École de Service Social ne compte que cinq années d'existence, ma chronique vous aura-t-elle renseigné ?

L'ÉCOLE D'ÉDUCATION FAMILIALE ET SOCIALE

Cette école a été fondée en 1936 par Mademoiselle Antoinette Gérin-Lajoie, avec la collaboration des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal.

Mademoiselle Gérin-Lajoie venait de prendre sa retraite comme directrice de l'École Ménagère Provinciale. Mais dévouée depuis toujours à la cause de l'enseignement ménager, elle ne pouvait se résoudre à l'inaction... Elle trouva dans l'Institut de Notre-Dame du Bon-Conseil des collaboratrices formées quelques années auparavant à son école. Celles-ci lui permirent de réaliser son rêve de constituer un centre d'enseignement ménager qui put atteindre la fillette, la jeune fille et la femme de tous les milieux.

Les religieuses de leur côté y trouvaient un véritable centre d'éducation et d'apostolat social catholique.

En effet, le programme de l'École d'Éducation Familiale et Sociale, s'il s'adresse aux jeunes filles des cours supérieurs qui se destinent à la vie familiale, à l'enseignement ménager et aux œuvres d'action sociale, atteint aussi les fillettes des classes primaires par ses cours d'application et les adultes par ses cours publics autant que par ses cours d'extension dans les divers Centres Sociaux de l'Institut.

Dès 1937 l'École fut annexée aux Sciences Sociales de l'Université de Montréal.

En 1938 elle fut aussi reconnue par le Conseil de l'Instruction Publique comme école spéciale et en 1943 la section ménagère, (cours régulier) devint régionale.

Depuis le début 52 élèves ont reçu le diplôme qui donne le droit d'enseigner.

155 élèves ont reçu des certificats d'étude et de pratique ménagères, quelques-unes même de Service Social, après un, deux ou trois ans de formation.

L'inscription aux cours réguliers était de 18 en 1936. Il est de 80 cette année.

L'inscription aux cours spéciaux d'adultes se chiffre à 1268 pour l'année courante.

L'enseignement est donné par 12 religieuses spécialisées dans les diverses matières au programme, par 5 laïques et 2 prêtres.

Parmi les diplômées depuis 7 ans, 12 étaient religieuses lors de leur inscription, 4 le sont devenues. 5 sont actuellement mariées et 6 tiennent la maison chez elles. 8 sont des professeurs d'enseignement ménager. 5 sont dans des carrières sociales ou professionnelles : directrices de Centre Social, garde-malade, bactériologiste, diététiste. 4 font de l'Artisanat sur un pied

d'affaires. 8 poursuivent leurs études ou se sont orientées vers des carrières commerciales.

L'École a une filiale à St-Jérôme, reconnue comme École Régionale depuis 1942.

Mais elle a surtout permis le développement de l'Enseignement Ménager et des diverses activités de Service Social dans les Centres Sociaux de l'Institut : non seulement dans la paroisse St-Stanislas, mais aussi dans la paroisse Ste-Brigide, St-Léon

de Westmount, et en dehors de la ville : à St-Jérôme, à St-Jean, à Drummondville.

Dans ces mêmes centres, des Foyers pour dames et jeunes filles réclament aussi des élèves formées à l'hôtellerie.

Les camps d'été à Mont-Rolland, Pointe-Claire, Belle-Plage et St-Canut bénéficient de la formation pédagogique et hôtelière de ces mêmes élèves.

L'École d'Éducation Familiale et Socia-

Consultez-nous

Avez-vous fait votre testament ?

Si vous l'avez fait, quelque changement survenu dans votre situation ne rendrait-il pas une révision opportune ?

Assurez-vous en temps utile que vos dispositions testamentaires sont les plus favorables possible à votre famille. Nous sommes à votre disposition. Vous pouvez nous consulter sans prendre aucun engagement.

SÉNATEUR DONAT RAYMOND
Président de la société

BEAUDRY LEMAN
L.-J.-A. AMYOT
Vice-présidents

RENÉ MORIN
Directeur général

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

QUÉBEC
71,
rue St-Pierre

MONTRÉAL
112,
rue St-Jacques

*Hommages à l'Université de Montréal
à l'occasion du
vingt-cinquième anniversaire de
son incorporation*

LABORATOIRE DESAUTELS,
Limitée

MONTRÉAL

*Hommages à l'Université de Montréal
à l'occasion du
vingt-cinquième anniversaire de
son incorporation*

BERNARDIN FRÈRES

Courtiers en Assurances

1285, RUE VISITATION, MONTRÉAL

Maurice Bernardin
Jean-Louis Bernardin André Bernardin

*Hommages et Meilleurs Vœux
à l'Université de Montréal*



*Hommages et Meilleurs Vœux
à l'Université de Montréal*

LA
QUINCAILLERIE RAYMOND
Limitée



658 OUEST, RUE CRAIG
MONTRÉAL

HOMMAGES

du

LABORATOIRE
NADEAU
Limitée Montréal

Hervé Nadeau, *président*



*Meilleurs vœux à
l'Université de Montréal*

AIRD & SON LIMITED

Wilfrid Gagnon, *président*



910 EST, RUE ONTARIO
MONTRÉAL, P. Qué.

*Félicitations et Meilleurs Vœux
à l'Université de Montréal*

COMPAGNIE MUTUELLE
D'IMMEUBLES, LIMITÉE

(Incorporée par charte fédérale en 1903)

C.-A. Gascon, *président*

J.-Ed. Jeannotte, *notaire, vice-prés.*

J.-A. Tremblay, *secrétaire-gérant*



1306 EST, RUE SAINTE-CATHERINE
MONTRÉAL

*Hommages à l'Université
de Montréal*

**T.-THÉO. VALIQUETTE Enrg,
Limitée**

(Louis RENAUD, prop.)
TABAC — CIGARES — CIGARETTES
BONBONS — PIPES
ARTICLES DE FUMEURS

●
GROS ET DÉTAIL

●
425 EST, RUE MONT-ROYAL
HARBOUR 5197 — Montréal

Hommages de

**MONTREAL
ARCHITECTURAL IRON
WORKS LIMITED**

279, rue PRINCE MONTRÉAL

Alfred Allard, *président* A.-D. Plante, *sec.-trés.*
J.-H. Charbonneau, *vice-prés.*
Marcel Allard, *directeur* Jean Allard, *directeur*

**CIE DE BISCUITS STUART
Limitée**

BISCUITS — GÂTEAUX — TARTES

●
235 ouest, Ave LAURIER CR. 2167

Hommages à l'Université de Montréal

**The Superheater Company,
Limited
et
Combustion Engineering
Corporation Limited**

Spécialistes en équipement de moulin
à vapeur énergétique

●
DOMINION SQUARE BUILDING
MONTRÉAL

**BERNARD BERNARD
DENIS TREMBLAY**

(CORPORATION GÉNÉRALE
de RECOUVREMENT et de CRÉDIT)

Licenciés en vertu de la Loi
des Agents de Recouvrement

**RECOUVREMENTS ET ACHATS DE
COMPTES — GARANTIE DE \$5,000**

10 ouest, rue St-Jacques Tél. : PL. 3011

« UN BON LIVRE POUR TOUS LES MOIS »

Un livret d'Épargne de
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA
tenu à date par dépôts fréquents

• La véritable épargne c'est :
DEPENSER — mais sans gaspiller, éviter l'extravagance.
EPARGNER — sans cacher son argent. Faire une réserve de
fonds en dépôts à la Banque pour payer les taxes, acheter
des obligations du gouvernement fédéral et provincial, des
certificats d'épargne de guerre, vous donne de la sécurité
à travers les crises économiques et un capital pour profiter
des chances d'avancement personnel.

La Banque Provinciale du Canada
221 ouest, rue St-Jacques Montréal

Tél. : DOLLARD 2442

**MONTREAL DYEING
& CLEANING CO. LIMITED**

(Succ. A. VILLENEUVE)

TEINTURIERS et NETTOYEURS

189 est, rue Bélanger Montréal

Tél. : HA. 5544 Phaneuf & Messier

J.-A. MESSIER, O.D.

OPTOMÉTRISTE

Examen de la vue

Ajustement des verres de contact

1767, rue St-Denis Montréal

Aubry-Paris

Préparez vos fines liqueurs à l'avance
avec les SIROPS AUBRY-PARIS

SPÉCIAL 24 OZ STYLE FRANÇAIS

Grenadine Crème Cacao

Kirsh Kummel

Cointreau Crème Menthe

Demandez-les chez votre marchand
ou appelez DUPONT 6225

**OUI!
MEUBLEZ
VOTRE
MAISON
CHEZ**



4020 EST, STE-CATHERINE • AM 2111
COIN JEANNE D'ARC - PRÈS BLVD PIE IX

L'HOMME, CET INCONNU, par le Dr Alexis Carrel.

In 8vo de 400 pages.

Prix \$1.50

« Voici un livre dont la lecture s'impose. Que de pensée et d'observation dans cet ouvrage remarquable, fruit d'une vie d'étude et d'expériences. C'est l'œuvre capitale du Docteur Alexis Carrel, l'une des gloires de la science française. » Ce livre n'a pas d'autre prétention que de mettre à la portée de chacun un ensemble de données scientifiques se rapportant à l'être humain de notre époque. Il s'adresse à tous ceux qui réfléchissent au mystère de notre corps, de notre conscience et de l'univers.

Librairie GRANGER FRÈRES, Limitée

54 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

Téléphone: LANCASTER 2171

*Hommages à l'Université de Montréal
à l'occasion du
vingt-cinquième anniversaire de
son incorporation*

ERNEST CORMIER

Architecte et ingénieur de
l'Université de Montréal

2039, RUE MANSFIELD
MONTREAL

*Hommages à l'Université
de Montréal*

C. LAMOND & FILS Limitée

Manufacturiers de bijouterie

929, rue BLEURY MONTREAL

Nous nous associons volontiers aux
Membres de l'Association générale
des diplômés et à tous les amis de
la science pour célébrer le jubilé
d'argent de l'Université de Montréal
et lui rendre hommage pour sa haute
contribution à la renommée de notre
Cité comme ville universitaire. Fer-
vents admirateurs de ses progrès, nous
lui souhaitons de continuer jusqu'à la
couronne d'Or le merveilleux essor de
ses nombreuses facultés dans leur
sphère respective.

**HENRY BIRKS & SONS
LIMITED**

*Meilleurs vœux à l'Université
de Montréal*

ALEX BREMNER, LIMITED

Matériaux de construction

1040, rue BLEURY MONTREAL
Maison fondée en 1872

Hommage de

BROUILLET & CARMEL

Ingénieurs conseils



Spécialité : BÉTON ARMÉ

3440, rue SHUTER

HA. 6548

MONTREAL

*Hommages à l'Université
de Montréal*

DÉOM



1247, rue SAINT-DENIS, MONTREAL

Le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Université de Montréal arrive à une époque d'évolution profonde dans tous les domaines.

C'est l'occasion, pour ceux qui ont charge de l'orientation professionnelle de notre jeunesse, d'entrevoir l'avenir et de lui faire apercevoir tous les facteurs qui aideront à son avancement et au progrès des nôtres.

Préparer notre jeunesse, lui inspirer confiance par le développement de la volonté de vaincre tous les obstacles — et par un travail ardu et intelligent qui la conduira au succès — voilà l'œuvre nécessaire de l'Université de Montréal que rien ne doit entraver.



ALLIANCE NATIONALE

ASSURANCE-VIE

*Meilleurs vœux
à l'Université*

VOLCANO LIMITÉE

(Chalifoux & Fils, Ltée)



Fabricants de Foyer « VOLCANO »,
fournaises « EUREKA » et de
réchauds « MANNY »



1106, CÔTE BEAVER HALL
MONTREAL

Usines à St-Hyacinthe, Québec

*Félicitations et
Meilleurs Vœux*

•

ARMAND SICOTTE & FILS

Ingénieurs-Constructeurs

•

1906, AVENUE VAN HORNE
MONTREAL

Hommages à l'Université

**THE CONSOLIDATED PLATE
GLASS CO. OF CANADA Ltd**

•

« *La Maison de Verre du Canada* »

•

T. J. Guilboard, Gérant

1017, RUE WILLIAM LANCaster 5221
MONTREAL
OTTAWA TORONTO WINDSOR

**RENOUF
PUBLISHING COMPANY**

Carries in stock
all

the publications of

JOHN WILEY & SONS, (New York)

Publishers and importers of scientific and technical books of every nature. Agents for and featuring the publications of HOUGHTON MIFFLIN COMPANY, PRENTICE HALL Inc., TRAUTWINE CIVIL ENGINEERS' HANDBOOK, MCGRAW HILL BOOK COMPANY, WORLD BOOK COMPANY.

•

OFFICE AND WAREROOM
1433 MCGILL COLLEGE AVENUE
MONTREAL

*Hommages et Meilleurs Vœux
à l'Université de Montréal*

•

**LA PHOTOGRAVURE
NATIONALE LIMITÉE**

•

282 OUEST, RUE ONTARIO
MONTREAL

Hommages

DE LA
MAISON

Dupuis Frères

LIMITÉE

ALBERT DUPUIS président.
A.-J. DUGAL v.-p. et gér. gén. RAYMOND DUPUIS, sec.-trés.



LABORATOIRE DE BIOLOGIE CLINIQUE ET D'ANALYSES

ANALYSES CHIMIQUES ET EXAMENS MICROSCOPIQUES DES URINES



PHARMACIE
D'ORDONNANCES
PRESCRIPTIONS



VACCINS • SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES • INSULINES

"La Pharmacie Par Excellence"

HARBOUR 9185

RUE SAINT-DENIS, 3450

PAUL LIPPENS

B.A., B.D., B.Ph.M., B.A.O., O.D.

OPTOMETRISTE

EXAMEN DE LA VUE • EXERCICES MUSCULAIRES DES YEUX • VERRES CORRECTEURS

A Notre Bar de Parfums et Cosmétiques

UNE PERSONNE EXPERIMENTÉE VOUS RENSEIGNERA SUR LES PRODUITS

DOROTHY GRAY • RICHARD HUDNUT • COTY
PEGGY SAGE • DERNY • HELENA RUBINSTEIN
HARRIET HUBBARD AYER • LUCIEN LELONG
OGILVIE SISTERS • SCHIAPARELLI • BOURJOIS
GUERLAIN • ROGER & GALLET • LENTHERIC
TANGEE • MOLINARD • MAX FACTOR • PIVER
MIREILLE • YARDLEY • DU BARRY • CHANEL

TÉLÉPHONE
HARBOUR 9185

MONTREAL

ADRESSE
RUE ST-DENIS, 3450